
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google[™] books

<https://books.google.com>





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

BIBLIOTHECA S. J.

Maison Saint-Augustin

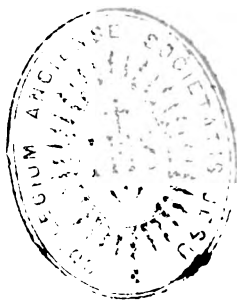
ENGHIEN

H 171 / 31



HISTOIRE
DES
SOUVERAINS PONTIFES
ROMAINS.

TOME II.



PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,
RUE JACOB, 56.

HISTOIRE

DES

SOUVERAINS PONTIFES

ROMAINS,

PAR M. LE CHEVALIER ARTAUD DE MONTOR,

ANCIEN CHARGÉ D'AFFAIRES DE FRANCE A ROME, A FLORENCE ET A VIENNE.
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, DE L'ACADÉMIE DE LA CRUSCA,
DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE GOTTINGUE ET DE L'ACADÉMIE TIBÉRINE,
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, CHEVALIER DE L'ORDRE DU SAINT-SÉPULCRE,
CHEVALIER COMMANDEUR DE L'ORDRE DE SAINT-GRÉGOIRE LE GRAND,
COMMANDEUR DE L'ORDRE ROYAL ESPAGNOL DE CHARLES III.

TOME DEUXIÈME.

PARIS,

CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, ÉDITEURS,

RUE JACOB, 56.

ADRIEN LE CLERE ET C^{ie},

IMPRIMEURS DE N^o S. P. LE PAPE,
RUE CASSETTE, 29.



JACQUES LECOFFRE ET C^{ie},

RUE DU VIEUX-COLOMBIER, 29,
CI-DEVANT, RUE DU FOT DE VRA, 8.

—
1847.

1

HISTOIRE

DES

SOUVERAINS PONTIFES

ROMAINS.

101. EUGÈNE II. 824.

Nous avons donné des informations succinctes, mais suffisantes, sur les cent premiers papes : nous continuerons notre tâche avec courage, et nous espérons que les forces ne nous manqueront pas avant que nous ayons achevé la sainte entreprise.

Eugène II, Romain, fils de Bohémond, chanoine régulier, et ensuite prêtre-cardinal de Sainte-Sabine, fut élu pape le 16 février 824. Il rendit de grands honneurs à Lothaire, fils de Louis le Pieux, chargé par son père de détruire le schisme qui avait menacé l'Église au moment de l'élection d'Eugène. Aussi, à cette époque, Lothaire publia une loi¹, d'accord avec le pape. Elle avait pour but

¹ On en lit une partie dans Baronius ; on la lit entière dans Lecoinge (*Annal. eccles. Francorum*, 824, n° 12).

d'empêcher les troubles qui naissaient souvent pendant les élections. Alors les ambassadeurs impériaux devaient être encore présents, et leur autorité pouvait mettre fin au tumulte. Quelques auteurs prétendent qu'il résulte d'un canon du concile qui fut alors assemblé à Rome, qu'on doit faire remonter à cette époque l'institution des séminaires pour les clercs. Les écrivains se sont partagés ensuite sur cette question, qui a été fortement débattue. « Est-ce « Eugène qui a voulu établir la preuve de l'innocence par le moyen de l'eau froide? »

Mabillon se déclare pour l'affirmative (*in veter. Analect.*, page 161), et il s'appuie sur un ancien manuscrit de Reims. Noël Alexandre est pour l'opinion contraire (*Hist. eccles.*, *sæcul.* IX, cap. 2). Le père Fr. Pagi, dans son *Breviarium pont.* (Vie d'Eugène, n° 15), manifeste le même sentiment que Mabillon, et tâche de détruire quatre raisons principales qu'apporte Noël Alexandre. Van Espen ne donne pas de conclusion, et se borne à dire que cet usage fut suivi pendant beaucoup de siècles, ainsi que d'autres épreuves vulgaires. Christianus Lupus soutient que l'épreuve de l'eucharistie est d'un usage très-ancien. Nous verrons Grégoire VII, plus tard, proposer cette épreuve au roi Henri IV. Du Cange, dans son Glossaire, dit que l'épreuve de l'eau froide, une des *purgations* vulgaires appelées *jugement de Dieu*, consistait en ceci : Le prévenu ou l'accusé de quelque délit était plongé dans l'eau : s'il surnageait, il était déclaré coupable ; s'il allait à

fond, il était innocent. Novaes, à son tour, se contente d'avertir que cet usage fut prohibé par Innocent III dans le concile de Latran. On aime à voir les papes si souvent détruire les superstitions avec solennité. Agobard, archevêque de Lyon, avait écrit auparavant contre l'épreuve de l'eau et du feu. (Voyez Papire Masson et Baluze.) Feller (II, 757) dit à ce sujet : « On ne doit pas avoir une grande idée de l'esprit d'Eugène, s'il est vrai, comme plusieurs auteurs l'assurent, qu'il établit l'épreuve de l'eau froide. Il est constant que, dans ces siècles, les moyens de connaître la vérité étaient si peu lumineux et si peu sûrs, qu'on est tenté d'approuver le recours aux preuves surnaturelles; et aujourd'hui même que notre jurisprudence est si fière de ses lumières, le résultat de beaucoup de procès civils et criminels ne présente rien de plus avéré que l'épreuve de l'eau froide. » Ce jugement tout entier, en ce qui concerne le pape Eugène et nos magistrats, est trop sévère.

Eugène gouverna l'Église trois ans quelques mois et quelques jours. On l'appela le *Père du peuple*, à cause de sa grande charité. Il mourut le 27 août 827, et fut enterré au Vatican. Le saint-siège demeura vacant quatre jours.

Suivant Chacon, l'élection d'Eugène avait été troublée par les intrigues d'un antipape nommé Sinsinius : cependant ni Anastase, ni Martin Polonais, ni Platine, ne font mention de cette intrusion, qui d'ailleurs n'aurait duré que plusieurs jours.

102. VALENTIN. 827.

Valentin, Romain, fils de Pierre Léonce, du rione de *Via Lata*, fait diacre-cardinal par Pascal I^{er}, fut élu pape le 1^{er} septembre de l'année 827. Il paraît qu'on le consacra sans l'intervention des autorités qui représentaient Lothaire, malgré la loi dont nous avons parlé plus haut. Les rites de la consécration, comme nous l'apprend avec détails Mabillon, consistaient dans la consécration du nouveau pontife à Saint-Pierre, dans l'oblation du sacrifice par le nouveau pape, dans un banquet, et une distribution de présents au sénat et au peuple, que vulgairement on appelait *presbytères*. Valentin gouverna l'Église quarante jours. Ce prince était digne d'un plus long pontificat par sa piété, sa clémence, et sa libéralité. Il mourut le 16 octobre 827, et fut enterré au Vatican. Le saint-siège demeura vacant trois jours.

103. GRÉGOIRE IV. 827.

Grégoire IV, fils de Jean, était un noble Romain qui s'était fait moine bénédictin dans le monastère de *Fossa Nuova*, à Terracine. Pascal I^{er} l'avait créé prêtre-cardinal de Saint-Marc. Le 14 septembre de l'année 827, il fut élu pape malgré sa vive résistance, à laquelle le clergé, le sénat et le peuple ne voulurent pas céder. Il favorisa lui-même les délais que l'on semblait, d'un autre côté, apporter à sa consécration, sous prétexte qu'on devait attendre l'ambassadeur de l'empereur, qui demanderait aux Romains si l'élection avait été régulière. Sur ces entrefaites, le modeste religieux, à l'exemple de saint Grégoire le Grand, se cacha dans un lieu obscur; mais il y fut découvert, et conduit au trône pontifical, où on l'assit presque de force.

En l'an 828, il rebâtit et entoura de murailles la ville d'Ostie, que de son propre nom il appela *Grégoriopoli*s; il avait pour but d'empêcher les Sarrasins de continuer leurs invasions en remontant le Tibre, qui se jette dans la mer devant cette ville.

Ce fut sous ce règne que les Vénitiens envoyèrent un vaisseau à Alexandrie pour enlever furtivement ¹

¹ Novaes, II, 113.

le corps de saint Marc l'Évangéliste, qu'ils transportèrent à Venise, et qu'ils déposèrent dans la basilique ducale élevée en son honneur.

A la suite de cet événement, le pape rétablit à Rome l'église de Saint-Marc, qui avait été son titre; et il y offrit de grandes richesses, entre autres un saint ciboire renfermé dans un tabernacle d'argent de mille livres pesant. Ce fut dans cette église que le pape transféra le corps de saint Hermès.

Sur la fin de l'année 828, l'empereur Louis tint une assemblée à Aix-la-Chapelle; on y chercha les causes des maux de l'État, et les remèdes qu'on pouvait y apporter; et Vala, abbé de Corbie, vénérable par son âge, sa naissance et son mérite, y parla fortement, et se plaignit de ce que la puissance ecclésiastique et la puissance séculière entreprenaient l'une sur l'autre. L'empereur, disait-il, *quittait* souvent ses devoirs pour s'appliquer aux affaires de la religion, qui ne le regardaient pas; et les évêques s'occupaient des affaires temporelles. On abusait des biens consacrés à Dieu, et on les donnait à des séculiers. Sur cet article, les seigneurs laïques répondirent : « L'État est tellement affaibli, « qu'il ne peut plus subsister sans le secours des « biens et des vassaux de l'Église. — Dites-moi, je « vous prie, repartit Vala : si quelqu'un a mis son « offrande sur l'autel, et qu'un autre vienne la prendre, comment appellerez-vous cette action? — Un « sacrilège, dirent-ils. — Seigneur, s'écria Vala, s'adressant à l'empereur, que personne ne vous

« trompe ! Il est bien dangereux de détourner à des
« usages profanes les choses une fois consacrées à
« Dieu, et d'agir ainsi contre l'autorité de tant de ca-
« nons et au mépris de tant d'anathèmes : c'est pour-
« quoi, s'il est vrai que l'État ne puisse subsister
« sans le secours des biens ecclésiastiques, il en faut
« chercher modestement les moyens sans nuire à
« la religion ; si les évêques doivent quelque ser-
« vice de guerre, qu'ils s'en acquittent, sans déro-
« ger à la sainteté de leur profession ; c'est-à-dire
« qu'on les dispense de servir en personne, comme
« Charlemagne avait fait. »

Vala représenta ensuite les périls auxquels on exposait les monastères en les livrant à des laïques. Il déclara que les évêchés n'étaient pas donnés suivant les canons, et que les élections devenaient irrégulières.

Nous insistons sur ces considérations, parce qu'elles prouvent les mœurs du temps ; et il faut qu'à chaque époque ces mœurs soient connues, ou par des faits isolés, ou par un examen approfondi fait par un homme du temps, habile et impartial.

Enfin Vala parla contre les chapelains du palais, ou clercs suivant la cour, qui n'étaient ni moines vivant sous la règle, ni clercs soumis à un évêque, et ne servaient que par intérêt ou par ambition ; car il soutenait que tout chrétien doit être ou chanoine, c'est-à-dire, clerc observant les canons, ou moine, ou laïque : autrement, disait-il, ce chré-

tien est sans chef, et par conséquent hérétique acéphale.

En 829, l'empereur Louis reçut des ambassadeurs des Suéones ou Suédois, qui, entre autres affaires dont ils étaient chargés, déclarèrent que plusieurs personnes de leur nation désiraient embrasser la religion chrétienne, et reconnaître l'autorité du pape Grégoire IV. Saint Anscaire et Vitmar, moine de Corbie, furent envoyés dans cette contrée comme missionnaires, avec des pleins pouvoirs du pape et des présents de l'empereur Louis. La mission obtint un heureux succès, qui réjouit les cœurs des fidèles catholiques.

Il était né des divisions entre Louis et ses enfants. Grégoire résolut de se rendre en France pour rétablir la paix entre ces princes.

L'empereur fut déposé par ses enfants, qui se partagèrent l'empire ; et Lothaire reçut le titre d'empereur.

Je remarque ici une contradiction dans Fleury. Il dit (X, 279) : « Alors, *de l'avis du pape* et de « tous les seigneurs, on regarda Louis comme dé-
« chu de la dignité impériale, et on la déféra à Lo-
« thaire, qui l'accepta et se fit prêter serment ; puis
« on partagea de nouveau l'empire entre les trois
« frères, Lothaire, Pepin, et Louis. Vala n'approuva
« ni la dépossession de Louis, ni le partage ; et
« voyant que ses conseils n'étaient plus écoutés,
« il se retira en Italie, au monastère de *Bobbio*. Le
« pape retourna à Rome, très-affligé de la ma-

« nière dont le père était traité par ses enfants. »

Si l'empereur Louis fut regardé comme déchu, *de l'avis du pape*, il ne fallait pas dire que le pape retournait à Rome, *très-affligé de la manière dont le père était traité par ses enfants*.

La vérité est que Grégoire retourna à Rome, pensant que, de cette capitale, sa voix aurait plus de puissance; en effet, il cassa la sentence qui avait enlevé le sceptre à Louis, et ce prince fut alors rétabli sur le trône¹.

Ce fut ce pontife qui institua pour la chrétienté entière la fête de tous les saints, qui devait être célébrée le 1^{er} novembre, comme il est encore d'usage aujourd'hui.

Ce fut lui qui transporta le corps de Grégoire le Grand, du lieu où il avait été enterré, modeste galerie de l'église de Saint-Pierre, et qui le plaça en dedans de l'église même, où il fit construire un oratoire splendide, dont l'abside était de mosaïque à fond d'or, et l'autel orné d'une infinité de tables d'argent : on plaça le corps du saint sous cet autel². Tous les ans on célébrait sa fête, et l'on donnait à baiser aux fidèles son *pallium*, son reliquaire et sa ceinture, dont on admirait, dit Fleury, la mo-

¹ Paul-Emili, *De rebus gestis Franc.*, lib. 3, pag. 34. Cet ouvrage, imprimé vers 1519, a été continué par Daniel Zavarisi, Véronais.

² Actuellement le corps de saint Grégoire le Grand repose dans la chapelle Clémentine du nouveau temple de Saint-Pierre.

destie. Le pape fit placer dans le même oratoire les corps de saint Sébastien et de saint Tiburce.

Sous ce règne, en 842, l'impératrice Théodora, régente pour Michel, son fils, rétablit à Constantinople le culte des images. La persécution avait duré à peu près 120 ans. Le premier dimanche du carême, Méthodius, nouveau patriarche, passa la nuit en prières, avec l'impératrice et tout le peuple, dans l'église de Notre-Dame de Blaquernes, d'où, le matin, ils allèrent en procession à Sainte-Sophie: la messe y fut célébrée, et les images rétablies solennellement. On nomme cette fête la fête d'orthodoxie, comme si on avait dit du triomphe de la religion catholique. Rome recueillit ainsi le prix de son courage, de son admirable constance, de sa passion pour les arts, et le cœur du pape et des Romains fut rempli d'une joie douce et pénétrante.

Grégoire IV, qui gouverna seize ans et vingt-quatre jours, mourut en 844, et fut enterré au Vatican; son tombeau porte une épitaphe commune à lui et à Boniface IV, et qui a été placée par Boniface VIII. On a de Grégoire IV quelques lettres dans la collection des conciles du père Labbe, tome VII, dans les *Miscellanea* de Baluze, et dans Mabillon. Platine fait un grand éloge de ce pontife. Le moine Raban a décrit en vers et en prose le pontificat de Grégoire IV.

104. SERGIUS II. 844.

Sergius II, Romain de famille illustre, chanoine régulier, puis créé, par Pascal I^{er}, prêtre-cardinal de Saint-Martin *a' Monti*, fut élu pape le 10 février 844. La même année, il couronna roi des Lombards, et non empereur, Louis II, fils de Lothaire. Louis ayant prié le pape de permettre que les Romains lui prêtassent serment de fidélité, Sergius n'y consentit pas, parce que Lothaire était vivant. Il ne voulait que Lothaire pour protecteur de l'Église. La réponse était aussi habile que fière.

Lecointe, dans ses Annales (Vie de Sergius, p. 352), rapporte en quoi consistait le serment de fidélité. Les Romains promettaient aux rois de France d'obéir aux pontifes seigneurs de Rome. Le pape et le peuple romain promettaient aux rois de France d'être constants dans leur amitié pour ces rois.

La même année, Sergius disposa en forme d'escalier, avec un portique, et devant l'église de Saint-Jean de Latran, les dix-huit marches sanctifiées à Jérusalem par le Rédempteur, lorsqu'il monta dans la maison de Pilate. Ces marches, transportées à Rome par ordre de sainte Hélène, mère de Constantin le Grand, étaient restées cachées dans cette basilique. Mais nous aurons à parler de ce saint

monument sous le règne de Sixte-Quint. Sergius gouverna environ trois ans. En une ordination, il créa vingt-trois évêques, huit prêtres et trois diacres. Il était humble, affable, prudent, ami du peuple, charitable envers les pauvres, consolateur des malheureux; tel est le caractère que lui donne Anastase le Bibliothécaire. Ce pape mourut le 27 janvier 847, et fut enterré au Vatican. Le saint-siège resta vacant, si on a égard au jour de la consécration du successeur, deux mois et quinze jours; mais il n'y eut pas de vacance pour l'élection. On prétend que Sergius donna à Drogon, évêque de Metz, qui accompagnait Louis, des lettres de vicaire apostolique; elles lui conféraient le pouvoir au delà des Alpes, avec l'autorité sur les métropolitains, et le droit d'assembler même un concile, dont toutefois on pourrait appeler au pape.

105. SAINT LÉON IV. 847.

Saint Léon IV, Romain, fut créé l'an 847. Il était fils de Rodoald ou Rodolphe, d'une famille illustre. De bonne heure il fut moine bénédictin, non pas dans le monastère des saints Sylvestre et Martin *a' Monti* de Rome, ainsi qu'écrivent quelques auteurs, mais véritablement dans le monastère de Saint-Martin, qui était uni à l'ancienne basilique Vaticane, dans le lieu même où l'on voit aujourd'hui l'autel de sainte Véronique.

Léon devint prêtre-cardinal du titre des quatre Saints couronnés, et dut cette nomination au pape Sergius second, ou plutôt à Grégoire IV.

Après la mort de Sergius, Léon fut immédiatement élu à l'unanimité, car le pape défunt n'était pas encore enseveli ; cependant le nouveau pape ne fut consacré que le 11 avril. Les Romains craignaient alors une invasion des Sarrasins de Sicile. Les Gaules se voyaient délivrées de leur joug, mais l'Italie n'en était pas toujours affranchie.

Léon déposa du titre de cardinal Anastase ¹, pré-

¹ Il ne faut pas confondre cet Anastase, cardinal, avec Anastase le Bibliothécaire, comme ont fait beaucoup d'écrivains modernes. Le Bibliothécaire écrivit à peu près dans le même temps, et florissait surtout sous Jean VIII, mort en 882.

tre de Saint-Marcel, parce qu'il avait abandonné sa paroisse pendant cinq ans. Le même pape entoura de murailles l'église de Saint-Pierre. Toute la noblesse de Rome ¹ était sensiblement affligée des excès que l'armée sarrasine y avait commis, et ils redoutaient son retour. Pour rassurer les habitants, le pape se décida à exécuter le dessein que Léon III, un de ses prédécesseurs, avait conçu, de bâtir auprès de Saint-Pierre une nouvelle ville, dont il avait même commencé les fondations.

Léon IV écrivit sur ce sujet à l'empereur Lothaire, qui reçut avec joie la proposition, exhorta le pape à mettre au plus tôt la main à l'œuvre ², et envoya une quantité de livres d'argent pour cet effet, tant de sa part que de celle de tous ses frères. Le pape ayant reçu cette réponse généreuse de l'empereur, assembla les Romains, et les consulta sur l'exécution de son projet. On résolut de faire venir les ouvriers de toutes les villes et des terres qui appartenaient tant au public qu'aux monastères, pour travailler tour à tour à ce grand ouvrage. On y employa quatre ans, le pape s'y appliquant continuellement, et y donnant tout le temps qui lui restait après ses fonctions spirituelles, sans que le froid, le vent ni la pluie l'en détournassent, et l'empêchassent de visiter assidûment les travaux.

Presque dans les mêmes moments, c'est-à-dire

¹ Fleury, X, 411.

² *Ibid.*, 412.

pendant la douzième indiction, qui commençait cette année 848, le pape travaillait aussi à réparer les murs de Rome, tombés en ruine. Il fit refaire les portes et bâtir quinze tours de fond en comble, allant tantôt à pied, tantôt à cheval, encourager les ouvriers. Il construisit entre autres deux tours près du Tibre, sur la porte qui conduisait à Porto, appelée aujourd'hui *Porta Portese*, pour arrêter les moindres barques des infidèles.

Les Sarrasins ne se montrèrent pas effrayés de ces préparatifs; ils descendirent près d'Ostie. Le pape se rendit dans cette ville, et là, aidé des habitants de Gaëte, de Naples et d'Amalfi, les Romains remportèrent une victoire signalée sur leurs ennemis.

Voici ce que Voltaire dit de ce fait historique ¹ :

« Attaqué par les Sarrasins, le pape Léon IV se
« montra digne, en défendant Rome, d'y com-
« mander en souverain. Il avait employé les richesses
« de l'Église à réparer les murailles, à élever des tours,
« à tendre des chaînes sur le Tibre. Il arma les mi-
« lices à ses dépens, engagea les habitants de Na-
« ples et de Gaëte à venir défendre les côtes et le
« port d'Ostie, sans manquer à la sage précaution de
« prendre d'eux des otages; sachant bien que ceux
« qui sont assez puissants pour nous secourir le

¹ *Essai sur les mœurs*, tome I, chap. xxviii; 1817. La Biographie universelle attribue ce passage au président Hénault, mais il appartient à Voltaire.

« sont assez pour nous nuire. Il visita lui-même
« tous les postes, et reçut les Sarrasins à leur des-
« cente; non pas en équipage de guerre, ainsi qu'en
« avait usé Gozlin, évêque de Paris, dans une oc-
« casion encore plus pressante, mais comme un
« pontife qui exhortait un peuple chrétien, et comme
« un roi qui veillait à la sûreté de ses sujets (849).
« Il était Romain : le courage des premiers âges
« de la république revivait en lui dans un temps
« de lâcheté et de corruption, tel qu'un beau mo-
« nument de l'ancienne Rome qu'on trouve quel-
« quefois dans les ruines de la nouvelle. Son cou-
« rage et ses soins furent secondés. On combattit
« les Sarrasins courageusement à leur descente; et
« la tempête ayant dissipé la moitié de leurs vais-
« seaux, une partie de ces conquérants échappés
« au naufrage furent mis à la chaîne. Le pape ren-
« dit sa victoire utile en faisant travailler, aux forti-
« fications de Rome et à son embellissement, les
« mêmes mains qui devaient les détruire. »

Quiconque possède l'Essai sur les mœurs peut prendre connaissance de ces *lettres de noblesse historique* données par l'écrivain qui a le plus mal-traité les papes, et qui, à la date de 849, ne recule pas devant les mots *pontife, roi, sujets*, car il a commencé par dire : « Léon se montra *digne, en* « *défendant Rome, d'y commander en souverain*¹. »

¹ Quelle que soit notre reconnaissance envers Voltaire, pour cet esprit de justice qu'il montra en louant ainsi Léon IV,

Il ne manqua rien à la gloire de Léon : ce beau fait d'armes, cette seconde bataille de Poitiers, s'il est permis de parler ainsi, ce service immortel rendu à la religion, a été transmis à la postérité par Raphaël, dans les salles du Vatican.

A Poitiers, la France surtout fut sauvée ; mais à la victoire d'Ostie, la ville de Rome directement était menacée : en peu d'heures, les Sarrasins, s'ils avaient été vainqueurs, pouvaient s'en rendre maîtres. Voltaire n'a pas trop loué Léon, et ici l'imagination et le talent de l'auteur se sont trouvés à la hauteur du sujet.

La nouvelle ville bâtie autour de Saint-Pierre s'appelle encore aujourd'hui *Cité Léonine* ; seulement elle est jointe à Rome, et renfermée actuellement dans le même circuit.

En 852, le pape, prudent comme doivent être les hommes heureux qui ont vaincu des barbares, voulut fortifier encore la ville de Porto, parce que les Sarrasins avaient réuni beaucoup de forces dans la Sicile. Alors il se présenta un grand nombre de Corses que la crainte des Sarrasins avait chassés de Bastia et des environs de Corte, et qui étaient er-

nous ne pouvons nous dispenser de remarquer ici qu'à propos de Gozlin, évêque de Paris, défendant cette ville contre les Normands, il y a une grave erreur de dates. L'acte de courage du pape Léon se rapporte à l'an 849, et Gozlin ne fut évêque de Paris qu'en 883. Le moine Abbon qualifie d'ailleurs Gozlin de *pasteur bienfaisant et de héros plein de douceur* (*pastor benignus et mitissimus heros*).

rants et sans demeure fixe¹. Après avoir exposé leur misère, ils promirent, si on voulait les recevoir, de demeurer, eux et leurs enfants, au service du pape, qui, de son côté, leur offrit la ville de Porto bien fortifiée, avec des vignes, des prés et des terres labourables, des chevaux et des bestiaux. Les Corses, peuples braves, aimant la guerre, et ressentant une haute estime pour un pontife qui avait été aussi brave qu'eux, acceptèrent les bienfaits de Léon; et un acte de donation des terres fut délivré en bonne forme à ceux qui s'empressèrent de signer ce traité.

Léon IV avait couronné en 850 Louis II comme empereur, ou plutôt comme associé à l'empire; et il vécut avec lui constamment en bonne intelligence, ainsi qu'avec Lothaire, père de Louis, et encore vivant.

Sur la fin de l'année 853, Léon IV tint à Rome, dans l'église de Saint-Pierre, un concile de soixante-sept évêques, parmi lesquels il y en avait quatre envoyés par l'empereur Lothaire. Le concile s'assembla le 8 décembre, indiction seconde, la septième année du règne de Léon, la trente-septième du règne de Lothaire, et la cinquième année du règne de Louis II. C'est dans ce concile que fut déposé Anastase, dont nous avons parlé plus haut, page 13.

Les habitants de la ville de *Centum Cellæ*, flo-

¹ Fleury, X, 443.

rissante sous Trajan , étaient exposés à des surprises de la part des Sarrasins , et ils avaient quitté cette ville. Léon en bâtit une nouvelle à quelque distance ; mais par la suite des temps elle fut abandonnée , et les habitants retournèrent à *Centum Cellæ*, qu'on appela dès lors *Ville vieille* (*Civita-Vecchia*), nom qu'elle garde encore aujourd'hui.

Léon fut le premier qui commença à compter les années de son pontificat ¹.

S. Léon IV gouverna l'Église huit ans trois mois et six jours. En deux ordinations , il créa soixante-trois évêques , dix-neuf prêtres , huit diacres.

Ce pape était très-savant ; il réunissait les plus rares vertus , la circonspection , la magnificence , la piété , l'humanité , le courage , l'amour de la justice ; il était bienfaisant avec les pauvres , et remplissait les devoirs du ministère pontifical avec l'exactitude la plus exemplaire. On eût pu dire encore de lui ce qu'Abbon disait de Gozlin , *mitissimus heros*. Léon mourut le 17 juillet 855 ; il fut enterré au Vatican. Le saint-siège resta vacant un mois et douze jours , jusqu'à la consécration de Benoît III.

Tout ce que nous avons rapporté sur ce règne prouve bien quelle était la puissance de Léon à Rome. Cependant Fleury paraît douter de l'authenticité d'une telle souveraineté. Il dit (X, 493) : « D' » niel , maître de la milice , vint de Rome trouver

¹ Voyez l'Introduction à la Vie des Pontifes , par Novaes , tome II , dissert. IV , page 20.

« Louis à Pavie, et lui dit : « Gratien, gouverneur du
« palais de Rome, que vous croyez vous être fidèle,
« m'a ainsi mal parlé seul à seul dans sa maison :
« *Ces Français ne font aucun bien, ils ne nous don-*
« *nent aucun secours; au contraire, ils nous pillent.*
« *Que n'appelons-nous les Grecs pour faire un traité*
« *avec eux, et chasser le roi et la nation des Fran-*
« *çais?* » L'empereur fut tellement irrité de ce dis-
« cours, qu'il marcha vers Rome en diligence, sans
« écrire au pape ni au sénat. Le pape ne laissa pas
« de le recevoir honorablement, suivant la coutume,
« sur les grands degrés de l'église de Saint-Pierre,
« et lui parla avec douceur pour l'apaiser.

« Le jour fut pris pour juger Gratien ; et l'empereur Louis, accompagné du pape et des seigneurs romains et français, tint sa séance dans le palais que Léon III avait fait bâtir près l'église de Saint-Pierre. Daniel réitéra son accusation contre Gratien, qui était présent, d'avoir voulu lui persuader de livrer Rome aux Grecs; mais Gratien et les Romains le démentirent. L'empereur ordonna qu'ils fussent jugés suivant la loi romaine, et Daniel fut convaincu de calomnie : c'est pourquoi il fut livré à Gratien, pour en faire ce qu'il voudrait; mais, à la prière de l'empereur, il le relâcha. *Cette histoire fait bien voir qui était souverain de Rome.* »

Ce récit, moins la réflexion qui le termine, et qui appartient à Fleury, est extrait des *Vies des Papes*, par Anastase, bibliothécaire de l'Église ro-

maine, le même qui aidera les légats du pape au concile de Constantinople en 869, et qui n'a rien écrit d'injuste contre Rome, et de peu favorable à sa dignité. Mais Fleury, qui sera bien obligé plus tard de reconnaître la souveraineté pontificale, et qui rapportera lui-même, il est vrai avec mauvaise grâce, les lettres fermes et énergiques de Nicolas I^{er}, que nous verrons pape en 858, trois ans après Léon IV, et immédiatement après Benoît III, successeur du même Léon IV; Fleury trouve un malin plaisir à représenter les empereurs d'Occident comme les maîtres absolus de Rome, ainsi que l'avaient été plusieurs empereurs d'Orient avant Charlemagne. De la part de Fleury, cela n'est point de la bonne, de la saine histoire. Qu'on relise les présentes annales avant le grand saint Léon; qu'on relise les faits qui se sont passés sous ce dernier; qu'on avance jusqu'à saint Grégoire le Grand; et si l'on n'est pas convaincu, qu'on reprenne à quelques pages de distance le règne de saint Léon IV lui-même, et l'on verra si de telles chicanes peuvent être admises dans un récit qui ne doit être rédigé que dans l'esprit de la plus exacte vérité et de la critique la plus raisonnable. Certainement, depuis Charlemagne, quelque chose de mixte se peut découvrir encore en examinant cette question; mais le plus souvent Charlemagne se considère lui-même comme une sorte de *légalat a latere* du pape, et il défend la religion comme s'il eût été pape lui-même. Ce n'est pas Louis le Débonnaire qui a lutté avec

les papes. Lothaire, dans la politique que lui dicta son usurpation contre son père, ménageait plutôt Grégoire IV qu'il ne voulait l'humilier. Plus tard, Lothaire, empereur légitime, ne maltraita pas Sergius; et ce n'est pas Léon IV, le vainqueur des Sarrasins, qui céda le pas à Louis II, qu'il avait couronné d'abord roi des Lombards, sur la prière instante de Lothaire, et qu'ensuite il couronna empereur ou associé à l'empire, vers l'époque même où les Grecs maintenaient leurs mauvais desseins; car Gratien était peut-être plus coupable que ne le dit Anastase; et Daniel, maître de la milice, qui, en définitive, ne fut pas puni, quoique déclaré calomniateur, avait peut-être dit la vérité. Les iconoclastes voulaient à tout prix donner une satisfaction aux musulmans, et les papes étaient un des grands obstacles que rencontrait la perfide entreprise des Grecs ¹.

¹ Plus loin, à propos de Nicolas I^{er}, nous retrouverons Fleury plus réservé, et moins enclin à favoriser cet esprit de dénigrement contre les pontifes, et un certain mépris pour les phases diverses du commencement de leur autorité temporelle. Ce système d'injustice n'a que trop signalé quelques-uns des écrits français vers la fin de la régence. On lit dans Feller (V, 21) : « Pour fixer, dit un auteur qui écrit en 1791, le temps où l'irrégion a pris son essor en France, il faut remonter à cette régence fameuse, où la race du nouveau Jéroboam travaillait déjà à réaliser la division du manteau du prophète (*Reg.* III, 11). » Enfin, Fleury, homme laborieux, souvent juste, prenant en main la défense du droit,

n'a pas malheureusement eu toujours la force de dissimuler l'impression qu'avait faite sur lui l'esprit d'opposition du temps; et voilà pourquoi dans un si bel ouvrage, qui a été si utile, et qui l'est encore souvent, on trouve des taches qui le déparent, une certaine amertume qui peut détruire la confiance, et que nous, Français, nous jugeons mieux qu'on ne le peut faire à Rome, parce que nous entrevoyons le trait qui, avec plus ou moins de mauvaise intention, vient frapper et commencer la blessure, et qui, s'il ne la déchire encore davantage, la laisse là sans ce baume qui pourrait en adoucir la douleur.



106. BENOÎT III. 855.

C'est entre le règne de saint Léon IV et de Benoît III que l'on place le prétendu règne de la papesse Jeanne. Cette fable indigne a été inventée vers l'an 1278, et elle est fondée sur une assertion supposée de Martin Polonois et de Marianus Scotus, dans les ouvrages desquels on voit cette fable insérée en marge par une main menteuse, comme l'a démontré David Blondel¹. Une grande quantité d'auteurs protestants repoussent cette invention diabolique; des auteurs catholiques l'ont aussi réfutée : malheureusement soixante et dix écrivains, et parmi eux beaucoup de catholiques crédules, ont admis cette ignoble fausseté. Le père Honoré de Sainte-Marie en donne la liste², en ajoutant que dans le nombre il ne se trouve aucun Français. Ces auteurs inconsidérés appellent cette papesse de noms divers : les uns, Agnès; d'autres, Angélique; ceux-ci, Marguerite; ceux-là, Dorothee. Ce sont d'immenses mensonges, dans lesquels chacun de ces

¹ *Éclaircissements de la question : Si une femme a été assise au siège de Rome entre Léon IV et Benoît III*; par David Blondel, ministre protestant, et traduits en latin par Courcelles, sous le titre : *De Joanna Papissa*, 1657, in-8°.

² *In reg. critic., lib. I, dissert. 3, reg. VIII, page 99.*

auteurs a voulu mettre du sien. Ces écrivains ne s'accordent pas non plus sur le nom de la nation à laquelle cette femme aurait appartenu. Elle est Anglaise; elle est Allemande, et de Mayence. Cette femme, disent-ils, avait cultivé avec beaucoup de fruit les belles-lettres. Elle se rendit, travestie en homme, à Athènes, de là à Jérusalem, et finalement à Rome; là, ses talents et son instruction lui attirèrent des admirateurs, et lui procurèrent aussi le pontificat, qu'elle conserva pendant deux ans cinq mois et quatre jours. Ici, comme il s'agit d'une femme, les imposteurs ne manquent pas d'occasions de semer leur venin : on cite le lieu, la procession, l'église voisine où elle fut forcée de s'arrêter. Je n'ose pas aller si loin que tant d'autres. Puis arrive la sordide histoire de la *sedia* de Saint-Jean de Latran : pour aller dans cette église, les papes avaient changé de chemin, disait-on; cela est vrai; mais parce que le chemin ancien ne pouvait pas contenir le cortège des papes, devenu plus magnifique. Une des productions les plus remarquables sur cette question est celle qui a ce titre italien : *Donna non essere stata Pontefice*; dissertation de George Schérer, de la compagnie de Jésus; Vienne en Autriche, 1586, in-4°, et Venise, 1586, chez Giolito. Cette dissertation a été traduite en italien par Nicolas Pierio. Enfin, cette absurdité scandaleuse, qui a servi longtemps la haine des ennemis du saint-siège, doit être rejetée avec indignation, puisque les protestants ont pris soin de la démentir.

Comme Platine s'est montré cynique à ce sujet!

Benoît III, Romain, fils de Pierre, chanoine régulier, ensuite nommé cardinal de Saint-Calixte par Léon IV, fut élu pape, contre sa volonté, le 17 juillet, et consacré le 29 septembre 855, après que les ambassadeurs impériaux chargés d'assister à la consécration se furent désistés du dessein qu'ils avaient eu de favoriser un antipape nommé Anastase (le même dont il a été question pages 13 et 18), parce qu'ils virent dans le clergé un vif désir de donner la préférence à Benoît.

En 857, il concéda Terni à perpétuité aux habitants de cette ville, à condition qu'ils relèveraient de leurs ruines les maisons ravagées par les ducs de Spolète.

Il ordonna qu'à la mort d'un évêque, d'un prêtre ou d'un diacre, le pontife, avec tous les évêques, les prêtres, les diacres et le clergé, assisteraient à ses funérailles, et qu'il en serait ainsi à la mort de tous les pontifes. De cette manière fut rétabli l'antique usage de l'Église, qui voulait qu'à la mort d'un évêque tous les autres évêques *coprovinciaux* le portassent à sa sépulture.

Il gouverna deux ans six mois et environ dix jours, en comptant du jour de sa consécration, et non pas de celui de son élection.

Dans une ordination, il créa vingt évêques, six prêtres, un diacre. C'était un pontife d'une grande piété, rempli de mansuétude et de charité, visitant les malades, accessible aux pauvres, qu'il saluait

comme des seigneurs en Jésus-Christ. Il ne refusait sa protection à aucune veuve, à aucun orphelin. Il eut la gloire de voir ses rares vertus louées même par ses ennemis. Ce pape mourut le 8 avril 858, et fut enterré au Vatican. Le saint-siège demeura vacant quinze jours.

Nous avons parlé d'un antipape Anastase.

Quelques schismatiques, soutenus par les ambassadeurs de Lothaire, désiraient élire Anastase, à qui saint Léon IV avait retiré le titre de cardinal de Saint-Marcel.

Anastase persista dans sa résistance deux mois et quelques jours, et il alla même jusqu'à déposer Benoît.

Ensuite, ayant commis dans les basiliques de Saint-Jean de Latran et de la Vaticane des excès qui, dit Novaes (II, 125), auraient excité de l'horreur chez un Sarrasin, il s'enfuit de Rome l'an 867, au témoignage de Baronius; mais il revint avec de véritables sentiments de repentir, et il fut reçu à la communion de l'Église par saint Nicolas I^{er}. Malheureusement cet esprit indocile, sans force dans la bonne foi, toujours prêt à faillir, commit des délits nouveaux, et Adrien II le sépara de la communion en 868.

107. SAINT NICOLAS 1^{er}. 858.

Saint Nicolas 1^{er}, dit le Grand, titre qu'il mérite par ses rares vertus, semblables à celles de saint Grégoire et de saint Léon, était Romain, fils de Théodore, de la famille Conti. Il avait été fait diaacre-cardinal par Léon IV. Malgré une résistance qui se manifestait dans tous ses mouvements, il fut élu et consacré pape le 24 avril 858, en présence de Louis II, qui tint l'étrier au pontife, alors qu'il monta à cheval pour aller prendre le *possesso*. Ce pape a été le premier que l'on ait couronné avec la tiare pontificale. Le couronnement eut lieu à Saint-Jean de Latran; mais l'usage qui a prévalu veut que le pape soit couronné à Saint-Pierre, et qu'il aille prendre *possesso* à Saint-Jean de Latran. Quelques jours après ces cérémonies, Louis II quitta Rome, et il alla dans un lieu voisin, appelé *Tor di Quinto*. Là, le pape voulut faire une visite à ce souverain, et il s'y rendit accompagné de tous les seigneurs romains. Au moment où le pape fut près d'arriver, Louis alla au-devant de Sa Sainteté, descendit de cheval, prit par la bride celui que montait le pape, et conduisit Sa Sainteté à *Tor di Quinto*, où un magnifique banquet était préparé.

Les mêmes honneurs furent rendus par Louis II à Nicolas, quand il reprit le chemin de Rome.

Dès ce moment, ce pontife commença à s'illustrer par les grandes actions qui rendirent célèbres son nom et son pontificat.

Il défendit avec une admirable constance Ignace, patriarche de Constantinople, que Bardane, oncle de l'empereur Michel, qui gouvernait en son nom, avait déposé, sous le faux prétexte de crime de lèse-majesté. Bardane venait de nommer, à la place d'Ignace, l'eunuque Photius, homme de mœurs corrompues. Nicolas avait cru devoir excommunier Photius dans un concile de l'an 863 ¹.

En 866, Nicolas exigea de Lothaire qu'il rappela auprès de lui la reine Tielberge, sa femme, et qu'il abandonnât la concubine Waldrade. Mais ensuite Lothaire reprit cette dernière, en abandonnant de nouveau et en maltraitant la femme légitime.

Dans un des sept conciles qu'il a célébrés à Rome, Nicolas éteignit la secte renaissante des *théopaschistes*. Il dit lui-même, dans la septième de ses lettres rapportées par Labbe, qu'ils soutenaient que Jésus-Christ avait souffert sur la croix dans sa divinité.

Les Bulgares s'étaient convertis en 861; Nicolas

¹ On peut consulter à ce sujet Baronius, Labbe et Petau. Ce dernier en parle d'une manière formelle dans sa *Théologie dogmatique*, tome II, liv. 7, cap. 1 et 2, page 633.

leur envoya, en 866, ses légats, parmi lesquels on distinguait Formose, évêque de Porto, qui fut ensuite pape en 891.

Pour leur instruction, il leur donna cent six réponses à autant de demandes faites par le roi des Bulgares Michel. La cent quatrième (voyez Labbe, tome VIII, col. 548) devint le sujet de grandes dissidences parmi les théologiens. Voici cette décision : Il ne faut pas baptiser de nouveau ceux qui auront reçu le baptême au nom de la Trinité, ou seulement au nom du Christ. Novaes dit ici : « Parmi les réponses que les théologiens donnent en ce point, la plus opportune, il me semble¹, est celle qui dit que le pape voulait signifier, non la forme du baptême, parce qu'elle doit être au nom de la Trinité, mais la foi en Jésus-Christ, des adultes qui devaient recevoir le baptême au nom de la Trinité. Du reste, cela n'est pas de notre profession, qui ne s'occupe que de l'histoire seule. »

Je ne saurais trop approuver, moi qui ne suis aussi qu'historien, et non théologien, la réserve soumise de Novaes. Je reste, avec cela, prêt à recevoir avec respect toute décision romaine qui ne serait pas celle de mon guide.

Au sujet du divorce de Lothaire, Fleury (XI, 76) remarque une lettre écrite par Nicolas à Adventius, évêque de Metz, et dans laquelle le pape semblerait autoriser les évêques à désobéir aux princes

¹ Novaes, II, 127.

qu'ils ne croient pas légitimes. Voici le texte de Fleury :

« Vous dites que vous êtes soumis au prince,
« parce que l'apôtre dit : *Soit au roi, comme étant*
« *au-dessus de tous*. Vous avez raison ; mais prenez
« garde que ces rois et ces princes le soient vé-
« tablement. Voyez s'ils se conduisent bien eux-
« mêmes, puis s'ils gouvernent bien leurs sujets ;
« car celui qui est mauvais en lui-même, à qui
« sera-t-il bon ? Voyez s'ils sont princes justement ;
« autrement il faut plutôt les tenir pour des tyrans
« que pour des rois, et leur résister au lieu de s'y
« soumettre, s'engageant dans la nécessité de fa-
« voriser leurs vices. Soyez donc soumis au roi,
« comme étant au-dessus de tous par ses vertus et
« non par ses vices, et lui obéissez à cause de Dieu,
« comme dit l'apôtre, et non pas contre Dieu. »

Fleury continue ainsi :

« Le pape Nicolas ne considérerait pas que ce roi,
« ou plutôt cet empereur, à qui saint Pierre com-
« mandait d'obéir, était Néron ; et qu'il dit, incon-
« tinent après, que les esclaves doivent obéir à
« leurs maîtres, non-seulement s'ils sont bons, mais
« s'ils sont fâcheux. De plus, ce pape fait les évê-
« ques juges si les princes sont légitimes ou tyrans,
« et non-seulement les évêques, mais tous les su-
« jets, car la raison qu'il apporte est générale. »

Plusieurs fois Fleury adresse des reproches à Nicolas. « Il y avait encore une lettre pour les évêques
« du royaume de Charles le Chauve. Le pape les prie

« d'exhorter le roi à garder ses serments, et ajoute
« ces paroles remarquables : Que l'empereur ne soit
« pas obligé à tourner contre les fidèles le glaive
« qu'il a reçu du vicaire de saint Pierre, pour s'en
« servir contre les infidèles ; qu'il lui soit permis
« de gouverner les royaumes qui lui sont échus à
« titre de succession confirmée par l'autorité du
« saint-siège, et par la couronne que le souverain
« pontife a mise sur sa tête.

« On voit que le pape voulait tirer à conséquence
« la cérémonie du couronnement, et la tradition de
« l'épée, qui en fait partie. Il ajoute une menace de
« la colère de Dieu à quiconque ose attaquer l'em-
« pereur, et déclare que lui-même le défendra de
« tout son pouvoir. »

Fleury a tort, je crois, de regarder ce *couronnement* et la remise de cette *épée* comme de vaines formules. Ces paroles ont été prononcées lors de tous les couronnements rapportés dans l'histoire. Fleury travaillait trop sur des livres très-anciens, et peut-être choisissait-il toujours ses textes dans les passages qui soutenaient, non pas ses méprises, mais ses passions.

L'hérésie de Photius commençait à faire quelques ravages en France. Ce schismatique continuait de prétendre ridiculement que quand les empereurs avaient passé de Rome à Constantinople, la primauté de l'Église romaine et ses privilèges avaient passé aussi à l'Église de Constantinople¹.

¹ Je me rappelle avoir entendu monsignor Nicolai, Romain,

Le pape écrivit donc aux évêques de France rassemblés à Troyes, pour les informer de ces prétentions extravagantes, des calomnies que les Grecs vomissaient contre l'Église de Rome, et des reproches injustes qu'ils lui faisaient en toute occasion.

« Avant, dit le pape, que nous eussions envoyé nos légats, les Grecs nous comblaient de louanges, et relevaient l'autorité du saint-siège; mais depuis que nous avons condamné leurs excès, ils ont parlé un langage tout contraire¹, et nous ont chargé d'injures : et n'ayant trouvé, grâce à Dieu, rien de personnel à nous reprocher, ils se sont avisés d'attaquer les traditions de nos pères, que jamais leurs ancêtres n'ont osé reprendre. »

Enfin, il résulte d'un écrit émané de Nicolas lui-même (Collection des Conciles, tome VIII), qu'il recommande la doctrine suivante : « Les canons ont voulu que de toutes les parties du monde on appelât à l'autorité du saint-siège, dont il n'est pas permis d'appeler. »

Nicolas gouverna neuf ans six mois et vingt jours.

En diverses ordinations, il créa soixante-cinq évêques, sept prêtres, quatre diacres. Le concile

homme d'esprit, dit, dans une société où on agissait la question de cette prétention de Photius : « Il était donc bien grand au physique et au moral, le vaisseau qui avait transporté à la fois tant de choses de Rome à Byzance ! car il fallait y loger l'Ancien Testament, qui a promis Rome même à l'univers. »

¹ Feller, IV, 517.

général huitième, assemblé à Constantinople en 870 (Hardouin, tome V), appelle Nicolas *nouvel Élie, nouveau Phinées* ¹, *nouveau Daniel, nouveau Martin*. Anastase, dans la Préface de ce même concile, appelle Nicolas *homme céleste et ange terrestre*.

Il déploya une grande magnificence pour restaurer les églises de Rome. Tous les auteurs conviennent qu'il était aimé, avec enthousiasme, des pauvres, parce qu'il avait dit qu'il ne voulait pas en voir un seul à Rome qui n'eût reçu une part de ses libéralités. On respectait encore Nicolas, à cause de la sévérité juste avec laquelle il veillait au maintien de la discipline ecclésiastique. Il mourut le 13 novembre 867, et fut enterré devant les portes de Saint-Pierre.

Le saint-siège demeura vacant un mois.

¹ On sait que Phinées, fils d'Éléazar, et petit-fils d'Aaron, fut le troisième grand prêtre des Juifs.

108. ADRIEN II. 867.

Adrien II, Romain, fils de Talare, qui fut ensuite évêque, était parent d'Étienne IV et de Sergius II. Il devait la qualité de cardinal-prêtre de Saint-Marc à Grégoire IV. Deux fois on avait vu Adrien refuser le pontificat, et après la mort de saint Léon IV et après celle de Benoît III. Quelques auteurs prétendent qu'avant de devenir cardinal, il était marié : Novaes ne peut nier le fait, qui est assez commun dans les temps dont nous parlons. La femme du fils de Talare s'appelait Stéphanie, et il en eut une fille. Muratori affirme le même fait dans ses Annales, tome V.

Lorsque Adrien II fut élu pape, il avait plus de soixante-seize ans. On le consacra le 14 décembre 867, et au milieu de cette cérémonie il essaya encore une troisième fois de refuser le manteau pontifical. Dans ses actes, Adrien suivait avec tant de soin les traces de son prédécesseur, que, dans une intention de dérision fort mal placée, on l'appelait le petit Nicolas. Il n'en persista pas moins à continuer les beaux exemples donnés sous l'autorité précédente. Il excommunia pour la seconde fois le cardinal Anastase du titre de Saint-Marcel, déjà déposé par Léon IV, comme nous l'avons

dit plus haut (page 18). Anastase, admis de nouveau à la communion, avait oublié ce bienfait. Il venait de dérober les écritures synodales, et de commettre d'autres délits; et il mérita sans doute l'excommunication prononcée contre lui par un concile assemblé à Rome en 868.

Dans un autre concile réuni à Rome, Adrien, mû par son zèle apostolique, lança une troisième excommunication contre l'arrogant Photius. A ce sujet, et pour rétablir la concorde avec les diverses Églises orientales, il convoqua le quatrième concile de Constantinople, huitième concile général. Là, cent neuf évêques signèrent la condamnation de Photius avec une plume teinte du sang de Jésus-Christ ¹.

Le canon 27 de ce concile ordonna que les moines et les religieux faits évêques porteraient visiblement l'habit de leur ordre.

Adrien leva l'excommunication lancée contre Lothaire, et l'invita à se séparer de sa concubine Waldrade, et à reprendre, comme il l'avait promis, sa légitime épouse Tielberge, à qui il serait tenu de rendre les honneurs royaux.

Ce pape ordonna, sous peine d'excommunication, à Charles le Chauve de restituer le royaume usurpé sur l'empereur Louis II, son frère, à qui il appartenait par droit d'héritage. Il couronna Alfred 1^{er}, sixième roi des Anglais, et concéda aux

¹ Voyez la Vie de saint Théodore, tom. 1^{er}, page 374.

Moraves le droit de faire usage de la langue slave dans les offices divins et à la messe. Cette langue était, chez eux, la langue vulgaire. Jean VIII confirma ce droit, à la condition qu'ils réciteraient l'Évangile d'abord en langue latine, ensuite en langue slave.

Lenglet, dans ses tables chronologiques, tome II, page 278, croit qu'à cette époque on commençait à porter la croix devant le pape.

Adrien II gouverna l'Église quatre ans onze mois et douze jours. Il mourut le 26 novembre 872, et fut enterré au Vatican. Le saint-siège demeura vacant vingt-six jours.



109. JEAN VIII. 872.

Jean VIII, Romain, fils de Guido, archidiacre-cardinal, fut élu et consacré pape le 14 décembre 872. Le premier, il publia une règle sur les droits et les prééminences des cardinaux. (V. Pascal I^{er}, I, 491.)

En 875, il couronna l'empereur Charles le Chauve roi de France, avec lequel il se rendit à Pavie, où il célébra un concile qui confirma l'élection de l'empereur Charles.

En 876, il excommunia Formose, évêque de Porto, et qui fut un de ses successeurs (en 891), parce que cet évêque avait abandonné son Église sans la permission du pape, et, de plus, était accusé d'avoir conspiré contre le bien de la république chrétienne et de l'empire. Mabillon donne à ce sujet des détails appuyés sur une propre lettre de Jean. Ensuite le pape exila Formose en France, en lui faisant jurer de ne plus retourner à Rome, ni même à Porto.

Les Sarrasins, qui infestaient le royaume de Naples, s'étaient approchés de Rome. Jean sollicita des secours de l'empereur Charles le Chauve, frère de Louis le Germanique. Nous lisons dans Fleury ¹

¹ Je me suis servi jusqu'ici de l'édition in-12 de Fleury (1724) ; mais ayant eu connaissance d'une autre édition plus

cet extrait de la lettre écrite alors par le pape :

« Autant nous avons de joie du secours que vous nous aviez promis, autant nous avons été affligé d'apprendre qu'il est retourné sans rien faire. On répand le sang des chrétiens. Celui qui évite le fer ou le glaive est emmené en captivité perpétuelle. Les villes, les bourgades, les villages périclent, étant abandonnés de leurs habitants ; les évêques sont dispersés, et n'ont plus pour refuge que Rome ; leurs maisons épiscopales sont les retraites des bêtes sauvages ; ils sont eux-mêmes *vagabundi*, et réduits à mendier. Au lieu de prêcher, l'année passée, nous avons semé, et nous n'avons rien recueilli ; cette année, n'ayant pas semé, nous n'avons pas même l'espoir de recueillir. Pourquoi parler des païens ? les chrétiens ne l'ont pas mieux ; je veux dire quelques-uns de nos voisins, de ceux que vous appelez *Marchiones*. Ils pillent les biens de saint Pierre à la ville et à la campagne. Ils nous font mourir, non par le fer,

correcte, je m'en servirai dorénavant ; elle a été publiée à Paris (1840-1844), en six volumes à deux colonnes, grand in-8° ; et outre les cent livres des éditions précédentes, elle en contient quatre qui sont donnés comme inédits. Ces derniers ont été trouvés, dit-on, à la bibliothèque du Roi : ils comprennent de l'an 1414 à l'an 1517. Plus tard, j'aurais dû nécessairement consulter cette édition : je le fais d'avance, parce que, dans celle-ci, une foule d'erreurs de dates ont été corrigées. Quand je serai arrivé à l'an 1414, je traiterai la question qui concerne l'authenticité de ces nouveaux livres.

La lettre de Jean, dont il est question ici, se trouve au troisième tome, page 501.

mais par la faim ; ils n'emmenent pas en captivité , mais ils réduisent en servitude. Leur oppression est cause que nous ne trouvons personne pour combattre les ennemis ; vous êtes seul , après Dieu , notre refuge et notre consolation ; c'est pourquoi nous vous supplions de tout notre cœur , nous , les évêques , les prêtres , les nobles , et le reste de notre peuple : tendez la main à cette ville accablée et à l'Église votre mère , de qui vous tenez non-seulement le royaume , mais la foi , et qui en dernier lieu vous a élevé à l'empire , par préférence à votre frère , qui était un grand prince. »

Cependant Jean , assailli dans les États de l'Église par les Sarrasins , et ne pouvant compter sur les secours de Charles et d'autres princes , fut contraint de demander la paix à ces barbares , et obligé de leur promettre un tribut annuel de vingt-cinq mille marcs d'argent ; en même temps il se vit aussi forcé de sortir de Rome pour se soustraire aux embûches de quelques seigneurs romains , ses ennemis secrets , et il pensa à se rendre en France. Le 11 mars 878 , le jour de la Pentecôte , il s'arrêta dans la ville d'Arles : de là il partit pour Lyon , d'où il écrivit des lettres à divers archevêques , et entre autres à Hincmar , archevêque de Reims , dont il connaissait le haut mérite.

Jean crut à propos d'assembler un concile à Troyes. Dans la troisième session , tous les évêques présents présentèrent au pape l'acte suivant :

« Seigneur et très-saint Père , nous , évêques de

la Gaule et de la Belgique, vos serviteurs et vos disciples, compatissons aux maux que les ministres du diable ont commis contre notre sainte mère la maîtresse de toutes les Églises, et nous suivons unanimement le jugement que vous avez, selon les canons, porté contre ces ennemis, en les faisant mourir par le glaive de l'esprit. Nous tenons pour excommuniés tous ceux que vous avez excommuniés, pour anathématisés ceux que vous avez anathématisés, et nous recevrons ceux que vous recevrez, après qu'ils auront satisfait selon les règles; mais nous avons tous, dans ces Églises, de semblables maux à déplorer. C'est pourquoi nous vous supplions en toute humilité de nous secourir, et de nous prescrire comment nous devons agir contre ceux qui pillent nos églises, afin qu'appuyés de votre autorité, nous et nos successeurs nous soyons plus forts pour leur résister et les punir ¹. »

Jean revint à Rome avec le comte Boson, qu'il avait adopté comme le défenseur de l'État de l'Église contre les entreprises de Lambert, duc de Spolète.

Le pontife, de retour dans sa capitale, y reçut des ambassadeurs de l'empereur d'Orient Basile. Ce prince, circonvenu par les astuces de Photius, l'avait replacé sur le siège de Constantinople, et priait le pape de confirmer cette réhabilitation. A ce sujet, l'empereur écrivait que non-seulement

¹ Fleury, tome III, page 509 (an 878); 1840-1844, édition citée plus haut page 38.

les partisans de Photius, mais ceux du parti d'Ignace et de Méthodius, avaient consenti à ce rétablissement illicite. Jean se laissa séduire par de tels rapports¹; et, sans prendre plus d'informations, il eut la faiblesse d'écrire par le ministère du cardinal Pierre, du titre de Saint-Chrysogone, son légat, à l'empereur, aux patriarches d'Orient, et à tous ceux qui refusaient de communiquer avec Photius; et il le déclara rétabli sur le siège dont il était indigne. Jean croyait ce sacrifice nécessaire pour la paix de l'Église. Il y mit cependant une condition : c'est qu'en présence de ses légats, Photius demanderait pardon de sa conduite envers l'Église romaine. Photius, qui n'était que cavillation et imposture, consentit à tout.

Cette complaisance du pape surprit tous les orthodoxes, et a fait dire au cardinal Baronius² que, dans ce temps, l'Église avait été gouvernée par une femme.

Baronius relève avec trop de vivacité le dommage apporté au saint-siège par Jean, en rétablissant Photius; et ensuite de Marca, selon Novaes (II, 134), s'ingénie peut-être trop pour justifier le pontife sur ce point. Nous nous abstiendrons de prononcer dans cette controverse. De telles discussions sont toujours délicates, et difficiles à terminer.

¹ Baronius, *ad an.* 879, n° 5, et Lenglet, *Princ. de l'hist.*, tome VII, page 1.

² V. la note de la page 32, où sont détaillées les prétentions de Photius.

Nous nous bornerons à dire, encore avec Novaes , que Jean ayant reconnu le faux pas qu'il avait fait en rétablissant Photius, et en rendant à la communion l'usurpateur d'un siège dont l'avait privé un concile œcuménique, rentra bientôt en lui-même, cassa les actes du *conciliabule* présidé par Photius en personne, et punit avec sévérité les légats du saint-siège, qui s'étaient laissé tromper par les fraudes de ce prélat désobéissant. Celui-ci fut donc condamné de nouveau, et Jean envoya à Constantinople Marius, cardinal-diacre, pour y faire exécuter les volontés pontificales.

Sur les instances d'Alphonse III, roi de Léon, Jean érigea en métropole de la Galice l'église d'Oviédo.

En quatre ans, Jean couronna, dit-on, empereurs trois rois de France : Charles le Chauve, en 876; Louis III, dit le Bègue, en 878¹; et Charles III le Gros, en 880.

Le même pontife donna au duc de Gaète, à Jean, son fils, et à leurs successeurs, à perpétuité, le patrimoine de Traetto, et la ville de Fondi, que le saint-siège possédait auparavant en absolue propriété, afin que ces princes déclarassent la guerre aux Sarrasins : ce que ces princes firent alors avec courage.

¹ On dit communément que Jean couronna empereur Louis III; mais le père Sirmond, dans ses notes au concile de Troyes, célébré en présence du pontife, en septembre 878, démontre que ce prince fut couronné roi, et non empereur.

Nous avons de ce pape, dit Feller, II, 649, trois cent vingt-six lettres. La Biographie universelle¹ prétend que c'est par ordre de Jean VIII que Jean, diacre de l'Église romaine, écrivit en quatre livres la Vie de Grégoire le Grand, qui avait vécu trois cents ans auparavant.

Jean gouverna dix ans et deux jours; il mourut le 15 décembre 882, au moment où il allait partir pour la France, dans l'intention de réconcilier entre eux les princes français. Il fut enterré sous le portique du Vatican. Le saint-siège demeura vacant sept jours.

¹ XXI, 432.



110. MARIN I^{er}. 882.

Marin I^{er}, fils de Palombo, était né à Montefiascone, ville de l'État de l'Église, près de Viterbe. Il avait été trois fois légat à Constantinople pour les affaires de Photius, sous Nicolas I^{er}, en 866; sous Adrien II, en 868; et sous Jean VIII, en 881.

Il fut élu pape le 23 décembre 882. Sur-le-champ il excommunia Photius, et rétablit Formose sur son siège de Porto, lui permettant aussi de venir à Rome.

Sous le pape Marin, florissait encore le grand roi d'Angleterre Alfred. Déclaré par son père roi de la province nommée Démétie, il fut sacré à Rome par le pape Léon IV, et plus tard il fut reconnu roi de Wessex. Ce prince est regardé comme le principal législateur de la nation. Entre autres lois qu'il promulgua, voici celles qui regardent la religion, et qui furent concertées avec le siège de Rome.

Le parjure était puni par quarante jours de prison, pour accomplir la pénitence qu'avait imposée l'évêque. Il y avait droit d'asile et de franchise dans les églises. Le larcin fait dans l'église ou le dimanche était puni plus sévèrement. On pourvoyait à la sûreté des religieuses contre l'insolence

des hommes¹, ce qui fait présumer qu'elles n'étaient pas enfermées. On défendait de tirer l'épée devant un évêque. Le dépôt fait à un moine sans la permission de l'abbé devenait nul, et la perte tombait sur le déposant.

Le pape Marin envoya à Alfred, sur sa demande, du bois de la vraie croix. Ce pontife gouverna un an quatre mois et quelques jours. Il mourut le 24 février 884, avec la réputation d'un homme éclairé et d'une grande piété. Il faut croire que Formose, à qui ce pape a pardonné, avait donné de grandes preuves de repentir.

Marin fut enterré au Vatican. Le saint-siège demeura vacant six jours.

¹ Fleury, III, 542, édition nouvelle.

111. ADRIEN III. 884.

Adrien III, que plusieurs auteurs appellent Agapit, était Romain, fils de Benoît. Il fut élu pontife le 1^{er} mars 884.

Jamais il ne voulut s'entendre avec Basile le Macédonien, qui demandait que l'on cassât tous les actes d'excommunication contre Photius, éternel tourment de l'Église.

Adrien gouverna un an quatre mois et huit jours. Il était appelé en France par Louis le Gros. On espérait beaucoup de la constance, de la bonté, de la sagesse de ce pontife, pour terminer les différends qui divisaient cette monarchie, lorsqu'il mourut à Saint-Césaire, petite ville près de Modène, le 8 juillet 885. Il fut enterré dans le monastère de Nonantola, à cinq milles de cette dernière ville.

Le saint-siège resta vacant six jours.

112. ÉTIENNE VI. 885.

Étienne VI, que l'on croit de la maison Colonna, était prêtre-cardinal, et fut élu pape, d'un consentement unanime, le 15 juillet 885. La résistance d'Étienne fut telle qu'il ordonna de fermer les portes de sa maison, et on dut les abattre violemment pour *s'emparer* de lui (comme on avait fait pour saint Grégoire le Grand), et le conduire à l'église. Étienne fut couronné, sans l'assistance des ambassadeurs impériaux, à la fin du mois de septembre de la même année, ce qui confirmerait l'existence d'un décret d'Adrien III son prédécesseur, prescrivant que le pape élu serait consacré sans la présence du roi ou de ses ambassadeurs. Je n'ai pas parlé de ce décret, parce que beaucoup d'écrivains le regardent comme apocryphe. Cependant ce qui est arrivé sous Étienne semble faire croire que le décret a pu exister.

Avec l'aide de l'empereur Léon VI, dit le Philosophe, Étienne éteignit le schisme de Photius; cet hérésiarque fut confiné dans un monastère, où il mourut méprisé de tous les fidèles.

Ainsi fut détruit le schisme de l'Église orientale, introduit si fatalement dans les affaires catholiques par Photius. Ce schisme ne reparut que du temps

de Michel Cérularius, qui, avec la faveur de Constantin Monomaque, fut placé sur le siège de Constantinople en 1043.

En 891, Étienne couronna empereur Guido, duc de Spolète, son fils adoptif, qui, en reconnaissance de tant de grâces, confirma les dons faits à l'Église romaine par Pepin et par les empereurs Charles le Grand et Louis le Pieux; de cette manière, après tant de vicissitudes, l'empire d'Italie retomba dans les mains d'un prince italien.

On assure que ce fut Étienne qui, dans une lettre adressée à Humbert, évêque de Mayence, prohiba l'épreuve que l'on faisait par le moyen d'un fer rougi ou de l'eau bouillante. L'accusé était reconnu innocent, s'il touchait le fer ou l'eau sans être blessé. Mais un tel décret n'est pas reconnu par beaucoup d'écrivains, entre autres par Van Espen.

Étienne gouverna pendant six ans. Il se recommandait par sa science, sa charité envers les pauvres. Ce pape, dit un historien, était de race noble¹ et d'un désintéressement exemplaire. Il s'opposa de tout son pouvoir à sa propre élévation. Il nourrissait les orphelins comme ses enfants, et les admettait souvent à sa table. A son avènement au pontificat, les biens de l'Église se trouvant presque tous dissipés, il distribua libéralement son riche patrimoine. Tous les jours il célébrait la messe, et don-

¹ Feller, II, 751.

nait à l'oraison ou à la psalmodie tout le temps que lui laissaient les fonctions de la charité et de la sollicitude pastorale. Il s'appliqua sur toute chose à s'associer, dans le gouvernement de l'Église, les hommes les plus éclairés et les plus vertueux qu'il put découvrir. Il mourut le 7 août ou vers la fin de septembre, en 891, et fut enterré au Vatican. Le saint-siège resta vacant un mois et onze jours.



113. FORMOSE. 891.

Formose, fils de Léon, était originaire de Corse, chanoine régulier, puis évêque de Porto. Il fut le premier qui d'évêque devint pape. On l'élut pontife vers le 21 septembre 891, et on le consacra sur la fin de ce mois.

Nous avons vu, dans la vie de Jean VIII, que ce pape, après avoir condamné Formose, l'avait déposé de son siège de Porto, l'avait exilé, en lui défendant de retourner à son église et de rentrer à Rome, et lui avait fait promettre de se contenter de la communion laïque.

Nous avons vu, dans la vie de Marin I^{er}, que ce pape jugea convenable d'affranchir l'exilé de ses serments, et le rétablit sur son siège. Les deux pontifes successeurs de ces derniers, Adrien III et Étienne VI, distinguèrent et honorèrent Formose. Monsignor Becchetti, en donnant ces informations dans son *Hist. ecclésiast.*, tome VII, ajoute qu'on doit trouver difficile, dans l'obscurité des anciens monuments, de mettre au grand jour l'innocence de Formose.

Néanmoins, Cordella, dans son *Histoire des cardinaux*, tome I^{er}, fait observer que le père Nardi, au milieu de si épaisses ténèbres, a su rencontrer

une telle abondance de lumière, qu'il justifie complètement Formose des délits qu'on lui avait imputés, et il veut prouver que le temps a fait éclater au grand jour l'innocence de ce cardinal, qui depuis a été élu pontife. Novaes n'hésite pas à déclarer que Jean VIII, qui a imprudemment rétabli Photius à Constantinople, a pu croire trop facilement des calomnies lancées contre Formose : en même temps, cet historien soutient que des contemporains de Formose l'ont loué comme un homme de grande vertu.

L'empereur Léon ayant écrit à Étienne VI que Photius avait, de sa propre volonté, renoncé à son évêché, et les évêques d'Orient ayant écrit le contraire, en priant le pape de recevoir dans la communion de l'Église ceux qui avaient été ordonnés par cet hérésiarque, Formose reçut ces lettres, parce que Étienne venait de mourir, et se montra favorable à la prière des évêques, mais à condition que ceux qui auraient été ordonnés par Photius présenteraient un *libellus*, où ils confesseraient par écrit leur faute, et en demanderaient le pardon.

L'empereur Guido étant mort, les affaires d'Italie furent troublées par de nouvelles violences; le saint-père appela secrètement à Rome le roi de la Germanie Arnoul, pour réprimer une faction contraire aux intérêts pontificaux, et à la tête de laquelle se trouvait Lambert, fils de Guido. Arnoul fut couronné empereur en 895, après s'être emparé de Rome avec la permission de Formose, et en avoir

chassé les ennemis de ce pape. Dans le serment que les Romains prêtèrent à Arnoul, le pape fit insérer cette clause : *Sauf la foi due à Formose.*

Le saint-père ayant appris, par une lettre de l'archevêque de Reims, Foulques, le couronnement du roi de France Charles le Simple, écrivit au roi Eudes pour le prier de ne pas attaquer Charles dans sa personne ni dans ses biens, et de lui accorder une trêve; puis il écrivit aux évêques pour les exhorter à faire les mêmes instances auprès du roi Eudes; enfin, à Charles, pour lui donner des avis conformes à sa position.

Formose gouverna l'Église près de cinq ans. Il mourut le 4 avril 896, et fut enterré au Vatican.

Le saint-siège resta vacant six jours.

114. BONIFACE VI. 896.

Boniface VI compte parmi les papes de ce nom : cependant le Diario officiel de Rome dit que beaucoup d'écrivains réputent ce pontife antipape. Après la mort de Formose, une populace furieuse mit Boniface sur la chaire de Saint-Pierre le 11 avril 896. On ne remarque pas une grande régularité dans son élection, et il se laissa nommer par des électeurs sans droit. Jean VIII, en le condamnant, lui avait retiré la dignité de sous-diacre. Il ne jouit du pontificat que pendant quinze jours, et mourut d'une attaque de goutte le 26 avril 896. Il fut enterré au Vatican. Le saint-siège demeura vacant cinq jours.

115. ÉTIENNE VII. 896.

Etienne VII, Romain, fait évêque d'Anagni par Étienne VI, fut élu pontife sur les instances séditeuses d'Adalbert, marquis de Toscane, le 22 mai 896, et consacré vers le 20 août.

Suivant Baronius¹, il fut le premier qui, par un sacrilège, couvrit de deuil la chaire de Saint-Pierre. Étienne, ignorant les doctrines sacrées, et ne pouvant consulter le clergé, qui n'avait pas pris part à son élection, viola la sépulture d'un souverain pontife, fit déterrer Formose, inhumé au Vatican, ordonna qu'il fût revêtu des ornements de la papauté, le fit placer sur le siège pontifical, et dit outrageusement à ce cadavre : « Tu étais évêque de Porto ; et comment, plein d'ambition, as-tu pu avoir l'audace d'usurper la chaire romaine universelle ? » Cela dit, il fit dépouiller le corps des habits sacrés, lui fit couper les trois doigts avec lesquels se donne la bénédiction pontificale, et le fit précipiter dans le Tibre² ; ensuite, ayant déposé tous ceux qu'avait ordonnés Formose, Étienne se rendit encore universellement odieux par une telle vengeance. Les amis

¹ Année 897, n. 2 et 6.

² Luitprand, liv. I, chap. 8 ; Muratori, tome II, page 430.

de Formose ayant soulevé les citoyens, chargèrent Étienne de fers, et l'étranglèrent en prison.

Quelque temps après, Jean IX assembla à Rome un concile, qui condamna tout ce qui s'était passé précédemment en 897 contre la mémoire et le corps de Formose. Les Pères du concile remarquèrent que Formose avait été transporté par nécessité du siège de Porto à celui de Rome. « Il y eut nécessité, dirent-ils, de transférer, de l'église de Porto au saint-siège, Formose, qui se distinguait par les mérites de sa vie. »

« La conduite d'Étienne, dit Baronius, doit être attribuée à une violente tyrannie dans le fait, et non à une erreur dans la foi : n'oublions pas que nous sommes au neuvième siècle. » Étienne gouverna un an et deux mois. Il fut enterré au Vatican. Le saint-siège resta vacant trois jours.

116. ROMAIN. 897.

Romain, de Montefiascone ou plutôt de Gallèse, terre près de Civita-Castellana, était fils de Constantin, père du pape Marin; il fut élu pontife le 17 septembre 897. Sigonius, Platine, Panvinus et Chacon, disent que ce pape abrogea tout ce qu'avait fait Étienne contre Formose, dont il était l'ami; mais les auteurs de ce temps ne font aucune mention de cette abrogation, qui paraît avoir été réservée à Théodore II, successeur de Romain.

Celui-ci mourut le 8 février 898, après avoir gouverné l'Église environ quatre mois, et fut enterré au Vatican. La vacance du saint-siège dura trois jours.

117. THÉODORE II. 897.

Théodore II, Romain, fils d'un seigneur nommé Photius, fut élu pontife le 12 février 898. Il annula la sentence qui avait été prononcée par Étienne VII contre ceux qu'avait ordonnés Formose. Il fit déposer triomphalement à Saint-Pierre le corps de ce pape, que des pêcheurs avaient retrouvé dans le Tibre. Les légendes sacrées portent que quand le corps parut à l'entrée de l'église, toutes les saintes images baissèrent la tête pour le saluer. Des critiques modernes combattent cette croyance comme une *favola galante*, dit Novaes, tandis que d'autres l'admettent ¹ comme un fait indubitable.

Théodore II ne gouverna que vingt jours. On doit le louer d'avoir ainsi puni l'insulte faite à Formose. Flodoard vante la piété, la charité, le courage de Théodore. Il mourut le 3 mars 898, et fut enterré au Vatican. Le saint-siège resta vacant huit jours.

¹ Novaes, II, 148.

118. JEAN IX. 898.

Jean IX, de Tivoli, fils de Rampoald, d'abord moine bénédictin, puis cardinal-diacre, fut élu pape le 12 mars 898, et consacré à la fin d'août. Il abrogea formellement, comme nous l'avons vu, les actes qui avaient pour but de condamner Formose. Néanmoins il ordonna, dans les deux conciles assemblés à Rome et à Ravenne, qu'aucun évêque ne pût passer de son église à l'église romaine; loi qui fut annulée en 914, comme nous le dirons plus bas ¹.

Dans le concile de Ravenne, Jean fit jurer que l'on *observerait* les capitulaires de Charlemagne.

Après avoir réhabilité si noblement la mémoire de Formose, il excommunia ceux qui avaient violé le tombeau pour en extraire le corps de ce pape. Il ratifia le sacre de l'empereur Lambert, et annula l'élection de Bérenger. Ce pontife défendit qu'à la

¹ Sur cet étrange procès intenté au cadavre de Formose, le président Hénault fait cette observation : « On prétend que « la translation d'un évêché à un autre n'avait point encore eu « d'exemple. Cependant, dès le troisième siècle, on en trouve « un dans Alexandre, évêque de Jérusalem, ainsi que d'un co-adjuteur donné à un évêque vivant. »

mort des évêques, leurs maisons fussent pillées; et il ordonna, pour obvier aux troubles qui naissaient lors du sacre des papes, que la cérémonie eût lieu avec l'assistance des ambassadeurs impériaux. Il paraît que tour à tour on invoquait la présence de ces ministres; ils étaient appelés, si on craignait une émeute : on évitait de les inviter, si le peuple était en paix.

Jean IX gouverna deux ans et quinze jours. Il mourut le 26 mars, ou au commencement d'août de l'an 900.

Il fut enterré au Vatican. Le saint-siège demeura vacant dix jours.

119. BENOÎT IV. 900.

Benoît IV, Romain, chanoine régulier de Saint-Jean de Latran, fils de Mammolus, et que l'on dit de la famille Conti, fut élu le 6 avril 900. Il couronna empereur, au mois d'août, Louis, roi de Bourgogne. Benoît gouverna trois ans et deux mois. Il fut affable, libéral avec les pauvres, et d'une vertu rare dans ces temps malheureux.

Nous entrons dans le dixième siècle; il s'est déjà annoncé par des actes qui nous ont rempli de douleur. Ce dixième siècle fut pour l'Église le plus funeste et le plus malheureux. Qui pourra le nier ?

Le grand Baronius (an 900, n° 1) s'exprime ainsi : « Il commence, ce siècle dixième qui, par sa dureté et la stérilité du bien, fut appelé *de fer*; qu'ensuite, à cause de l'abondance de sa perversité, on appela *de plomb*; et que, par suite de l'insuffisance des écrivains, on appela *obscur*. »

Antoine Pagi, dans sa critique des Annales de Baronius, dit : « Il est déplorable le siècle dixième, parce que sa barbarie fut horrible, hors de me-

¹ Novaes, II, 151.

sure ; parce que les biens ecclésiastiques, les évêchés et les autres bénéfices de l'Église étaient usurpés à chaque instant, et souvent par des laïques, et même possédés par des hommes mariés. » Les perturbations dans le siège romain étaient fréquentes, comme nous l'observerons successivement¹ ; ils n'étaient pas aussi fréquents les exemples de piété et de vertu dans les chefs de l'Église. L'ambition et la simonie dominaient la majeure partie du corps ecclésiastique, et les lois pour y porter remède étaient communément méprisées.

« Alors il exista peu d'écrivains, si l'on veut se reporter au nombre de ceux qui illustrèrent les siècles précédents ou les siècles suivants. L'ignorance aurait régné universellement, si quelques religieux, comme le dit le père Faure, dans ses Annotations au père *Muzanzio* (Table chronolog., page 178), ne s'étaient pas appliqués à copier quelques monuments des hommes qui florissaient avant cette époque. Enfin, on doit lire à ce sujet et méditer longtemps ce qu'a dit Tiraboschi dans son Histoire de la littérature italienne, tome III, livre III, chapitre 2.

« Il faut pleurer de voir que, dans ce siècle, non-seulement la saine critique et la bonne philosophie étaient comme bannies de notre Europe. Les évêques en étaient réduits à demander aux prêtres s'ils savaient lire. La corruption du clergé était telle, que dans ce siècle, et au commencement du suivant, on

¹ Novaes, II, 151.

dut élever au gouvernement des églises des hommes indignes de cet honneur. Aussi Pierre Damien, écrivant à un pontife pour lui demander un archiprêtre qui désirait être évêque, dit de ce candidat, pour donner une information de ses mérites : « Il est véritablement dominé par l'avarice et par la vanité, et il souhaite trop vivement de monter à la dignité de pasteur; mais si tout cela n'est pas un obstacle, Votre Sainteté doit connaître qu'il est meilleur que tous les autres. »

Le siège du prince des apôtres¹ était devenu la proie de quelques princes et de leurs épouses. Leur caractère effréné, dit Baronius, joint à leurs richesses et à d'autres circonstances, avait rendu ces personnages arbitres des domaines de Rome. Ce n'était pas le talent, mais la *prépotence*, qui faisait arriver au siège pontifical les successeurs du saint apôtre. Il semblait que, la divine Providence confiant dans des temps funestes son troupeau chéri à quelques pasteurs qui oubliaient leurs devoirs, ce troupeau abandonné allait dévier du sentier salutaire; mais c'est toujours la divine Providence qui, admirablement et ineffablement, gouverne avec son bras tout-puissant. Aussi, la même divine Providence, si grande, si généreuse, quoique souvent si sévère, mais toujours justement sévère, disposa que dans ce siècle, où on aurait demandé aux pasteurs plus de bonté et plus de science, il y aurait moins d'hérésies que dans

¹ Novaes, II, 152.

tout autre. Dieu est toujours si fort, et si ami de ses enfants ! Dieu disposa que, dans un moment où le chef montrait moins de piété, ce chef vît s'unir à lui *Arald*, roi de Danemark, avec tout son royaume, les ducs Libère de Moscovie, Micislas de Pologne, Waldomer de Prusse, et Spétinée de Bohême ; ainsi que leurs vassaux. Alors la Hongrie fut convertie par saint Étienne, la Russie par saint Boniface, et tous, comme poussés par un mouvement merveilleux, s'unirent à l'Église. Dieu disposa finalement que, dans un siècle où les pontifes n'étaient pas irréprochables, le concile de Châlons en 915, ceux de Troyes en 921 et en 927, celui de Reims en 995, reconnaîtraient dans les chefs résidant à Rome, et vénéreraient la suprême autorité et la haute et indestructible souveraineté pontificale.

Répétons néanmoins, d'après Mabillon et Noël Alexandre, que, malgré l'universel dérèglement, on vit fleurir en sainteté beaucoup d'évêques, des abbés, des moines, des religieuses, des hommes et des femmes de toutes conditions.

On doit ajouter aussi que plusieurs hérétiques, et même des écrivains appartenant à notre communion, mais qui voient de mauvais œil la splendeur de la chaire romaine, s'efforcent de l'attaquer, et dénoncent, en les exagérant, les défauts de quelques pontifes de ce temps. Ces auteurs ont été nombreux, et doivent être plutôt plaints que réfutés. « Je sais, disait Mabillon, que les novateurs de notre siècle abusent du mauvais exemple de

quelques pontifes, pour attaquer l'incorruptible vérité et l'unité de l'Église romaine. Quels qu'aient été les pontifes à la plupart desquels ils font toute sorte de reproches inventés, cela ne préjudicie en rien à l'Église catholique répandue dans tout l'univers. « En aucune manière nous ne sommes couronnés « pour leur innocence; en aucune manière nous ne « sommes punis pour leur perversité, disait saint « Augustin dans la cause des donatistes; » et nous pouvons le dire avec assurance, nous, dans la cause des novateurs, la même vérité de l'Église reste inébranlable.»

Disons, nous, avec Bellarmin : « Les hérétiques s'appliquent à chercher les défauts des pontifes. Nous les connaissons ces défauts : ils n'ont pas été en petit nombre; mais offusqueront-ils, diminueront-ils la gloire du saint-siège? Non; à cause même de ces défauts, elle doit croître et s'étendre. Le pontificat romain n'a pas dû sa conservation à une direction humaine, ni à la prudence; il a été conservé parce que cette pierre a été si divinement plantée, si fortement renforcée, si vigilement entourée de la garde des apôtres, et tellement munie de la singulière protection de Dieu, que les portes de l'enfer ne pourront en aucune manière prévaloir contre cette pierre; ces portes sont figurées soit par les persécutions des tyrans, soit par la rage des hérétiques, les dérisions des esprits forts, la propagation des écrits corrupteurs, soit par ce monde

de scélératesses qu'enfante la méchanceté des hommes ¹. »

Novaes continuant de citer Bellarmin, ne s'arrête pas ici dans son exclamation empruntée au cardinal, et il continue en ces termes, et moi je dis avec lui : « Il faut achever de décrire la vie des pontifes qui ont régi l'Église dans le X^e siècle. Certainement je ne suis pas mon entreprise avec cette satisfaction et ce plaisir que j'ai éprouvés en rapportant les actes des premiers fidèles, dans lesquels nous avons admiré tant de vertu, tant de science, tant de bienfaits exemplaires, tant de zèle pour la meilleure administration pontificale : actuellement une conduite peu réfléchie nous présentera quelquefois un tout autre spectacle que celui qui nous avait édifiés.

« Nonobstant, comme je n'ai pas exagéré les qualités des pontifes passés, je ne dissimulerai pas, dans les suivants, ce qui sera à reprendre, assuré que l'action de la divine Providence ne peut que triompher davantage ; car, au milieu de ces désordres, elle a soutenu l'ineffable éclat de son Église. »

Cette accusation terrible contre les mœurs du temps ne doit pas cependant être appliquée à Benoît. Fleury dit de lui ² : « Ce fut un grand pape. »

Il agit avec sagesse dans l'affaire d'Avgrim, évêque de Langres, que l'empereur Guy avait chassé de

¹ Bellarmin, préface à son ouvrage *De Rom. pont.*

² III, LIV, 571.

cette ville. Le pape Benoît, ne voulant rien décider en cette affaire sans les évêques, assembla un concile dans le palais de Latran, et l'on jugea qu'Argrim devait être maintenu sur le siège de Langres. L'empereur Lambert était mort; Benoît ne jugeait pas à propos de reconnaître Béranger, et tenait l'empire pour vacant; mais, peu de temps après, Louis, fils de Boson, roi de Provence, fut appelé en Italie et reconnu empereur.

Sous ce règne, mourut le grand Alfred, roi d'Angleterre. Il profitait de tous les intervalles où les affaires lui permettaient de respirer, pour lire, pour interroger quelques hommes instruits, pour s'entretenir de ce qui pourrait l'avancer dans la vertu, lui ou ceux à qui il parlait¹. Il laissa grand nombre d'écrits, dont six avaient été composés par lui; entre autres, un recueil de lois des différents peuples, les lois des Saxons occidentaux; un traité contre les mauvais juges, des sentences de sages, des paraboles, des dissertations sur les différentes fortunes des rois. Les Anglais assurent qu'on doit à ce monarque l'établissement du jury dans les affaires criminelles.

Benoît mourut le 20 octobre 903. Il fut enterré au Vatican.

Le saint-siège resta vacant sept jours.

¹ Fleury, *ibid.*, 572.

120. LÉON V. 903.

Léon V, né à Priapi, près d'Ardée, dans la Campagne romaine, passe, d'après le témoignage de quelques auteurs, pour avoir reçu le jour à Arezzo; on tient pour certain cependant qu'il n'était pas Toscan. Simple bénédictin dans le couvent de Brandallo, puis cardinal, il fut élu pontife le 28 octobre 903. Peu de jours après, Christophe, prêtre-cardinal de Saint-Laurent *in Damaso*, dont il avait fait la fortune, le voyant peu habile à gouverner, et incapable de prendre aucun soin de son autorité, le jeta en prison, l'obligea de renoncer au pontificat, et lui fit promettre qu'il rentrerait dans son couvent. Sigonius assure qu'on ne lui donna pas le temps de reprendre la vie monastique, et qu'il mourut dans la prison même, après un mois et neuf jours. Il fut enterré à Saint-Jean de Latran. Platine dit à ce sujet, pour prouver la faiblesse de Léon V : « Les dignités reçoivent des hommes plus d'autorité que les hommes n'en reçoivent des dignités. » Comme Christophe était un serviteur de Léon, Platine ajoute, avec peu de gravité dans un pareil sujet, ces mots à peu près empruntés à Théocrite¹ : « *Enutrito lupos qui te co-*

¹ Les mots de Théocrite ne sont pas précisément ceux que

medant : nourris donc des loups qui finissent par te manger. »

Platine cite probablement de mémoire. Un des bergers de Théocrite, reprochant à un autre berger, dont il se dit le maître, de manquer de reconnaissance, s'écrie avec indignation : « Θρέψαι καὶ λυκιδεῖς, θρέψαι κύνας, ὥς τε φάγοντι. » Idylle 5, v. 38. « Nourris des louveteaux ; nourris des chiens, pour qu'ils te mangent. » Je dois cette note à mon savant confrère, M. Boissonade.

121. CHRISTOPHE. 903.

Christophe, Romain, prêtre-cardinal de Saint-Laurent *in Damaso*, éleva des prétentions contre Léon V, comme on l'a vu, le fit mettre en prison, et voulut exercer l'autorité pontificale; il n'est pas cependant compté au nombre des antipapes. Six mois après, Sergius fit emprisonner Christophe, et lui enjoignit de se retirer dans un monastère, où il mourut misérablement en juin 904. Il fut enterré au Vatican.

Voilà une des scènes déplorables que nous avons annoncées comme ayant déshonoré le X^e siècle. Heureusement nous avons à nous réjouir de ce que, peu de temps auparavant, les iconoclastes avaient été réprimés à Constantinople par Théodora, veuve de Théophile. Les arts, si amis du gouvernement chrétien, purent être cultivés en Orient et en Occident, et les sculpteurs en bronze surtout acquirent alors quelque renommée à Constantinople.

122. SERGIUS III. 904.

Sergius III, Romain, prêtre-cardinal, fils de Benoît, de la famille Conti, avait voulu obtenir le pontificat après la mort de Théodore II. Mais éloigné par une faction, il venait de passer sept ans en Toscane dans une sorte d'exil. Rappelé plus tard par le parti d'Adalbert, marquis de Toscane, il fut invité par le peuple romain, qui haïssait Christophe, à se présenter de nouveau pour l'élection qui se préparait.

Il fut consacré le 9 juin 904. Sergius conservait des sentiments ennemis contre Formose, et il annula les actes de Théodore II et de Jean IX, qui avaient réhabilité la mémoire de ce pape.

On a répandu des calomnies contre Sergius. Novaes est loin d'admettre de telles accusations.

Ce pape répara et embellit l'église de Saint-Jean de Latran, qu'un tremblement de terre avait ruinée sous Étienne VII.

Les erreurs de Photius comptaient encore quelques partisans en Orient. Sergius redoubla de zèle pour affaiblir le crédit de ceux qui soutenaient de telles maximes.

Il gouverna sept ans et trois mois, et mourut

vers la fin d'août 911, après un pontificat dans lequel il eut, suivant Baronius, *un cattivo ingresso, un peggiore progresso, ed un pessimo egresso*. Cela ne peut pas se traduire en français avec tout le piquant que ces expressions offrent dans l'original. Elles veulent dire pour nous, simplement, une mauvaise entrée, un progrès pire, et une sortie très-déplorable.

Sergius fut enterré au Vatican, suivant beaucoup d'auteurs, et dans la basilique de Saint-Jean de Latran, suivant Rasponi¹.

Le vénérable cardinal Bellarmin ne veut point passer sous silence les reproches qu'ont pu mériter à cette époque divers papes, qui ont manifesté des sentiments si opposés relativement à Formose.

Cette histoire ne peut pas devenir un panégyrique qui manque de vérité : c'est un exposé de faits où l'ivraie quelquefois s'est trouvée mêlée au bon grain. L'historien qui cache la vérité s'expose à de vives critiques. Le lecteur croit avoir rencontré de forts arguments pour répondre et pour incriminer ; et de là naît en lui une défiance qu'il ne faut pas laisser grandir. Bellarmin aborde intrépidement la difficulté² ; mais il n'oublie pas le respect dû au saint-siège.

Parmi ces pontifes, certainement quelques-uns se sont trompés, comme l'ont d'ailleurs observé les

¹ Papebrock, *In propyleo*, page 155, n° 11.

² *De Rom. pont.*, liv. 4, chap. 12.

centuriateurs de Magdebourg, ces lynx accoutumés à voir des défauts partout où ils jettent leurs regards. « Oui, s'écrie le cardinal, Étienne VII et « Sergius III ont erré, mais dans une question de « fait et non de droit, par un exemple très-mauvais, « et non par fausse doctrine. »

Sergius, qui avait, comme on a vu, rétabli de fond en comble l'église de Saint-Jean de Latran, ruinée du temps d'Étienne, y choisit sa sépulture.

Fleury rapporte des accusations contre les doctrines de Sergius. Novaes soutient que ce sont d'insignes calomnies; et, pour prouver que ce pontife n'abandonna pas les devoirs de la papauté, il rappelle que ce pape contribua à détruire en Orient les erreurs de Photius, qui avait soutenu que le Saint-Esprit ne procédait pas du Fils, mais seulement du Père. Platine parle d'un voyage de Sergius III en France. Fleury ne dit rien sur ce fait. L'abbé François Giusta, cité plus haut, tom. 1^{er}, page 212, ne parle pas non plus de ce voyage. Il est vrai que l'abbé Giusta a commis quelques oublis dans ses remarques sur les pérégrinations des papes.

123. ANASTASE III. 911.

Anastase III, Romain, fils de Lucien, fut élu pape un ou deux jours après la mort de Sergius, en 911.

Sur les instances de Bérénger, roi d'Italie, il accorda à l'évêque de Pavie divers privilèges : le droit de monter un cheval blanc, de faire porter la croix devant son cortège pendant les voyages, et de s'asseoir au côté gauche du pape dans les conciles. Le cardinal Baronius cite encore un autre privilège. Toutes les fois que l'évêque de Pavie appelait à un synode les archevêques de Milan ou de Ravenne avec leurs suffragants, ils devaient s'y rendre sur-le-champ. Novaes dit qu'à cause de ces singuliers privilèges, Benoît XIV créa en 1743 les évêques de Pavie archevêques perpétuels d'Amasie. Cette concession rétablissait l'ordre dans la hiérarchie ecclésiastique.

Anastase est loué pour la douceur de son gouvernement, qui ne dura que deux ans et deux mois.

Il mourut en octobre, et fut enterré au Vatican.

124. LONDON. 913.

Landon, né à Monterotondo, anciennement colonie romaine, était chanoine régulier, fils de Trano. On l'élut pontife le 16 octobre 913. Il gouverna six mois et dix jours, mourut le 26 avril 914, et fut enterré au Vatican.

Par crainte de la vengeance d'une célèbre dame romaine très-puissante, Théodora, qui ne fut pas moins vicieuse que ses deux filles Théodora et Marozia, Landon transféra Jean de l'église de Bologne, où il était élu, à celle de Ravenne. Ce même Jean, sous le nom de Jean X, fut le successeur de Landon.

Chacon¹ dit que la vie de ce pontife fut très-obscur, tant à cause du peu de durée de son pontificat, que de la rareté des écrivains qui publièrent les annales de ce temps. Ces deux raisons expliquent pourquoi les notices historiques consacrées aux papes de cette époque ont été et seront si restreintes.

Nous voyons cependant, dans les rapports de Guillaume Bibliothécaire et de Godefroy, que Landon, fidèle aux sentiments de conciliation qui ont

¹ *Vitræ Pont. cum addition. Oldoini*, tom. I, col. 69.

toujours animé les papes , interposa assez vivement son autorité pour que , d'une part, Bérenger , roi d'Italie , et , de l'autre , Rodolphe , fils du comte Guido , ne se fissent pas la guerre entre eux. Beaucoup d'auteurs comptent Landon parmi les pontifes , quoiqu'il n'y ait pas lieu d'approuver toujours son caractère, ses faiblesses et ses déférences, dignes de blâme.

On lit dans Platine , page 280 :

« Il y avait alors un grand débat entre les Italiens, les Germains et les Français, pour la possession de l'empire ; il en résulta des guerres funestes. Les Romains et les Italiens tâchaient de retenir l'empire dans leur patrie, malgré la résistance de tous les *barbares* (les barbares sont ici les Germains et les Français d'alors). Les Romains et les Italiens agissaient ainsi, quoiqu'ils manquassent d'un chef capable de soutenir une si noble entreprise, car elles étaient éteintes toutes les lumières qui avaient autrefois éclairé l'Italie devant l'univers ; il était desséché l'arbre élevé qui étendait si loin ses glorieuses racines. »

125. JEAN X. 914.

Jean X, non pas Romain et de la famille Cenci, mais de Ravenne, était fils de Jean, de la ville de Bologne, où on l'avait nommé évêque. Il passa, comme on a vu, à l'archevêché de Ravenne, sur les instances de la puissante et impudique Théodora. De là il parvint au pontificat le 30 avril 914.

Le 24 mars 916, il couronna empereur Bérenger, roi d'Italie. A cette occasion, l'empereur confirma les donations faites par Pepin, Charlemagne, et les autres empereurs.

La même année, avec le secours de cet empereur, de Constantin Porphyrogénète et d'autres princes, il défit entièrement les Sarrasins, qui depuis quarante ans s'étaient retranchés dans la terre de Gargliano, province de Labour. Le pape s'y montra pour encourager les catholiques. Il expédia un légat à Compostelle, chargé d'aller, au nom du pape lui-même, vénérer le corps de saint Jacques.

Jean confirma dans le titre d'archevêque de Reims (voici encore une des iniquités du temps), Hugues, fils du comte d'Aquitaine, qui, selon Flodoard, n'était pas âgé de cinq ans. Les rois, les peuples sollicitaient de telles faveurs pour des enfants. Le ponti-

ficat n'avait pas le courage de résister. « Ce fut , dit Baronius , le premier *monstre* que l'on vit dans l'Église de Dieu ; un événement inouï, et dont aucun être dans le monde n'aurait encore conçu l'idée. »

Jean avait gouverné plus de quatorze ans , lorsque, par l'ordre de l'infâme Marozia , femme de Guido , marquis de Toscane, il fut arrêté, emprisonné, et étouffé par un oreiller qu'on lui lia sur la bouche ¹, le 2 juillet 928. Il fut enterré à Saint-Jean de Latran.

Feller dit que, bien que la mémoire de ce pontife ne soit pas en grande vénération, on a tout lieu de croire que, sur la fin de sa vie, il a expié ses fautes par la pénitence ². Il témoigna en plusieurs occasions le vif repentir qu'il éprouvait, et il exhorta des personnes charitables à joindre leurs prières aux siennes pour fléchir la colère de Dieu.

¹ Platine , page 282.

² III, 650.

126. LÉON VI. 928.

Léon, Romain, fils de Christophe, de la famille Gemina, depuis appelée Sanguigna, fut élu pape à la fin de juin 928. Il gouverna l'Église, avec intégrité et modération, sept mois et cinq jours, mourut vers le 3 février 929, et fut enterré au Vatican.

Albert Kranz (lib. V, *Metropolis*, cap. I, p. 117) s'étonne du peu de durée de la vie des papes à cette époque, et il soupçonne qu'alors on faisait fréquemment usage du poison ¹. Cependant Jean X venait de régner quatorze ans.

Platine pense que Léon VI régna avec autant de sagesse qu'en permettaient ces temps, où les mœurs étaient si corrompues ².

Platine continue ainsi : « Rappeler les citoyens à la concorde, recomposer les affaires italiennes encore en tumulte à la suite de la témérité et de la faiblesse des pontifes précédents, écarter de la tête des Italiens les barbares, voilà ce qu'essaya Léon. Il ne put rien faire de mieux et de plus louable dans une courte magistrature. »

¹ Novaes, II, 167, note.

² Platine, 282.

127. ÉTIENNE VIII. 929.

Étienne VIII, Romain, fils de Theudemond, fut élu pontife le 3 février 929. Il gouverna deux ans un mois et douze jours, avec des sentiments de mansuétude et de religion, qu'il faut encore plus louer à cette époque qu'à aucune autre. Il mourut le 15 mars 931, et fut enterré au Vatican.

128. JEAN XI. 931.

Jean XI, Romain, de la famille Conti, fils d'Albéric, consul de Rome, fut élu vers le 15 mars 931, à l'âge de vingt ans suivant les uns, et de vingt-cinq suivant les autres.

Jean était entouré de méchants qui lui avaient fait accorder l'autorité, et ces méchants la possédaient plus que lui.

Il gouverna quatre ans et dix mois, toujours soumis à Marozia, que plusieurs auteurs regardent comme sa mère, ou à son frère Albéric, qui, dès l'an 933, le tint en prison. Il y mourut au commencement de janvier 936, victime de l'ambition de sa mère supposée, et de la cruauté de son frère. Il fut enterré à Saint-Jean de Latran¹.

¹ Novaes, II, 171.

129. LÉON VII. 936.

Léon VII, Romain, fils de Christophe, fut élu pontife contre sa volonté, et consacré avant le 9 janvier 936. Il appela à Rome saint Odon, abbé de Cluny, pour réformer la discipline monastique, et rebâtir, près de l'église de Saint-Paul, le monastère qui y existait autrefois.

Fleury dit qu'Odon reçut, aux termes du testament de l'abbé Bernon, Cluny, Massay et Déols. On voit, par le partage qu'il fit de ces monastères, que Bernon ne pensait pas encore à former une congrégation; c'est Odon qui a proprement commencé celle qui depuis a porté le nom de Cluny. Saint Odon fut chargé par Léon VII de rétablir la paix entre Hugues, roi d'Italie, et Albéric, frère du pape Jean XI. Le saint moine, arrivé à Rome, entreprit cette réconciliation, et réussit au gré du pape.

Léon VII gouverna avec mansuétude et intégrité. Flodoard a loué Léon en vers latins. Ce pape mourut vers le 18 juillet 939, et fut enterré au Vatican.

130. ÉTIENNE IX. 939.

Étienne IX, Romain, mais élevé en Allemagne, fut élu pape vers le 19 juillet 939. Albéric, devenu légat de Rome, le haïssait parce qu'il jouissait de l'amitié d'Othon, roi de Germanie. On dit que, par suite de cette haine, Étienne fut blessé au visage. Cet événement est rapporté par Muratori.

L'*Art de vérifier les dates* observe que cet assassinat n'est rapporté par aucun auteur contemporain; aussi il y a des écrivains qui doutent de ce fait.

En 942, il expédia en France, comme légat, l'évêque Damase, avec des lettres pour que l'on reconnût roi Louis d'Outre-Mer, contre lequel plusieurs seigneurs s'étaient révoltés, quoiqu'il eût été sacré roi, le 19 juin 936, par l'archevêque de Reims Artaud, auparavant moine de l'abbaye de Saint-Remi¹.

Étienne menaçait les opposants de l'excommunication, s'ils n'avaient pas reconnu leur roi avant Noël.

La paix était rompue entre Hugues, roi d'Ita-

¹ Fleury, III, 593.

lie, et Albéric, qui se faisait regarder comme le prince de Rome : Étienne voulait encore une fois charger de cette négociation difficile l'abbé de Cluny, Odon, qui était retourné en France; mais cet abbé mourut à Tours, avant de pouvoir obéir au pape.

Étienne gouverna trois ans quatre mois et quinze jours. Il mourut au commencement de décembre 942, et fut enterré au Vatican.

131. MARIN II OU MARTIN. 943.

Marin II, que plusieurs auteurs appellent Martin III, en comptant au nom de Martin le pape Marin I^{er} (voyez page 45), était Romain, et fut élu pontife avant le 4 février, et peut-être le 22 janvier 943. Il écrivit à l'évêque de Capoue une lettre où cet évêque était accusé d'être ignorant des canons, inexpérimenté dans les lettres, trop familier avec les séculiers, et transgresseur téméraire, parce que, contre les lois divines et humaines, il avait donné un bénéfice à un de ses diacres : c'était l'église de Saint-Ange, qu'Étienne IX venait de concéder aux moines bénédictins pour y fabriquer un monastère. Ce pape ordonna en même temps que ce monastère fût fabriqué sur le terrain de cette église, déclarant qu'il ne serait jamais inquiété ni par lui ni par ses successeurs, et que ce monastère resterait constamment soumis à celui des bénédictins qui était à Capoue. L'évêque devait encore, sous peine d'excommunication, séparer le diacre intrus de toutes les communications des offices ecclésiastiques.

Marin II gouverna trois ans et six mois; et il se distingua par son zèle à réformer la discipline ec-

clésiastique, à reconstruire les églises, et à soulager les pauvres. On vit en lui quelque chose de cette persévérance pieuse qui avait animé les pontifes dans les premiers temps de l'Église. Il porta aussi loin qu'on le pouvait alors l'amour de la réconciliation entre les princes. Il mourut au mois de juin 946, et fut enterré au Vatican.

132. AGAPIT II. 946.

Agapit II, Romain, fut élu pontife au mois de juin 946, deux ou trois jours après la mort de Marin.

Il existait toujours des troubles en France relativement à l'archevêché de Reims. Artaud, après avoir sacré Louis d'Outre-Mer, avait été déposé, et l'on élisait Hugues, fils d'Éribert, comte de Reims, enfant qui n'était âgé que de cinq ans. Dans ce temps-là, les mauvais exemples étaient suivis partout, même en France. Agapit, pour terminer ce schisme et pour rétablir l'autorité de Louis d'Outre-Mer, expédia à Paris un légat nommé Marin. Celui-ci, en 948, tint un concile à Ingelheim, diocèse de Cologne. Là, Artaud, en récompense de sa fidélité à son roi légitime, fut réintégré dans son siège de Reims. Hugues, son rival, fut excommunié, ainsi que Hugues, rebelle contre Louis.

En 949, il y eut un autre concile à Rome. Les excommunications furent renouvelées.

Le saint-père appela à Rome Othon I^{er}, roi de Germanie, pour qu'il chassât de l'Italie Bérenger, qui maltraitait les ecclésiastiques et les dépouillait même du nécessaire.

Voici comment était gouvernée alors la péninsule italique. La Lombardie obéissait à Bérenger II et à Adalbert son fils. Gênes, la Toscane et la Romagne étaient soumises à un ministre de l'empereur d'Occident. La Pouille et la Calabre, quoique infectées de Sarrasins, reconnaissaient l'empereur grec. Venise amassait des trésors, en portant à différents peuples les denrées qui leur manquaient. A Rome, on créait chaque année des consuls de la noblesse; un préfet était censé défendre les intérêts du peuple. Le pape, tout en recevant encore des hommages de presque tous les souverains de l'Europe, se voyait opprimé dans la ville par les consuls, et dans ses possessions provinciales par les Bérenger.

Othon reçut les lettres du pape. Ce prince, après avoir ordonné au roi de Danemark et aux ducs de Pologne et de Bohême de se déclarer ses vassaux et ses tributaires, passa les Alpes, publiant qu'il était appelé par le pape Agapit, subjuguait la Lombardie, et demanda la couronne d'Italie, qu'il appelait *le droit de la victoire*. Beaucoup de princes s'étaient disputé ce trône depuis la déposition de Louis le Gros. Les prétendants anciens et nouveaux avaient été Bérenger, duc de Frioul; Guido, duc de Spolète; Arnolphe, roi de Germanie; Louis III, roi de Provence; Rodolphe, roi de la Bourgogne transjurane; Hugues, comte de Provence; Bérenger II, marquis d'Ivrée. L'arrivée d'Othon annonçait des entreprises plus puissantes.

Le pape Agapit II allait prononcer sur ces pré-

tentions anciennes et nouvelles de tant de princes.

Othon , maître de Milan et de Pavie , se fit reconnaître roi de ces provinces l'an 951. Mais le pouvoir souverain ne parut aux yeux du peuple transmis positivement à ce roi que lorsque Wolpul , archevêque de Milan , agissant de concert avec Agapit , eut placé sur la tête d'Othon l'ancienne couronne des Lombards , que l'on conservait dans l'église de Saint-Jean-Baptiste , à Monza. Othon déposa sur l'autel de Saint-Ambroise tous ses ornements de roi de Germanie , la lance , l'épée royale , la hache ou francisque , le baudrier , la chlamyde ; il servit la messe en habit de sous-diacre , tandis que le clergé célébrait les cérémonies. Après le sacrifice , l'archevêque adressa , aux ducs et marquis dont il était environné , une harangue de félicitations en l'honneur d'Othon. Il lui donna ensuite l'onction sacrée , le revêtit de nouveau des vêtements déposés sur l'autel , lui rendit ses armes , et mit enfin sur sa tête la couronne des Lombards¹.

¹ Cette couronne consiste en une bande d'or large d'environ quatre doigts , ornée de ciselures et de pierreries , tournée en forme de diadème antique , et garnie intérieurement d'une bande de fer de la largeur d'un doigt. Assurément , si on regardait à la matière , cette couronne devrait s'appeler la couronne d'or ; mais le nom de *couronne de fer* a prévalu dans le temps , parce que l'on disait que cette légère bande de fer dont elle est garnie provenait d'un clou de la Passion , envoyé à Théodelinde par Grégoire le Grand , pour la récompenser d'avoir extirpé pendant quelque temps l'arianisme. Quelques

Le pape Agapit envoya à saint Brunon , archevêque de Cologne et frère d'Othon , le *pallium*, avec des privilèges particuliers.

Agapit gouverna neuf ans six ou sept mois, avec un grand zèle pour la paix dans la république chrétienne. Il mourut le 20 et peut-être le 28 août 956, et fut enterré à Saint-Jean de Latran.

auteurs assurent que la présence de ce fer dans cette couronne attestait que les peuples courageux devaient toujours au *fer* l'*or* dont ils pouvaient s'enrichir. (*Italie*, page 68.)

133. JEAN XII. 956.

Je répète ce qu'on dit à propos de Jean XII dans le *Notizie* de Rome pour l'année 1844.

Jean XII, Conti, Romain, créé l'an 956, gouverna l'Église environ huit ans. Pendant ce temps, et précisément en 963, Léon fut intrus dans le pontificat. Depuis, ayant été déposé, il osa envahir nouvellement cette dignité suprême le 26 juin 964, et la retenir illégitimement jusque vers le mois d'avril 965. Cependant Léon continue de compter parmi les pontifes de ce nom, sous celui de Léon VIII.

Après cette première information absolument officielle, nous entrerons dans quelques détails sur ce qui concerne particulièrement Jean XII. Il s'appelait Octavien, et fut le premier pontife qui changea son nom. Jean, de la famille de Conti, petit-neveu de Sergius III et de Jean XI, fut élu, ou plutôt, à l'insinuation de quelques Romains, il se fit lui-même pontife vers le 20 août 956. Il avait seize ou dix-huit ans. Par suite des malheurs du temps, dit Baronius, on estima meilleur de tolérer cette invasion que de déchirer l'Église par un schisme qui serait pire; et pour cela l'Église l'accepta et le

souffrit comme pontife , considérant qu'il y aurait un moindre mal de tolérer un chef même monstrueux , que d'*infamer* un corps seul avec deux têtes ¹.

En 957, le nouveau chef, avec une ardeur juvénile qui convenait plus à un guerrier qu'à un vicaire de Jésus-Christ, prit à sa solde les troupes auxiliaires du duc de Spolète, et, les ayant jointes aux siennes , marcha en personne contre Pandolphe, prince de Capoue, qui , soutenu par l'armée de Gisolfè, prince de Salerne, non-seulement résista à celle du pape, mais la battit complètement, et contraignit Jean à se retirer en désordre dans son propre domaine, et à demander la paix, que Pandolfe accorda , en faisant un pacte d'amitié et de confédération.

Jean étant ensuite tourmenté par Bérenger et par son fils Adalbert, appela à son secours, comme avait fait Agapit II, le roi Othon I^{er}, afin qu'avec une armée il le délivrât de ces vexations. Othon, avant d'accourir, s'était engagé par serment à faire restituer à l'Église les biens que lui avaient enlevés des tyrans ².

Othon vint, chassa d'Italie Bérenger et Adalbert, et restitua à l'Église ce qui lui avait été donné par Pepin et Charlemagne. Ensuite Jean, reconnaissant

¹ Novacs, II, 177.

² Voyez la formule du serment dans Gratien, cap. *Tibi Domino*, 33, dist. 63.

envers Othon, le couronna empereur le 13 février 962. Ce fut le premier prince allemand qui reçut la couronne impériale, et Jean est le pontife qui accomplit cette transmutation.

Jean avait promis à Othon de n'entretenir aucunes relations avec Bérenger et Adalbert; néanmoins, ces relations recommencèrent. Othon, irrité, s'avança vers Rome en 963. Les Romains, mécontents de Jean, qui prit la fuite, jurèrent de ne plus élire de pontife sans l'approbation de l'empereur. Trois jours après, de sa propre autorité, celui-ci assembla un *conciliabule*, dans lequel Jean fut accusé de délits énormes, excepté d'hérésie, et se vit iniquement dégradé du pontificat le 6 novembre 963. Alors on mit à sa place l'antipape Léon; bientôt l'inconstance des Romains chassa Léon et reprit Jean. On assure que ce dernier, rentré dans Rome, ordonna des représailles cruelles qui déshonorèrent sa mémoire.

Il faut se reporter à ces temps de douleur et d'épouvante. Un jeune homme, qui avait alors à peine vingt-cinq ans, était revêtu du manteau sacré; il ne devait ces honneurs insolites qu'à des factieux, à des méchants, à une foule de scélérats qui tremblaient pendant la défaite, et qui ensuite abusaient de la victoire. Celui qui devait son élévation à de telles circonstances n'avait ni cette modération, ni cette droiture, que nous avons tant admirées dans un grand nombre des pontifes précédents. Des conseillers pervers entraînaient l'Église dans des guerres,

dans des situations qu'elle doit abhorrer. D'un côté, après avoir vu réunis contre elle tant d'ennemis, il était nécessaire qu'elle conservât un pouvoir politique et souverain qui la mit à l'abri de tant d'attaques injustes et réitérées; d'un autre côté, il y avait à craindre la jeunesse inconsidérée, l'âge des passions, tant de fautes faciles à commettre, quand, oubliant ses devoirs, on ne se trouve plus qu'un ambitieux défendant le pouvoir par la force, et méconnaissant la puissance de la religion et de la sainte patience qu'elle ordonne. Toutes ces terribles et détestables circonstances amenaient des désordres que nous ne cessons de déplorer, et qu'il est défendu de taire, puisque tant d'écrivains ecclésiastiques en ont gémi avant nous, et les ont rapportés dans des termes qui inspirent l'effroi. La tâche est difficile, mais il n'est pas permis de s'y soustraire. Cet effroyable dixième siècle, et le commencement du onzième, auront leur terme; nous trouverons des pontifes qui honoreront l'Église; nous rencontrerons saint Sylvestre, saint Léon IX; nous arriverons à Grégoire VII, qui défendit ses prérogatives, et qui en même temps se distingua par une si éclatante pureté de mœurs, que l'Église, devant tant de vertus, ne balancera pas à le placer sur ses autels.

Jean poursuivait les vengeances politiques qui lui étaient dictées par ses complices. Quant à l'autorité religieuse, il fut sévère; mais, pape légitime, il usait d'un droit reconnu.

Le 26 février 964, il célébra un concile où il

condamna l'empereur Othon et l'antipape Léon , les évêques d'Ostie, de Porto et d'Albano, qui avaient ordonné Léon, promu injustement au pontificat. Il priva de tous grades et de tous honneurs les prêtres ordonnés par cet intrus, les dépouilla de leur vêtement d'église, et leur fit signer cette déclaration : « Mon père n'avait rien, et par ainsi il ne pouvait « me rien conférer. »

Enfin le terme de la vie de Jean arriva. Luitprand, qui est ennemi de Jean, l'accuse encore avec amertume. De graves auteurs ne veulent pas admettre ces dernières accusations , et ils ont raison. Quelquefois la méchanceté, la prévention, ne connaissent plus de bornes. Parce qu'on a dit vrai sur quelques points, on croit qu'ensuite on peut mentir sur d'autres. Luitprand était ami des schismatiques et flatteur d'Othon.

Nous terminerons par une réflexion de Feller ¹. « Le grand nombre de vertueux et de saints pontifes qui ont occupé le siège de Rome, doit faire oublier le petit nombre dont les mœurs ont contrasté avec leur état. Jésus-Christ nous avertit expressément que les chefs de la religion ne sont pas impeccables, et que leurs fautes ne prouvent rien contre le culte dont ils sont les ministres, ni contre la doctrine dont ils sont les dépositaires : *Super cathedram Moysi sederunt Scribæ et Pharisei. Omnia ergo quæcumque dixerint vobis, servate et facite :*

¹ III, 650.

secundum opera véro illorum nolite facere. (Matth., XXIII, 2, 3). »

Jean fut enterré à Saint-Jean de Latran.

En Orient, l'empereur Romain, le jeune, était mort le 15 mars de l'année précédente. Romain, à la suggestion de conseillers méchants, avait chassé du palais l'impératrice Hélène sa mère, et ses sœurs. Dans ces temps de douleur, l'Orient ne donnait pas de meilleurs exemples que l'Occident, et le reste de l'Europe frémissait à peine de tant de barbarie.

Sous ce règne fatal, Gênes, qui avait déjà été pillée par les Sarrasins d'Afrique, fut menacée de nouveau d'une descente; et les Hongrois, arrivant par la ville de Fiume, ravageaient l'Italie.

134. BENOÎT V. 964.

Benoît V, nommé *Grammatico*, Romain, de la famille Conti, diacre-cardinal, fut élu, le 19 mai 964, en remplacement de Jean XII, sans le consentement de l'empereur Othon I^{er}. Ce prince alors mit le siège devant Rome, qui, pressée par la faim, se rendit en recevant l'intrus Léon VIII, et en abandonnant Benoît. Ce dernier, fait prisonnier, fut conduit en Allemagne, et livré à Adalgagne, évêque de Hambourg, qui le reçut avec honneur, jusqu'à sa mort, arrivée le 4 juillet 965, après un pontificat d'un an et quelques mois. Benoît fut enterré dans la cathédrale de Hambourg; de là, transporté à Rome en 999, par ordre d'Othon III. Dans divers martyrologes, on donne le titre de martyr à Benoît V. Le saint-siège fut vacant deux mois et vingt-cinq jours. C'était un pontife savant et vertueux, d'une douceur et d'une patience égales à ses malheurs.

Il faut maintenant faire connaître comment l'antipape Léon VIII entendait les prérogatives du saint-siège. L'intrus assembla un concile après le départ de Benoît V. Nous lisons dans Fleury, III, liv. LVI, page 636 : « On trouve un décret de ce concile, par lequel le pape (l'antipape) Léon, avec tout le

clergé et le peuple de Rome, accorde et confirme à Othon et à ses successeurs la faculté de se choisir un successeur pour le royaume d'Italie, d'*établir le pape*, et de donner l'investiture aux évêques ; en sorte qu'on ne pourra élever ni patrice, ni pape, ni évêque, sans son consentement ; le tout sous peine d'excommunication, d'exil perpétuel et de mort. » Il ne manque rien à la lâcheté, à la cruauté, à l'impiété qui ont dicté cette décision. Tous les usurpateurs font bon marché de l'autorité qu'ils ont enlevée au possesseur légitime.



135. JEAN XIII. 965.

Jean XIII, Romain, fut consacré pontife le 1^{er} octobre 965. Il encourut la haine de la noblesse romaine, parce qu'il la traitait avec hauteur. Rolfred, préfet de Rome, excita un tumulte contre le pape, qui fut contraint de se retirer à Capoue, où, pendant dix mois, Pandolfe, seigneur de cette ville, le traita avec de grands honneurs. Ce fut à cette époque, et par l'effet de la reconnaissance de Jean, que Capoue fut érigée en évêché.

Jean approuva les actes du concile célébré à Ravenne en 968, où on érigea Magdebourg en archevêché; et il célébra ensuite un concile à Rome en 969. Il y érigea en archevêché l'église de Bénévent.

Othon, protecteur de Jean, revenant en Italie, les Romains rappelèrent ce dernier, et le replacèrent sur le siège de saint Pierre.

L'empereur ayant reconnu que plusieurs Romains avaient indignement trahi le pape, les fit punir avec une grande sévérité. Pierre, préfet de Rome, fut attaché par les cheveux à la tête du

cheval de Constantin, et là exposé aux malédictions du peuple ¹.

En 967, Jean couronna empereur Othon II, sur la prière de l'empereur Othon I^{er}, qui voulut, avant de mourir, voir son fils revêtu de la dignité impériale.

On dit que Jean fut le premier qui introduisit l'usage de baptiser les cloches, parce qu'il en baptisa une à Saint-Jean de Latran, à laquelle il donna le nom de saint Jean. Cette opinion est partagée par Baronius; mais il est certain que ce rit était pratiqué avant le règne de Jean XIII; c'est-à-dire que, dans cette circonstance, on suivait quelques-unes des cérémonies du baptême, l'infusion de l'eau, l'onction, l'imposition du nom de quelque saint. Ou bien on voulait distinguer une cloche d'une autre; ou, pour se conformer à une pensée

¹ Fleury (III, LVI, page 638) répète ce que Platine avait dit aussi (page 292) relativement à un cheval de Constantin en bronze, qui se serait trouvé à Rome. Ici il y a une grave erreur : ce que plusieurs auteurs, consultés par Platine et Fleury, prennent pour le cheval de Constantin, n'est rien autre que le célèbre cheval de Marc-Aurèle, qu'on voit aujourd'hui au milieu de la place du Capitole, à Rome. Dans les siècles d'ignorance, on avait trouvé ce cheval et la statue de cet empereur enfouis au milieu de décombres. Le peuple avait voulu voir dans cette statue celle de Constantin, et l'on distribuait du vin, les jours de fête, par la bouche de ce cheval. Féa a très-bien éclairci ce fait historique, et il appuie le sentiment qu'il exprime sur une foule de preuves qui le rendent aujourd'hui indubitable.

pieuse, on voulait que le peuple fût convoqué à l'Église *par la voix de quelque saint* ; ou l'on désirait obtenir l'intercession de ce saint , dont le nom se trouvait ainsi uni à un métal , instrument de la louange divine.

A cette époque , les Polonais s'étant convertis à la foi catholique , Jean leur envoya , pour les confirmer dans leur sainte intention , Égiel , évêque de Tusculum.

Jean XIII gouverna six ans onze mois et six jours. Il mourut le 6 septembre 972 , et fut enterré à Saint-Paul hors des murs.

Le saint-siège resta vacant près de trois mois.

Sous le règne de ce pontife, Othon envoya à Constantinople , comme ambassadeur, Luitprand , évêque de Crémone. Il était chargé de demander à l'empereur Nicéphore Phocas, pour le jeune Othon , Anne, fille de l'empereur Romain le jeune, et de l'impératrice Théophanie que Nicéphore avait épousée. Luitprand a laissé une relation de son ambassade. Dans une audience , Nicéphore dit à Luitprand : « J'aurais voulu vous recevoir dignement , « mais le mauvais procédé de votre maître ne l'a « pas permis. Il a pris Rome comme ville ennemie. « Il s'est efforcé de soumettre par violence plusieurs « villes de mon empire , et n'y ayant pu réussir, il « vous envoie nous épier sous prétexte de paix. »

L'évêque répondit : « Mon maître n'a point usurpé « la ville de Rome par violence ; au contraire, il l'a « délivrée des tyrans. N'était-elle pas sous la puis-

« sance d'hommes efféminés et de femmes prosti-
« tuées? Je pense que vos prédécesseurs étaient
« alors endormis, eux qui portaient le nom d'empe-
« reurs romains sans l'être en effet. Les papes
« n'ont-ils pas été, les uns relégués, les autres
« maltraités, en sorte qu'ils manquaient du néces-
« saire, et qu'on ne leur donnait pas même par
« aumône? Qui de vous autres empereurs a été
« poussé de zèle pour venger ces attentats, et re-
« mettre l'Église en son premier lustre? Vous l'avez
« négligée; mais mon maître n'en a pas usé de
« même : il est venu, des extrémités de la terre,
« délivrer Rome des méchants, et rendre tout
« l'honneur et toute la puissance aux successeurs
« des apôtres. Ensuite, quand il s'est élevé des re-
« belles contre lui et contre le pape, il les a punis
« suivant les lois de Justinien, de Valentinien, de
« Théodose et des autres empereurs. »

Phocas et l'évêque échangèrent encore d'au-
tres paroles que l'histoire n'a pas dédaignées. Ni-
céphore dit à l'ambassadeur : « Vous n'êtes pas des
« Romains, vous; vous n'êtes que des Lombards. »
L'évêque repartit : « Nous autres Lombards,
« Saxons, et Francs, nous n'avons pas de plus
« grande injure à dire à un homme que de l'appel-
« ler Romain. Ce nom signifie parmi nous tout ce
« qu'on peut imaginer de bassesse, de lâcheté,
« d'avarice, d'impureté, et de fourberie. »

C'était bien la peine pour ce grand peuple, qui
avait parcouru en vainqueur l'univers connu, d'ac-

cumuler tant de conquêtes, de se livrer même au caprice de déplacer sa capitale, pour finir par susciter tant de justes haines, et se voir si indignement méprisé par des nations que la culture des sciences et des arts n'avait pas civilisées; par des âmes d'hommes rudes et ignorants, qui gouvernaient à leur tour le monde avec la hache, la francisque et l'incendie!

Au moins l'ambassadeur de l'empereur parlait-il avec respect des souverains pontifes. Que ce prince intervînt avec des intentions malignes, ou avec des vues sages et chrétiennes, son représentant défendait les droits de la religion, et l'empereur *romain* de Constantinople les foulait aux pieds. Même, dans ces temps de douleur et d'oubli des devoirs, y eut-il un pape assez peu maître de lui-même pour faire chanter devant lui des versets aussi impies que ceux qu'on va citer, et qu'il fallut que Luitprand entendît sans témoigner le moindre dégoût? Quand Nicéphore paraissait, on chantait : « Voici
« venir l'étoile du matin; l'aurore se lève, la mort
« des Sarrasins, le prince Nicéphore; longues an-
« nées à Nicéphore! Peuples, *adorez-le*, soumettez-
« vous à sa puissance! »

On a accusé plusieurs pontifes de n'avoir pas réprimé un sentiment d'orgueil. Jamais y eut-il d'orgueil plus satanique que celui de Nicéphore? N'oublions jamais, dans le cours de cette histoire, qu'à côté des faiblesses de ceux dont nous écrivons les annales, il y a toujours lieu de mentionner les

faiblesses des princes contemporains. Il ne faut pas s'irriter des uns sans rappeler aussi celles-là qui furent sans doute plus coupables. Jamais un vicaire de Jésus-Christ, jamais un pape ne fit entendre qu'il était Dieu lui-même, comme a dit Nicéphore, qui se faisait *adorer*.

136. BENOIT VI. 972.

Benoît VI, Romain, fils d'Hildebrand, fut élu pontife le 20 décembre 972. Alors Othon I^{er}, empereur, mourut ; son fils, Othon II, déjà couronné par Jean XIII, lui succéda. Les Romains, désireux d'acquérir ce qu'ils avaient appelé la liberté sous la république et sous les empereurs, se livrèrent à des émeutes. Les Romains avaient calculé qu'ils n'avaient point à craindre les armées impériales, qui étaient occupées à poursuivre ailleurs des guerres obstinées. Ils excitèrent des troubles dans plusieurs villes. Cencius fut un des plus hardis conjurés dans cette entreprise séditeuse. Benoît défendait à la fois les droits de l'Église et ceux des empereurs. Cencius l'attaqua avec violence, et le fit emprisonner dans le château Saint-Ange, où, par les ordres du rebelle, le pontife fut mis à mort.

Benoît gouverna un an et trois mois. Celui qui fut un des plus acharnés à demander la mort du pontife fut Francon, fils de Ferruzzi, qui ensuite fut lui-même pape sous le nom de Boniface VII.

Les troubles de ce temps ¹ semblent avoir jeté

¹ *Biogr. univ.*, IV, 181.

un inexplicable désordre dans les écrits des historiens. Quelques-uns donnent pour successeur à Benoît VI, Donus II ; d'autres, comme Novaes, le placent auparavant. Les dates des événements ne sont pas moins incertaines. La papauté, dans ce temps-là, est avilie et profanée au point de devenir une espèce d'emploi purement temporel et précaire, livré au caprice de la multitude, comme l'empire romain le fut à la vénalité des gardes prétoriennes. Ces souverains de quelques moments passent et tombent, sans qu'on ait eu le temps de les connaître. Nous n'avons pas eu tort d'annoncer avec effroi toutes les férociétés du dixième siècle, et nous n'avons pas employé de couleurs trop sombres pour avertir le lecteur du spectacle épouvantable qui doit se développer devant ses yeux.

137. DONUS II. 972.

Donus II fut élu pontife en 972, avec l'assistance et la faveur des comtes de Tusculum, alors très-puissants dans la ville de Rome. Il gouverna trois mois avec une grande intégrité. Il mourut le 19 décembre, et fut enterré au Vatican.



138. BENOÎT VII. 975.

Un antipape, nommé Francon, qui avait fait donner la mort au pape Benoît VI, usurpa le pontificat; et, comme il ne pouvait que continuer de commettre des forfaits, après un mois il dépouilla le Vatican de ce qu'il avait de plus précieux. Ce vil sacrilège se sauva ensuite à Constantinople, d'où nous le verrons revenir en 985, pour commettre un nouveau crime sur la personne de Jean XIV.

Benoît VII, Romain, fils de David, de la famille Conti, fut élu pontife avant le 25 mars 975.

Benoît célébra deux conciles à Rome : dans l'un, il excommunia l'antipape Boniface ; dans l'autre, les simoniaques. Après un règne de plus de huit ans, il mourut en l'an 984, et fut enterré à Santa Croce *in Gerusalemme*. L'histoire ecclésiastique n'est encore remplie que d'incertitudes et de discussions sur les dates, sur les faits et sur les individus. On croit que Benoît gouverna l'Église huit ans et quelques mois, après avoir donné l'exemple de toutes les vertus pastorales, et régi sagement l'Église dans des temps si malheureux. On a peut-être plus tard jugé les papes de cette époque d'après

des inductions tirées de la perversité des temps. Il y a peut-être eu des auteurs qui, n'ayant rencontré que des horreurs ou des abominations dans les princes et dans les peuples, ont tiré la conséquence que les papes n'avaient pas été meilleurs. Voilà pourtant Benoît VII qui a été un sage et vertueux pontife.



139. JEAN XIV. 984.

Jean XIV, appelé d'abord Pierre Canevanova, changea ce nom de Pierre par respect pour le prince des apôtres, premier souverain pontife, dont aucun pape n'a jamais pris le nom, quoique ce nom fût très-commun parmi les chrétiens, depuis le temps de Constantin le Grand. Jean était diacre-cardinal, évêque de Pavie, sa patrie, et archi-chancelier de l'empereur Othon II.

Après un règne d'à peu près huit mois, l'antipape Francon, se disant Boniface VII, revenu de Constantinople, le fit jeter en prison. Là, Jean mourut de faim ou de poison, au mois de juin 985. Il fut enterré au Vatican.

Lesaint-siège resta vacant à peu près dix mois.

Il n'est pas inutile de rapporter ici quelle fut la fin de Francon, l'antipape. Il mourut subitement, et ne survécut pas longtemps à son second crime. Les siens même le haïssaient tellement, qu'après sa mort ils le percèrent à coups de lance, le traînèrent par les pieds, et le laissèrent tout nu sur la place, devant le cheval de Constantin¹; mais, le lendemain matin, quelques clercs ramassèrent ce cadavre déchiré, et l'ensevelirent.

¹ Voyez plus haut la note page 100.

140. JEAN XV. 985.

Jean XV, Romain, fils de Robert, fut élu pontife en décembre 985. Il mourut dans le même mois, avant d'être consacré, et fut enterré au Vatican.

En ce temps-là s'élevaient en Italie deux grands solitaires, Romuald en Lombardie, et Nil en Calabre.

Saint Romuald appartenait à la noble famille des ducs de Ravenne. Il introduisit la règle des ermites, qui ordonnait de jeûner tous les jours, hors le jeudi et le dimanche.

La vie de saint Nil est rapportée avec de longs détails par Fleury, IV, l. LVII, p. 7. A Mont-Cassin, un moine interrogeait saint Nil sur le jeûne du samedi. Le saint, qui suivait un autre sentiment que Romuald, répondit : « Que celui qui mange ne méprise pas celui qui ne mange pas, et que celui qui ne mange pas ne condamne pas celui qui mange ! (Paul aux Romains, XIV, 3). Si vous nous reprenez de ce que nous ne jeûnons pas le samedi, prenez garde qu'on ne vous fasse combattre les colonnes de l'Église, saint Athanase, saint Basile, saint Grégoire, saint Chrysostome, et les conciles même.

Nous faisons bien de ne pas jeûner le samedi, pour nous opposer aux manichéens qui s'affligent ce jour-là, en haine de l'Ancien Testament; mais nous ne nous abstenons pas de travail, pour ne pas nous conformer aux Juifs. Vous avez aussi raison de jeûner ce jour-là, pour vous préparer au dimanche. »



141. JEAN XVI. 985.

Jean XVI fut élu à la fin de décembre 985. Il était prêtre romain, fils de Léon. Tourmenté par le tyran Crescentius, qui, avec le titre de consul, occupait le château Saint-Ange, Jean s'enfuit en Toscane, et recourut à Othon III. A peine les Romains connurent-ils cette démarche du pape, qu'ils le rappelèrent, parce qu'ils craignaient l'empereur. Le clergé reprochait à Jean de se livrer à cette complaisance qu'on a nommée depuis le népotisme. En effet, il avait trop enrichi ses parents. Par le moyen de Léon, évêque de Trèves, envoyé comme légat à Londres en l'an 990, le pape rétablit la paix entre Ételdred, roi d'Angleterre, et Richard, duc de Normandie. Leurs discordes allaient faire naître des troubles dans leurs États.

Hugues Capet, roi de France, sacré à Reims le 3 juillet 987, fut, quelque temps après, abandonné par l'archevêque de cette ville, Arnoul, fils naturel du roi Lothaire : cet archevêque ayant été fait prisonnier au siège de Laon, le roi sollicita sa déposition auprès de Jean XVI. Comme le pape ne répondit pas à cette demande aussitôt qu'on l'aurait voulu, un concile fut convoqué à Reims, et prononça la déposition d'Arnoul, qui s'avoua cou-

pable, et se soumit à la sentence prononcée contre lui. Ce fut Gerbert, depuis Sylvestre II, qui lui succéda dans le siège de Reims¹ ; mais le pape ayant réclamé avec courage contre la condamnation infligée au titulaire et contre la nomination du successeur, le roi écrivit au souverain pontife pour lui représenter que rien n'avait été fait contre son autorité, et lui offrit de s'en expliquer avec lui, s'il voulait le venir trouver à Grenoble. Un concile se tint le 2 juin 995 à Mouzon, où cette affaire fut discutée. Le droit de Gerbert y parut incertain, et le légat du pape l'interdit jusqu'à la tenue d'un nouveau concile qui fut convoqué à Reims pour le 1^{er} juillet suivant ; mais ce concile n'eut pas lieu sitôt, et tant que le roi Hugues vécut, Gerbert resta archevêque de Reims, et Arnoul demeura prisonnier à Orléans. Du reste, cette résistance du chef de la race Capétienne ne fut accompagnée d'aucune parole blessante, ni d'aucun mauvais traitement envers le légat, qui ne cessa d'être honoré en France comme il devait l'être.

En 993, Jean avait canonisé solennellement, dans le concile de Latran, Adalric, nommé évêque d'Augsbourg en 924, à l'âge de trente et un ans, et mort le 4 juillet 973. Ce fut la première canonisation solennelle. Il ne faut pas ajouter foi à ceux qui disent que la première fut célébrée par Léon III ou par Étienne III en faveur de Suidbert, apôtre

¹ *Biogr. univ.*, XXI, 435.

de la Westphalie. Le nom de *canonisation* n'est pas connu avant le X^e siècle ¹.

Le droit de canoniser exclusivement, que se réservèrent les souverains pontifes, ne commença que dans le XII^e siècle seulement. Jusqu'alors les évêques, chacun pour son diocèse, déclaraient les vertus du serviteur de Dieu qui avait vécu dans la sainteté, et cela suffisait pour qu'il fût vénéré.

On dit que Jean concéda la ville de Ferrare à Tédald, bisaïeul de la comtesse Mathilde.

Ce pape gouverna plus de dix ans. Il fut illustre dans la culture des lettres, malgré la grossièreté du temps; on lui attribue même quelques livres sur l'*art militaire*. Il mourut en 996, le 30 avril, et fut enterré au Vatican, dans l'oratoire de Sainte-Marie.

Sous son règne, les Russes, suivant l'exemple de leur roi Wladimir, se convertirent avec ferveur à la foi catholique. « Car encore que la religion chrétienne fût entrée chez les Russes dès le siècle précédent, on trouve que vers l'an 940 ils exercèrent de grandes cruautés contre les chrétiens, particulièrement contre les prêtres, à qui ils perçaient la tête avec des clous ². Ainsi, on ne compte l'établissement solide du christianisme et la conversion entière de la nation que depuis le règne de Wladimir, à la fin du X^e siècle. » (Fleury, IV, LVII, pag. 11.)

¹ Novaes, II, 197.

² *Ephemcr. ap. Boll.*, tom. XII.

142. GRÉGOIRE V. 996.

Grégoire V s'appelait d'abord Brunon ; il était le troisième fils d'Othon , duc de Franconie , marquis de Vérone , et parent du roi de Germanie Othon III. Il avait été créé cardinal par le pape Jean XV , et à l'âge de vingt-quatre ans il fut élu pape le 30 mai 996. Fleury lui rend ce témoignage : « Brunon était d'un bon naturel , bien instruit des lettres romaines , et parlait les trois langues , l'allemand , le latin littéral , et le vulgaire (la langue italienne). » C'est le premier Allemand qui ait été élevé sur le saint-siège.

Othon étant retourné en Germanie , les Romains se révoltèrent contre le pape , qui dut se réfugier à Pavie. Là il tint , en 997 , un grand concile , où il excommunia Crescentius , de la famille des comtes de Tusculum , qui s'était fait nommer consul , et qui exerçait despotiquement à Rome une autorité supérieure à celle du pontife. Othon III marcha sur Rome , où il fut couronné empereur par Grégoire. Crescentius s'était réfugié dans le château Saint-Ange , et il y avait obtenu une capitulation ; mais Othon ne la respecta pas , et le fit décapiter.

On n'avait pas tardé à reconnaître que le pon-

tife, né en Allemagne, favoriserait les opinions de sa nation. Il confirma d'abord secrètement, puis publiquement, les maximes de jurisprudence que nous allons rapporter : « Le prince élu dans une « diète d'Allemagne acquiert au même instant les « royaumes subordonnés de l'Italie et de Rome.

« Il ne peut cependant se qualifier empereur et « Auguste avant d'avoir reçu la couronne de la main « des pontifes romains. »

Grégoire voulant se venger des habitants de Rome qui lui avaient été contraires, et qui n'approuvaient pas l'influence exercée dans les affaires par Othon, enleva aux Romains le droit d'élire l'empereur, donnant pour prétexte que *l'Allemagne était le grand bras du christianisme*. Le pontife attribua le droit d'élection, suivant Villani, à sept princes de ce pays : l'archevêque de Mayence, chancelier d'Allemagne ; l'archevêque de Trèves, chancelier des Gaules ; l'archevêque de Cologne, chancelier d'Italie ; le marquis de Brandebourg, grand chambellan ; le duc de Saxe, porte-épée ; le comte palatin du Rhin, qui *servait à la première table de l'empereur* ; et le roi de Bohême, grand échanson.

Les détails qui précèdent ont été répétés par une foule d'auteurs qui passent pour être véridiques. Novaes manifeste un autre sentiment¹ :

« Je dirai que les critiques ne sont pas d'accord sur la question de savoir qui a institué les

¹ Novaes, II, 198, note.

sept électeurs de l'Empire. Quelques écrivains attribuent cette création, comme Giordano dans sa Chronique, à Charlemagne, et cette opinion est appuyée par l'autorité d'Innocent III (cap. *Venerabilem de election. et electi pot.*); d'autres annalistes font auteurs de cette institution les princes de la Germanie; d'autres l'attribuent à Grégoire X; quelques-uns à Grégoire V (c'est l'opinion de Belarmin); quelques autres en partie à Grégoire V, en partie à Othon III, et en partie à des princes allemands. Cette institution intéressait les papes, les empereurs et les princes; elle devait donc être approuvée par ces trois autorités. C'est ce que pense Dupin (De la discipline de l'ancienne Église, dissert. 7, chap. 3, parag. 3). Noël Alexandre assure que, sous l'empire de Frédéric II, les princes de la Germanie donnèrent à sept électeurs le droit d'élire l'empereur. Pagi partage ce sentiment (*ad ann.* 996, n. 13). Quoi qu'il en soit (c'est toujours Novaes qui parle), le droit d'élire l'empereur dérive du souverain pontife, comme Sandini le démontre dans la vie de Grégoire V, où il parle du nombre et de l'office de ces électeurs. »

A l'appui du sentiment de Novaes, on peut rappeler ce qui s'est passé lors de la reconnaissance de Charlemagne en qualité d'empereur (V. tom. I^{er}, page 482).

Grégoire éleva au siège de Ravenne Gerbert, qui lui succéda dans le pontificat, sous le nom de Sylvestre II.

La grande érudition de Grégoire V, ses abondantes aumônes, ses vertus, les qualités de son cœur et de son esprit¹, lui méritèrent le nom de *Gregorio minore* ou *Grégoire mineur*; ce surnom lui fut donné sans doute plus souvent en Allemagne que dans la ville de Rome, dont il avait attaqué les privilèges. Il mourut le 18 février 999, à vingt-sept ans, après avoir gouverné l'Église deux ans et plus de huit mois. Il fut enterré au Vatican.

On ne peut oublier qu'à l'instigation d'Othon, né Allemand, et constamment ennemi des Français, on tint alors à Rome un concile. L'on appliqua sévèrement à Robert, roi de France, les usages de l'Église, invoqués déjà dans d'autres circonstances pour les mêmes causes. « Vingt-huit évêques y assistaient², presque tous d'Italie. On y fit huit canons, dont le premier porte que le roi Robert quittera Berthe, sa parente, qu'il a épousée contre les lois, et qu'il fera sept ans de pénitence, suivant les degrés prescrits par l'Église; le tout sous peine d'anathème : et le même est ordonné à l'égard de Berthe.

« Archambault, archevêque de Tours, qui leur a donné la bénédiction nuptiale, et tous les évêques qui y ont assisté, sont suspendus de la communion jusqu'à ce qu'ils viennent faire satisfaction au saint-siège. »

¹ Novaes, II, 200.

² Fleury, IV, LVII, page 38.

Le roi Robert obéit plus tard à l'ordonnance du concile, et il épousa Constance, fille de Guillaume I^{er}, comte de Provence ¹.

Cette *ingérence* d'Othon prouve que si la souveraineté du pape n'était pas indépendante, et si par exemple elle ne se bornait, comme on l'a dit, qu'à la possession du Vatican et de l'église Saint-Pierre, le souverain étranger, catholique ou non, qui occuperait Rome, pourrait facilement peser avec injustice sur les autres cours de l'Europe, leur susciter des querelles, et, sous une administration ecclésiastique sans énergie, s'immiscer dans les droits des autres, et faire tourner à un avantage politique les armes de la religion. Le pape doit rester tel qu'il est; on aborde dans ses États par deux mers, et il peut ainsi librement connaître les plaintes, les prières, les besoins de tous les catholiques de l'univers. (Voy. la note du cardinal Casoni, *Hist. du pape Pie VII*; 3^e édit., tom II, page 31.)

¹ Novaes, II, 199, note.

143. SYLVESTRE II. 999.

Sylvestre II, appelé autrefois Gerbert, natif d'Aurillac, en France, fut le premier Français qui monta sur la chaire de Saint-Pierre. Il était moine bénédictin du monastère de Saint-Gérard, et devint abbé de Bobbio, dans les États sardes. Nommé archevêque de Reims lors de la déposition d'Arnoul (voyez plus haut page 113), il fut lui-même déposé en 994, puis nommé archevêque de Ravenne. Les uns disent qu'il était de basse naissance; les autres assurent qu'il appartenait à la noble famille Cesi, dont un membre s'était fixé à Aurillac.

Sylvestre, à la recommandation de l'empereur Othon III, fut élu pape le 28 février, et consacré le 2 avril 999. Sur-le-champ, dans un mouvement de générosité digne des premiers temps de l'Église, il confirma archevêque de Reims Arnoul son ancien rival, puis il chercha à introduire des réformes dans les monastères de la chrétienté. Il donna le titre de roi apostolique à Étienne, roi de Hongrie, qui avait converti cette belle partie de l'Allemagne à la foi catholique, et permit à lui et à ses successeurs de faire porter la croix devant eux.

Il régna quatre ans un mois et environ dix jours, en comptant, comme c'était l'usage alors, du jour de sa consécration.

Ce pontife¹ était un illustre érudit et un mathématicien très-savant; et bien que, pour avoir été déposé du siège de Reims, il se fût déclaré contraire à l'Église par des écrits très-blâmables, toutefois, devenu pape, il gouverna avec prudence et sainteté. Les religieux de Saint-Maur, en s'appuyant sur les historiens du temps, étaient plus à portée que d'autres auteurs de connaître ce pontife. Ils définissent son caractère en ces termes : « Un génie fin, subtil, un zèle amant de la justice et de la vérité; il était ennemi de la hauteur et de la duplicité. Sa maxime relativement aux ministres de l'Évangile était celle-ci : Il fallait être pourvu d'une grande modération, lorsqu'il s'agissait du salut des âmes. Ce pape protestait qu'il était prêt à donner sa vie pour l'unité de l'Église, et se reprochait seulement d'avoir trop flatté les grands; peut-être enfin ne peut-on pas le défendre d'avoir eu le défaut de l'ambition. »

Du reste, il est hors de doute que sa haute habileté dans les mathématiques, dans l'art de la rhétorique, dans la musique, dans la médecine, et la prodigieuse fortune qu'on lui vit faire si rapidement, sont les uniques motifs qui ont donné lieu, dans les temps de barbarie et d'ignorance, de l'accuser de sortilège : sur cela il fut obligé, pour le

¹ Novaes, II, 205.

soin de sa propre réputation , de former sérieusement sa propre apologie.

Platine traite Sylvestre II avec une injuste rigueur. D'abord il paraît ne pas bien savoir son nom, et il l'appelle tantôt *Gilbertus*, et tantôt *Hilbertus*. Il dit que ce pape arriva au pontificat *adjuvante diabolo* (avec l'aide du diable). Platine croyait encore aux sorciers dans son temps, et il rapporte, page 303 de son livre, une foule de faits absurdes que l'histoire n'a pas confirmés.

J'ai parlé du X^e siècle, en m'appuyant sur Baronius, comme d'une époque de cruauté, d'ignorance, de félonie et d'impureté, en quelque sorte universelles. Il est heureux pour un historien français d'avoir à signaler, au milieu d'excès si déplorables, les grandes qualités, la générosité, la haute science d'un fils de notre France, d'un enfant de notre pieuse Auvergne, qui jetait à son siècle un démenti si éclatant et si public.

L'évêque Ditmar vante l'habileté de Gerbert, qui construisit une horloge à Magdebourg : voilà pour les arts; quant aux lettres, il en propagea l'étude dans l'université de Rome.

Novaes rapporte l'épithaphe que Sergius IV fit placer en 1010 sur le tombeau de Sylvestre II, qu'on voit dans l'église de Saint-Jean de Latran. Cette épithaphe se compose de vingt-quatre vers à la louange du pape qui a si bien mérité de la France et de l'Italie.

Sylvestre II mourut le 12 mars 1003. Le saint-siège fut vacant trente-trois jours.

Nous ne pouvons résister, comme Français, au plaisir de citer cette épitaphe.

*Iste locus mundi, Sylvestri membra sepulti,
Venturo Domino conferet ad sonitum;
Quem dederat mundo celebrem doctissima Virgo,
Atque caput mundi culmina Romulea.
Primum Gerbertus meruit, Francigena, sedes
Rhemensis populi, metropolim patriæ:
Inde Ravennatis meruit conscendere summum
Ecclesiæ regimen nobile, fitque potens.
Post annum, Romam, mutato nomine, sumpsit
Ut toto pastor fieret orbe novus.
Cui nimium placuit sociali mente fidelis,
Obtulit hoc Cæsar tertius Otho sibi.
Tempus uterque comit clara virtute sophiæ
Gaudet et omne seclum, frangitur omne reum.
Clavigeri instar erat cœlorum sede potitus
Terno suffectus cui vice pastor erat.
Iste vicem Petri postquam suscepit, abegit
Lustrali spatio secula morte sui.
Obriguit mundus, discussa pace, triumphus
Ecclesiæ, nutans, dedidicit requiem.
Sergius hunc loculum, miti pietate sacerdos,
Successorque suus compsit, amore sui.
Quisquis ad hunc tumulum deveixa lumina vertis,
Omnipotens Domine, dic, miserere sui.*

Obiit anno Dominicæ Incarnationis MIII.

Indict. 1. M. maii, die XII.

Il est probable que ces vers ont été retouchés,

et qu'ils n'ont pas été composés tels qu'on les lit aujourd'hui : d'ailleurs, il y reste encore des fautes.

En voici la traduction :

« Ce lieu du monde, où est enseveli Sylvestre, rendras tes membres à Dieu, lorsqu'il viendra au son de la trompette. Sylvestre est celui que la docte Vierge avait illustré, et qui reçut à Rome le titre glorieux de chef de l'univers.

« Gerbert, Français, mérita d'abord le siège des peuples rémois, métropole de sa patrie¹. Ensuite il devint digne de monter au noble et puissant trône de l'Église de Ravenne. Une année après, il obtint le pontificat de Rome pour devenir le pasteur universel. Longtemps ami fidèle d'Othon III, empereur, ce fut à lui qu'il dut cette élévation. Tous deux, célèbres par leur sagesse, furent l'ornement de leur siècle, la joie du monde, la terreur des coupables. Comme celui qui porte les clefs, il obtint trois fois la mission de paître les peuples. Quand il eut occupé la chaire de Pierre pendant un temps, il vit la fin de sa carrière. Il mourut; le monde vit disparaître la paix, le triomphe de l'Église chancela, et désapprit le repos.

« Sergius, son successeur, mû par une douce piété de prêtre, a orné ce cercueil par tendresse pour un ami. Vous qui jetez les yeux sur cette pierre, dites : Seigneur tout-puissant, ayez pitié de lui! »

¹ Ceci n'est pas tout à fait juste, mais l'inscription n'a pas été composée par un Français : la primauté des Gaules est à Lyon.

Un savant dominicain polonais, Abraham Bzovius, a écrit la vie de Sylvestre sous ce titre : *Sylvester II Cæsius, Aquitanus, pontifex maximus; Romæ*, 1629, in-4°. Bzovius, d'après ce titre, paraît croire que Gerbert appartenait à la noble famille Cesi.

Bernard Pez a publié la géométrie de Gerbert dans le *Thesaurus anecdotorum*, tome III, part. 2, page 5. Les religieux de Saint-Maur mentionnent tous les ouvrages de Sylvestre dans le tome VI de l'Histoire littéraire de la France.

M. C. F. Hock a publié en Allemagne une *Histoire du pape Sylvestre II et de son siècle*. Elle a été traduite par M. l'abbé J. M. Axinger, chanoine honoraire d'Évreux, licencié ès lettres; Paris, Debécourt, 1 vol. in-8°. L'*Ami de la religion*, dans son n° 4162 du 1^{er} janvier 1846, rend compte ainsi de la traduction de M. Axinger :

« Les cinquante années qui viennent de s'écouler, et toutes les vicissitudes dont elles furent pleines, ont discrédité les théories, et incliné les esprits judicieux et pratiques vers l'étude des faits. Assurément l'histoire a toujours son charme, et renferme de graves enseignements qui s'adressent à toutes les générations; mais il y a des siècles et des hommes que les désenchantements du présent reportent de force vers les leçons du passé. Or, nous vivons dans l'un de ces siècles, et nous sommes de ces hommes-là.

« A la vérité, les ouvrages historiques ne prennent pas aujourd'hui ces proportions colossales

que leur donnaient les travailleurs paisibles des âges précédents. Cela tient à bien des causes, qu'il est inutile de rapporter ici. On s'est réfugié dans les monographies. Ce n'était qu'une nécessité, et c'est devenu une bonne fortune. Ces exigences de l'époque nous ont valu *Athanase le Grand*, de Mœhler; *Grégoire VII*, de Voigt; *Innocent III et son siècle*, de Hurter, et les *Histoires de saint François d'Assise* et de *sainte Élisabeth de Hongrie*.

« Par sa *Vie de Sylvestre II*, M. Hock est entré dans la même voie : nous allons dire avec quel succès.

« Dans un chapitre préliminaire d'une érudition remarquable, M. Hock trace le cadre où doit se mouvoir son héros. Il convient en effet de décrire les circonstances où vécut un homme, avant de tracer sa biographie, afin que les lecteurs puissent apprécier son génie et ses vertus. Car l'activité humaine est bien pour quelque chose dans les événements du monde; mais les événements aussi exercent une grande influence sur la direction que prend notre libre activité, sur ce qu'on nomme nos succès et nos revers.....

« Gerbert, prince de la science, philosophe, mathématicien, musicien, archevêque de Reims et de Ravenne, enfin pape, résuma en lui par son génie, et développa, en les appliquant dans la vie pratique, tous les éléments de progrès que possédait le X^e siècle; il fut, comme tous les grands hommes, la personnification de son époque. Cette assertion, qui est l'analyse exacte du livre de

M. Hock , se prouve par le simple récit des faits qui remplissent la vie de Gerbert.....

« Gerbert est appelé à s'asseoir sur le siège pontifical, que la mort de Grégoire V laissait vacant; le nouveau pape écrit aux évêques du monde catholique une lettre pleine de force, d'humilité et d'unction, où il signale avec une rare habileté les vices du temps et en sollicite la réforme, préluant de la sorte aux efforts que devait bientôt continuer Grégoire VII.... Il s'occupait avec une ardeur généreuse des besoins extérieurs de la catholicité : le premier il appela sur la terre sainte l'attention de l'Europe. « Levez-vous donc, soldats du Christ, « s'écriait-il; saisissez l'étendard avec l'épée; et ce « que vous ne pouvez faire par vos armes, faites-le « par vos conseils et vos richesses. » Les Pisans seuls répondirent alors. Mais il ne tint pas à Sylvestre II que la France ne prit dès lors l'attitude qu'on lui vit prendre un siècle après.....

« Enfin on lui attribue la première idée du jubilé; cette grande invitation adressée aux chrétiens de faire une halte dans la vie, et de puiser dans la foi et dans la charité quelques forces pour achever leur pèlerinage vers l'éternité. »

Le livre de M. Hock est un précieux document à consulter pour connaître le X^e siècle, et une savante réhabilitation de notre compatriote. Quelques inexactitudes, quelques lacunes se font remarquer dans l'ouvrage original; mais M. Axinger a puisé des rectifications dans la chronique de Richer,

que M. Hock ne connaissait pas ; et de cette manière , au moyen de notes et d'éclaircissements additionnels , le traducteur , homme de foi et de science ¹, en tenant la balance d'une main ferme , laisse à l'écrivain allemand toute sa physionomie , et rend à l'histoire toute sa vérité.

Le moine Helgald de Fleury , auteur de la Vie de Robert , roi des Français (Duchesne , IV , 63) , dit que Gerbert composa lui-même , en plaisantant , un vers latin sur les trois sièges qu'il avait occupés , Reims , Ravenne , Rome.

Scandit ab R Gerbertus in R, post Papa viget R.

Novaes n'a pas craint de rapporter cette frivolité , que plusieurs auteurs sévères ont blâmée , à cause du rapprochement qu'on y fait entre une métropole française , puis une métropole italienne , et le plus élevé , le premier siège du catholicisme , celui de Rome , qui domine tout l'univers.

¹ On peut appliquer à M. Axinger ce que Gerbert lui-même disait à Arnoul d'Orléans : « Dieu a beaucoup fait pour l'homme en lui donnant la foi , et en ne lui ôtant pas la science. Par là , saint Pierre a reconnu Jésus-Christ pour le Fils de Dieu , et il a fidèlement confessé sa divinité ; c'est pourquoi le juste vit de la foi. Unissons donc la science à la foi ; car des insensés ne peuvent pas croire. » Lettre XXXII. Duchesne , II , 836.



144. JEAN XVIII. 1003.

Jean XVIII s'appelle ainsi, parce qu'on a introduit l'usage de compter parmi les papes du nom de Jean l'antipape Jean Philagate. Celui-ci fut placé sur la chaire de Saint-Pierre au commencement de mai 997. Il dut sa faveur au tyran Crescentius. Grégoire V, chassé par ce dernier, ayant été rétabli sur la demande d'Othon, cet empereur, en 998, ordonna de trancher la tête à Crescentius (voyez page 116) et à douze seigneurs de son parti, et fit subir des traitements cruels à l'antipape Jean, qui mourut au mois de mars de cette année.

Jean XVIII, que l'on croit communément Romain, était né à Ripagnano, diocèse de Fermo, de l'illustre famille des Secchi. Il fut élu par la faction des comtes de Tusculum le 9 juin, et consacré pape le 15 du même mois. Il gouverna l'Église quatre mois et vingt-deux jours, mourut le mois d'octobre 1003, et fut enterré à Saint-Jean de Latran. Le saint-siège resta vacant treize jours.

145. JEAN XIX. 1003.

Jean XIX, surnommé Fasan, fut élu en novembre 1003. Il confirma l'institution de l'évêché de Bamberg, en Franconie, érigé sur la demande de l'empereur Henri.

Sous ce pontificat, la concorde fut rétablie entre les Églises de Rome et de Constantinople, désunies à la suite de l'arrogante prétention du patriarche Michel Cérularius; ce présomptueux voulait se donner le titre d'évêque œcuménique et universel, qui appartient seulement au pontife romain.

Jean XIX ayant défendu à ce patriarche d'usurper ce titre, le droit de Rome fut reconnu; et Sergius, patriarche, mit le nom du pape dans les diptyques, c'est-à-dire dans les tables de l'Église de Constantinople.

Quelques auteurs pensent que Jean XIX, sur la fin de sa vie, abdiqua le pontificat, pour se retirer dans l'abbaye des bénédictins de Saint-Paul de Rome. Les critiques modernes n'admettent pas ce fait. Ce pape gouverna cinq ans cinq mois, suivant Novaes, et trois ans cinq mois, suivant le Journal romain. Il paraît certain qu'il mourut vers 1009, et qu'il fut enterré à Saint-Jean de Latran.

On trouve, dans un auteur du même siècle, qu'il y avait alors dans Rome vingt monastères de religieuses, quarante de moines, soixante de chanoines, sans ceux qui étaient hors la ville ¹.

¹ Fleury, IV, LVIII, page 48.

146. SERGIUS IV. 1009.

Sergius IV était Romain ; il s'appelait , dit-on , *Bocca di porco* ; son père s'appelait Martin.

Sergius fut consacré pape après le 17 juin 1009. Il gouverna l'Église un peu moins de trois ans. Il était libéral envers les pauvres , et orné de beaucoup de vertus. Il mourut le 18 août 1012 , et fut enterré dans l'église de Saint-Jean de Latran , non loin de l'entrée et de l'oratoire de Saint-Thomas. D'autres , avec Platine , disent qu'il a été enterré au Vatican , et qu'on a placé sur son tombeau une épitaphe de neuf distiques.

Il faut se rappeler que c'est à lui qu'on a attribué l'épitaphe de Sylvestre II (v. pag. 124).

Nous avons parlé des actes de dévotion d'Hélène , mère du grand Constantin , de cette princesse pieuse qui découvrit le saint sépulcre. Jusqu'alors les chrétiens avaient pu le visiter , il est vrai , à travers mille périls ; mais les pèlerins pouvaient pénétrer à force d'argent , et leur courage bravait la difficulté du voyage , et les avanies dont le gouvernement turc les accablait en Palestine. Déjà , l'an 613 , les Perses avaient cherché à ruiner cette église du Saint-Sépulcre ; mais le zèle des catho-

liques l'avait rétablie. Il arriva un malheur bien plus déplorable l'an 1009. Le moine Glaber, auteur d'une Chronique imprimée pour la première fois dans les *Historiæ Francorum* de Pithou, Francfort, 1646, in-fol., rapporte (III. Hist., cap. 7) une nouvelle catastrophe qu'éprouva le Saint-Sépulcre. Il pense qu'elle eut lieu à l'instigation des Juifs. « L'église, dit-il, fut renversée de fond en comble « par des soldats qu'avait envoyés le prince de Babilone; ils s'efforcèrent même de rompre avec « des masses de fer la grotte du saint sépulcre; « mais ils ne le purent.

« La même année, la mère du prince de Babilone, qui était chrétienne, et qui se nommait « Marie, commença à rétablir l'église du Saint-Sépulcre; et une multitude de gens de tout pays « allèrent à Jérusalem, et donnèrent de grandes « sommes pour contribuer à relever ce bâtiment. »

Les habitants pieux de la Rome pontificale ne furent pas les derniers à fournir les secours nécessaires pour cette noble et sainte entreprise.

147. BENOÎT VIII. 1012.

Benoît VIII, appelé d'abord Jean, était Romain, fils de Grégoire, comte de Tusculum, de la famille des Conti. Benoît fut élu pape le 17 juin 1012 ; mais un antipape, nommé Grégoire, chassa bientôt le pape légitime. Benoît se sauva en Allemagne pour demander des secours au roi Henri II, qui sur-le-champ partit avec lui, et le rétablit sur le siège pontifical. Le pape couronna Henri empereur dans l'église Vaticane le 14 février 1014. Ce fut dans cette cérémonie que le pape établit plus particulièrement la forme du sceptre impérial dont on sert encore aujourd'hui : c'est une pomme d'or surmontée d'une croix, et enrichie de deux cercles de pierreries croisés. La pomme représentait le monde, la croix la religion, et les pierreries les vertus. Nous devons cette information à Raoul Glaber¹. Henri confirma à l'Église tous les dons et droits concédés par Charlemagne et par les Othon père et fils. En même temps il déclara que l'élection du pontife serait faite librement par le clergé

¹ La pomme pour figurer le monde n'était pas une invention nouvelle. On en voit à la main des empereurs dans les médailles antiques.

et le peuple romain , pourvu qu'aux termes des décrets d'Eugène II et de Léon IV, la consécration eût lieu devant les ambassadeurs de l'empereur.

Le pape, apparemment pour cimenter la paix avec l'Église grecque, ordonna qu'à Rome , dans les messes, on chantât le symbole de la foi Constantinopolitaine. On n'avait pas coutume de le chanter, mais dès le IX^e siècle on avait l'habitude de le réciter.

Lambertini nous apprend qu'il y a quatre symboles dont use l'Église. 1^o L'*apostolique*, fait par les apôtres. Le second est le *Nicéen*, rédigé en 325. Le troisième est le *Constantinopolitain*. Le quatrième symbole est celui qui , à *prime* de l'office divin, se trouve avec le commencement *Quicumque*, et qui est vulgairement attribué à saint Athanase. Ce sentiment est partagé par Baronius ¹. Beaucoup d'autres auteurs , et particulièrement les religieux de Saint-Maur, Noël Alexandre, Tillemont , Muratori, le père Speroni, Papebrock , Lequien , Mabillon, Ceillier, Dupin, Benoît XIII, démontrent que l'auteur de ce symbole ne fut pas saint Athanase, parce qu'il n'y aurait pas omis le mot *consubstantiel*, qui était la foudre la plus formidable contre les ariens, et le gage le plus précieux pour les catholiques de ce temps. On ne connut pas ce symbole jusqu'au VI^e siècle. Théodulfe d'Orléans est le premier qui l'attribua à saint Athanase, ce qui a fait croire que

¹ *Annal. eccles.*, ad an. 340, n. 11.

cette erreur, dans cette attribution, a eu son principe en France. Novaes cite ensuite divers auteurs pour ou contre cette question, et semble pencher, mais sans perdre l'équilibre, pour l'opinion la plus répandue, qui n'attribue pas ce symbole à saint Athanase.

Benoît voyant que souvent les Sarrasins faisaient des descentes sur ses États, chercha à les repousser. Il rassembla une armée en 1016, s'embarqua, poursuivit les infidèles sur les mers de Toscane, remporta sur eux une brillante victoire, et rendit à ses sujets la liberté, l'honneur, le repos, et une réputation de gloire, qu'ils avaient perdus depuis longtemps.

En même temps les Grecs, devenus exigeants après tant de bassesses, dévastaient les principautés de la Pouille : le pape envoya contre eux Raoul, prince de Normandie, qui les harcela, les vainquit, et les força à se retirer de cette province, qu'ils tyrannisaient, comme si elle n'eût pas été une province chrétienne.

La même année, au rapport de Mabillon, le pontife canonisa saint Siméon Arménien, moine ermite de Padalirona, près de Mantoue, mort le 26 juillet de ladite année. Lambertini prouve, à ce sujet, qu'il y a lieu de croire plutôt que le pape béatifica seulement cet homme pieux, et ne le canonisa pas.

Les Grecs avaient reparu avec des forces considérables auprès de Rome ; Benoît, en 1019, partit

pour l'Allemagne, dans l'intention de demander des secours à Henri. L'empereur le reçut dans la ville de Bamberg qu'il déclara feudataire de l'Église, avec l'obligation d'un tribut consistant en une haquenée enharnachée, et cent marcs d'argent¹.

Après l'expulsion des Grecs, Benoît et Henri se trouvèrent ensemble à Mont-Cassin au moment où on allait élire un abbé. A ce sujet, et parce qu'il avait recouvré la santé que les fatigues de la guerre avaient affaiblie, l'empereur fit de grands présents au monastère.

Benoît, de retour à Rome, y appela Gui d'Arezzo (que l'on croit de la famille Donati), moine bénédictin dans le couvent de Pomposa. Il devait enseigner au clergé romain les notes du plaint-chant, appelé par les Italiens *canto fermo*. Ces notes, qu'il avait inventées, sont ut, ré, mi, fa, sol, la, et sont tirées de l'hymne

*Ut queant laxis
Resonare fibris,
Mira gestorum,
Famuli tuorum
Solve pollutis,
Labbii reatum,*

composée, en l'honneur de saint Jean-Baptiste, par Paul diacre, célèbre poète et moine du Mont-Cassin sur la fin du IX^e siècle.

¹ Voilà sans doute une des premières origines du tribut de la haquenée.

Ceci est le sentiment de Baronius. Mabillon soutient que ce ne fut pas Benoît, mais son successeur Jean XX, qui appela Guy d'Arezzo à Rome.

Benoît tint un concile à Pavie, où il publia huit décrets. Il est auteur de diverses épîtres qui nous sont presque toutes inconnues, si nous en exceptons celle qu'il écrivit au Mont-Cassin, quand il s'y trouvait avec Henri son libérateur.

D'après les traits de la vie de Benoît, on peut juger qu'il eut des qualités et des vertus, et que sa mémoire est digne d'estime. Il se distingua à la fois comme politique et comme ministre de la religion. Il joignit à ces mérites celui d'avoir su diriger une guerre qui éloigna de Rome les Sarrasins et les Grecs.

Benoît gouverna onze ans et neuf mois. Il mourut l'an 1024, et fut enterré au Vatican.

L'antipape Grégoire, qui tourmenta Benoît, céda peu de temps après, par crainte de la colère de Henri, qui se montra constamment un ferme et fidèle ami de Benoît VIII.

148. JEAN XX. 1024.

Jean XX, frère de Benoît VIII, était laïque, et fut le premier qui, sans aucun ordre sacré, monta au suprême pontificat. Il fut élu le 6 juin 1024 ; il ne voulut ni condescendre aux prières, ni recevoir les dons des Constantinopolitains, qui le conjuraient de permettre que l'Église orientale eût pour l'Orient le titre d'*universelle*, comme l'Église romaine l'avait pour tout l'univers. Dès lors recommencèrent les différends entre l'Église latine et l'Église grecque.

Conrad II le Salique étant venu à Rome en 1027, Jean le couronna empereur le jour de Pâques.

Dans cette circonstance, le roi d'Angleterre Canut se trouvait à Rome en habit de pèlerin. Il y était venu pour se prosterner devant le tombeau du saint apôtre. Ce fut à cette époque que fut fondé en Angleterre le don appelé le denier de Saint-Pierre.

Les Parisiens et les habitants de Limoges agitaient une question : les premiers voulaient que saint Martial fût appelé seulement confesseur ; les seconds voulaient qu'il fût appelé apôtre. Jean décida en faveur des Parisiens, et fit élever à ce saint un bel autel dans Saint-Pierre. On sait que saint Martial était évêque de Limoges sous l'empereur Décius.

En 1032, le pape béatifica saint Romuald, fondateur des religieux camaldules. La canonisation de ce bienheureux n'eut lieu que sous Clément VIII.

Jean gouverna l'Église près de neuf ans. Il mourut en 1033, et fut enterré au Vatican entre la porte d'Argent et la porte Romaine.



149. BENOÎT IX. 1033.

Benoît IX, appelé auparavant Théophylacte, était cardinal-diacre romain, fils d'Albéric, comte de Tusculum, neveu des deux précédents pontifes de la famille Conti. Il fut élu pape en 1033, le 9 décembre, à l'âge de dix ans selon Bury, mais probablement plus âgé. Novaes pense que Benoît avait alors dix-huit ou vingt ans, et que des copistes ignorants ont écrit *decennis* au lieu de *vicennis*. Quoiqu'il fût intrus, sa famille jeta tant d'or au peuple, que les Romains le reçurent comme pontife légitime.

Benoît ayant appris en 1037 l'arrivée de Conrad en Italie, lui écrivit des lettres de félicitation, et reçut des réponses favorables. Le 19 juin de la même année, les Romains ne pouvant plus tolérer la vie licencieuse de Benoît, le déposèrent; mais l'année suivante l'empereur Conrad voulut que le pontife fût rétabli dans sa dignité¹.

En 1042, le 17 novembre, Benoît canonisa saint Siméon, noble de Syracuse, moine bénédictin.

Il s'éleva ensuite à Rome deux factions qui se déclarèrent une guerre cruelle. Les comtes de Tus-

¹ Novaes, II, 226.

culum, et Ptolémée, consul romain, voulaient s'emparer du pouvoir. Benoît fut chassé le 1^{er} mai 1044, et Ptolémée fit nommer pape Sylvestre III. Benoît vit les Romains lui rendre l'autorité ; mais il l'abandonna à Grégoire VI, dont nous parlerons plus tard. Après la mort de Clément II, dont nous aurons aussi à parler, Benoît occupa encore une fois le pontificat, du 8 novembre 1047 au 17 juillet 1048. Ainsi, tour à tour chassé et rétabli, Benoît occupa le siège plus de dix ans.

La vie de Benoît jusqu'alors avait été, comme nous l'avons dit, très-irrégulière ; il changea de conduite sur ses derniers jours. Sur les instances de saint Barthélemy, quatrième abbé du monastère de Grotta Ferrata, près de Frascati, Benoît renonça au pontificat, et, s'étant revêtu de l'habit de moine, demanda pardon des erreurs qu'il avait commises, et mena une vie exemplaire jusqu'à la fin de ses jours vers 1065.

Baronius dit, au sujet de ce règne : « On fait des reproches à l'Église romaine : ce n'était pas elle qui était coupable des abus de ce temps ; elle était forcée de les souffrir, à cause de la puissance des princes séculiers. Toute la honte de ces irrégularités doit retomber d'abord sur Conrad le Salique. »

Sylvestre III, antipape, après avoir dû à Ptolémée, consul romain, un pouvoir éphémère, fut chassé, et mourut dans l'obscurité.

150. GRÉGOIRE VI. 1044.

Grégoire VI, appelé d'abord Jean Gratien, était fils de Pierre Léon, illustre Romain, et archiprêtre de Saint-Jean à *Porte latine*. Il n'était pas encore cardinal, ainsi que le prouve Crescimbeni¹. Cette église n'avait pas encore de titre cardinalice. On assure² qu'il reçut de Benoît IX le pontificat pour de l'argent.

M. le baron Henrion, dans son Histoire de la Papauté³, dit de ce pontife :

« Le sage libérateur de l'Église, mis en possession du saint-siège par la cession de Benoît IX, en mai 1044, régna sous le nom de Grégoire VI. Trouvant le temporel de son Église tellement diminué qu'il lui restait à peine de quoi subsister, il excommunia les usurpateurs. Les coupables irrités vinrent en armes jusqu'à Rome. Le pape, de son côté, leva des troupes, se saisit de l'église de Saint-Pierre, chassa ceux qui volaient les offrandes présentées sur les tombeaux des apôtres, retira plu-

¹ Histoire de saint Jean à *Porte latine*, page 216.

² Novaes, II, 230.

³ *Histoire de la Papauté*, 1834, in-12, tome I, page 234.

sieurs terres de l'Église, et rétablit la sûreté des chemins, où les pèlerins ne se hasardaient plus qu'en formant des caravanes. Cette conduite mécontenta les Romains, accoutumés au pillage. Sur leurs plaintes, Henri III, roi de Germanie, passa rapidement les monts, et tint à Sutri, dans les fêtes de Noël, un concile, où l'on douta si l'élection du pape n'était pas simoniacque. Cependant Grégoire et le clergé avaient cru de bonne foi pouvoir obtenir à prix d'argent la renonciation de l'indigne Benoît IX, et faire cesser par là un très-grand scandale dans l'Église. Dans ces doutes, Grégoire se dépouilla des ornements pontificaux, et remit le bâton pastoral. Après cet acte digne du plus grand éloge, il se retira dans le monastère de Cluny, où il finit ses jours. »

Ce concile avait eu lieu en présence de Henri III le Noir, successeur, dans l'Empire, de Conrad.

On reconnaît Grégoire VI comme pape légitime, parce que saint Grégoire VII, en prenant le nom de VII et non pas celui de VI, parut approuver l'avènement de Grégoire VI¹.

Grégoire VI gouverna l'Église deux ans et neuf mois.

¹ Novaes, II, 231.

151. CLÉMENT II. 1046.

Clément II, appelé Roger ou Suidger, était Saxon, chanoine d'Halberstadt, puis chapelain de l'archevêque de Brême; ensuite il devint chancelier de Henri III, et évêque de Bamberg. Après la renonciation de Grégoire VI, faite dans le concile de Sutri, Clément fut nommé pape malgré lui, et d'un consentement unanime, car il n'y avait alors dans l'Eglise romaine aucun ecclésiastique plus digne que lui de cet honneur. Nommé le 21 décembre 1046, et couronné le 25, jour de Noël, le même jour il couronna empereur le roi Henri III.

Au commencement de 1047, Clément convoqua un concile, dans le but d'arrêter la perversité des simoniaques, qui, dans ce temps-là, désolaient l'Eglise. Il naquit alors des contestations entre les archevêques de Milan et de Ravenne. Tous deux prétendaient à une prééminence, et, comme le patriarche d'Aquilée, ils voulaient occuper la place la plus honorable. Clément décida que dans les conciles l'archevêque de Ravenne serait assis au côté droit du souverain pontife, si l'empereur n'était pas présent, et que, dans le cas où l'empereur serait présent, l'archevêque serait assis au côté gauche.

Le pape accorda son intervention dans une querelle de l'empereur avec les Bénéventains. Ce prince exigeait que Sa Sainteté les excommuniât, parce qu'ils n'avaient pas voulu le recevoir. Clément donna ensuite des soins aux affaires de l'Allemagne, et il canonisa la vierge sainte Viborade, martyrisée par les Hongrois l'an 925.

Clément gouverna neuf mois et quinze jours, et mourut à Pesaro. Son corps, en vertu de son testament, fut transporté à Bamberg.

Le saint-siège fut vacant vingt-neuf jours, jusqu'au retour de Benoît IX, quand il usurpa le siège pour la troisième fois, et neuf mois sept jours jusqu'à la création de Damase II.



152. DAMASE II. 1048.

Damase II, appelé d'abord Poppon, évêque de Brixen, fut recommandé pour être pontife par l'empereur Henri III en 1047, puis créé pape à Rome le 17 juillet 1048.

Il avait été question de Clément, archevêque de Lyon; mais il refusa magnaniment la tiare. Damase n'était pas de Brescia. Baronius s'est trompé à cause de la similitude qui existe entre le nom latin de *Brixinensis* et le nom latin de *Brixienensis*. Ce pape n'était non plus patriarche d'Aquilée, comme l'assure Alphonse Chacon¹, ni de basse naissance. C'était un homme d'une condition moyenne, mais d'un esprit très-distingué.

Il ne gouverna que vingt-trois jours, mourut à Palestrine, près de Rome², et fut enterré à Saint-Laurent hors des murs.

¹ *Vies des Pontifes*, article Clément. Rome, 1677; 4 vol. in-fol., fig. Chacon, dominicain espagnol, mourut à Rome en 1599, avec le titre de patriarche d'Alexandrie.

² Bennon a dit que Damase II mourut empoisonné par Benoît IX; mais il est certain que Benoît, que nous n'avons pas d'ailleurs défendu contre tant d'accusations, ne fut point cou-

Le saint-siège resta vacant six mois et quatre jours.

pable d'un tel crime. Damase mourut au mois d'août, des excessives chaleurs que Rome et les environs eurent à supporter cette année. Novaes traite à ce sujet Bennon comme il croit devoir traiter un méchant et un pervers, et il dit que cet écrivain profère plus de mensonges que de paroles. En effet, Bennon, écrivain du onzième siècle, créé cardinal par l'anti-pape Guibert, qui se fit nommer Clément III, était un fanatique sans mesure, et choisit surtout saint Grégoire VII pour sa victime. Nous approuvons le jugement de Novaes, et nous pensons qu'on peut appliquer à Bennon ces mots de Tacite, qu'un critique de nos jours a peut-être appliqués trop sévèrement à un autre auteur : *Obtrectatio et livor pronis auribus accipiuntur, quia malignitati falsa species libertatis inest. Hist., liv. I, 1.* « Pour saisir les accusations, et les paroles de l'envie, on baisse des oreilles avides, parce qu'il y a dans la malice une fausse apparence de liberté. »

153. SAINT LÉON IX. 1049.

Saint Léon IX, appelé d'abord Brunon, comte d'Habsbourg, était né dans cette ville sur la frontière de la Lorraine, du Palatinat et de l'Alsace. On sait qu'il était parent de l'empereur Henri III, et cousin de Gérard d'Alsace, duc de la haute Lorraine, dont est descendue la maison de Lorraine d'aujourd'hui, qui règne à Vienne. De bonne heure Brunon entra dans un monastère de bénédictins, puis il fut élevé sur le siège de Toul, quoique n'étant encore âgé que de vingt-quatre ans.

Fleury parle ainsi de l'avènement de ce pape ¹ :

« En une diète ou assemblée des seigneurs que l'empereur tint à Worms, *on élut pour pape, tout d'une voix*, Brunon, évêque de Toul, qui était présent, mais qui ne pensait à rien moins. Il était âgé de quarante-six ans, et en comptait vingt-deux d'épiscopat, qu'il avait dignement employés. D'abord il s'appliqua à réformer les monastères par le moyen de Guidric, abbé de saint Apre, disciple de saint Guillaume de Dijon. Brunon fut employé

¹ Fleury, IV, liv. LIX, page 112. Fleury conviendra plus tard que des députés de Rome avaient apporté la nouvelle de l'élection, et qu'à Worms on put raisonner sur le choix, mais non pas élire.

avec succès pour traiter la paix entre Rodolphe , roi de Bourgogne , et Robert , roi de France.

« Sa vertu , soutenue de sa bonne mine et de ses manières agréables , le faisait chérir de tout le monde. Il aimait la musique, et il en savait même la composition. Il avait une telle dévotion à saint Pierre, qu'il allait tous les ans à Rome, et quelquefois avec une suite de cinq cents hommes. Tel était Brunon quand il fut élu pape.

« Il refusa longtemps cette dignité; et comme on le pressa de plus en plus , il demanda , pour déli-bérer, trois jours, pendant lesquels il demeura absolument sans boire ni manger, uniquement occupé de prières ; puis il fit une confession publique de ses péchés , croyant par là faire connaître son indignité. Les larmes qu'il répandit en cette action firent couler celles de tous les assistants, sans les faire changer de résolution. Brunon fut donc contraint d'accepter le pontificat ; mais il déclara , en présence des *députés de Rome*, qu'il ne l'acceptait qu'à la condition d'avoir le consentement du clergé et du peuple romain. Il retourna à Toul, où il célébra la fête de Noël, accompagné de quatre évêques, Hugues, Italien, député des Romains; Ébéard, archevêque de Trèves; Adalbéron, évêque de Metz; et Thierry, évêque de Verdun.

« Brunon partit de Toul en habit de pèlerin pour aller à Rome, s'occupant continuellement de prières pour le salut de tant d'âmes dont il était chargé. A Augsbourg, étant en oraison, il enten-

dit une voix qui disait ¹ : « Le Seigneur dit : J'espère « des pensées de paix , » et le reste de cet introït tiré de Jérémie , et que l'on chante aux derniers dimanches d'après la Pentecôte. Encouragé par cette révélation , et accompagné d'une infinité de personnes qui accouraient de toutes parts, il arriva à Rome.

« Toute la ville vint au-devant de lui avec des cantiques de joie ; mais il descendit de cheval , et marcha longtemps nu-pieds. Après avoir fait sa prière , il parla au clergé et au peuple , leur exposa le choix que *l'empereur avait fait de sa personne* ² , les priant de déclarer franchement leur volonté quelle qu'elle fût , et ajouta que , suivant les canons , l'élection du clergé et du peuple doit précéder tout autre suffrage , et que , comme il n'était venu que malgré lui , il s'en retournerait volontiers , à moins que son élection ne fût approuvée d'un sentiment unanime. On ne répondit à ce discours que par des acclamations de joie , et il reprit la parole pour exhorter les Romains à la correction des mœurs , et demanda leurs prières. Il fut donc intronisé le douzième de février 1049 , qui

¹ Jérémie, XXIX, 11, 12, 14. *Ego enim scio cogitationes , quas ego cogito super vos , ait Dominus , cogitationes pacis , et non afflictionis , ut dem vobis finem et patientiam. Et invocabitis me , et ibitis ; et orabitis me , et ego exaudiam vos. Et inveniâr a vobis , ait Dominus , et reducam captivitatem vestram , et congregabo vos de universis gentibus , et de cunctis locis.*

² Brunon n'a pas tenu ce langage.

était le premier dimanche de carême, et prit le nom de Léon IX. »

Quand il reçut les rênes du gouvernement, il ne trouva rien dans les coffres de la chambre apostolique. Tout ce qu'il avait apporté avait été employé tant en frais de voyage qu'en aumônes. Il ne restait rien non plus à ceux de sa suite : mais le jour où ils étaient prêts à l'abandonner pour se retirer secrètement, il arriva des députés de la noblesse de Bénévent, avec des présents magnifiques pour le pape, dont ils demandaient la bénédiction et la protection. Léon fit des reproches aux siens de leur peu de foi, leur apprenant par cet exemple à ne jamais se défier de la Providence. Dans la suite, comme sa réputation attirait dans Rome un nombre extraordinaire de pèlerins qui mettaient des quantités considérables d'offrandes à ses pieds, il ne prenait rien pour lui ni pour ses serviteurs : tout était pour les pauvres dans cette éternelle capitale de la charité.

Nous devons faire observer que, pendant son voyage, Brunon avait pour compagnon le plus intime Hildebrand, qui fut depuis S. Grégoire VII.

La seconde semaine d'après Pâques, qui, cette année, tomba le 26 mars, le pape Léon tint un concile à Rome, où il appela non-seulement les évêques d'Italie, mais ceux des Gaules : on y déclara nulles toutes les ordinations des simoniaques, ce qui causa un grand tumulte, et l'on renouvela tous les anciens canons.

Le pontificat de Léon fut un voyage continuél pour le bien de l'Église. Partout il avait pour but de faire respecter les règles tombées en désuétude, et quelquefois absolument éteintes dans le souvenir des fidèles. A Pavie, il tint un concile où il rétablit divers décrets relatifs à la discipline ecclésiastique.

De là il se rendit à Reims. Les détails concernant le concile ont été rapportés fidèlement par Fleury, et l'on peut les consulter dans son ouvrage.

A Mayence, le pape tint un autre concile en présence de l'empereur, et il y condamna la simonie; puis il publia un décret sur la continence imposée aux clercs. En cette circonstance, l'archevêque de Mayence fut déclaré légat de l'Église romaine en Germanie.

Léon, toujours accompagné de l'empereur Henri III, célébra à Cologne la fête des saints apôtres Pierre et Paul, et accorda différents privilèges aux prêtres de cette cathédrale.

A cette époque, les chanoines de Bamberg obtinrent le droit de porter une mitre. Le chapitre de Besançon reçut en partie la même faveur. Il fut permis au diacre et au sous-diacre, assistant l'évêque à l'autel, de porter aussi la mitre.

Novaes¹ ajoute que le même privilège est encore reconnu aujourd'hui pour les chanoines de Poitiers, de Lyon, de Milan, d'Annecy, de Viterbe et de Sienne. Les chanoines de Sienne reçurent cet hon-

¹ Novaes, II, page 238.

neur en 1802 de Pie VII, sur la demande de leur archevêque, le cardinal Zondadari.

Léon, retournant en Italie, célébra la fête de Noël à Vérone, et il alla à Venise vénérer le corps de saint Marc.

De retour à Rome en 1050, il assembla un concile au mois d'avril, et y condamna Bérenger, archidiacre d'Angers, chef de tous les hérétiques *sacramentaires*, qui prétendait que le sacrement de l'eucharistie représentait seulement en figure le corps et le sang de Jésus-Christ, et qu'il n'arrivait aucune mutation dans la substance du pain et du vin ¹.

Dans le même concile, le pape canonisa saint Gérard, évêque de Toul, mort le 23 avril 994.

A Verceil, Léon condamna de nouveau l'hérésie de Bérenger et le livre *du Corps de Jésus-Christ*, de Jean Scot, où Bérenger avait puisé ses erreurs. Nous n'avons plus ce livre, dit Feller (V, 456).

Le saint-père alla ensuite visiter Capoue, Mont-Cassin, Salerne, Bénévent. Dans cette dernière ville, il leva l'excommunication lancée contre elle l'année précédente, parce qu'on y avait ourdi une conspiration pour altérer les sentiments de bon voisinage avec le gouvernement pontifical.

En 1052, il canonisa, à Ratisbonne, Volfang et saint Érar, anciens évêques de cette ville.

La même année, le pape visita l'empereur à

¹ Novaes, II, p. 239.

Worms. Au mois de décembre, il souscrivit une décision relativement à la ville de Bamberg. Elle était feudataire de l'Église (voyez plus haut Benoît VIII, page 138), et elle devait offrir en tribut une haquenée enharnachée¹ et cent marcs d'argent. Léon se réserva seulement la haquenée, que Bamberg devait continuer de lui offrir; et quant au fief, il le céda à l'empereur, qui, de son côté, céda au saint-père, en souveraineté absolue, Bénévent, duché dont la possession lui avait été assurée par les Lombards. Avec cela les empereurs et les rois d'Italie prétendaient en conserver le *haut domaine*, que Charlemagne n'avait pu, disaient-ils, donner au pape, quand il lui avait donné toutes les terres napolitaines des environs. Cependant, que ne pouvait Charlemagne?

Le saint-père, revenu à Rome, y célébra un concile; ensuite il marcha contre les Normands, qui dévastaient la Pouille. Malheureusement le pape fut vaincu, et devint leur prisonnier. Il resta à Bénévent jusqu'en 1054; là, par son habileté, Léon changea ses ennemis en protecteurs du saint-siège². Ayant recouvré sa liberté, le pape revint à Rome, après avoir donné aux Normands l'investiture d'une partie des terres qu'ils avaient conquises.

Le saint-père réfuta avec une grande pénétration

¹ *Equo albo et phalerato*, dit Platine, page 315.

² Voyez l'*Histoire de l'origine du royaume de Sicile et de Naples, concernant les aventures et les conquêtes des princes normands qui l'ont établie*, etc.; Paris, Anisson, 1700, in-12.

d'esprit un écrit de Michel Cérularius, patriarche de Constantinople, qui avait écrit, avec un abominable orgueil, contre la primauté de l'Église romaine. On trouve la lettre du courageux pontife dans les *Conciles* de Labbe, tome IX, col. 949, et dans Hardouin, tome VI, col. 927. Léon reproche au patriarche l'opprobre de l'Église de Constantinople, qui ordonnait évêques des eunuques. Même, dit-il, on ordonna un jour une femme. Léon n'aurait pas dit cela, si la fable ignoble de la papesse Jeanne eût été alors divulguée; car Cérularius s'en serait servi pour se défendre contre Rome. Cette réflexion si judicieuse est due à Mabillon.

En même temps il envoya des légats à Constantinople pour essayer de ramener le patriarche. Au nombre de ces légats se trouvait Frédéric, cardinal-vice-chancelier de la sainte Église, qui fut depuis pape sous le nom d'Étienne IX. Irrités de la résistance qu'on leur opposait, les légats excommunièrent Cérularius qui à son tour les excommunia, et fit ôter des diptyques le nom du pontife romain. On vit donc se renouveler le schisme de Photius, dont il a été question sous les règnes de Nicolas I^{er} et d'Adrien II. (Voyez plus haut pag. 33 et 36).

Nous rapporterons l'excommunication telle qu'on la lit dans Fleury (IV, liv. LX, p. 159). Elle détaille selon nous, et fort à propos, les différentes sortes d'hérésies que le courage de Rome poursuivait alors.

« Nous avons été envoyés par le saint-siège de Rome en cette ville impériale, pour connaître la vé-

rité des rapports qu'on lui en avait faits, et nous y avons trouvé beaucoup de bien et beaucoup de mal. Car quant aux colonnes de l'empire, les personnes constituées en dignité et les sages citoyens, elle est très-chrétienne et très-orthodoxe; mais quant à Michel, nommé abusivement patriarche, et à ses fauteurs, on y sème beaucoup d'hérésies. Ils vendent le don de Dieu, comme les simoniaques; ils rendent eunuques leurs hôtes, comme les valésiens, et ensuite les élèvent non-seulement à la cléricature, mais à l'épiscopat : imitant les ariens, ils rebaptisent les gens baptisés, au nom de la sainte Trinité, nommément les Latins; comme les donatistes, ils disent que hors de l'Eglise grecque il n'y a plus dans le monde ni Eglise de Jésus-Christ, ni vrai sacrifice, ni vrai baptême; comme les nicolaïtes, ils permettent le mariage aux ministres de l'autel; comme les sévériens, ils disent que la loi de Moïse est maudite; comme les Macédoniens, ils ont retranché du symbole que le Saint-Esprit procède du Fils; comme les manichéens, ils disent, entre autres choses, que tout ce qui a du levain est animé; comme les Nazaréens, ils gardent les purifications judaïques, ils refusent le baptême aux enfants qui meurent avant le huitième jour, et la communion aux femmes en couche, et ne reçoivent point à leur communion ceux qui se coupent les cheveux et la barbe, suivant l'usage de l'Eglise romaine.

« Michel, admonesté par les lettres du pape Léon

à cause de ces erreurs et de plusieurs autres excès qu'il a commis, n'en a tenu compte; et de plus, comme nous voulions réprimer ces maux par des voies raisonnables, il a refusé de nous voir et de nous parler, et de nous donner des églises pour célébrer la messe, comme dès auparavant il avait fermé les églises des Latins, les nommant azymites, les persécutant partout et en leur personne, anathématisant le saint-siège, au mépris duquel Michel prend le titre de patriarche œcuménique.

« C'est pourquoi, par l'autorité de la sainte Trinité, du saint-siège apostolique, des sept conciles et de toute l'Église catholique, nous souscrivons à l'anathème que le pape a prononcé, et en son nom nous disons :

« Michel, patriarche abusif, néophyte revêtu de l'habit monastique par la seule crainte des hommes, et diffamé pour plusieurs crimes; et avec lui Léon, dit évêque d'Acride, et Constantin, sacellaire de Michel, qui a foulé de ses pieds profanes le sacrifice des Latins; eux et tous leurs sectateurs soient anathèmes, avec les simoniaques, les hérétiques qui ont été nommés, et tous les autres, et avec le diable et ses anges, s'ils ne se convertissent. *Amen, amen, amen.*

« Les légats prononcèrent de vive voix une autre excommunication en présence de l'empereur et des grands, dans ces termes : « Quiconque blâmera opiniâtrément la foi du saint-siège de Rome et son sacrifice, soit anathème, et ne soit point tenu pour

catholique, mais pour hérétique prozymite, c'est-à-dire *défenseur du levain*. »

Fleury, comme effrayé d'avoir été si Romain, ajoute : « Ces hérésies imputées aux Grecs n'étaient la plupart que des conséquences tirées de leur doctrine ou de leur conduite, mais ils ne les avouaient pas. »

Saint Léon IX gouverna l'Église cinq ans deux mois et sept jours. C'était un pontife d'une piété tendre et solide, dit Novaes, et doué d'un zèle vif et ardent ; il n'apprit la langue grecque qu'à cinquante ans, et il y fit des progrès rapides. Ainsi, il pouvait lui-même réfuter les Grecs schismatiques. Victor III, qui fut aussi pontife, écrit de saint Léon¹ : « Il était un homme entièrement apostolique, né de famille royale, riche en savoir, éminemment religieux, et pleinement érudit en toute doctrine ecclésiastique. »

Bury dit que saint Léon IX apparut à Rome comme un soleil nouveau.

Ce pape mourut à l'âge de cinquante-deux ans, le 19 avril 1054, et fut enterré au Vatican, près de l'autel des saints André et Grégoire. Paul V ayant trouvé le corps entièrement conservé, le fit transporter en grande pompe, le 18 janvier 1606, sous l'autel de son nom et des saints Martial et Valérie.

Le saint-siège demeura vacant onze mois et vingt-cinq jours. Un grand nombre d'auteurs ont écrit la vie de saint Léon IX, entre autres Augustin Bon-

¹ Lib. III, *Dialog.*, tom. XVIII; *Biblioth. Pat.*, 854.

temps, moine d'Arras (ouvrage en vers), saint Brunon, cardinal-évêque de Segni, et Wirpert, contemporain du saint.

A cette époque, florissait en Angleterre le roi saint Édouard; il était fils d'Ételred et d'Emme, sœur de Richard, duc de Normandie. Il mit en ordre les lois qu'avait publiées le roi Edgar, son aïeul, et que la domination des Danois avait tâché d'abolir. Elles comprenaient, en substance, ce que les rois plus anciens avaient ordonné, et contenaient plusieurs réglemens de bon exemple sur les matières ecclésiastiques. Ces lois du roi Édouard sont fameuses, et ont été respectées dans la suite des temps. Ce fut lui qui rétablit l'ancien monastère de Westminster.

154. VICTOR II. 1055.

Victor II, appelé d'abord Gebehard, était né à Inspruck, capitale du Tyrol. Ce moine-bénédictin, depuis évêque, était parent et conseiller intime de l'empereur Henri III.

Il fut désigné pour être pontife par le célèbre Hildebrand, que nous verrons plus tard pape sous le nom de Grégoire VII. Gebehard résistait aux supplications d'Hildebrand; mais celui-ci vainquit cette répugnance, et Gebehard fut élu le 13 avril 1055, et intronisé le 16 du même mois.

Ce pape commença à entretenir des relations de bonne intelligence avec l'empereur Henri III. D'ailleurs, les temps du X^e siècle et les commencements du XI^e étaient passés. Les vertus, l'expérience et le courage s'asseyaient sur le trône pontifical. Dans un concile, Victor menaça de l'excommunication ceux qui usurperaient les biens de l'Église. Il défendit à Ferdinand, roi de Castille et de Léon, d'usurper le titre d'empereur; et ce prince obéit immédiatement aux ordres du pontife.

Dans un concile tenu à Tours, et présidé par Hildebrand, on condamna de nouveau Bérenger. Cet hérésiarque ayant reçu la liberté de défendre

son opinion sur l'eucharistie, n'osa le faire, et il confessa publiquement la foi commune de l'Église, en promettant que dès lors il croirait ainsi. Béren-ger souscrivit de sa main cette abjuration, et les légats, le croyant converti, le reçurent à la communion.

En l'année 1056, le pape se rendit en Allemagne pour voir l'empereur Henri III, et rétablir la paix entre plusieurs seigneurs et ce prince. Il célébra à Ratisbonne la fête de Noël. Le zèle de Victor pour la discipline, et l'affection qu'il portait au sévère Hildebrand, ont attiré à ce pontife la haine de quelques écrivains; mais, parmi les plus sages auteurs, on rend justice à son caractère de droiture et à sa haute piété. On lui présenta un jour du poison dans le calice. Les légendes rapportent que le calice devint tout à coup si pesant que le pape ne put le soutenir, et que le crime fut découvert. Il mourut le 28 juillet 1057, à Florence, où il fut enterré dans l'église de Santa-Reparata.

Le saint-siège demeura vacant cinq jours.

155. ÉTIENNE X. 1057.

Hildebrand régnait déjà par ses vertus : on ne pouvait plus espérer le pontificat qu'en se conformant aux règles austères que professait ce noble religieux. Il existait un prince de la maison de Lorraine renommé par ses vertus, et qui s'appelait Junien Frédéric. Il appartenait par des alliances à la maison de France et à la maison impériale. Depuis peu, ce prince était entré dans le monastère de Mont-Cassin ; là, Victor sut le découvrir, et voulut le nommer prêtre-cardinal de Saint-Chrysogone. On demanda le consentement de ce cardinal pour le nommer pape à la mort de Victor, et il refusa cet honneur. Mais une acclamation générale dans l'église de Saint-Pierre *in Vincoli* força bientôt ce modeste religieux à accepter le pontificat.

Le 2 août 1057, il fut intronisé dans l'église de Saint-Jean de Latran, le jour de Saint-Étienne, dont les électeurs eux-mêmes lui donnèrent le nom.

En quatre mois, ce pape rétablit le bon gouvernement de l'Église ; il défendit le mariage des clercs, recherchant tous ceux qui avaient transgressé les lois de la continence. Il ne suffisait plus que le

pontife fût un modèle de pureté, il fallait que le dernier des clercs se distinguât aussi par une vie sans tache. Les clercs même qui renvoyèrent leurs concubines, et embrassèrent la pénitence, furent exclus du sanctuaire pour un temps, et privés pour toujours du pouvoir de célébrer les saints mystères. Dieu était apaisé, et il ne prolongeait plus le châtimement infligé depuis si longtemps à son Église.

Hildebrand, qui résidait en France, fut rappelé, et envoyé comme légat à l'impératrice Agnès, mère du roi Henri IV. Étienne alors donna un ordre singulier, et qui prouve sa confiance dans le plus grand serviteur dont l'Église pût se glorifier alors. Le pape, par ses prières et par son autorité, obtint des évêques, du clergé et du peuple romain, que si le saint-siège devenait vacant, on ne procédât à aucune élection, qu'Hildebrand ne fût revenu de sa légation. Le pape partit ensuite pour la Toscane, et mourut dans les bras de saint Hugon, abbé de Cluny, à Florence, où il fut enterré dans l'église de Santa-Reparata.

Étienne gouverna environ neuf mois. Le saint-siège fut vacant huit mois et vingt jours.

156. BENOÎT X. 1058.

Benoît X, Conti, qui est un antipape suivant beaucoup d'auteurs, mais que je vois compris au nombre des papes légitimes dans le *Diario*, fut élevé au pontificat par une faction armée. On n'attendit pas Hildebrand, comme l'avait prescrit Étienne. L'intrus qui avait été nommé était si ignorant, que saint Pierre Damien disait : « Je le reconnâtrai pour vrai et très-vrai pontife, s'il peut expliquer un seul verset de quelque psaume. » Il garda le pontificat à peu près neuf mois. Plus tard, déposé par Nicolas II, il mourut vers 1059, et fut enterré à Sainte-Marie Majeure.

157. NICOLAS II. 1058.

Hildebrand, sur qui reposait une grande partie de la force de l'Église, ne devait pas manquer à sa mission. Il avait appris avec dégoût l'élection de Benoît X, que beaucoup d'auteurs regardent comme un antipape. Comme on l'a vu, une faction tumultueuse, dirigée par les oligarques de Rome, avait fait nommer un intrus. Le cardinal Hildebrand, qui revenait de son ambassade, fit changer la face des affaires.

L'évêque de Florence Gérard, né au château de Chevron, dans la Savoie, qui faisait alors partie du royaume de Bourgogne, avait paru à Hildebrand un sujet digne de la tiare.

Alors on tint à Sienne un concile, où l'évêque de Florence fut nommé pape, et l'autorité fut rendue à un plus digne.

Gérard, qui avait pris le nom de Nicolas II, reçut la couronne en 1059.

A Sutri, il convoqua un concile d'évêques toscans et lombards pour y traiter la question de l'intrusion de Benoît X, qui y fut condamné et déposé.

De Rome, le saint-père alla visiter la Marche

d'Ancône, et, en passant à Spolète, y fit une promotion de cardinaux.

Les nicolaïtes, défenseurs du mariage des ecclésiastiques, commençaient à faire naître des schismes dangereux. Le pape ordonna contre eux des mesures rigoureuses.

Il fit des lois contre les simoniaques, qui se permettaient l'abus des choses sacrées. Dans un concile tenu à Rome, où assistaient cent treize évêques, Nicolas commit aux cardinaux seuls le droit d'élire les pontifes. Le clergé inférieur et le peuple n'avaient plus qu'à prêter un simple consentement¹.

Il ordonna ensuite qu'on assemblât un concile à Amalfi, pour y rétablir la réforme des clercs et une observance exacte de la discipline ecclésiastique. Dans ce concile, les Normands furent relevés d'une excommunication qu'ils avaient encourue. Richard, un de leurs chefs, reçut la principauté de Capoue. Le pape attribua à un autre chef, Robert Guiscard, la Calabre, la Pouille, la Sicile. Ces chefs prêtèrent serment de fidélité au pape, comme vassaux et feudataires de l'Église romaine. Sous le règne de Nicolas, un concile condamna encore Bérenger, qui était revenu à ses erreurs (*tornato al vomito*, dit Novaes, II, 254). D'abord il parut céder à la voix de l'Église, puis il reprit ses erreurs, qu'il accompagnait d'horribles injures.

¹ Voyez ce qui est dit, page 77 du premier volume, relativement au mode d'élection en l'an 142.

Nicolas, en 1060, fit célébrer un autre concile, où il concéda à l'évêque d'York, Aldrad, l'honneur et l'usage du *pallium* pour lui et pour ses successeurs. Il confirma au saint roi anglais Édouard les privilèges que déjà lui avait accordés le saint-siège.

De là, le pape désirait revoir Florence, dont il avait voulu rester toujours évêque; et il y mourut plein de mérite, de vertu, de sagesse, de candeur et de force pontificales. Tous les jours de l'année, il lavait les pieds à douze pauvres.

Ce pontife gouverna deux ans six mois et vingt-cinq jours. Mort le 22 juillet 1061, il fut enterré dans sa métropole.

Le saint-siège demeura vacant deux mois et neuf jours.



158. ALEXANDRE II. 1061.

Alexandre II, appelé auparavant Anselme de Badage, famille illustre de Milan, était chanoine régulier de Saint-Jean de Latran, puis il fut créé évêque de Lucques. D'un consentement unanime, les électeurs le nommèrent pape le 1^{er} octobre 1061. Ce fut à cette époque que s'établit l'usage de n'attendre aucune approbation quelconque des empereurs. D'ailleurs il n'existait pas d'empereur en ce moment : le jeune Henri IV était simplement roi de Germanie. Ce point doit être établi d'avance ; et nous recourrons souvent à ce fait, quand nous aurons à décrire le règne de Grégoire VII. La sainte Église demeura dans une absolue indépendance qui s'est maintenue jusqu'à nos jours, la même indépendance d'ailleurs dont on avait joui dans les quatre premiers siècles de l'Église. La nouvelle de cette élection étant parvenue à la connaissance d'Agnès, mère du roi Henri, ils en conçurent une grande indignation, parce que ce choix avait été fait sans leur assentiment. Alors ces princes, pour se venger, firent élire un anti-pape, Cadaloüs, évêque de Parme, qui fut consacré par les évêques de Verceil et de Plaisance.

Les électeurs légitimes voulurent qu'Anselme fût appelé Alexandre.

Dans un concile tenu à Rome, et où se trouvaient plus de cent évêques, Alexandre ordonna que les prêtres ne célébreraient qu'une fois le jour : en même temps l'usage de l'époque étant que l'on célébrât en une seule matinée la messe pour les défunts, et une autre messe pour la solennité du jour, le pape rappelle cet usage, sans le condamner ni le rejeter. L'esprit réformateur d'Hildebrand veillait à côté d'Alexandre, son ami. Le pape confirma les décrets de Léon IX et de Nicolas II contre les clercs incontinents, et qui attaquaient la simonie, vice qui envahissait toutes les élections de ce temps.

En 1063, le comte Roger gagna une bataille contre les Sarrasins, et envoya au pape quatre chameaux pris sur l'ennemi. Le saint-père, en reconnaissance de cette victoire, fit remettre au général un étendard béni des mains pontificales.

Il accorda à ceux qui arracheraient des mains des infidèles quelques parties de la Sicile, une indulgence plénière, et l'absolution des fautes dont on aurait un sincère repentir. Ce seul document, rapporté par Malaterra, suffirait à confondre la mauvaise foi de Luther : cet ennemi de l'Église ne voulut pas examiner avec attention la vénérable coutume des pontifes, qui, disposant des mérites infinis de Jésus-Christ et du trésor de l'Église, accordaient ces bienfaits à ceux qui, pour la cause de Dieu, opéraient de grandes actions. Luther, ne tenant aucun compte des dates, des faits de l'histoire, et de cette foule de saintes informations qui

ne devaient pas lui échapper, soutenait avec impiété, dans le XVI^e siècle, que les indulgences étaient une invention moderne des papes, qui tenaient à dépouiller les fidèles de leur propre substance. Voilà cependant une indulgence accordée par Alexandre II, pontife en 1065, c'est-à-dire, pontife près de cinq siècles avant la prétendue réforme.

Nous avons d'Alexandre II plusieurs lettres, parmi lesquelles on distingue celle qu'il écrivit aux évêques de France à l'occasion des malheurs qui affligeaient les Juifs¹. Plusieurs chrétiens indignes de ce nom avaient alors l'étrange dévotion de massacrer ces malheureux, croyant gagner la vie éternelle par ces meurtres abominables. Alexandre loue les évêques de France de ne s'être pas prêtés à ces cruautés contre un peuple autrefois chéri de Dieu, et que sa justice a dispersé sur la terre.

La lettre que le pape écrivit à Harold, roi de Norwège, n'est pas moins remarquable, et prouve la puissance qu'exerçait alors, pour le bien de l'humanité, le pontife romain, dans les glaces du Nord comme dans les sables brûlants du Midi.

« Comme vous êtes encore peu instruit, lui écrivait-il, et dans la foi et dans la sainte discipline, c'est à nous, qui avons la charge de toute l'Église, de vous éclairer par de fréquentes instructions; mais la longueur du chemin nous empêchant de le faire par nous-mêmes, nous en avons donné

¹ Feller, II, 110.

la commission à l'archevêque de Brême, notre légat. Soyez donc assuré qu'en suivant sa voix, c'est au saint-siège même que vous rendez obéissance. »

Le saint-père, dans deux conciles qu'il assembla à Rome, et où siégèrent beaucoup d'évêques, condamna l'hérésie des *incestueux*, qui, avec l'autorité de l'empereur Justinien, comptaient les degrés de consanguinité de même que dans les successions, c'est-à-dire, suivant les règles du droit civil, et non pas suivant celles du droit canonique.

Cette constitution d'Alexandre fut combattue avec vigueur, non pas seulement par les hétérodoxes François Ottmann, Boemer, Treutler et Wiserbach, et d'autres, mais encore par quelques catholiques, au milieu desquels se trouvent Cujas et Van Espen. Malgré la décision pontificale, ils prétendent que, pour les mariages, il faut compter les degrés de parenté selon le droit civil; qui, dans la ligne *transversale*, ne calcule pas la *tige*, regardant seulement à quel degré deux parents d'ordre divers sont distants entre eux; tandis qu'au contraire le droit canonique considère à quel degré les parents sont éloignés de la *tige* commune. Les arguments des opposants sur ce point furent énergiquement réfutés par le père Melchior Frédéric ¹.

En 1751, pour réfuter encore ces mêmes arguments, Joachim Sandonnini, professeur de droit

¹ *De consanguinit. et affinitat, quæstio 2.*

canonique à l'université de Pise, publia à Florence une dissertation fort remarquable.

Leroi d'Angleterre Édouard étant mort, ils s'éleva des différends entre Guillaume, duc de Normandie, et Harold. Alexandre envoya à Guillaume l'étendard de Saint-Pierre. La victoire couronna les efforts, la piété et la confiance religieuse de Guillaume.

Alexandre pensant que, pour purger tout à fait l'Église, tourmentée par les simoniaques et par les clercs incontinents, on devait nécessairement assembler un concile, en convoqua un à Mantoue en 1067, et il s'y rendit. En passant par Milan, il canonisa Ariald, martyrisé le 28 juin de l'année précédente par les simoniaques et les nicolaïtes.

Dans ce concile, on reconnut Alexandre comme véritable pontife, et l'on condamna l'antipape Cadauüs, qui mourut peu de temps après. Auparavant il avait demandé pardon à Alexandre, en lui disant : « Vous êtes le pasteur universel de l'Église de Dieu. »

Alexandre concéda l'usage de la mitre à Uratislas, roi de Bohême. Ce privilège fut confirmé plus tard par Grégoire VII. Il est rare qu'une telle grâce soit accordée à un séculier.

Alexandre, le premier, réforma en Italie les chanoines réguliers de Saint-Augustin, qui se répandirent dans toute l'Europe, où ils comptèrent jusqu'à quatre mille cinq cent cinquante monastères, dont sept cents en Italie.

Ce pape gouverna onze ans six mois et vingt et un jours. C'était un pontife rempli d'éloquence et d'é-

rudition. Les deux Pagi s'étonnent qu'un tel pontife n'ait pas été canonisé.

Il mourut le 21 avril 1073, et fut enterré dans l'église de Saint-Jean de Latran, où il avait été chanoine, et où il avait introduit les chanoines réguliers de Saint-Augustin, qui furent ensuite confirmés dans la même basilique par Pascal II en 1106, et Anastase IV en 1154.

Le saint-siège n'eut pas de vacance.

Deux jours après l'élection d'Alexandre, le 28 octobre 1061, comme on sait, la faction du roi Henri nomma pape Cadaloüs, évêque de Parme, qui, suivant les uns, prit le nom d'Honorius II, et qui, suivant d'autres, n'en prit aucun, ce qui a paru diminuer la gravité de sa faute. Nous avons vu qu'après diverses vicissitudes, il fut déposé par le concile de Mantoue.

Sous ce règne fleurit Pierre Damien, dont les écrits sont encore aujourd'hui si célèbres.

Pierre Damien se tenait pour déchargé de l'épiscopat de Lucques depuis la renonciation qu'il avait faite sous Nicolas II, et réitérée sous Alexandre; et dès lors il ne prit plus dans ses lettres que la qualité de moine. Vers les premiers temps, après sa retraite, il écrivit une grande lettre aux évêques-cardinaux, où, les regardant comme juges et conseillers du pape dans chaque concile, il les exhorte à fuir l'avarice; et non-seulement à ne pas rechercher de présents, mais à ne pas même recevoir ceux qu'on leur offrirait volontairement, parce qu'ils ne

laissent pas de rendre les juges plus favorables à ceux qui les reçoivent. Il s'étend sur la malignité de l'avarice, qui ruine toutes les vertus, et rend inutiles toutes les bonnes œuvres. « Que l'avare, dit-il¹, bâtit des églises, qu'il s'applique à la prédication, qu'il accorde les contestations, qu'il affermisce ceux qui sont chancelants dans la foi, qu'il offre des sacrifices tous les jours, qu'il soit éloigné des affaires séculières; tant que l'avarice le domine, elle corrompt toutes ses vertus. »

Pierre Damien se plaint du luxe des ecclésiastiques, dans un des écrits qu'il fit pour justifier sa renonciation à l'épiscopat. « Le temps n'est plus où l'on puisse garder la modestie, la mortification, la sévérité sacerdotale. Moi-même, quand je viens vous trouver (il parle au pape et à Hildebrand), vous voyez aussitôt sortir en foule les railleries, les plaisanteries, les bons mots, les questions sans nombre et les paroles inutiles, la dissipation qui éteint la dévotion et ruine le bon exemple. Si nous ne nous laissons aller à ces excès, on nous accuse de dureté et d'inhumanité. J'ai honte de parler des désordres plus honteux, la chasse, la fauconnerie, la fureur des jeux de hasard ou des échecs, qui font un bouffon d'un évêque. Un jour, comme j'étais en voyage avec l'archevêque de Florence, on vint me dire qu'il jouait aux échecs. Ce discours me perça le cœur; je pris mon temps pour lui

¹ *Opuscles* de Pierre Damien, c. 3.

montrer l'indécence de cet amusement en un homme dont la main offre le corps de Notre-Seigneur, et dont la langue le rend médiateur entre Dieu et les hommes, vu principalement que les canons défendent le jeu aux évêques. L'évêque répondit qu'ils ne défendaient que les jeux de hasard; mais je soutins qu'ils devaient s'entendre en général de tous les jeux. Il se rendit, et me pria de lui imposer une pénitence. Je lui ordonnai de réciter trois fois le Psautier, de laver les pieds à douze pauvres, et de leur remettre à chacun un denier, afin de réparer le péché qu'il avait commis par la langue et par les mains. »

Sous le pape Alexandre II, Sigefroy, archevêque de Mayence, conduisit à Jérusalem un grand nombre de pèlerins. Toute la troupe formait plus de sept mille hommes. Arrivés à Constantinople, ils allèrent saluer l'empereur Constantin Ducas, et visitèrent Sainte-Sophie. Ayant passé en Syrie, ils se trouvèrent sur les terres des musulmans, et là un grand nombre d'Arabes se présenta pour piller la pieuse caravane : heureusement les chrétiens furent secourus par le gouverneur turc de Ramleh, qui les fit escorter jusqu'à la ville sainte. Ils y furent reçus par le patriarche Sophroné qui était un vieillard vénérable, et conduits en procession à l'église du Saint-Sépulcre, au bruit des cymbales, accompagnés des Syriens et des Latins.

Les pèlerins virent avec douleur les églises que le calife fatimite Haquem avait ruinées, et ils don-

nèrent des sommes considérables pour les rétablir.

Nous devons dire ici quelques mots des mœurs de Henri IV, roi de Germanie. Nous empruntons ce passage à Fleury (voyez IV, liv. LXI, 214.)

« Le roi d'Allemagne Henri, à l'âge de dix-huit ans, était déjà un des plus méchants de tous les hommes. Il avait deux ou trois concubines à la fois.... Dès l'année 1066, il avait épousé Berthe, fille d'Othon, marquis d'Italie, étant à peine âgé de quinze ans; mais comme il l'avait épousée par le conseil des seigneurs et non par son choix, il n'aima jamais cette princesse, et chercha toujours à s'en séparer..... Il devint cruel même envers ses confidents. Les complices d'un crime lui devenaient suspects..... Il savait cacher sa colère, faire périr les gens lorsqu'ils s'en défiaient le moins, et feindre d'être affligé de leur mort jusqu'à répandre des larmes.

« Il donnait des évêchés à ceux qui lui donnaient le plus d'argent, ou qui savaient le mieux flatter ses vices; et après avoir ainsi vendu un évêché, si un autre concurrent lui en donnait plus, ou louait plus ses crimes, il faisait déposer le premier comme simoniaque, et ordonnait l'autre à la place; d'où il arrivait que plusieurs villes avaient deux évêques à la fois, tous deux indignes. Tel était le roi Henri, et la suite de cette histoire le fera encore mieux connaître. »

Nous allons voir commencer le règne du célèbre Hildebrand, saint Grégoire VII, ami et successeur immédiat d'Alexandre II.

159. SAINT GRÉGOIRE VII. 1073.

Il est utile de résumer encore la situation où se trouvait l'Église : le X^e siècle avait déployé ses fureurs, ses lâchetés, ses coutumes ignobles et effrénées. Le XI^e siècle avait donné le spectacle terrible d'une ignorance plus grossière aux prises avec un orgueil indompté. Le trône pontifical lui-même était livré à des indignités qui plongeaient dans l'effroi et dans le désespoir les vrais catholiques. Cependant le plus grand nombre des pontifes avait mérité l'honneur de s'asseoir sur la chaire de Pierre. On remarque encore que si l'on fut réduit à déplorer des scènes sanglantes, il y eut moins d'hérésies à déraciner. Celles de Constantinople étaient alors comme une plaie nécessaire, et elles se répandaient peu en Afrique et en Italie. Bérenger, il est vrai, scandalisait la France; mais aucun souverain ne le soutenait. Cet esprit faux était en quelque sorte périodiquement condamné à chaque concile.

En même temps quelques cœurs fermes, généreux, inexorables pour le mal, intrépides pour ramener le bien et la sagesse, s'élevaient surtout parmi les moines.

On a vu que beaucoup d'entre eux étaient les

dépositaires des méditations de la science des Pères; on a vu un seul ordre obtenir presque toujours, comme par droit, la tiare pontificale. C'est encore un fils de saint Benoît qui va en ceindre sa tête; il doit continuer l'œuvre de quelques réformateurs qui l'ont précédé. Rassuré sur les hérésies, il s'empressera de prendre en main la défense des mœurs. C'était beaucoup que, dans la confusion des sectes qui se vantaient d'être chrétiennes, Dieu n'eût pas semblé abandonner son Église, ou plutôt qu'il ne l'eût punie que d'une main miséricordieuse qui présageait le retour du calme et de la paix. « Dieu avait su conserver à son Église, dit Bossuet ¹, un caractère d'autorité que ces hérésies ne pouvaient prendre. Elle était catholique et universelle; elle embrassait tous les temps; elle s'étendait de tous côtés; elle était apostolique: la suite, la succession, la chaire de l'unité, l'autorité primitive, lui appartenaient; tous ceux qui la quittaient l'avaient primitivement reconnue, et ne pouvaient effacer le caractère de leur nouveauté, ni celui de leur rébellion. Les païens eux-mêmes la regardaient comme la tige, *le tout* d'où les parcelles s'étaient détachées, le tronc toujours vif que les branches retranchées laissaient en son entier. Celse, qui reprochait aux chrétiens leurs divisions, parmi tant d'Églises schismatiques qu'il voyait s'élever, remarquait une Église distinguée de toutes les autres, et toujours plus forte,

¹ *Discours sur l'Histoire universelle*, édit. de 1844, p. 289.

qu'il appelait aussi pour cette raison *la grande Église*....

« C'est que l'Église véritable avait une majesté et une droiture que les hérésies ne pouvaient ni imiter ni obscurcir.... Si quelqu'un demandait aux ariens où elle tenait ses assemblées et quels étaient ses évêques, jamais ils ne s'y trompaient. Pour les hérésies, quoi qu'elles fissent, elles ne pouvaient se défaire du nom de leur auteur ¹. Les sabelliens, les paulianistes, les ariens, les pélagiens et les autres s'offensaient en vain du titre de parti qu'on leur donnait. Le monde, malgré qu'ils en eussent, voulait parler naturellement, et désignait chaque secte par celui dont elle tirait sa naissance.

« Pour ce qui est de la grande Église, de l'Église catholique et apostolique, il n'a jamais été possible de lui nommer un autre auteur que Jésus-Christ même, ni de lui marquer les premiers de ses pasteurs, sans remonter jusqu'aux apôtres, ni de lui donner un autre nom que celui qu'elle prenait.

« Qu'importe qu'on arrachât à l'Église de Jésus-Christ quelques branches? Sa bonne sève ne se perdait pas pour cela : elle poussait par d'autres endroits. En effet, si on considère l'histoire de l'Église, on verra que toutes les fois qu'une hérésie l'a diminuée, elle a réparé ses pertes, et en s'étendant

¹ Voyez plus haut l'excommunication contre Cérularius, page 157. Avec quelle abondance de dénominations les légats n'accablaient-ils pas le patriarche révolté?

au dehors, et en augmentant au dedans la lumière et la piété, pendant qu'on a vu sécher, en des coins écartés, les branches coupées. Les œuvres des hommes ont péri, malgré l'enfer qui les soutenait; l'œuvre de Dieu a subsisté; l'Église a triomphé de l'idolâtrie et de toutes les erreurs.»

Mais il n'y a pas que les hérésies à redouter; la grande Église peut courir de formidables dangers. Souvent une famille souffre plus, d'un malheur domestique, que de la perte de biens précieux. Si dans le sein d'un palais la paix est troublée, que servent tant d'hommages extérieurs, tant de louanges inhabiles à conserver cette action qui est toujours nécessaire à l'autorité? Les mauvaises mœurs, nous l'avons dit, peuvent corrompre la situation la plus bénie de Dieu. Il faut alors promener sur la blessure les instruments salutaires qui l'isolent des parties restées saines : il faut que la main du commandement reprenne sa puissance, et cette puissance n'est efficace que lorsque, à la fois prudente et inaccessible aux misérables reproches du respect humain, elle entreprend la guérison, et la conduit avec un esprit de prévoyance à son terme; si ce terme est dépassé, au moins on a vu le point où la raison s'arrêterait satisfaite; on a touché les confins du vrai, du solide, du progrès possible, et l'on a porté des lois de sagesse pour le bonheur des nations; elles n'ont plus à demander que l'affermissement de la sainte religion qu'il faut éternellement respecter.

La république chrétienne ne repousse aucune

amélioration généreuse. Les rêves de la politique n'engendrent que des conquêtes souvent inutiles dans ce jeu incertain de la guerre, rejettent quelquefois avec mépris les sciences et les arts, amassent sur une seule tête la possession d'innombrables provinces souvent désunies par des intérêts divers, et qui tendent à se séparer pour redevenir volontiers petites et faibles, ou à opprimer l'autorité voisine pour s'en faire un valet, un ilote, et un esclave obéissant.

En présence de ces dernières considérations, celui qui ne prend rien à personne, qui peut donner à tous (y a-t-il un présent plus riche que le repos et l'assurance de la conciliation?), celui qui conseille avec douceur, qui, au besoin, réprime avec une force imprévue, celui-là peut et doit tenir une place honorable parmi les hommes; et quand il est le chef hautement reconnu de la religion véritable, que de trésors d'avis raisonnés, de clémence et de lumières, il peut répandre parmi les aveugles! car tous les hommes qui se disputent sont à peu près rendus aveugles par la passion, par la colère, par ce murmure de préoccupations, d'intérêts brisés, de cupidité basse, qu'ils entretiennent avec une sorte de plaisir autour d'eux.

Cet état de douleur, de mésintelligence, et même d'anarchie, une fois reconnu, examinons, en présence des faits, les devoirs prescrits par les circonstances au pontife dont nous allons esquisser l'histoire, et les moyens qu'il employa pour ne pas

rester en arrière de ces devoirs. Nous ne louerons pas avec exagération, nous ne blâmerons pas sans retenue. La base de notre sentiment sera cette considération politique: ce ne fut pas saint Grégoire VII qui régna seul de l'an 1073 à l'an 1086; ce fut, avec ce pontife, l'esprit de réaction de la morale vilipendée contre la dignité de conduite imposée aux prêtres surtout et aux rois ¹; ce fut l'accord des peuples

¹ Voici ce que disait Pierre Damien, contemporain, à propos des violences de ce temps: « Le monde se précipite violemment dans l'abîme de tous les vices; et plus il approche de sa fin, et plus il voit grossir la masse énorme de ses crimes. La discipline ecclésiastique est presque universellement négligée; les saints canons sont foulés aux pieds, et l'ardeur qu'on devrait montrer pour le service de Dieu est uniquement employée à la poursuite des biens de la terre. L'ordre légitime des mariages est confondu, et, à la honte du nom chrétien, on vit dans le monde à la manière des Juifs. . . . Il y a déjà longtemps que nous avons renoncé à toute vertu, et que les pestes de toutes les perversités, comme dans une irruption impétueuse, nous ont abominablement inondés (*omniumque perversitatum pestes, velut impetu facto, feraliter emerserunt: Epist., liv. II, ep. I, et liv. IV, ep. 9*). Le monde entier est comme une mer agitée par la tempête. . . . Les églises sont en proie à de si affreuses calamités, qu'elles se voient comme cernées par les armées de Babylone, et qu'elles ressemblent à Jérusalem assiégée avec tous ses habitants. Les séculiers s'emparent des droits de l'Église, saisissent ses revenus, envahissent ses possessions, et s'emparent de la substance des pauvres, comme de la dépouille de leurs ennemis. . . . Le monde entier n'est plus, de nos jours, qu'un théâtre d'*intempérance*, d'*avarice* et de *libertinage*; et comme l'univers

pour stigmatiser, et les mauvais exemples, et l'avidité mise à la place de l'honneur ou des sentiments délicats; ce fut un retour presque universel aux dévouements de la primitive Église; ce fut un cri général contre les usurpateurs, les simoniaques et les perturbateurs de la gloire apostolique, qui, ne se disputant plus sur des natures diverses ou séparées qu'ils veulent rencontrer en Jésus-Christ, et se trou-

était autrefois partagé de manière qu'il obéît en même temps à trois princes, de même le genre humain (ô douleur!) tend son cou servile à ces trois vices, et leur est asservi bassement comme aux lois d'autant de tyrans. » Je puise cette citation dans le bel ouvrage de M. Aurélien de Courson (*Histoire des peuples bretons*, tom. II, p. 164). M. de Courson, ardent défenseur du catholicisme, poursuit ainsi : « Ces déplorables désordres rendaient indispensable l'influence du clergé dans l'ordre temporel. Princes et peuples sentaient la nécessité de se placer sous la tutelle de celui de tous les ordres qui, par ses lumières et par ses vertus, exerçait dans la société la plus grande autorité, et était en quelque sorte le seul appui de l'ordre public. Les rois, sans cesse menacés par les révoltes de leurs grands vassaux, s'efforçaient, autant qu'il était en eux, d'étendre le pouvoir du clergé; car, dans les principes du christianisme, les princes sont les images de Dieu sur la terre, et les dépositaires de son autorité. La prédication de cette doctrine, parmi des populations énergiques, qui ne reconnaissaient guère d'autre frein que celui de la religion (Bernardi, de l'Origine de la législation française, liv. 1, c. 10, p. 74), était, au moyen âge, la seule sauvegarde des couronnes. Les Carlovingiens étaient si convaincus de la nécessité de cette intervention du clergé dans les affaires temporelles, qu'on peut avancer, sans crainte d'être taxé

vant à peu près unis pour croire le même symbole, *croyaient* en déchirant l'Église, *croyaient* en violant ses droits, et ne s'apercevaient pas qu'il y avait presque à regretter les hérésies et le règne des rhéteurs, des esprits faux, qu'au moins les défenseurs de la doctrine romaine, ceux qu'on peut appeler des *animi dites* (Tibulle) savaient réfuter, et réduire de temps en temps au silence. Il ne restait plus, à ces hommes qui abusaient de l'intelligence, qu'à reprendre sous main les arguments renversés, et à essayer de faire reparaître sous des noms nouveaux Marcion, Arius, Eutychès, et d'autres dont les noms avaient fait leur temps, et qui étaient condamnés à prendre les noms nouveaux de Sévère, de Priscillien, d'Apolinaire. Bossuet nous a mis ici sur la voie qui mène à faire connaître une des plus vraies gloires de la *grande Église*. Nos ennemis cherchaient à ressusciter des morts qui ne pouvaient plus revivre, et se gardaient de nommer ceux qui avaient les premiers levé l'étendard de la résistance, en portant la *mitre rebelle*¹. Les nôtres, au contraire, avec une armée constamment la même, avec les guidons sur lesquels on lisait : *Saint Ambroise, Saint Augustin, Saint*

« d'exagération, que la principale combinaison de leur politique fut de multiplier les seigneuries ecclésiastiques dans les parties de l'empire les plus difficiles à contenir. » (M. de Courson, *ibid.*, page 165.) Voilà des privilèges qu'il ne faut pas oublier en lisant l'histoire de Grégoire VII.

¹ De Maistre ; *du Pape*, 2 vol. in-8°. Lyon, 1836, tome I^{er}, page 79.

Athanase, pour ne prendre ici que ce peu de noms dans la première lettre de l'alphabet catholique, les nôtres combattaient, rangés, serrés, sans perdre un seul homme : tout semblait avoir été dit dans la controverse, elle était épuisée. Un copiste intelligent, à défaut de ces généraux qui ont manqué rarement, remportait une éclatante victoire, à l'aide de citations analogues au point de la dispute, de souvenirs épars dans toutes les bibliothèques, et de traditions qui avaient reçu un asile dans toutes les mémoires.

Les forces humaines sont débilitées par la fièvre. C'est toujours la même agitation, le même feu, le même frisson : eh bien ! il est des plantes, et toujours les mêmes, qui calment cette agitation, qui éteignent le même feu, qui rafraîchissent le même frisson.

Mais ne différons pas le compte solennel que nous avons à rendre.

Grégoire VII, appelé d'abord Hildebrand, né à Soane, ville de la Toscane, était fils ¹ de Benzon, de l'illustre famille des Aldobrandeschi, une des plus puissantes de Sienne, et qui possédait une assez grande quantité de villes et de châteaux.

D'autres auteurs, en plus grand nombre, veulent que Hildebrand ait été le fils d'un charpentier de la même ville de Soane. Ce qui est certain, c'est qu'il entra de bonne heure dans un monastère de

¹ Novacs, II, 267.

bénédictins, où il acquit par l'étude la réputation d'un des plus savants religieux de ce temps. Ses mérites devinrent tels, qu'il fut nommé sous-diacre de l'Église romaine par saint Léon IX, comme lui bénédictin ¹. Victor II, autre bénédictin, voulut honorer celui qui devenait un des ornements de son ordre, et nomma Hildebrand légat en France. Nicolas II avait su apprécier l'habileté, l'éloquence, l'érudition ecclésiastique du religieux de Soane, et le créa archidiacre-cardinal de Sainte-Marie *in Dominica*, en 1059. Il ne devait manquer aucun suffrage pour hâter cette élévation si juste, et d'un heureux augure pour les intérêts du catholicisme. En 1061, Alexandre II nomma le cardinal Hildebrand vice-chancelier de la sainte Église romaine. Enfin, tandis que l'on célébrait dans la basilique Latérane les funérailles d'Alexandre, le peuple et le clergé proclamèrent pape Hildebrand, et les cardinaux se réunirent pour confirmer ce choix. Hildebrand seul résistait. On connaît la lettre qu'il écrivit à ce sujet : elle a été insérée dans la collection de Labbe, t. X, col. 6, page 7. Hildebrand était alors âgé de soixante ans.

Novaes dit que Grégoire s'empressa de donner avis de cette nomination à l'empereur ², non pour en attendre la confirmation (cet abus avait cessé au moment de l'élection du prédécesseur), mais

¹ Novaes, II, 268.

² Novaes, II, 269.

pour que l'*empereur* empêchât l'effet de cette élection; il le priait instamment d'y mettre obstacle.

Ici il faut un moment s'arrêter sur ce récit de Novaes. Ce ne fut pas à l'*empereur* que Grégoire s'adressa : il n'y avait pas d'empereur dans ce temps-là. Agnès, impératrice, veuve de l'empereur Henri III, gouvernait l'Empire, autant que la pétulance de Henri IV, simplement *roi de Germanie*, le permettait à cette femme prudente, qui n'était plus impératrice titulaire, et qui n'avait plus directement les droits bien ou mal fondés que l'*empereur* pouvait exercer à Rome, dans l'élection des papes. Novaes s'est donc trompé. Feller s'est trompé aussi sur ce point; mais tant d'historiens se sont trompés de même avant Novaes et Feller, que nous n'avons pas de raisons pour insister avec trop de détails sur cette irrégularité historique. Une simple note de l'excellent ouvrage que nous devons à un des hommes les plus savants et les plus pieux de notre époque, M. Gosselin, directeur au séminaire de Saint-Sulpice ¹, va suffire pour éclaircir complètement ce fait. Cet écrivain dit (page 434) : « D'après l'usage et le droit public de l'Allemagne, le choix que les seigneurs allemands faisaient du roi de Germanie ne lui conférait pas proprement la dignité impériale; il ne devait prendre le titre d'empereur qu'après avoir été reconnu et couronné par le pape. Cette der-

¹ *Pouvoir du Pape au moyen âge*, in-8°. Paris, 1845; deuxième édition.

nière formalité n'eut jamais lieu par rapport à Henri, puisqu'il ne fut jamais couronné par un pape légitime, mais seulement par l'antipape Guibert (se disant Clément III). Il n'était donc pas, à proprement dire, *empereur*, mais seulement *roi de Germanie* et *empereur élu* ; c'est en ce sens que les seigneurs saxons disent que *Rome ne lui a pas encore donné la dignité royale.* »

Nous reprenons le cours du récit. Le roi Henri IV envoya Grégoire, évêque de Vercell, qu'il chargea d'assister à la consécration du pape Grégoire VII.

On ordonna prêtre le nouvel élu dans la basilique de Latran, puis on le consacra dans le Vatican le 29 juin 1073. Il est le premier pape qui, n'étant que diacre, fut ensuite ordonné prêtre. Il prit le nom de Grégoire en mémoire de Grégoire VI, qui avait été son maître.

Le nouveau pontife appliqua ses premiers soins à éteindre la simonie et l'hérésie des nicolaïtes. De là naquit ce différend si funeste, qui dura plus de quarante ans, entre le sacerdoce et l'Empire.

Henri, roi de Germanie, *empereur élu*, et non *empereur couronné*, prétendait donner l'investiture aux évêques, en leur remettant l'anneau et la crosse¹. Grégoire résolut de supprimer cet abus, que les partisans des empereurs appelaient *régales*.

Le pape, se fondant sur l'autorité des anciens pontifes et sur les canons sacrés, détermina, dans

¹ Novæ, II, 270.

un concile célébré à Rome en 1074, pour s'opposer au scandale que donnaient les nicolaïtes et dont le clergé de Milan se rendait coupable, qu'aucun clerc ne pourrait prendre femme; que le sacrement de l'ordre ne serait conféré qu'à ceux qui professeraient un célibat perpétuel, et que personne ne pourrait assister à la messe de prêtres qui auraient une épouse¹.

Quand, au milieu des grandes affaires qu'il doit rapporter, un historien rencontre un document à l'aide duquel on peut connaître les sentiments intimes et secrets du principal personnage qui figure dans les faits, cette apparition d'une confidence irrécusable jette une vive lumière sur le récit.

Nous possédons une lettre de Grégoire à Hugues, abbé de Cluny : il ouvre son cœur à son ami, et il lui parle avec la plus tendre confiance.

« Je voudrais pouvoir vous faire comprendre² toute l'étendue des tribulations dont je suis assailli, des travaux sans cesse renaissants qui m'accablent et m'écrasent sous leur poids, de jour en jour plus pesant. Maintes fois j'ai demandé au divin Sauveur de vouloir m'enlever de ce monde, ou de permettre que je devinsse utile à notre mère commune. Une

¹ Lettre à Othon, évêque de Constance. Labbe, tome X; Concil., col. 316. Voyez aussi Baronius, *ad annum* 1074, n° 40.

² Je prends cette lettre dans l'*Histoire du pape Grégoire VII et de son siècle*, par J. Voigt, traduite par M. l'abbé Jager; in-8°. Paris, 1842. Voyez page 300 de cette traduction.

indicible douleur, une tristesse extrême s'emparent de mon âme à la vue de l'Église d'Orient, que l'esprit des ténèbres a séparée de la foi catholique. En tournant mes regards à l'occident, au midi, au septentrion, j'y découvre à peine quelques évêques qui soient entrés dans l'épiscopat par des voies canoniques, qui vivent en évêques, et qui gouvernent leur troupeau dans un esprit de charité, et non avec l'orgueil despotique des puissances de la terre ; parmi les princes séculiers, je n'en connais aucun qui préfère la gloire de Dieu à la sienne propre, et la justice à l'intérêt. Pour ceux au milieu desquels je vis, les Romains, les Lombards et les Normands, je leur représente souvent qu'ils sont pires que des juifs et des païens. Lorsqu'enfin je reviens à moi-même, je me trouve tellement accablé sous le poids de mes propres actions, que je ne vois plus d'espoir de salut, si ce n'est dans la seule miséricorde de Jésus-Christ ; car si je n'avais l'espérance d'une vie meilleure et la perspective d'être utile à l'Église, Dieu le sait, je ne demeurerais plus à Rome, où je suis comme enchaîné. C'est ainsi que, partagé entre la douleur qui chaque jour se renouvelle pour moi, et un espoir, hélas ! trop lointain, je suis assailli par mille tempêtes, et ma vie n'est qu'une agonie continuelle. »

Dans un second concile, célébré pendant le carême de l'an 1075, il fut décrété que quiconque aurait reçu, moyennant un présent, quelque grade ou quelque office des ordres sacrés, ne pourrait

plus exercer son ministère dans les églises, et que tous ceux qui recevraient, de laïques, l'investiture d'une église, seraient excommuniés, ainsi que les laïques qui l'auraient donnée.

Le roi Henri se montra irrité de ces dispositions ¹; Grégoire lui avait fait signifier le décret, et voulait la plus entière obéissance : alors ce prince, devenant toujours plus violent, pensa à tirer une vengeance éclatante de ce qu'il appelait une insulte faite à son autorité. Il prépara en secret une conjuration contre la vie du pape, et il excita à la rébellion plusieurs évêques et des clercs allemands, qui avaient été désignés dans le décret du concile comme se livrant habituellement à la simonie et à l'incontinence. Grégoire répondit qu'à son arrivée en Italie ayant été préposé à l'administration de plusieurs couvents, il y avait rétabli l'ordre et la régularité, et qu'aujourd'hui il était de son devoir, depuis qu'on l'avait nommé pape ², de diriger promptement ses conseils partout où il voyait le mal. On assure encore que plusieurs des clercs accusés demandèrent si on exigeait d'eux qu'ils vécussent comme des anges, et annoncèrent qu'ils aimaient mieux renoncer au sacerdoce qu'à leurs femmes. O honte de ces temps maudits de Dieu !

Avant de continuer ce récit, gravons fortement, dans l'esprit du lecteur, que nous rapportons des

¹ Novaes, II, 271.

² *Italie*, page 71.

scènes du moyen âge, et qu'il ne faut pas séparer, des faits actuels, et les circonstances où le saint-siège s'était trouvé depuis huit siècles ¹, et les discordes civiles de Rome où l'on voulait assassiner le pape, et le cynisme odieux des dissidents, et la fidélité encourageante du reste de la chrétienté, et les excitations de ceux qui pouvaient regretter l'autorité impériale, et enfin le caractère indomptable d'un réformateur offensé violemment dans ses vues de bon ordre et de discipline régulière.

Grégoire VII envoie des légats au roi pour le prier de se rendre à Rome, avec menace définitive d'excommunication, s'il n'y vient pas. Il redouble

« L'Église, dit un célèbre écrivain (*Histoire générale de la civilisation en Europe*, 3^e édition, pag. 86-90), était une société « régulièrement constituée, ayant ses principes, sa règle, sa « discipline, et qui éprouvait un ardent besoin d'étendre son influence, de conquérir ses conquérants. . . . Jamais société n'a « fait, pour agir autour d'elle et s'assimiler le monde extérieur, de « tels efforts que l'Église chrétienne, du cinquième au neuvième « siècle. . . . Elle a en quelque sorte attaqué la barbarie par « les deux bouts, pour la civiliser en la dominant. » Afin de bien suivre l'idée que présentent *ces deux bouts* (pensée aussi piquante qu'énergique), il eût peut-être été à propos de dire : « du cinquième au onzième siècle ; » car, dans la supposition de l'auteur, que devient ce dixième siècle, que Baroni-
nius nomme si justement *siècle de fer*, *siècle de plomb*, et *siècle obscur* (voyez plus haut, page 61) ? Mais, tout en s'arrêtant au neuvième siècle, le sentiment du profond et judicieux écrivain n'en a pas moins été de rappeler l'ensemble des siècles qui ont été *barbares*.

ses invitations, quand il apprend qu'on a formé, dans Rome même, une conspiration soutenue par les ambassadeurs du roi. Henri se résout à donner des explications satisfaisantes pour ce qui concerne les désordres de son clergé, et promet de détruire les abus de simonie; mais il n'en adresse pas moins aux conspirateurs l'ordre d'achever leur entreprise.

Quintius, fils du préfet de Rome, dans la nuit de Noël en 1075, fond avec des soldats sur le pape Grégoire VII, qui célébrait paisiblement la messe au maître-autel de Sainte-Marie Majeure. Les complices de Henri ramenaient les temps de Constantin II, et ils excitaient la rage d'un autre Calliopas. Le pontife, grièvement blessé, est dépouillé de ses habits pontificaux, et reçoit l'ordre de se rendre en prison. Il suit, sans proférer une parole, et en élevant noblement la tête, les assassins qui marchaient devant lui. Mais il n'en devait pas être de Grégoire comme de Martin. Le peuple, fidèle à son pontife, apprend qu'il est emprisonné dans une tour, court aux armes, et veut le délivrer.

Bientôt la foule envahit la tour où était détenu le pape, puis se présente devant la maison de l'assassin Quintius, qui est amené devant le pape et réduit à se jeter à ses genoux, pour demander pardon d'un crime si odieux. Grégoire pardonna, et n'imposa au coupable, en pénitence, que le pèlerinage de Jérusalem; puis il retourna à Sainte-Marie Majeure, où il eut le courage de recommencer le saint sacrifice. Comme s'il avait oublié la scène

dont il vient d'être la victime¹; il récite les prières d'une voix calme, au milieu de l'attendrissement général, et donne la bénédiction à ses libérateurs.

Mieux partagé que le x^e siècle, qui n'avait vu, au milieu de tant de forfaits, que des vertus solitaires, le xi^e siècle, sans cesser d'être témoin d'attentats horribles, voit de grands caractères dignes de l'admiration des époques les plus honorables pour l'humanité².

Grégoire avait pour principe invariable d'agir d'abord avec douceur. « Personne, disait-il, ne monte tout d'un coup au premier rang. Les grands édifices ne se construisent que peu à peu³. »

Certain de sa force, il veut encore employer la conciliation. Il cherche surtout à ramener l'esprit de Henri; mais les excès auxquels se livre ce prince portent un tel caractère d'abomination, que de toutes parts ses sujets, et surtout les grands, se révoltent contre lui. Grégoire rassemble en 1076 un concile, qui prononce l'excommunication du roi, avec toutes les conséquences terribles qu'elle entraînait avec elle.

L'histoire a remarqué que plusieurs empereurs

¹ Novaes, II, 72.

² Parmi les jeunes généraux qui servaient sous Henri IV, nous ne pouvons oublier un de ses parents, qui acquérait alors une déplorable gloire : quand nous le retrouverons plus tard, ce sera.....

Il Capitano

Che l' gran sepolcro liberò di Cristo.

³ Ep., II, 43.

d'Orient avaient déjà été excommuniés par des papes précédents : Arcadius par Innocent I^{er}, Anastase par saint Symmaque, Léon l'Isaurien par Grégoire II et Grégoire III.

Le décret du même concile portait que le trône dont Henri venait d'être déchu était attribué à Rudolphe, duc de Souabe, déjà créé roi de Germanie par les électeurs de l'Empire.

Henri entra dans une grande fureur en apprenant les actes du concile, et il eut l'audace d'écrire au pape la lettre suivante :

« Henri, roi par la grâce de Dieu, à Hildebrand.

« Lorsque j'attendais de vous un traitement de père, et que je vous obéissais en tout, au déplaisir de mes sujets, j'ai appris que vous agissiez comme un de mes plus grands ennemis. Vous m'avez privé du respect qui m'était dû par votre siège; vous avez tenté, par de mauvais artifices, d'aliéner de moi le royaume d'Italie; vous n'avez pas craint de mettre la main sur les évêques, et vous les avez traités indignement. Comme je dissimulais ces excès, vous avez pris ma patience pour faiblesse, et vous avez osé me mander que vous mourriez¹, ou que vous m'ôteriez la vie et le royaume. Pour réprimer une telle insolence, non par des paroles, mais par des effets, j'ai assemblé tous les seigneurs de mon royaume, comme ils m'en avaient prié. Là,

¹ Paul Bernried (*Vie de Grégoire VII*), parlant de cette lettre, dit qu'elle était remplie de faussetés.

on a découvert ce que la crainte faisait taire auparavant, et on a prouvé, comme vous verrez par leurs lettres, que vous ne pouvez demeurer sur le saint-siège. J'ai suivi leur avis, qui m'a semblé juste; je vous renonce pour pape, et vous commande, en qualité de patrice de Rome, d'en quitter le siège¹.

« Telle est la lettre que nous adressons au moine Hildebrand, et que nous vous envoyons, afin que notre volonté vous soit connue, et que votre amour fasse ce qu'il nous doit, ou plutôt ce qu'il doit à Dieu et à nous. Levez-vous donc contre lui, mes fidèles sujets! et que celui qui m'est le plus fidèle soit le premier à le condamner! Nous ne disons pas que vous répandiez son sang², car, après sa déposition, la vie lui sera plus dure que la mort; mais que vous le forciez à descendre s'il s'y refuse, et que vous mettiez sur le siège apostolique un autre élu par nous, de l'avis commun de tous les évêques, qui puisse et veuille guérir les plaies que celui-ci a faites à l'Église. »

Un clerc de Parme, nommé Roland, fut chargé de porter à Rome cette lettre et les autres décrets

¹ Les *patrices de Rome* étaient bien éloignés des temps où Henri s'exprimait ainsi, et réclamait ce titre.

² Mais Henri oubliait que Quintius avait fait assassiner le pape, et que celui-ci, après avoir été secouru, donna à ses libérateurs la bénédiction, d'une main enveloppée dans quelques lambeaux d'une aube déchirée à la hâte pour arrêter le sang.

du *conciliabule*. Un second synode avait été assemblé. Les évêques se réunirent dans l'église de Latran¹. Le pape occupait un siège élevé. Roland entra dans l'assemblée, annonça qu'il était envoyé par le roi d'Allemagne, et qu'il venait au synode par son ordre; et puis, se tournant vers le pape, il dit : « Le roi
« mon maître et tous les évêques ultramontains et
« italiens vous ordonnent de renoncer immédiate-
« ment au trône de saint Pierre et au gouverne-
« ment de l'Église romaine, que vous avez usurpé;
« car il n'est pas juste de vous élever à une dignité
« si éminente, sans l'approbation des évêques et
« sans la confirmation *impériale*². » Et, se tournant vers le clergé, Roland continua ainsi : « Mes
« frères, j'ai à vous annoncer que vous devez
« vous présenter devant le roi aux fêtes prochaines
« de la Pentecôte, pour recevoir un pape de sa
« main, puisque celui-ci est reconnu, non pour
« pape, mais pour un loup dévorant. »

A ces paroles, Jean, évêque de Porto, se leva brusquement de son siège, et s'écria : « Qu'on le
« saisisse ! » Le nouveau préfet de Rome, ses soldats et d'autres nobles romains tirèrent leurs épées, se jetèrent sur lui, et l'auraient tué, si le pape, descendant de son trône, et couvrant Roland de son corps, n'eût sauvé la vie de ce misérable. Grégoire calma les esprits, recommanda la modération dans

¹ Voigt, page 375.

² On ne pouvait dire que *royale*, pour parler régulièrement.

la colère. Voici les paroles qu'il prononça dans cette mémorable circonstance : « Mes enfants, ne
« troublez point la paix de l'Église. Voici les temps
« dangereux dont parle l'Écriture, où il y aura des
« hommes amateurs d'eux-mêmes, avares, super-
« bes, et désobéissants à leurs parents¹ ; il faut qu'il
« arrive des scandales, et le Seigneur a dit qu'il
« nous envoyait comme des brebis au milieu des
« loups. Nous devons avoir la douceur de la co-
« lombe avec la prudence du serpent..... Nous ne
« devons haïr personne, mais supporter les insensés
« qui veulent violer la loi de Dieu..... Nous avons
« assez longtemps vécu en paix : Dieu veut recom-
« mencer à arroser la moisson du sang des saints.
« Préparons-nous au martyre, s'il est besoin, pour
« la loi de Dieu, et que rien ne nous sépare de la
« charité de Jésus-Christ. »

Avant l'élection de Rudolphe, Grégoire avait déclaré qu'il voulait se rendre en Allemagne. Le roi Henri, de son côté, promettait de venir en Italie. Le pape quitta Rome avec une escorte fournie par la comtesse Mathilde, comtesse de Toscane, fille de Boniface, marquis de Toscane. La marche de Grégoire était comme un triomphe². Ce fut au milieu de ce cortège qu'il arriva à Verceil. On craignait que Henri n'apparût à la tête d'une armée,

¹ II ; Timothée, III, 1.

² *Histoire de Grégoire VII*, de Voigt, traduite par M. Jager, page 418.

mais il n'avait pas cette intention. Le pape crut néanmoins à propos de se retirer dans la forteresse de Canosse, appartenant à la comtesse Mathilde, pour être à l'abri de toute violence.

Henri avait passé près de deux mois à Spire dans une triste et profonde solitude. Le poids de l'excommunication l'accablait de mille douleurs. Las de cet état d'incertitude, toujours fourbe et hypocrite, il conçut la pensée de gagner le pape par une piété apparente, et de satisfaire à ses exigences par une courte humiliation; d'ailleurs le décret d'excommunication portait qu'elle pourrait être levée, si le roi paraissait devant le pape avant un an, à dater du jour où elle aurait été lancée. L'hiver était rigoureux; après avoir couru mille dangers, le roi et sa femme Berthe arrivèrent à Turin, puis à Plaisance. De là le prince annonça qu'il allait se diriger sur Canosse par Reggio.

La comtesse Mathilde ¹ alla au-devant de lui avec Hugues, abbé de Cluny. Elle avait l'intention de rétablir la bonne intelligence entre le pape et le roi. Grégoire paraissait désirer que Henri retournât à Augsbourg, pour être jugé par la diète. Les envoyés du roi à Canosse répondirent : « Henri ne redoute pas d'être jugé; il sait que le pape protégera la justice et l'innocence; mais le jour anniversaire de l'excommunication approche, et si elle n'est pas levée, le roi perdra, *d'après les lois du*

¹ Voyez *Histoire de Grégoire VII*, etc., citée plus haut.

pays, ses droits à la couronne ¹. Le prince demande humblement au saint-père de lever l'interdit, et de lui rendre la communion de l'Église. Il est prêt à donner toute satisfaction qu'il plairait au pape d'exiger; à se présenter, en tel lieu et à tel jour qu'il ordonnerait; à répondre à ses accusateurs, et à s'en rapporter entièrement à la décision du chef de l'Église. »

Je continue de laisser parler M. Voigt :

« Henri, ayant reçu la permission d'avancer, ne tarda pas à arriver. La forteresse avait une triple enceinte: on le conduisit dans la seconde; la suite resta en dehors de la première. Il avait déposé les insignes de la royauté, rien n'annonçait son rang. Pendant tout le jour Henri attendit, pieds nus, couvert d'un habit de pénitence, et jeûnant du matin au soir, la sentence du souverain pontife: il attendit un second et un troisième jour. Pendant

¹ Voici une excellente note de M. Jager sur ce passage : « Nous trouvons ici une preuve irrécusable de l'effet de l'excommunication. Nous voyons clairement que, selon le droit public en usage alors, elle entraînait la déposition, lorsque celui qui l'avait encourue n'était pas réconcilié avec l'Église dans l'espace d'une année. C'est ce que l'historien Lambert nous dit expressément à cette occasion: *Ut si ante hanc diem excommunicatione non absolvatur, deinceps, JUXTA PALATINAS LEGES, indignus regio honore habeatur.* » Nous ajouterons, nous : Or, être devenu indigne du titre de roi, c'était être devenu inhabile à porter aussi le titre d'*empereur élu*; et par le fait Henri n'était plus ni *roi* ni *empereur élu*.

ce temps on n'avait cessé de négocier. Le lendemain, Mathilde intercédâ auprès du pape en faveur de Henri, et l'on régla les conditions du traité. Le prince promit de donner satisfaction des plaintes que ses sujets portaient contre lui, et il prêta un serment rapporté au long par M. Voigt¹; des cautions prêtèrent aussi serment. Dès que ces serments furent prêtés, le pontife donna au roi la bénédiction et la paix apostolique, et célébra la messe. Après la consécration, il le fit approcher de l'autel avec tous les assistants, puis, tenant l'hostie consacrée, il dit au roi : « Nous avons reçu des lettres de vous et de ceux de votre parti, où vous nous accusez d'avoir usurpé le saint-siège par simonie, et d'avoir commis, tant avant notre épiscopat que depuis, des crimes qui, selon les canons, nous fermaient l'entrée aux ordres sacrés.

« Quoique nous puissions nous justifier par le témoignage de ceux qui savent comment nous avons vécu dès notre enfance, et qui ont été les auteurs de notre promotion à la dignité épiscopale, cependant, pour ôter toute espèce de scandale, nous ne voulons nous en rapporter qu'au seul jugement de Dieu, et non à celui des hommes. Nous voulons que le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que nous allons prendre, soit aujourd'hui une preuve de notre innocence. Nous prions le Tout-Puissant de dissiper tout soupçon, si nous sommes inno-

¹ Page 431.

cent, et de nous faire mourir subitement, si nous sommes coupable. »

Se tournant ensuite vers le roi, Grégoire prit de nouveau la parole : « Faites, s'il vous plaît, notre cher fils, ce que vous nous avez vu faire. Les princes allemands n'ont pas cessé un jour de vous accuser devant nous d'un grand nombre de crimes, pour lesquels ces seigneurs prétendent que vous devez être interdit pendant toute votre vie, non-seulement de toute fonction publique de la royauté, mais encore de la communion ecclésiastique et de tout commerce de la vie civile. Ils demandent instamment que vous soyez jugé, et vous savez l'incertitude des jugements humains : faites donc ce que nous vous conseillons ; et si vous vous sentez innocent, délivrez l'Église de ce scandale, et vous-même de cet embarras. Prenez cette autre partie de l'hostie, afin que cette preuve de votre innocence ferme la bouche à tous vos ennemis, et nous engage à être votre défenseur le plus ardent pour vous réconcilier avec les seigneurs, et finir à jamais la guerre civile. »

Cette allocution imprévue surprit le roi. S'étant retiré à part avec ses confidents, il délibéra en tremblant sur ce qu'il devait faire pour éviter une épreuve si terrible ¹. Enfin, ayant un peu repris ses sens, il dit au pape que les seigneurs restés fidèles étaient pour la plupart absents, aussi bien que ses

¹ Voigt, page 433.

accusateurs, et qu'ils n'ajouteraient pas grande foi à ce qu'il aurait fait sans eux pour sa justification. C'est pourquoi il demandait que l'épreuve fût remise au jour de la diète générale. Le pape y consentit.

Quand le pontife eut achevé la messe, il invita le roi à dîner, le traita avec beaucoup d'égards, et il le renvoya en paix aux siens, qui étaient demeurés hors du château. Ces seigneurs accueillirent mal Henri à son retour. M. Voigt rapporte des témoignages faits pour prouver que Henri ne tarda pas à s'effrayer de cette désapprobation, qui ne naissait que d'un sentiment de complicité blessée, et de vues d'ambition qu'on n'espérait pas accomplir, après la victoire remportée par Grégoire.

Henri, s'entendant accuser de faiblesse, pensait qu'il fallait se délivrer de tous ses tourments par un hardi parjure; et il cherchait à attirer Grégoire et Mathilde dans un piège. Avertis par des amis fidèles, ils ne se rendirent pas, comme il avait été convenu, auprès du roi; et cette nouvelle injure détermina Grégoire à suspendre son départ pour la diète d'Augsbourg.

Personne, pas même la pieuse Mathilde, n'osa parler de réconciliation.

Henri tint à Brescia, en 1080, un *conciliabule* des évêques ses partisans; et là il fit élire pape Guibert, archevêque de Ravenne, ennemi déclaré de Grégoire, et il déposa ce dernier, quoiqu'il fût reconnu comme pape légitime par l'universalité du catholicisme, si on

en excepte les évêques révoltés sous la direction de Henri. Ce qu'apprenant Grégoire, il célébra à Rome, dans la même année 1080, un concile régulier, où il excommunia de nouveau Henri, et particulièrement l'antipape, qu'il ne voulut jamais absoudre.

Alors naquit un schisme appelé schisme des *henriciens*, qui furent condamnés par divers conciles. Ces sectaires affirmaient que l'empereur devait exercer la plus haute autorité sur l'élection des pontifes et des évêques, et qu'on ne pouvait regarder comme légitime pontife ou légitime évêque que celui qui serait élu par l'empereur ou par le roi de Germanie¹; enfin, qu'on n'avait à tenir aucun compte d'une excommunication contre des rois. Ce schisme finit sous le règne de Calixte II, vers 1120.

Des troubles nés sous le règne de Henri IV et de Henri V naquit la coutume d'envoyer à Rome des ambassadeurs d'obédience².

Le saint-père excommunia aussi, à cette époque, Boleslas, roi de Pologne, convaincu d'avoir assassiné saint Boleslas, évêque de Cracovie.

Encore dans le même temps, Démétrius, roi de la Russie, déclara ses États tributaires du saint-

¹ Les *henriciens* ajoutèrent cette clause, parce qu'ils voyaient bien que dans le droit public du temps, qu'ils voulaient modifier à leur gré, un roi de Germanie n'était pas un empereur complet.

² Sur ce fait, nous avons une dissertation de Chrétien Gottlieb Buder, imprimée à Jéna en 1737.

siège, comme avaient fait alors beaucoup d'autres princes, suivant l'observation de Muratori¹.

Bérenger traînait en France une vie malheureuse et méprisée; il demandait à Grégoire la permission d'abjurer une quatrième fois, et l'obtint. Finalement, il mourut pénitent en 1088.

Grégoire reçut en ce moment, comme fiefs de l'Église, la Toscane et la Lombardie, que lui offrit la comtesse Mathilde. Cette donation fut confirmée par elle en 1102, sous le pape Pascal II.

Les actions de cette grande héroïne catholique, qui a si bien mérité de l'Église, ont été décrites par le célèbre François-Marie Fiorentini, médecin primaire du pape Urbain VIII, et imprimées à Lucques en 1642, in-4°. Le mérite de cet ouvrage a été loué par le cardinal Sforza Pallavicini, par Cosme della Rena, par le cardinal Bona, par Luc Holstenius, par Antoine Pagi, Charles du Cange, Louis-Antoine Muratori, Geoffroy-Guillaume Leibnitz, par le père André Rota, et par tous ceux qui ont trouvé dans leurs ouvrages l'occasion de parler de la pieuse fille de Boniface, marquis de Toscane. Les ennemis des souverains pontifes l'ont accusée d'avoir eu des liaisons trop étroites² avec Grégoire VII; mais la vertu de ce pape et celle de Mathilde ont fait passer cette accusation pour une calomnie dans l'esprit de tous les historiens équi-

¹ *Script. rer. Ital.*, tome III, 367.

² Feller, IV, 378.

tables. Aucun fait , aucun indice n'a fait tourner ces soupçons en vraisemblances. La vérité de la donation de la comtesse Mathilde n'a jamais été révoquée en doute : c'est un des titres les plus authentiques que les papes aient réclamés. Mais ce titre même fut un sujet de querelle. Mathilde , dont il est à propos de spécifier ici les États , possédait la Toscane , Mantoue , Parme , Reggio , Plaisance , Ferrare , Modène , une partie de l'Ombrie , le duché de Spolète , Vérone , presque tout ce qui est appelé aujourd'hui le *patrimoine de Saint-Pierre*, depuis Viterbe jusqu'à Orviète , avec une partie de la Marche d'Ancône. Le pape Pascal II ayant voulu se mettre en possession de ces États , Henri IV s'y opposa , prétendant que la plupart des fiefs donnés par la comtesse étaient mouvants de l'autorité impériale. Ces prétentions furent une nouvelle étincelle de guerre entre la papauté et l'Empire. Mais à la longue il fallut céder au saint-siège une partie de l'héritage de Mathilde ¹.

Grégoire , suivant les traces d'Alexandre II , renouvela avec succès les démarches convenables pour qu'Alphonse VI introduisît le rit romain dans l'Espagne , qui ne reconnaissait que le rit *gothique* , ainsi appelé parce qu'il avait été apporté par les

Memoria della gran contessa Matilda , etc. , da Gian-Domenico Mansi , della congregazione della Madre di Dio. Lucca , 1756 ; in-4^o. Beaucoup d'autres ouvrages traitent encore un si vaste sujet.

rois goths. Cependant, ce rit fut maintenu dans six paroisses de Tolède, par respect pour son antiquité.

Henri continua de persécuter Grégoire, qu'il assiégea plusieurs fois dans Rome. Le pape, secouru par Robert Guiscard, fut délivré; mais bientôt Henri reparut, et Grégoire se vit obligé de se retirer à Salerne. Il y mourut accablé de douleurs, de fatigues et d'infirmités, le 25 mai 1085, en proférant ces paroles : « Nous avons aimé la justice et haï l'iniquité; et pour cela nous mourons en exil. » Il avait gouverné, en intrépide défenseur de la liberté ecclésiastique, douze ans un mois et quatre jours.

A cause des tribulations qui poursuivirent ce saint pontife, les Bollandistes disent (tome VI, juin, page 197) qu'il est mort *martyr* et *confesseur*. Il fut enterré sous le dôme de Salerne, où l'archevêque Marsigli Colonna trouva, en 1573, le corps du pontife miraculeusement conservé, et orné encore des insignes pontificaux. En 1578, cet archevêque fit placer sur le tombeau une épitaphe qu'on lit dans la *Biblioth. pontific.* du père Jacob. Benoît XIII, en 1728, ordonna que dans toute l'Église on célébrât l'office de ce saint. Cet office fut prohibé en France l'an 1729, et en Flandre l'an 1730; mais on y admit le martyrologe romain, où le nom de Grégoire VII fut placé en 1584, au 25 mai, par ordre de Grégoire XIII.

Il sera permis de joindre quelques réflexions sur un règne aussi mémorable.

M. Jager dit avec raison que dans son ép. IX, 21, Grégoire exprima la seule idée qui occupa son génie pendant toute sa vie. « Nous ne voulons qu'une seule chose, c'est que les impies viennent à résipiscence et retournent à leur Créateur. Nous n'avons qu'un seul désir, c'est que l'Église, opprimée et bouleversée sur toute l'étendue de l'univers, reprenne son ancienne splendeur et sa solidité. Nous n'avons qu'un seul but, c'est que Dieu soit glorifié en nous et nous avec nos frères, même avec ceux qui nous persécutent, afin que nous méritions tous de parvenir à la vie éternelle. Reprenez donc courage, concevez une vive espérance, fixez vos regards sur l'étendard du Roi éternel, d'où il nous dit : *C'est dans votre patience que vous posséderez vos âmes.* (Luc, II.)

Voici un jugement de M. Voigt sur Grégoire :

« Quand au sein de la prospérité un homme se montre grand, noble, élevé, le monde l'honore, le vénère, l'admire; et si son bonheur se soutient dans toute sa carrière jusqu'au moment de sa mort, son nom est transmis à la postérité.

« Quand même son ouvrage ne serait pas achevé, quand même il serait surpris par la mort au milieu de ses opérations, nous regardons sa carrière comme remplie, parce que notre imagination supplée à tout ce qui lui restait à faire. Mais quand un

homme, jeté au milieu du tumulte et du désordre, exposé aux vicissitudes de la bonne et de la mauvaise fortune, résiste avec fermeté, et que, fort de sa conscience, animé par sa foi et ses convictions, il reste calme et de sang-froid, souffre avec résignation, s'appuie sur l'ancre que Dieu a placée dans son cœur au moment où tout l'univers est soulevé contre lui, un tel homme devient la merveille de son siècle. »

M. Voigt s'exprime ainsi dans sa conclusion :

« Ceux-là même qui se montrent les ennemis de Grégoire sont obligés d'avouer que l'idée dominante du pontife (l'indépendance de l'Église) était indispensable pour la propagation de la religion, pour la réforme de la société; et qu'à cet effet il fallait rompre tous les liens qui avaient enchaîné l'Église à l'État, au grand détriment de la religion. L'Église devait être un ensemble, un tout, *une* en elle-même et par elle-même, une institution divine, dont l'influence, salutaire à tous les hommes, ne devait être arrêtée par aucun prince de la terre. L'Église est la société de Dieu, dont nul mortel ne peut s'attribuer les biens et les privilèges, dont nul prince ne peut, sans crime, usurper la juridiction; de même qu'il n'y a qu'un Dieu et qu'une foi, de même aussi il n'y a qu'une Église et qu'un chef¹. Les lettres de Grégoire sont pleines de cette

¹ M. Jager observe, avec sagacité, que cette expression est remarquable dans la bouche d'un protestant.

idée¹. Il avait la conviction intime qu'il était appelé à la réaliser : aussi y travailla-t-il de toutes ses forces.

« Voudra-t-on lui reprocher d'avoir nourri cette grande pensée ? Attaquera-t-on l'idée elle-même comme bizarre et exagérée ? L'une et l'autre assertion seraient injustes et peu sensées.

« Le génie du despotisme était mort avec les empires asiatiques. Les remuantes républiques d'Athènes et de Rome avaient disparu. Tout tendait, autour de Grégoire, à se former en monarchie ; tout se modelait dans ce sens. Chacun cherchait d'abord à être quelque chose pour lui-même, afin d'être quelque chose pour le tout. Les ducs entouraient les empereurs, et les princes les ducs ; puis venaient les vassaux et les feudataires, qui se rangeaient autour de leurs seigneurs respectifs. Pourquoi donc l'Église, qui est essentiellement monarchique, n'aurait-elle pas travaillé dans le même sens ? Pourquoi reprocher aux papes d'avoir eu *l'esprit de leur époque*, et d'avoir suivi l'impulsion générale ?

« Pour que Grégoire n'eût pas la pensée qui l'animait, il eût été nécessaire que Dieu l'eût fait passer par l'école de notre moderne civilisation. Or, cela n'a point eu lieu. Il vivait dans un siècle grossier, dans un siècle de fer, qui n'a rien de commun avec

¹ Aucune histoire n'est plus fidèle et plus sûre que l'histoire par les lettres de celui dont on écrit la vie. Baronius, ad annum 1073, XXVII.

le nôtre. Ainsi, ses actes ne peuvent être jugés d'après nos principes et d'après nos mœurs. Il faut nous représenter, avant tout, le siècle et les circonstances où Grégoire a vécu ; il faut se représenter la situation et la constitution de l'Église, ses rapports avec l'État, ses désordres. Il faut examiner sérieusement les mœurs du clergé, son esprit, sa tendance, sa rudesse, sa dégénération, son oubli de tout devoir et de toute discipline, son ignorance à côté de son orgueil. Il faut se former une idée nette de la situation de l'Allemagne, bien comprendre le caractère de Henri son adversaire ; alors nous pourrons juger Grégoire. En suivant cette marche, en considérant ses pensées, ses actes, ses vœux, ses efforts relativement à son siècle, on arrive alors, quand on est exempt de préjugés, à un jugement tout différent de celui que forment ces hommes qui veulent prescrire au pontife, pour règle, les vues et les idées de leur siècle.

« Pour atteindre le but que s'était proposé Grégoire, il ne pouvait agir autrement qu'il n'a fait ; car enfin, pour être pape, il devait agir comme pape ; il devait agir autrement que la multitude, autrement que ses devanciers, s'il voulait s'élever au-dessus de tous et être un grand homme.

« Si Grégoire avait choisi des moyens peu propres à réaliser son plan ; s'il n'avait pas étudié les circonstances, ni tenu compte de son époque ; s'il eût commis des fautes graves dans l'exécution, on pourrait accuser sa prudence, son jugement, et non

son cœur. Mais ce fut précisément son habileté contre laquelle on s'éleva toujours, sans vouloir convenir de la bonté de son âme. Le génie de Grégoire embrassait et devait embrasser tout le monde chrétien, parce que l'indépendance de l'Église était une idée générale ; son action devait être énergique, parce qu'il agissait *dans son siècle*. Sa foi et sa conviction devaient être ce qu'elles étaient, parce que le cours des événements les avait fait naître. »

Nous ajouterons : on le combattait avec des éclats de rocher, il répondait avec des montagnes, et Pélion entassé sur Ossa.

Actuellement, un tel langage dans un protestant ne nous a-t-il pas prédit les progrès que feront désormais la vraie lumière et le retour aux sains principes de notre catholicisme ?

Nous citerons à présent quelques-unes des réflexions qu'on trouve dans le bon et savant livre de M. Gosselin, que j'ai déjà recommandé à l'estime publique. Il dit que Fénelon, le premier parmi les écrivains catholiques, a exposé le sentiment qui explique, par *le droit public du moyen âge*, la conduite des papes et des conciles, dont l'autorité n'a pas craint de déposer les princes temporels ¹. L'auteur poursuit ainsi : « Nous avouerons même que le ton ferme et assuré avec lequel il s'exprime à ce sujet est la véritable origine des recherches que

¹ Gosselin, *Pouvoir du Pape au moyen âge*, 2^e édit., 1845 ; page 334.

nous avons entreprises depuis quelques années , pour établir un point si important. »

Relativement aux maximes du temps de Grégoire VII, M. Gosselin remarque, avec une grande profondeur, que ce pape *ne poussa pas plus loin* que ses prédécesseurs les maximes dont il s'agit ; il se contenta d'en faire une application plus rigoureuse, parce qu'il y fut obligé à raison des circonstances.

M. Gosselin détaille une quantité de faits , et dit : « Il résulte de l'exposé de ces faits que le pouvoir exercé sur les souverains, par les papes et les conciles *du moyen âge* , ne peut être considéré comme une usurpation criminelle de la puissance ecclésiastique sur les droits des souverains. Il est certain en effet que les papes et les conciles qui ont exercé ce pouvoir, n'ont fait que suivre et appliquer des maximes très-universellement admises non-seulement par le peuple , mais par *les hommes les plus éclairés et les plus vertueux*. »

M. Gosselin veut qu'à ce sujet on remarque les œuvres de Bossuet, de Fleury, de Pfeffel, etc.

Je répète ici qu'on ne saurait trop se pénétrer des arguments sages, raisonnés, dont la composition de M. Gosselin est semée. Ce livre restera comme un monument de logique claire, de discussion polie, et comme une des meilleures réponses aux attaques désordonnées de beaucoup d'écrivains politiques modernes que le *moyen âge* inquiète, tourmente, et prive de tout sentiment de patience et de raison.

Maintenant, que le livre *Du Pape*, de M. de Maistre, vienne, comme la *réserve* de l'armée et l'élite des braves, porter les derniers coups! la *légion Foudroyante* de Marc-Aurèle accourt ici pour décider la victoire.

Nous prierons l'illustre Piémontais de nous permettre d'insérer dans cette discussion ce qu'il a dit d'applicable à Grégoire VII et à d'autres papes du même caractère.

On vient d'entendre, en écoutant les précédents argumentateurs, d'abord le conciliateur généreux M. Voigt, aidé du courageux M. Jager; ensuite le circonspect M. Gosselin, que l'on surprend aussi alliant la douceur à la force : on vient d'entendre la vérité, maintenant elle va tonner ¹.

Voici, en premier lieu, une règle générale qui peut être l'éclair annonçant le coup de foudre. « Les papes n'ayant cessé, pendant dix-huit siècles, de prononcer sur toutes sortes de questions avec une prudence et une justesse vraiment miraculeuses, en ce que leurs décisions se sont invariablement montrées indépendantes du caractère moral et des passions de l'oracle qui est un homme, un petit nombre de faits équivoques ne sauraient plus être admis contre les papes, sans violer toutes les lois de la probabilité, qui sont cependant les reines du monde ². »

¹ *Du Pape*, I, 142.

² *Ibid.*, 160.

M. de Maistre ne redoute aucune difficulté. Il accepte toutes les définitions les plus malicieuses des adversaires pour les combattre, telles qu'ils les présentent.

« Les papes ont lutté quelquefois avec des souverains, jamais avec la souveraineté. L'acte même par lequel ils déliaient les sujets du serment de la fidélité, déclarait la souveraineté inviolable. Les papes avertissaient les peuples que nul pouvoir humain ne pouvait atteindre le souverain dont l'autorité n'était suspendue que par une puissance toute divine; de manière que leurs anathèmes, loin de jamais déroger à la rigueur des maximes catholiques sur l'inviolabilité des souverains, ne servaient au contraire qu'à leur donner une nouvelle sanction aux yeux du peuple.

« Dans le onzième siècle, les papes étaient universellement reconnus comme délégués de la Divinité, de laquelle émane la souveraineté. Les plus grands princes recherchaient, dans le sacre, la sanction, et pour ainsi dire le complément de leur droit. Le premier de ces souverains dans les idées anciennes, l'empereur allemand, devait être sacré par les mains mêmes du pape. Il était censé tenir de lui son caractère auguste, et n'être véritablement empereur que par le sacre. »

«..... Les excommunications des papes n'ont fait aucun tort à la souveraineté dans l'esprit des peuples¹. Au contraire, en la réprimant sur certains

¹ *Du Pape*, I, 233.

points, en la rendant moins féroce et moins écrasante, en l'effrayant pour son propre bien qu'elle ignorait, ils l'ont rendue plus vénérable. Ils ont fait disparaître de son front l'antique caractère de la bête, pour y substituer celui de la régénération. Ils l'ont rendue sainte pour la rendre inviolable. Nouvelle et grande preuve, entre mille, que le pouvoir pontifical a toujours été un pouvoir conservateur. »

«..... Aujourd'hui, c'est aux princes à faire leurs réflexions : on leur a fait peur de cette puissance qui gêna leurs devanciers il y a mille ans, mais qui avait divinisé le caractère souverain. Ils ont donné dans ce piège, très-habilement tendu ; ils se sont laissé ramener sur la terre. Ils ne sont plus que des hommes. »

M. de Maistre a bien raison : quand on ne veut plus des rois, on les prend sur le fait d'une bataille perdue, ou même d'une victoire signalée ; on les chasse, et l'on attribue ce grand acte de châtimement au peuple qui agit *en souverain*, et qui, sous d'autres aspects, sous d'autres formes, *excommunie* ceux dont il veut donner la place à un nouveau maître.

« Écoutons Voltaire, dit M. de Maistre, Voltaire dont le bon sens naturel fait regretter que la passion l'en prive si souvent. Il dit en propres termes :

« *Il résulte de toute l'histoire de ces temps-là, que la société avait* PEU DE RÈGLES CERTAINES *chez les*

nations occidentales ; que les États avaient **PEU DE LOIS**, *et que l'Église voulait leur en donner*¹. »

M. de Maistre continue : « Parmi tous les pontifes appelés à ce grand œuvre, saint Grégoire VII s'élève majestueusement. »

« Grégoire ne présumait pas trop de lui-même, lorsqu'en s'attribuant, avec la confiance intime de sa force, la mission d'instituer la souveraineté européenne, jeune encore à cette époque, et dans la fougue des passions, il écrivait ces paroles remarquables : « Nous avons soin, avec l'assistance divine, « de fournir aux empereurs, aux rois, et aux autres « souverains, les armes spirituelles dont ils ont besoin pour apaiser chez eux les tempêtes furieuses « de l'orgueil. »

« C'est-à-dire, je leur apprendis qu'un roi n'est pas un tyran. — Et qui donc le leur aurait appris sans lui ? »

« Maimbourg se plaint sérieusement de ce que l'humeur impérieuse et inflexible de Grégoire VII² ne put lui permettre d'accompagner son zèle, de cette belle modération qu'ont eue ses cinq prédécesseurs. »

« Malheureusement, la *belle modération* de ces pontifes ne corrigea rien, et toujours on se moqua d'eux. Jamais la violence ne fut arrêtée par la mo-

¹ Voltaire, *Essai sur l'Histoire générale*, tome 1^{er}, ch. xxx, p. 50.

² *Histoire de la Décadence romaine*, liv. III, an. 1073.

dération; jamais les puissances ne se balancent que par des efforts contraires. Les empereurs se portèrent contre les papes à des excès dont on ne parle jamais; et l'on fait grand bruit de quelques actes un peu exagérés, que l'on présente comme des forfaits. Mais les choses humaines ne vont point autrement. Jamais aucune constitution ne s'est formée, jamais aucun amalgame politique n'a pu se former autrement que par le mélange de divers éléments qui, s'étant d'abord choqués, ont fini par se pénétrer et se tranquilliser. »

«..... En un mot, c'en était fait de l'Église, humainement parlant : elle n'avait plus de forme, plus de police et bientôt plus de nom, sans l'intervention extraordinaire des papes, qui se substituèrent à des autorités égarées ou corrompues, et gouvernèrent d'une manière plus immédiate pour rétablir l'ordre. »

« C'en était fait de la monarchie européenne¹, si

¹ Elle a hérité du fruit de ce courage surhumain; et quelquefois cependant ceux même qui gouvernent aujourd'hui à l'aide des digues opposées par ce courage, viennent maudire l'héroïsme de la volonté inébranlable qui a réprimé la débauche, l'autorité du glaive, et repoussé ce droit honteux du pouvoir religieux, et d'assassinats impunis, que voulaient s'attribuer les empereurs; leur *bon plaisir* n'aurait plus connu de frein, et des catastrophes auraient englouti la foi en J. C., les progrès espérés pour la civilisation, et pour le vrai bonheur du peuple, ce vœu le plus constant de la sollicitude apostolique. Il ne faut pas que le peuple soit tant *maître*, il faut qu'il soit *heureux*.

des souverains détestables n'avaient pas trouvé sur leur route un obstacle terrible; et, pour ne parler en ce moment que de Grégoire VII, je ne doute pas que tout homme équitable ne souscrive au jugement parfaitement désintéressé qu'en a porté l'historien des révolutions d'Allemagne. « La simple « exposition des faits, dit-il, démontre que la conduite de ce pontife fut celle que tout homme « d'un caractère ferme et éclairé aurait tenue dans « les mêmes circonstances ¹. »

« Le sac de Milan, l'un des événements les plus horribles de l'histoire, *suffirait seul*, au jugement de Voltaire, pour justifier tout ce que firent les papes ². » (Frédéric Barberousse rasa Milan en 1162.)

« Tous les peuples sont convenus de placer, au premier rang des grands hommes, ces fortunés citoyens qui ont reçu l'honneur d'arracher leur pays au joug étranger; héros s'ils ont réussi, ou martyrs s'ils ont échoué, leurs noms traverseront les siècles. La stupidité moderne voudrait seulement excepter les papes de cette apothéose universelle, et les priver de l'immortelle gloire qui leur est due, comme princes temporels, pour avoir travaillé sans relâche à l'affranchissement de leur patrie. Que certains écrivains français refusent de rendre justice à saint Grégoire VII, cela se conçoit. Ayant sur les yeux

¹ *Révolutions d'Allemagne*, par Denina, in-8°, tome II, chap. v, page 49.

² *Essai sur l'Histoire générale*, tome II, chap. LXI, p. 156.

des préjugés protestants, philosophiques, jansénistes et parlementaires : que peuvent-ils voir après ce quadruple bandeau ¹ ? »

On a attribué à saint Grégoire VII un livre intitulé *Dictatus papæ*. M. Voigt commence par rapporter les vingt-sept sentences que renferme le *Dictatus* : l'historien dit ensuite : « Il n'y a dans tous ces principes rien que Grégoire n'eût soutenu, ou au moins sanctionné tacitement. Peu importe donc d'en rechercher l'auteur. Ce pontife, en les écrivant lui-même, les aurait placés dans un meilleur ordre. » Le savant traducteur de M. Voigt, M. l'abbé Jager, ce recommandable ecclésiastique, et qui, avec tant de bonne foi, nous a si bien fait connaître le talent du publiciste protestant, fait à ce sujet une remarque pleine de sens et d'érudition : il dit que si on eût mieux connu les capitulaires de Charlemagne, on eût été bien moins étonné de ces principes ; car c'est là qu'on en trouve la source. Il faut toujours se rappeler que Charlemagne, *évêque du dehors*, adressait même aux évêques des exhortations remplies de force et de vérité, pour ramener tous les esprits à l'amour du saint-siège, à la vénération que mérite l'*évêque universel*.

On a de Grégoire VII neuf livres de *Lettres*, écrites depuis 1073 jusqu'en 1082. Ces *lettres* sont insérées dans toutes les collections des conciles ² ;

¹ *Du Pape*, I, 304.

² Feller, III, 381.

on en trouve aussi plusieurs dans la *Bibliotheca Floriacensis* de Jean Dubois, dans les collections de Martène, de d'Achery et d'Ughelli. La conduite de ce pontife fut, et pendant sa vie et après sa mort, attaquée par d'insignes calomnies. Un des calomniateurs de son temps fut le cardinal Bennon, qui écrivit une histoire de ce pape, remplie de venin ¹. Elle fut imprimée à Hanau en 1611, in-4°. Dans le temps où Bennon composa ce mauvais ouvrage, saint Anselme, évêque de Lucques, défendit Grégoire. On lit cette défense dans Canisius, tom. VI. La vie du même pontife fut écrite quarante ans après sa mort par Paul Benried, chanoine régulier, évêque d'Augsbourg, et imprimée à Ingoldstatt en 1610, in-4°, et la même année à Augsbourg, avec des notes du père Gretser.

Quant aux calomniateurs modernes, Bellarmin les réfute dans son liv. IV des Pontifes romains, chap. 13. Puis le même Gretser, dans une apologie de Grégoire, rapporte le sentiment de cinquante panégyristes de ce pape.

Gotti et d'Enghien firent paraître plus tard leur opinion, remplie d'admiration et de louanges. Une autre *Vie de Grégoire* a été imprimée à Francfort en 1581. Muratori a rapporté les *histoires* écrites par Pandolphe d'Alatri et Nicolas de Rosellis. Il y a encore une vie de Grégoire VII composée par Juste-Christophe Ditmar, Francfort, 1710, in-8°.

¹ Novaes, II, 281, note.

En 1837, M. Vidaillan a publié une *vie* de Grégoire VII, deux volumes in-8°. L'auteur parle des différends sans nombre qui ont existé entre Grégoire VII et l'*empereur* Henri IV. Il est étonnant que M. Vidaillan ait toujours voulu donner à ce dernier le titre d'*empereur*, d'autant plus que, dans tout le cours de cette *vie*, il y a une foule de citations latines très-fidèlement rapportées par l'auteur, et où Henri n'a d'autre qualification que celle de *rex*.

A la fin du tome II, page 466, M. Vidaillan rend compte du couronnement de Henri par Guibert, antipape. Donc Henri ne fut couronné que par un intrus, et l'an 1084, au moment où le pape légitime, accablé de tribulations, allait mourir. Du reste, M. Vidaillan, quoique disposé peu favorablement pour Grégoire, rapporte, à la fin de ce même tome II, le jugement de Bayle sur ce pontife. Je vais répéter une partie de cette citation. M. Vidaillan parle d'écrivains qui ont comparé Grégoire aux conquérants :

« Je me sers d'autant plus hardiment de cette comparaison, dit Bayle, que je suis persuadé que la conquête de l'Église a été un ouvrage où il n'a pas fallu moins de cœur et d'adresse qu'il n'en faut pour la conquête d'un empire ¹.

« L'autorité où les papes sont parvenus est plus digne d'admiration que la vaste monarchie de l'an-

¹ M. Vidaillan, tome II, page 421.

cienne Rome : de sorte qu'on peut assurer que la Providence avait destiné cette ville à être , en deux manières différentes , la source et le grand mobile des qualités les plus relevées qui soient nécessaires pour fonder un très-grand État..... Que l'ancienne Rome, qui ne se piquait que de conquêtes ou de la vertu militaire , ait subjugué tant de peuples , cela est beau et glorieux selon le monde ; mais on n'en est pas surpris quand on fait un peu de réflexion. C'est bien un autre sujet de surprise, quand on voit la nouvelle Rome acquérir une autorité sous laquelle les plus grands monarques ont été contraints de plier : car on peut dire qu'il n'y a presque point d'empereur qui ait tenu tête aux papes , qui ne se soit enfin trouvé très-mal de sa résistance. Encore aujourd'hui, les démêlés des plus puissants princes avec la cour de Rome se terminent presque toujours à leur confusion ¹. Les exemples en sont si récents , qu'il n'est pas nécessaire de les marquer. Selon le monde, cette conquête est un ouvrage plus glorieux que celles des Alexandre et des César ; et ainsi Grégoire VII , qui en a été le principal promoteur, doit avoir place parmi les grands conquérants qui ont eu les qualités les plus éminentes. »

Dans le dictionnaire de ce protestant, un tel point de vue n'est pas tout à fait celui que nous

¹ Quand il écrivait cela dans son *Dictionnaire historique et critique*, Bayle était loin de connaître la grande victoire morale de Pie VII sur Napoléon. Voy. *Hist. de Pie VII*, 3^e édit., tom. 1^{er}, pag. 1, lig. 13.

adoptons. Grégoire VII ne voulait pas de gloire, ne voulait pas conquérir : il voulait civiliser les rois, pour que leur exemple, descendant sur les peuples, amenât des jours de paix, d'ordre et de félicité publique. Henri IV désirait être pape et empereur : il n'était ni l'un ni l'autre. La résistance qu'on apporta à ses prétentions jeta dans la vie, dans les mœurs de l'Europe, des jours meilleurs. Le titre de conquérant, dans l'acception reçue pour Alexandre et César, ne convient pas à Grégoire VII. Mais si l'on veut absolument le qualifier ainsi, nous consentons à reconnaître qu'il *conquit* l'empire du bien sur l'empire du mal ; qu'il soumit pendant un temps des méchants, des traîtres, des intrus ; qu'il assiégea des réceptacles de vices ; et qu'enfin il vainquit, en bataille rangée, les cupidités dévorantes, les meurtres, les guerres civiles, et tout le siècle d'abominations où les crimes, *devenus rhéteurs*, portaient la tête haute, et furent contraints de fléchir devant la main puissante d'un homme de génie que les nations appelaient à leur secours, et qui, méritant d'être honoré par elles, ne devait pas se voir si injustement insulté par l'histoire.

Nous devons ajouter ici quelques informations sur l'antipape Guibert Correggia, né à Parme, qui se fit appeler Clément III. Créé archevêque de Ravenne par Alexandre II, chancelier de Henri IV, ce prélat était un homme éloquent et lettré¹.

¹ Feller, II, 281.

Des auteurs le représentent comme étant de basse naissance ; d'autres assurent qu'il descendait des comtes d'Augsbourg. Ces questions-là sont bien frivoles.

Cette famille ayant suivi la faction des Gibelins jusqu'en 1247, embrassa ensuite le parti des Guelfes. Un général de cette maison, pour avoir rendu des services à Venise, obtint dans cette ville une statue pédestre en marbre.

Clément, excommunié diverses fois par Grégoire VII, maintint pendant vingt ans le schisme qui dura cinquante ans, sous les cinq pontificats suivants, jusqu'à celui de Calixte II, et mourut de mort subite en 1100. Ses ossements, enterrés à Ravenne, furent portés loin de cette ville, six ans après, par ordre de Pascal II. Ce pape voulait détruire parmi le peuple le bruit répandu par des imposteurs, qui disaient qu'on avait vu sur le tombeau de Clément quelques éclats de lumière, signes de sa sainteté.

Après la mort de Grégoire VII, le saint-siège demeura vacant un an. Ce pape avait prononcé, comme Sylvestre II, ce formidable nom de *croisades* '. Si elles ont fait du bien à l'Europe, comme il n'y a pas lieu d'en douter, ce bien d'abord est dû au génie de Sylvestre II et à la prévoyance politique de Grégoire VII.

Précédemment, ce dernier pape avait ordonné trois jeûnes de cinq ans pour le mercredi et le

, Ep. I, 31.

vendredi de chaque semaine, afin d'attirer le secours de Dieu sur l'Église de Jérusalem. (Voyez les manuscrits de Pierre le Chantre, religieux de l'abbaye de Long-Pont, qui florissait en 1187.)

Platine passe pour être souvent l'ennemi des papes. Voicison jugement sur le grand Hildebrand :
« Ce fut un homme certainement agréable à Dieu,
« prudent, juste, clément, patron des pauvres, des
« pupilles et des veuves, l'unique et le plus fort, et
« le plus audacieux défenseur de l'Église romaine
« contre la malignité des hérétiques et la puissance
« des méchants princes, qui s'efforçaient de s'empa-
« rer, par la violence, des choses ecclésiastiques. »
Platine, page 337.

Nous parlons depuis longtemps de l'excommunication : il est désormais indispensable de dire ce qu'elle avait été et ce qu'elle était devenue. L'excommunication était en usage chez les Grecs¹, les Romains et les Gaulois. César décrit en termes précis les châtiments de l'interdiction lancée par les druides. Dans la primitive Église, les évêques dénonçaient aux fidèles le nom d'un excommunié, et leur défendaient tout commerce avec lui. Vers le neuvième siècle, on accompagna la fulmination de toute excommunication, d'un appareil propre à inspirer la terreur. Douze prêtres tenaient, chacun à la main, un flambeau allumé qu'ils jetaient à terre pour l'éteindre, et qu'ils foulaient aux pieds,

¹ *Italie*, page 74.

après que l'évêque avait prononcé la formule de l'excommunication. Le mot *anathème* signifiait auparavant *consacré, dévoilé, offrande mise à part, chose séparée, dévouée* ; puis il a signifié seulement *séparé*. L'anathème retranchait du corps des fidèles, et même de leur commerce. On a cherché à comprendre dans un seul vers latin tout ce que défendait l'excommunication :

Os, orare, vale, communicio, mensu negatur ;

c'est-à-dire, on refuse la conversation, la prière, le salut, la communion, la table.

Souvenons-nous de la circonspection de la cour romaine lorsque, indignement outragée en 1809, elle prononça une excommunication, où celui qu'elle concernait pouvait facilement se reconnaître, quoiqu'il ne fût pas nommé.

Rome défend la haute morale de notre sainte religion, et cette haute morale comprend toutes les vertus de patience, de générosité et de prudence qu'il est permis aux hommes d'atteindre ici-bas.

160. VICTOR III. 1086.

Victor III s'appelait d'abord Didier. Il appartenait à la famille *Épiphanias*, des comtes de Marsi, et devait le jour au prince de la ville de Bénévent.

Né dans cette ville, il y reçut l'éducation la plus distinguée que l'on pouvait donner alors, et voulut, encore très-jeune, se destiner à embrasser la règle de Saint-Benoît, au monastère de la Cava. Successivement il avait été créé diacre-cardinal des saints Sergius et Bacchus par Léon IX, puis cardinal-prêtre du titre de Sainte-Cécile par Nicolas II, le 26 mars 1059. Le jour suivant, on le nomma abbé de Mont-Cassin. C'était le XXXVII^e abbé depuis saint Benoît. Il exerçait cette charge lorsque, malgré lui, il fut élu pape le 24 mars 1086, le jour de la Pentecôte. Les cardinaux l'avaient conduit, presque en employant la force, dans le diaconat de Sainte-Lucie, parce que, depuis près d'un an après la mort de Grégoire VII, ils n'avaient pu persuader à Didier qu'il devait accepter le pontificat. Grégoire VII n'avait pas auparavant cessé de leur indiquer instamment un tel choix, dont ils n'auraient jamais à se repentir; et l'opinion favorable

du grand Hildebrand devenait la plus puissante recommandation. L'élection faite, les cardinaux donnèrent au pape de leur choix le nom de Victor III.

Quatre jours après, Victor partit de Rome. A Terracine, le pieux et modeste religieux quitta brusquement les habits pontificaux, et s'enfuit à Mont-Cassin. Il fallut le poursuivre, le forcer à reprendre les saints vêtements, et le ramener à Rome, où il fut gardé à vue, et consacré. Après avoir promis de se résigner à la volonté de Dieu, il demanda à revoir Mont-Cassin pendant quelques jours, qu'il passa en prières, et déclara que, malgré sa nouvelle grandeur, il voulait rester abbé de ce monastère. Comme chef suprême de l'Église, il pouvait s'autoriser lui-même à garder ce titre; et l'on n'élut pas d'autre abbé pendant la vie de Victor.

Les Sarrasins faisaient des préparatifs en Afrique pour venir attaquer Rome. Victor demande des secours aux princes d'Italie, et lui-même, les ayant obtenus, envoie en Afrique une armée, et remporte sur les Sarrasins une complète victoire.

Dans un concile célébré à Bénévent, Victor excommunia l'antipape Clément III. Cet ennemi, comme on sait, avait été intronisé en 1084, du temps de Grégoire VII, et il entretenait le schisme avec une coupable persévérance (Voy. plus haut, pag. 224).

Toujours infatigable dans l'exercice de ses devoirs, le pape défendit, sous peine d'excommunication, de donner à des laïques ou de recevoir d'eux

l'investiture de toute dignité ecclésiastique. Il défendit d'accepter, de la main des hérétiques ou des simoniaques, les sacrements de la pénitence et de l'eucharistie.

Enfin, assailli, pendant qu'il célébrait le concile, par une infirmité nouvelle, le pape se retira de Bénévent à son couvent de Mont-Cassin, où, prêt à mourir, il désigna à la bienveillance des cardinaux ceux qu'il croyait les plus dignes de lui succéder.

Victor gouverna, depuis son élévation, un an trois mois et vingt-quatre jours; et, depuis sa consécration pontificale, quatre mois et sept jours. Il mourut à Mont-Cassin d'une dysenterie causée, dit-on, par du poison mis dans un calice, d'ordre du roi Henri ¹, cet ennemi si méchant de Grégoire VII. Victor fut enterré d'abord à Mont-Cassin. C'était un homme illustre en sainteté de vie et en gloire de vertus ². On a de Victor III des livres de dialogues sur les miracles de saint Benoît et d'autres moines de Mont-Cassin.

Le saint-siège resta vacant cinq mois et vingt-cinq jours.

Sous ce règne, les reliques de saint Nicolas, évêque de Myre, en Lycie, furent apportées à Bari. Elles avaient été enlevées par des marchands de cette ville (voyez Fleury, IV, liv. LXIII, 304). Saint Nicolas florissait sous Constantin le Grand, et assista au premier concile général de Nicée.

¹ Voyez Trithème, Ptolémée de Lucques, et Muratori.

² Novaes, II, 288.

161. URBAIN II. 1088.

Urbain II, né à Châtillon-sur-Marne, en France, bénédictin, ami de Grégoire VII, s'appelait d'abord Otton ou Oddon. Il devint successivement chanoine et ensuite archidiacre de Reims; on sait qu'il fut aussi disciple de saint Bruno, fondateur des chartreux¹. Créé cardinal-évêque d'Ostie par Grégoire VII, ce pape l'envoya comme légat près du roi Henri IV, qui le fit arrêter, et lui infligea les traitements les plus atroces. Élu pape à Terracine, il refusa ces honneurs, et le dit lui-même dans une de ses lettres à Épiphanes de Salzbourg. Néanmoins, il fut consacré le 12 mars 1088.

Dans le concile célébré à Rome en 1089, il confirma l'excommunication prononcée par ses prédécesseurs contre l'antipape Guibert, se disant Clément III.

A peine ce concile fut-il terminé, que le pape, qui avait à cœur l'union parfaite de l'Église grecque et de l'Église latine, alla en Sicile pour établir une concorde durable, et prier le comte Roger de lui promettre son influence. En cette occasion, Roger

¹ Voyez ce que Fleury dit de saint Bruno, IV, LXIII, 315.

accepta la médiation, vint au-devant du pape à Butera. De cette négociation, il résulta que l'empereur Alexis fut absous d'une excommunication particulière qu'il avait encourue.

Urbain célébra douze conciles, les uns en France et les autres en Italie. Il chercha à détruire radicalement l'hérésie de Bérenger, condamné par Léon IX en 1050. Cet archidiacre d'Angers, trésorier et écolâtre de Saint-Martin de Tours, renouvelait toujours, avec mille développements plus dangereux, les erreurs de Jean Scot, surnommé Érigène.

Cette hérésie si condamnable comptait malheureusement encore beaucoup de fauteurs. Bérenger déprimait les Pères, parce qu'il les trouvait contraires à sa doctrine, et qu'ils avaient établi clairement et unanimement ce qu'il lui prenait la fantaisie de nier ¹.

Urbain avait d'autres ennemis à combattre, les distributeurs d'investitures, l'antipape Clément III, les simoniaques qui vantaient leur système, et les nicolaïtes. En ce moment l'Église éprouvait de vives douleurs. Il n'y avait en Allemagne que quatre évêques, ceux de Wurtzbourg, de Passau, de Worms et de Constance, qui conservassent la communion catholique. La nature de malheurs sous lesquels Rome avait gémi dans le siècle de fer et de plomb avait en partie disparu, et les hérésies du schisme

¹ Feller, I, 446.

se propageaient de nouveau avec opiniâtreté. Rome est donc condamnée à militer toujours contre les méchants et les esprits faux : seulement ses douleurs doivent s'appeler d'un autre nom.

Urbain , en 1088, déclara l'archevêque de Tolède primat de toute l'Espagne. De l'évêché de Cambrai, qui fut érigé en archevêché par Paul IV en 1562, il détacha, en 1094, l'évêché d'Arras.

Urbain étant passé de Sicile dans la Pouille pour visiter les reliques du saint évêque Nicolas de Bari, se trouva dans cette ville au mois d'octobre, et confirma l'union de l'archevêché de Canosa avec le siège de Bari.

Dans le concile d'Amalfi, le pape investit Roger des duchés de Pouille et de Calabre. Ce fut alors que la célèbre comtesse Mathilde, veuve du comte Godofroy, épousa le duc de Bavière.

Saint Bruno, ancien maître du pape, fut invité alors à venir assister aux conseils de l'État.

Depuis le concile de Bénévent en 1091, jusqu'à l'année 1093, Urbain n'avait pas habité Rome, à cause des fureurs du schisme; mais ses attaques devenant moins périlleuses, le pape rentra dans la ville, où, par une sorte de capitulation, on lui remit le palais de Latran et le château Saint-Ange, que la faction contraire occupait, dans les intérêts de l'antipape.

En 1095, Urbain célébra un concile à Plaisance. Il fut tenu sous des tentes, parce qu'on n'avait pas une église assez grande pour contenir environ

quatre mille clercs et un grand nombre de laïques attachés au service, ou spectateurs pieux des opérations du concile, quand la permission d'en approcher leur était accordée.

De Plaisance, Urbain passa en France. Il excommunia, dans le concile de Clermont, le roi Philippe I^{er}, parce que du vivant de sa femme Berthe, dont il avait eu trois fils, il donnait les honneurs d'épouse à Bertalde, femme de Foulques, comte d'Angers, encore vivant.

Dans le même concile, Urbain, ému par l'éloquence et les larmes de Pierre l'Ermite, du diocèse d'Amiens, décréta la première croisade, qui avait pour but de recouvrer les terres usurpées par les Sarrasins.

On donna à cette expédition le nom de croisade, parce que les soldats, qui déjà composaient une armée de troiscent mille hommes, pour démontrer la force de leur volonté, se distinguaient par une croix rouge brodée sur l'épaule droite de leur vêtement.

Pour animer les fidèles à l'entrée de cette campagne, dans laquelle on prit une quantité de villes et de châteaux, et qui eut pour immense résultat l'occupation de la sainte ville de Jérusalem, Urbain accorda à tous les croisés une indulgence plénière. (Voici une preuve nouvelle de l'erreur de Luther. Voy. plus haut, page 171.)

Le concile de Clermont fut terminé en dix jours. Urbain, le 30 novembre, partit pour Limoges, où

il convoqua un autre concile, dans lequel il déposa du siège un évêque accusé de plusieurs délits¹. De là il passa à Tours, et il y célébra un autre concile. A Tours, il donna la rose d'or que lui-même avait portée en main dans une procession, le jour du quatrième dimanche de carême. Il offrit cette rose à Foulques, comte d'Anjou. C'est la première fois que la rose d'or fut ainsi donnée par le pape. On continua d'envoyer ce présent aux personnages pieux, d'une haute naissance, ou à ceux qui avaient gagné de grandes batailles pour l'avantage de l'Église, et dans mille autres circonstances dont nous aurons occasion de parler.

De Tours il alla à Saintes et à Toulouse. Ce pape français éprouvait une grande joie à parcourir ainsi sa patrie. Dans un concile à Nîmes, le roi Philippe I^{er} fut réconcilié avec l'Église.

A Milan, en 1096, le pape canonisa saint Erlembad, noble de cette ville, martyrisé en 1076 par les simoniaques et les concubinaires.

Le pape rentra à Rome en 1097, et il fut reçu aux applaudissements de toute la ville. L'année suivante, il se rendit à Bari, où, accompagné de saint Anselme, évêque de Cantorbéry, il célébra au mois de septembre un concile, auquel assistèrent cent quatre-vingt-quinze évêques. Il y eut encore un concile à Rome, par lequel ce pape termina la glorieuse carrière de ses fatigues apostoliques.

¹ Novaes, II, 295.

Urbain gouverna onze ans quatre mois et dix-huit jours, et mourut le 29 juillet 1099.

Il vécut assez pour apprendre les premiers succès des croisés, qui s'étaient rendus maîtres d'Antioche le 3 juin 1098. Jérusalem fut prise encore de son vivant le 15 juillet 1099, treize jours avant la mort du pape.

Il fut enterré à Saint-Pierre. Son nom se trouve dans divers martyrologes avec le titre de bienheureux.

Le saint-siège resta vacant quinze jours.



162. PASCAL II. 1099.

Pascal II, appelé d'abord Rénier, naquit de Crescence et d'Alfatra, à Biéda, près de Viterbe. On sait qu'il fut chanoine régulier, puis religieux de l'ordre de Cluny. Grégoire VII le nomma prêtre-cardinal de Saint-Clément.

Le cardinal Rénier fut élu pape, contre sa volonté, dans l'église de Saint-Clément, le 13 août 1099, consacré et couronné le 14. Il avait deviné qu'on voulait l'élever au pontificat ; aussi il s'était enfui de Rome pour se cacher. Bientôt reconnu, il fut ramené malgré lui dans le sein des sacrés comices, où on le reçut en criant : *Saint Pierre vous veut pour successeur.*

Il est impossible que je ne m'arrête pas ici devant cette grande conquête des croisés s'emparant de la ville de Jérusalem. Les idées de croisades avaient été encouragées surtout par Grégoire VII.

Bien auparavant, Grégoire III excitait Charles Martel à chasser les Sarrasins de la France. Le grand homme, en suivant ces conseils, avait naturellement servi sa propre cause, et fondé la puissance que devaient exercer son fils Pepin, et Charlemagne son petit-fils. Grégoire VII pensa que si l'on avait

cru utile de réunir tous les efforts du glaive pour vaincre Abdérame envahissant la France, il serait plus politique et plus opportun d'aller attaquer les infidèles dans leurs propres provinces. Les pèlerins qui revenaient de ces contrées, rapportaient les souffrances du peu de chrétiens qui n'avaient pas quitté la Palestine. Le saint sépulcre était profané. Des voix s'étaient élevées en France : on parlait d'abord d'un pèlerinage armé : on en vint à s'associer pour marcher en grand nombre, et avec un terrible appareil de guerre.

C'est dans l'*Histoire des Croisades*, de M. Michaud, qu'il faut lire les détails qui instruisent à fond de toutes les phases de cette première entreprise. On a parlé de ces nombreuses émigrations souvent avec passion et colère. Nous emprunterons quelques réflexions que nous avons déjà consignées dans l'*Italie*, page 75.

« Si l'on considère les croisades sous le rapport politique, on peut dire qu'alors il devait arriver, ou que les Sarrasins reviendraient en France et en Italie, ou que les peuples occidentaux iraient les attaquer en Asie. On blâme, à de grands intervalles de temps, des entreprises dont on ne sait pas la cause : parce qu'elles seraient aujourd'hui intempestives, on est disposé à croire qu'elles le furent à l'époque où elles ont été exécutées. Mais le chemin de Poitiers, de Tours, était connu des Sarrasins ; ils avaient couvert la France de sang et de carnage ; ils avaient pillé les églises de Saint-Pierre et de

Saint-Paul. Du reste, les conséquences des croisades furent partout l'affranchissement de beaucoup de communes, puis des institutions, des coutumes, des importations précieuses répandues dans tout l'Occident, et particulièrement dans l'Italie, qui devint comme un autre Orient. Nous devons aussi aux croisades l'assurance que nous avons eue jusqu'ici, que les mahométans ne viendront pas, de longtemps au moins, détruire notre civilisation; et s'ils ont voulu, depuis, nous attaquer par Vienne, la grande épée de Sobiesky, en 1682, les a repoussés en leur inspirant un sentiment de terreur qu'ils conservent encore, parce que le prince Eugène de Savoie leur a encore rappelé notre supériorité militaire à la bataille de Péterwaradin en 1716. Depuis, ils ont connu nos bataillons carrés en Égypte.

Mais où vont se diriger les efforts des croisés de la fin du XI^e siècle? Ils le savaient; le vœu était unanime: ils voulaient aller délivrer Jérusalem et restaurer le saint sépulcre.

C'est un glorieux et immense nom que celui de Jérusalem. Ce nom ne saurait être trop célébré dans une Histoire des souverains pontifes romains. Nous parlerons donc de Jérusalem: nous parlerons de Godefroy de Bouillon, duc de Lorraine; il avait servi avec valeur le roi de Germanie Henri IV, dont les excès nous ont tant affligé, et il devait plus tard servir une meilleure cause. Urbain II avait désiré que Godefroy fût un des premiers chefs qui commanderaient l'armée marchant sur la Palestine.

Le souvenir seul de la Palestine fait naître en nous les sentiments les plus élevés et les plus saints. Jérusalem fut la première chaire des apôtres ; et c'est d'ailleurs dans la religion de Notre-Seigneur que Mahomet vint chercher ses inspirations, mêlant ainsi l'or au clinquant : enfin la vérité allait livrer un formidable combat à l'imposture.

La capitale de la Palestine, Jérusalem, est située à 31° 47' lat. N., et 33° long. E., au point le plus culminant des montagnes de la Judée, sur les anciennes limites de Benjamin et de Juda. La montagne sur laquelle est assise la ville de David, descendant en pente vers le nord, est entourée à l'est, au midi et à l'ouest, de profondes ravines : la ville ne peut être vue de loin.

Le principal édifice de l'ancienne Jérusalem était le temple fondé par Salomon sur le mont Moria, rebâti sous Zorobabel, et magnifiquement restauré par Hérode.

Il ne sera pas inutile de rappeler ensuite les principaux événements qui se succédèrent dans cette ville¹.

« Sous le roi Amasis, elle fut saccagée par Joas, roi d'Israël. Sous Ézéchias, elle fut vainement assiégée par les Assyriens ; mais, cent trente ans après, les Chaldéens, sous Nabuchodonosor, la détruisirent de fond en comble. Rebâtie, ainsi que le temple, à la suite de la permission accordée par Cyrus,

¹ Je donne ici l'extrait d'une notice que j'ai publiée sur Jérusalem ; Paris, 1846.

la chute de l'empire des Perses la plongea dans de nouveaux malheurs.

« Jérusalem se rendit à Alexandre, qui la traita avec beaucoup de générosité ¹.

« Après la mort d'Alexandre, elle fut prise par le roi d'Égypte Ptolémée, fils de Lagus. Antiochus Épiphane, roi des Syriens, la saccagea cent soixante-dix ans avant l'ère chrétienne, et profana le temple en y plaçant la statue de Jupiter Olympien. Après quelque temps de paix sous les princes macchabéens, Pompée entra victorieux dans Jérusalem l'an 63 avant Jésus-Christ, et, quelque temps après, le temple fut pillé par Crassus.

« Hérode embellit Jérusalem par de magnifiques édifices; mais bientôt la Judée devint province romaine. Une révolte des Juifs amena cette guerre, qui se termina par la soumission de la capitale.

« Conquise par Titus l'an 71 de l'ère chrétienne, la ville fut entièrement détruite; quelques tours, et un petit nombre de maisons que Titus avait épargnées, furent rasées par l'empereur Ælius

¹ Suivant l'historien Josèphe, Alexandre alla à Jérusalem, et fit offrir des sacrifices dans le temple, où le grand prêtre Jaddus, devant lequel il se prosterna, lui montra la prophétie de Daniel, qui réservait au Macédonien la conquête de la Perse; mais ce voyage n'est attesté que par l'historien juif, toujours prêt à saisir ce qui peut donner quelque éclat à sa nation. Quinte-Curce n'a pas parlé de cette excursion à Jérusalem : il est vrai que le livre II de l'histoire d'Alexandre, où il doit être question de ce voyage, n'a pas été retrouvé.

Adrien. A la suite d'une nouvelle révolte des Juifs (l'an 136), Adrien voulut détruire jusqu'au nom de Jérusalem. Il fit bâtir à sa place une nouvelle ville qu'il appela *Ælia Capitolina*, en l'honneur de Jupiter Capitolin, et dont l'entrée fut défendue aux Juifs, sous peine de mort.

« Lorsque le christianisme s'assit sur le trône des Césars, Jérusalem vit s'élever, au lieu de temples païens, un grand nombre de monuments chrétiens dans les endroits connus comme ayant été le théâtre de la vie et de la mort de Jésus-Christ.

« En 615, la ville fut conquise par Chosroës, roi de Perse. L'empereur Héraclius la reprit en 627; mais peu de temps après, en 636, elle vit entrer dans ses murs des hordes arabes conduites par le calife Omar. Elle tomba ensuite successivement au pouvoir des sultans persans, des Fatimites d'Égypte, des Seldjoukides.

« Ainsi, Jérusalem avait vu sur ses collines David, Salomon, Joas, Nabuchodonosor, Alexandre, Ptolémée fils de Lagus, Antiochus Épiphanes, Pompée, Crassus, Titus, Adrien, Constantin, Chosroës, Héraclius, le calife Omar (v. la notice citée au bas de la p. 242). Cette ville va être actuellement investie par l'armée de Godefroy de Bouillon. »

Les chrétiens, devant lesquels on portait la lance qui avait percé le flanc de Jésus-Christ, la sainte lance trouvée pendant le siège de la ville d'Antioche qu'ils venaient de conquérir, se présentèrent intrépidement à l'assaut.

Nous ne pouvons dissimuler que la résistance des musulmans paraissait devoir lasser le courage des Occidentaux. Le siège dura cinq semaines. La ville fut prise d'assaut : « le massacre fut horrible ; tout nageait dans le sang ; les vainqueurs, fatigués du carnage , en avaient horreur eux-mêmes. » Michaud dit (tom. I, page 443, 5^e édition) que, d'après un écrivain chrétien, témoin oculaire, « sous le portique et le parvis de la mosquée d'Omar, le sang s'éleva jusqu'aux genoux et jusqu'au frein des chevaux. » Godefroy, dont la piété égalait la valeur, fut sans doute un de ceux que ces fureurs inexorables indignèrent. Après la prise de cette ville, il ne songea qu'à satisfaire sa dévotion , quitta sa cuirasse , se revêtit de laine, fit le tour de la ville , pieds nus, et alla visiter le saint sépulcre. Il ne put être reçu par le patriarche de Jérusalem ; car, suivant l'usage d'Orient , il avait été demander des aumônes pour la réparation des églises , et alors il se trouvait à cet effet dans l'île de Chypre. A peine Godefroy fut-il devant le saint sépulcre, que le bruit se répandit , dans toute l'armée, que le général avait versé des larmes en voyant un pillage aussi obstiné. *O rappel sublime* , qui fut plus efficace que celui des clairons pour ramener à son devoir une armée chrétienne ! Les massacres cessèrent tout à coup ; et cette nuit, et la nuit suivante , chaque soldat put à son tour s'agenouiller dans les saints lieux.

¹ Feller, III, 324.

Huit jours après la conquête de Godefroy , les seigneurs croisés l'élurent roi de la ville et du pays. « Ce prince refusa les marques de la royauté, disant qu'il ne convenait pas de porter une couronne d'or dans une ville où Jésus-Christ avait été couronné d'épines. Il refusa même le titre de *roi* , et se contenta de celui de *duc* et d'*advocatus* du saint sépulcre..... » Malheureusement , Godefroy ne garda l'autorité qu'un an ; mais il eut le temps de fonder des lois sages qui régirent pendant quatre-vingt-huit ans ce qu'on appela, malgré la modestie du vainqueur, le royaume de Jérusalem.

Le règne de Pascal fut heureux jusqu'en 1101. Mais dès ce moment l'infortuné pontife ne connut que les peines, les tourments, et une vie qui était un martyre continu.

Le roi de Germanie Henri IV, alors empereur couronné par un intrus , suscita contre Pascal trois antipapes; mais il souffrit ses douleurs avec un courage apostolique.

Henri IV étant mort, on pouvait croire que son successeur serait encore un ennemi de l'Église : la querelle des investitures ne voyait pas de terme. Pascal pensa à se retirer en France pour implorer la protection du roi Philippe, qui avait été rendu à la communion catholique. Ce pape assembla successivement divers conciles, où on donna des décrets sur les investitures et les simoniaques.

Nous remarquerons ici ce qui fut dit aux conférences de Châlons. L'archevêque de Trèves par-

lait au nom de Henri V : ce prélat défendait le droit qu'aurait, suivant lui, un empereur de donner les investitures par la crosse et l'anneau. Après que l'archevêque eut émis cette opinion, l'évêque de Plaisance répondit, au nom du pape : « L'Église, rachetée par le précieux sang de Jésus-Christ, et mise en liberté, ne doit plus être mise en servitude ; et elle serait esclave du prince, si elle ne pouvait choisir un prélat sans consulter l'empereur. C'est un attentat contre Dieu, si le prince donne l'investiture par la verge et l'anneau, qui appartiennent à l'autel ; et les prélats dérogent à leur onction s'ils soumettent leurs mains, consacrées par le corps et le sang de Notre-Seigneur, aux mains d'un laïque, ensanglantées par l'épée. » (Fleury, IV, 405.)

En 1108, le saint-père quitta la France pour retourner à Rome. A un concile de Bénévent, les décrets sur les investitures furent renouvelés.

Henri V, successeur du roi Henri IV, se rendit à Rome pour y être, disait-il, couronné empereur ; mais Pascal refusait cette demande, si le prince ne se désistait pas d'abord de la prétention condamnée par le pape Grégoire VII, c'est-à-dire, de celle qui autoriserait un empereur à conférer les bénéfices ecclésiastiques. Pascal demandait en même temps qu'avant ce couronnement le prince confirmât les donations faites au saint-siège.

Henri se livra à un mouvement de colère irréfléchie. Il ordonna d'arrêter le pape, ainsi que beaucoup de cardinaux, d'évêques et de nobles attachés

au saint-siège, et il les fit mettre dans une dure prison. Alors aucun évêque allemand ne recourut auprès du roi, excepté Conrad, archevêque de Salzbourg.

Après cinquante-cinq jours de détention cruelle, c'est-à-dire, du 12 février au 9 avril 1111, le pape, qui s'était résolu à souffrir même la mort, éprouva un mouvement de sensibilité pour ses compagnons de misère, et pour leurs peines plus que pour les siennes : il permit donc que Henri, sans violence ni simonie, pût donner les investitures aux évêques et aux abbés de son royaume avec l'anneau, la crosse, pourvu toutefois que l'élection fût libre, et que la possession fût accordée sans aucune simonie. On a vivement accusé Pascal à ce sujet. Baronius répond : « Il n'y a aucune hérésie à faire la concession *réservee*, consentie par Pascal ; mais soutenir que cela est de droit, et déclarer que les laïques doivent donner les investitures, ce que n'a jamais dit Pascal, cela est une hérésie : de cette manière, on introduirait dans l'Eglise un faux dogme, répugnant aux usages reconnus, aux institutions sacrées des saints Pères, et à l'opinion de beaucoup d'écrivains pieux qui ont défendu Pascal. » Henri, satisfait de cette condescendance, qui ne le constituait que *fondé de pouvoirs*, revint à Rome avec le saint-père, et fut couronné empereur.

Cependant Pascal, se repentant de cette concession, voulut abdiquer le pontificat ; mais il ne put y parvenir.

En 1116, dans un concile rassemblé à Saint-Jean de Latran, Pascal renouvela le décret de Grégoire VII contre tous les séculiers quelconques qui conféreraient et contre les ecclésiastiques qui accepteraient les investitures. Henri reparut à Rome. Le pape se retira à Albano, de là à Mont-Cassin, ce refuge secourable aux pontifes bénédictins. Il partit ensuite pour Bénévent, où il espérait se voir plus en sûreté. Les Normands, feudataires alors fidèles du saint-siège, offraient un asile.

On renouvela dans ce moment les accusations contre Pascal, qui, disait-on, aurait dû souffrir la mort plutôt que d'accorder un tel privilège à la puissance séculière. D'autres théologiens, lisant avec attention les conditions rigoureuses imposées par le pape, soutenaient sa cause avec chaleur.

Du reste, Pascal fut à lui-même un juge plus sévère : il se repentit de sa complaisance, il la condamna, et il se soumit à une pénitence austère.

Le saint-père dont nous écrivons l'histoire approuva l'ordre de Fontevrault, fondé par Robert d'Arbrissel, qui lui avait donné la règle de Saint-Benoît.

Ce fut Pascal qui établit un évêché à Bethléem, ce que permettait la présence des croisés victorieux.

En 1115 il érigea en archevêché l'évêché de Bourges, fondé dans le III^e siècle, et qui avait eu pour premier évêque saint Ursin; celui-ci eut dix-huit saints pour successeurs.

En 1117 Pascal quitta encore la ville de Rome, parce qu'il craignait de ne pouvoir éviter les embûches de l'empereur Henri. De Bénévent, il se transporta à Anagni, où il tomba malade ; mais il se rétablit et put rentrer à Rome. Après y avoir célébré les fêtes de Noël, il tomba de nouveau malade, et mourut la nuit du 21 janvier 1118. Il fut enterré dans la basilique de Saint-Jean de Latran.

Pascal gouverna l'Église dix-huit ans cinq mois huit ou onze jours.

Le saint-siège resta vacant trois jours.

Sous son règne il y eut trois antipapes, Albert, Théodoric et Maingualfe. Albert, diacre cardinal, fut nommé en remplacement de Clément III ; mais, le jour même de son élection, cet intrus fut arrêté et enfermé dans le monastère d'Aversa.

Théodoric fut, après cent cinq jours de prétendu pontificat, envoyé dans le monastère de la Trinité de la Cava.

Maingualfe, abbé de Farfa en 1102, prit le nom de Sylvestre IV ; mais il fut contraint à fuir de Rome, tomba dans une affreuse misère, et mourut en exil, dans des sentiments qui parurent ceux du repentir.

Il faut lire dans Fleury¹ tout ce qui concerne saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, ses débats avec les rois d'Angleterre relativement aux investitures. Saint Anselme soutenait avec courage

¹ Fleury, IV, liv. LXV, 381.

la doctrine pontificale. Fleury donne aussi la liste des ouvrages tant dogmatiques que moraux du célèbre saint anglais. La vie de l'archevêque a été écrite par le moine Edmer, son disciple et son compagnon inséparable.

Sur la fin du règne de Pascal, on parlait déjà de l'opportunité d'un concile général, pour remédier aux douleurs de l'Église. Ce devait être le neuvième concile œcuménique. On comptait déjà celui de Nicée, le premier de Constantinople; celui d'Éphèse, celui de Chalcédoine; enfin les cinquième, sixième, septième et huitième, qui avaient été célébrés encore à Constantinople, ainsi que le second concile général. Cette fois, la politique romaine, prévoyante et se montrant plus sûre de sa force, désirait que le conseil œcuménique projeté fût célébré dans la basilique de Saint-Jean de Latran, à Rome même.

163. GÉLASE II. 1118.

Gélase II, appelé d'abord Jean Gaëtani, appartenait à cette noble famille de Gaëta. Il était bénédictin. Encore fort jeune, il fut fait cardinal-diacre par Urbain II, et bientôt vice-chancelier, pour rétablir, dit Pandolphe d'Alatri, l'ancienne élégance du style qui était presque perdue, comme en font foi quelques documents du temps. Cinquante et un cardinaux, qui s'étaient réunis pour l'élection, le reconnurent comme pape, malgré sa vive résistance. Un événement extraordinaire frappa tous les esprits. On prétendit que cette résistance du vice-chancelier était appuyée par Henri V son ennemi, et Gélase espérait réussir à décliner le pouvoir, avec l'aide du prince qui ne voulait qu'un pape de son choix.

A peine la nouvelle de l'élection fut-elle répandue, que Cencio Frangipani, partisan de l'empereur, et qui était très-puissant à Rome, voulut que l'on créât un autre pontife : c'était aussi le vœu de Gélase. Mais celui-ci ne savait pas encore à quel point ce choix avait allumé la fureur des Impériaux. Frangipani, à la tête de plusieurs conspirateurs, se présenta devant le pape, le prit à la

gorge, le renversa à coups de poing, le foula aux pieds, et le fit mettre en prison. Heureusement le préfet de Rome et Pierre Léon arrivèrent à temps pour empêcher d'autres excès, et parvinrent à mettre Gélase en liberté. Nous avons vu des horreurs non moins épouvantables sous Grégoire VII. Le douzième siècle n'avait rien à reprocher au dixième.

On jugea prudent, dans le conseil des amis du pape, de l'engager à partir pour Gaëte, parce que l'empereur allait arriver à Rome. Dans cette première ville, Gélase fut consacré pontife, ce qui n'avait pu avoir lieu à Saint-Jean de Latran.

Henri s'obstinait à placer sur la chaire pontificale l'antipape Grégoire VIII. Gélase, dans un concile tenu à Capoue, excommunia l'un et l'autre. Cependant le pape, sur la foi de ses amis, avait cru pouvoir retourner à Rome. Un jour qu'il célébrait la messe dans Sainte-Praxède, les satellites impériaux vinrent pour le surprendre; il fut obligé de se cacher près de Saint-Paul hors des murs, laissant à Rome, pour vicaire, le cardinal Pierre, évêque de Porto.

Gélase, de plus en plus attaqué par Henri, se résolut à passer en France pour demander du secours contre l'empereur au roi Louis VI. Au milieu de tant de fatigues et de si cuisantes douleurs, le pape tomba malade à Mâcon; il se fit conduire à Cluny, et là, au milieu de ses frères, il mourut le 29 janvier 1119, et fut enterré dans le monastère.

Gélase gouverna un an et cinq jours.

Feller fait ici une observation très-sage ¹. « On ne peut s'empêcher d'observer que les historiens modernes, en parlant des différends des papes et des empereurs, ne font pas observer les torts de ces derniers, quoique les papes ne se soient jamais portés à des violences pareilles à celles qu'Henri exerça envers le pieux et modeste Gélase. »

Le saint-siège fut vacant quatre jours.

L'antipape qui tourmenta si violemment le pontificat de Gélase était Français, et s'appelait Maurice Bourdin, moine bénédictin, archidiacre de Tolède, évêque de Coïmbre en Portugal, ensuite archevêque de Braga, dans le même royaume. Il fut excommunié dans le concile de Capoue, ensuite dans le concile de Reims en 1119, par Calixte II. Il mourut en 1124, au château de Fumone, près d'Alatri.

Baluze, qui a écrit sa vie, cherche à le défendre de quelques-unes des accusations portées contre lui.

¹ Feller, III, 250. M. de Maistre a fait cette observation avant Feller.

164. CALIXTE II. 1119.

Calixte II, appelé d'abord Guido, moine bénédictin, puis archevêque de Vienne près de Lyon en 1083, était le cinquième fils de Guillaume *Tête hardie*, surnommé *le Grand*, comte de Bourgogne, frère de Guilla, épouse d'Hubert II, comte de Maurienne, souche de la royale maison de Savoie, oncle d'Adélaïde, épouse de Louis VI, roi de France; et, pour dire tout en deux mots, le sang royal et le sang impérial coulaient dans ses veines. Il fut élu pontife, malgré sa résistance (cette modestie est comme une vertu héréditaire chez beaucoup de bénédictins), par six cardinaux qui se trouvaient à Cluni, le 1^{er} février 1119, et couronné à Vienne le 9 du même mois. Dans cette élection on remarqua le zèle du cardinal allemand Conon de Urach, qui, pour se soustraire lui-même au pontificat, favorisait les vues de tous les amis de Guido. La nomination de ce dernier avait été d'ailleurs fortement recommandée par Gélase mourant, qui le disait propre à bien régir les affaires du saint-siège. Tout à coup arrivèrent des ambassadeurs de Rome, qui déclarèrent canonique l'élection faite à Cluny. La confirmation des cardinaux romains était

ainsi conçue : « Nous confirmons l'élection du cardinal Guido , quoique l'élection eût dû se faire par tous les fils de l'Église romaine, prêtres et diacres, et dans Rome même s'il avait été possible, ou dehors, mais dans des lieux voisins, dans le cas où les cardinaux auraient été empêchés de le faire suivant l'usage romain ¹. »

Dans un concile à Toulouse, Calixte condamna le chef des pétrobusiens, qui suscitaient des querelles de paroles et des difficultés sans nombre sur le baptême, l'eucharistie, l'Église, la croix.

En 1119 il y eut aussi un autre concile à Reims ; on y condamna les simoniaques, les prêtres concubinaires, et tous ceux qui exigeaient un salaire exagéré pour les sépultures et les baptêmes. Là, l'antipape Bourdin et l'empereur furent aussi excommuniés. On condamna les investitures, et l'on défendit expressément le mariage aux prêtres. Calixte s'étant rendu à Rome, y fut reçu avec de grands honneurs, et prit possession de Saint-Jean de Latran le 2 juin 1120. De Rome, il se rendit à Bénévent pour animer les Normands à faire le siège de Sutri, où l'antipape Bourdin s'était retiré. Peu de temps après, les Normands s'emparèrent de sa personne, et cet obstiné antipape ne fut plus dangereux.

Avant que Calixte partît de Rome, il y avait fait une promotion de cardinaux. Je n'ai pas encore enre-

¹ Novaes, III, 11.

gistré les promotions diverses , parce que les écrivains, jusqu'à ce moment-ci , sont très-peu d'accord sur les dates ; ensuite, parce que ces cardinaux ont été peu connus. On ne sait pas bien le nom de leur famille, la nature de leurs travaux , la part que ces conseillers directs du saint-siège prenaient à ses affaires. Il faudrait donner une liste insignifiante , où l'on ne verrait figurer que des *Jean*, des *Pierre*, des *Anastase*, des *Guido*, etc.; et , en général, l'on ne saurait rien de plus que ces noms.

Actuellement que, par suite de l'usage de donner et de reconnaître des noms de famille , il y a moins d'obscurité sur de tels faits, nous citerons quelquefois les noms des principaux cardinaux, lors de leur promotion.

Parmi les nouveaux cardinaux créés par Calixte, on en comptait qui , attachés précédemment à des antipapes, venaient de renoncer à l'erreur; et la clémence du pontife accordait un pardon absolu , et même d'augustes faveurs. Ce sentiment de bonté dominera toujours dans l'histoire des papes. Ils n'oublient pas qu'ils sont les ministres d'un Dieu de miséricorde.

Tout semblait s'acheminer vers un nouvel état de choses, un autre abîme de perturbation; mais Dieu toucha le cœur des chefs de l'un et de l'autre parti, et enfin la controverse des investitures fut terminée à Worms. Cette guerre morale si dévorante avait duré près de cinquante ans, depuis le pontificat de Grégoire VII. Il fut convenu entre

les légats du pape et les ambassadeurs impériaux que l'empereur pourrait donner les investitures des régales seulement par le sceptre, et que le pape se réserverait l'investiture par la crosse et par l'anneau. L'empereur restituait les domaines confisqués sur l'Église depuis le commencement de la discorde, et les deux parties contractantes se promettaient une paix durable et sincère.

Tous ces actes furent ratifiés dans le concile de Latran, neuvième concile général et le premier de l'Occident, avec l'intervention de plus de neuf cents évêques : il fut convenu et bien entendu que les élections des évêques et des abbés de la Germanie se pourraient faire sans simonie devant l'empereur, et que les élus recevraient de lui les *régales*, c'est-à-dire, les fiefs et autres biens semblables concédés par les princes à l'Église : enfin, on renouvela, avec plus de rigueur et de constance que jamais, les excommunications contre les nicolaïtes, les simoniaques et l'antipape Bourdin. Il y fut aussi question des expéditions en Palestine : enfin, le pape y canonisa Conrad, évêque de Constance.

De nouveaux cardinaux furent nommés au mois de décembre.

En 1123, Calixte se rendit à Bénévent pour y traiter la cause de l'archevêque Rofred, accusé de simonie ; mais il se justifia en présence du pontife : c'est toujours avec joie et bonheur qu'un pape rend l'honneur et la communion à un ecclésiastique faussement accusé.

Calixte établit en faveur des chanoines de Saint-Jean de Latran les titres cardinalices de *Santa Croce in Gerusalemme* et de *S. Maria Nuova*. Il en fut ainsi pendant quelque temps; les pontifes ne donnaient plus ces titres qu'à deux de ces chanoines élus par leurs confrères.

Ce pape gouverna cinq ans dix mois et douze jours. Il mourut le 13 décembre 1124, et fut enterré dans la basilique de Saint-Jean de Latran.

Le saint-siège resta vacant sept jours. La mort de Calixte jeta dans le deuil le monde chrétien¹. En moins de dix années de pontificat, il venait de pacifier l'Église et l'Empire, de réparer les fautes ou les faiblesses de ses prédécesseurs, de rétablir l'autorité du saint-siège et toute la splendeur de l'ordre hiérarchique, après avoir trouvé le moyen de ramener l'abondance dans Rome. Il n'y remit pas seulement en honneur les monuments antiques, mais il y ajouta plusieurs aqueducs pour la commodité des différents quartiers de la ville, rebâtit une partie de l'église de Saint-Pierre, et lui donna des ornements magnifiques.

Plusieurs lettres, sermons, bulles du pontife Calixte II, ont été imprimés dans les *Miscellanea* de Baluze, le *Spicilegium* de d'Achery, la Collection des conciles de Labbe, la *Bibliotheca Floriacensis*, la Bibliothèque des Pères, édition de Lyon, l'*Italia sacra* d'Ughelli, le *Bullarium Cassinense* de

¹ Feller, II, 21.

Margarini, la *Marca hispanica*, et dans le *de Re diplomatica* de Mabillon. On lui attribue une *Vie de Charlemagne*, et un traité de *Obitu et Vita sanctorum*.

Sous ce pontificat, Abailard fut condamné (1121) par un concile tenu à Soissons. Ce religieux fut appelé au milieu du concile, et là obligé de jeter dans les flammes son livre sur la *Trinité*. Les uns l'accusaient d'enseigner qu'il y a trois dieux ; d'autres, au contraire, l'accusaient de ne pas assez distinguer les personnes de la Trinité¹.

Sous le règne de Calixte, Suger fut élu abbé de Saint-Denis ; il n'était que diacre, et fut ordonné prêtre sur-le-champ. Il avait quarante ans, et il gouverna trente ans cette célèbre abbaye.

¹ Fleury, IV, 469.



165. HONORIUS II. 1124.

Honorius II, appelé d'abord Lambert de Fagnano, archidiacre de la cathédrale de Bologne, sa patrie, chanoine régulier de Saint-Jean de Latran, puis cardinal de Sainte-Praxède, fait cardinal-évêque d'office par Pascal II, et légat de Calixte II à la cour du roi Henri V, auprès duquel il termina la controverse des investitures, fut élu pape le 21 décembre 1124, et couronné le 28. On venait d'élire un autre pape, lorsque Léon Frangipani voulut qu'on accordât la préférence à Lambert. Le choix était sage, mais les séditeux qui donnaient la tiare renouelaient un usage qui pouvait amener de nouveaux troubles.

La modestie de Lambert ne voulut pas de cette dignité acquise ainsi illégitimement, et au bout de sept jours il déposa le pontificat; mais les cardinaux, voyant une modération si généreuse, ratifièrent l'élection. Avant l'action violente conseillée par Frangipani, les cardinaux avaient élu Théobald, Romain, qui venait de prendre le nom de Célestin II. Théobald, apprenant les intentions et les projets de Frangipani, et craignant un schisme, avait refusé l'élection. Ainsi, en moins de sept jours, deux cardinaux donnaient l'exemple d'une

abnégation qui méritait un sentiment d'admiration. Théobald persista dans son refus, et Lambert fut obligé de se rendre aux sollicitations réunies de ceux qui avaient droit et de ceux qui n'avaient pas droit d'élire.

En 1125, dans les Quatre-Temps de décembre, Honorius II fit une première promotion de cardinaux.

L'empereur Henri V étant mort sans enfants mâles, Honorius II confirma l'élection de Lothaire, duc de Saxe, nommé roi des Romains, faite à Mayence le 29 août, et excommunia Frédéric et Conrad, neveux de Henri, qui, les armes à la main, se disputaient le royaume de Lothaire. Il déposa en même temps Anselme de l'archevêché de Milan, parce qu'il avait eu la hardiesse de couronner Conrad à Monza, avec la couronne du royaume d'Italie.

Dans les Quatre-Temps de décembre 1126, Honorius fit sa seconde promotion de cardinaux. Au sujet de ces nominations, on remarque à la fois des choix faits parmi la noblesse, et d'autres qui ne s'adressaient qu'à la seconde et même à la troisième classe de la société.

Honorius II prit part à la querelle de l'évêque de Paris, contre lequel son clergé s'était révolté, à cause de la réforme que le prélat voulait y introduire. Louis VI s'était laissé prévenir contre l'évêque, et celui-ci, inquiet des dangers dont il se voyait menacé, avait mis les terres du roi en inter-

dit. Honorius d'abord annulla provisoirement les actes de l'évêque, comme portant un grand trouble dans l'État par leurs conséquences probables ; mais saint Bernard prit avec chaleur le parti de l'évêque, et le pape appuya l'évêque, dont le parti triompha. Il donna, de concert avec le patriarche Étienne, l'habit blanc aux templiers, dont l'ordre venait d'être nouvellement établi.

En 1127, Honorius excommunia Roger, comte de Sicile, parce qu'après la mort de Guillaume II, duc de Pouille, ce comte, sans le consentement du saint-siège, s'était mis en possession de cet État, unissant Naples à la Sicile. Mais, l'année suivante, Roger ayant envoyé au pape un acte de soumission et des présents, le pape accepta la soumission, renvoya les présents, et admit le prince à la communion. Il le créa ensuite duc de Pouille, après avoir reçu de lui le serment de demeurer vassal et feudataire de l'Église romaine.

Bénévent s'étant livré à des mesures qui pouvaient faire craindre une révolte, Honorius se rendit dans cette ville, et, par son caractère fort et généreux, rétablit la paix en distribuant, d'une main ferme, le châtiment et la récompense.

Il gouverna l'Église cinq ans un mois et vingt-cinq jours, et mourut à Rome dans le monastère de Saint-André, aujourd'hui appelé de Saint-Grégoire, le 14 février 1130, et fut enterré dans l'église de Saint-Jean de Latran.

Il n'y eut pas de vacance du saint-siège.

166. INNOCENT II. 1130.

Innocent II, appelé Grégoire Papareschi, Romain, du quartier de Trastevere, de la noble famille Guidoni, qui porte aujourd'hui le nom de Mattei, était chanoine régulier de Saint-Jean de Latran, et avait été créé cardinal-diacre de Saint-Ange par Urbain II.

Il fut élu pape le 15 février 1130, par seize cardinaux. Les autres étaient favorables à l'antipape Anaclet, dont nous parlerons plus tard. Papareschi refusait de se prêter au désir des cardinaux ; ceux-ci le contraignirent, sous peine d'excommunication, à accepter le pontificat, dont il était si digne par sa conduite noble et ferme, ses cheveux blanchis dans l'étude, son admirable science, son affabilité et son éloquence. Il fut ordonné prêtre le 22 février, jour dédié à la chaire de saint Pierre, et consacré pape le 23, dans l'église de *Santa Maria Nuova* ou *Campa Vaccino*.

Innocent II ne pouvant résister au parti de Pierre Leone, antipape sous le nom d'Anaclet, passa en France, où il fut reçu, avec de grands honneurs par le roi Louis VI, dit le Gros, sous le règne duquel on vit cinq pontifes aller demander un asile à cette contrée fidèle que Baronius, dans une autre

occasion, appelle *le port de la barque de saint Pierre, quand elle est agitée*. Ces cinq pontifes furent Urbain II, Pascal II, Gélase II, Calixte II et Innocent II.

Le pape s'était rendu d'abord à Pise, où il avait passé une partie de l'année 1130. Il continua son voyage par Gênes, et débarqua en Provence. Dans le monastère de Cluny on le reçut avec tous les honneurs dus à son rang. De là, il partit pour Clermont, où il célébra un concile. Ce fut dans cette ville qu'il fit sa première promotion de cardinaux. De Clermont, le pape Innocent II se rendit à Orléans, où il fut reçu par le roi Louis, qui lui donna les plus sincères et les plus touchants témoignages de tendresse. Il visita successivement Rouen, Chartres, puis il alla à Liège. Au milieu du concile assemblé dans cette dernière ville, le pape excommunia Anaclet ¹, et promit la couronne d'empereur au roi Lothaire, s'il s'engageait à défendre l'Église et à lui maintenir ses biens. Lothaire proposa en cet instant au pape de rétablir le droit d'investiture, auquel Henri V avait renoncé; mais le saint-père résista avec courage. Saint Bernard s'y opposa aussi avec constance, et il eut le bonheur

¹ Anaclet n'avait pas manqué d'habileté; pour se faire reconnaître en France, il avait écrit au roi Louis VI : « Nous rendons avec justice ce témoignage à l'Église gallicane, qu'elle n'a jamais été infectée d'aucune erreur ni d'aucun schisme. » La France accepta la louange, qui était méritée, mais repoussa celui qui la donnait, parce qu'il était intrus.

de persuader au roi qu'il fallait renoncer à une telle demande.

A son retour en France, le pape visita les deux célèbres abbayes de Clairvaux et de Saint-Denis. A Clairvaux, il fut reçu avec une affection particulière par les moines, portant une croix de bois mal polie, et chantant avec calme. Les évêques pleuraient, et le pape lui-même; et tous admiraient la gravité de cette communauté, voyant que dans une joie si publique ils avaient tous les yeux arrêtés à terre, sans les tourner de côté ou d'autre par curiosité; en sorte qu'ils ne voyaient personne, étant regardés de tout le monde. Il n'y avait dans cette église que les murailles toutes nues, et ces moines n'avaient rien de désirable que l'imitation de leurs vertus¹.

Le pape fut accueilli à Saint-Denis par l'abbé Suger, qui alla au-devant de lui en procession avec son chapitre, et lui prodigua les plus grandes marques de vénération. Là, Innocent fit une largesse magnifique, nommée *le Presbytère*. (Voyez Bury, in-12, édition de Pavie, 1726.)

Puis le pape alla tenir un concile à Reims; il y condamna avec les formalités d'usage l'antipape Anaclet, et canonisa saint Godard, né dans la Bavière en 960, moine bénédictin en 990, huit ans après abbé dans cet ordre.

Au milieu du même concile, le pape couronna

¹ Mabillon, *Chr. Bern.*

roi de France Louis second, fils de Louis VI.

Fleury rapporte (voy. aussi *Chr. Maurin.*, p. 378) une scène touchante qui se passa à ce concile. Le roi Louis VI avait perdu son fils aîné Philippe, récemment couronné, et il désirait que le pape couronnât son autre fils Louis. Le samedi 24 octobre 1131, le roi Louis le Gros vint au concile, monta sur la tribune où était le pape, lui baisa les pieds, puis s'assit auprès de lui dans une chaire, et parla de la mort de son fils en peu de mots, qui tirèrent des larmes à tous les assistants ¹. Le pape, tournant ses yeux sur lui, lui adressa un discours de consolation, l'exhortant à élever ses pensées au Roi des rois, et à se soumettre aux jugements de Dieu. « Il a pris, dit-il, votre fils aîné dans l'innocence, pour le faire régner dès à présent avec lui dans le ciel, vous en laissant plusieurs autres pour régner ici-bas après vous. C'est à vous à nous consoler, nous autres étrangers chassés de notre pays, comme vous avez fait en nous recevant avec tant d'honneurs, et nous comblant de tant de bienfaits, dont vous recevrez une récompense éternelle. »

Le lendemain, le pape, dès le grand matin, sortant du palais archiépiscopal avec sa cour et les prélats du concile, alla à Saint-Remy, où le roi logeait avec le prince son fils, et fut reçu en procession par les moines de cette abbaye. Là, le pape prit le jeune prince, nommé aussi Louis, âgé d'en-

¹ Fleury, liv. LXVIII, 508.

viron dix ans , et le conduisit à l'église métropolitaine de Notre-Dame. Le pape était revêtu de ses ornements les plus solennels, avec la tiare sur la tête; et lui et le prince étaient suivis d'une multitude innombrable de prêtres et de nobles. A la porte de Notre-Dame ils trouvèrent le roi , qui les attendait avec quantité de seigneurs et de prélats. Ils entrèrent dans l'église, présentèrent à l'autel le jeune prince; et le pape, à qui on remit la *sainte ampoule*, le sacra avec l'huile dont saint Remy avait oint le roi Clovis à son baptême, et que cet archevêque avait reçue de la main d'un ange. Le peuple, dans ses acclamations, félicitait et applaudissait le pape, Louis le Gros, et le nouveau roi.

De Reims, le pape partit pour l'Italie; il était alors accompagné de saint Bernard.

Lothaire II fut couronné empereur dans la basilique de Saint-Jean de Latran, le 4 juin. Malheureusement le Vatican était occupé par l'antipape Anaclet. A cette occasion, le pape céda à l'empereur, pour un temps, le don fait par la comtesse Mathilde. Ce don consistait dans la plus grande partie du duché de Mantoue, du duché de Parme, des duchés de Reggio et de Modène, et de toute la Garfagnana¹. Par contre, l'empereur devait payer au pape et à ses successeurs cent livres d'argent. Ensuite il était stipulé que ce don tout entier, at-

¹ Novaes, III, 25.

tribué viagèrement à l'empereur, devait retourner au saint-siège après la mort de ce prince.

Quand l'empereur eut quitté Rome, les schismatiques forcèrent le pape à partir pour Pise, où il eut le bonheur de rétablir la paix entre les Pisans et les Gênois. Il y demeura jusqu'à la mort d'Anaclet. Mais le schisme ne fut pas alors terminé, parce que ceux qui en étaient complices, appuyés par Roger, duc de Sicile, prétendirent élire pape le cardinal des Saints Apôtres, Grégoire Conti, sous le nom de Victor IV. Celui-ci, après trois mois, à la prière de saint Bernard, se soumit, termina le schisme qui avait duré huit ans, et rendit la paix à l'Église.

En 1134, le 22 avril, Innocent canonisa saint Hugues, évêque de Grenoble, moine de Cluny.

Tout se passait en France au gré des souhaits d'Innocent II. Une partie de ces succès-était due à saint Bernard, ami aussi généreux que désintéressé. En vain on lui offrit le siège de Gênes, qui devait être érigé en archevêché, et plus tard l'évêché de Châlons : saint Bernard ne voulait d'autre gloire que de rester moine bénédictin.

En 1139, après la mort de l'antipape Victor, Innocent assembla le concile de Latran II, général X. Il y vint près de mille évêques, qui formèrent trente décisions canoniques. Dans le même système de constance et de courage, les nicolaïtes, les simoniaques, et ceux qui accepteraient des investitures de la main des laïques, furent excommuniés. On

porta la même sentence contre les arnaldistes, fauteurs d'Arnaud de Brescia : il refusait la possibilité du salut aux clercs qui posséderaient, aux évêques qui recevraient des faveurs dites *régales*, aux moines qui auraient des terres, parce que tout cela appartenait exclusivement aux laïques.

Cette hérésie, de main en main, est passée à des sectaires modernes; de manière, dit Baronius en parlant des hérétiques politiques, qu'Arnaud est cru leur patriarche et leur prince.

Après le concile, Innocent, faisant malgré lui la guerre à Roger, duc de Sicile, fut fait prisonnier par le fils de Roger, non loin de Mont-Cassin; mais bientôt il recouvra la liberté, à la suite d'un traité dans lequel Roger obtint du pape le titre de roi de Sicile, sous la condition d'un tribut qui n'était pas encore celui de la haquenée.

En 1140, Innocent condamna les erreurs de Pierre Abailard, déjà condamné dans de précédents conciles. Le pape fut activement secondé par l'éloquence et l'activité de saint Bernard.

Il naquit un différend en 1141 entre le pape et le roi Louis VII. Après la mort d'Albéric, archevêque de Bourges, le pape lui avait donné pour successeur Pierre de la Châtre. Louis le Jeune, irrité de ce que le pape avait fait cette nomination sans le consentement royal, jura qu'elle n'aurait jamais d'effet, et il empêcha le nouvel élu d'entrer dans la ville. Pierre alla se plaindre au pape, et celui-ci jeta l'interdit sur toutes les terres dont

l'archevêque était exclu. Mais Pierre de Champagne, qui possédait de grands fiefs dans le Berry, prit Pierre de la Châtre sous sa protection, de concert avec Rome, et le fit reconnaître dans les églises de ses domaines. Louis le Jeune alors se détermina à porter la guerre en Champagne, et ce fut dans cette occasion que la ville de Vitry fut brûlée : une grande partie des habitants y périrent. Ce fut encore saint Bernard qui s'interposa, avec la puissance de sa parole, pour apaiser le différend. Il était beau de voir ce Français ne pas oublier sa patrie quand elle avait besoin de son appui, et en même temps honorer le saint-siège en dissidence avec la France ; il était beau de le voir réussir toujours dans ses négociations, et se rendre digne, aux yeux de la chrétienté, d'une admiration universelle.

Abailard mourut en 1142, après avoir demandé pardon de toutes ses erreurs. Innocent permit que le trop célèbre professeur fût réconcilié avec l'Église.

Ce saint-père gouverna l'Église treize ans sept mois et dix jours, et mourut le 24 septembre 1143.

Il fut enterré à Saint-Jean de Latran, et, après sept ans, transféré à l'église de *Santa Maria in Trastevere*, qu'il avait rebâtie à moitié, et qui fut achevée en 1148 par son frère Pierre, évêque d'Albano.

Le saint-siège resta vacant trois jours, jusqu'à la consécration de Célestin II.

Vers la fin du pontificat d'Innocent II, mourut l'empereur grec Jean Comnène. Il eut pour successeur Manuel, le plus jeune des deux fils qui lui restaient, mais le plus capable de régner.

167. CÉLESTIN II. 1143.

Célestin II, auparavant appelé Guido, né au château de Sainte-Félicité, près du Tibre, était originaire d'une famille illustre de Città di Castello. On l'élut pape et on le consacra le 26 septembre 1143. Cette élection ne fut accompagnée d'aucun trouble, ce qui n'était pas arrivé depuis celle d'Alexandre II, élu en 1061, c'est-à-dire, quatre-vingt-deux ans auparavant.

A peine Célestin fut-il sur le trône, que Louis VII, roi de France, lui envoya une ambassade d'obédience, demandant la paix, et l'absolution des censures ecclésiastiques fulminées par son prédécesseur Innocent II.

Le saint-père accueillit avec bienveillance les ambassadeurs, et, devant une foule de nobles romains, il éleva la main en faisant le signe de la bénédiction dans la direction de la France, et l'affranchit de la sentence de l'interdit.

C'est à ce pape que commencent les fameuses prophéties sur les souverains pontifes, attribuées à saint Malachie, archevêque d'Armagh, en Irlande, mort en 1148. Le premier qui les publia fut Arnold Wion, bénédictin. On en a fait plusieurs éditions, chacun croyant à ces livres sibyllins comme à des

feuilles tombées du ciel. Mais le père Ménestrier, de la compagnie de Jésus, a démasqué l'imposture en 1689, tellement qu'on serait insensé de ne pas prendre aujourd'hui ces prophéties pour ce qu'elles sont. Si, depuis le premier moment où elles parurent, ces prédictions furent défendues par une piété mal entendue ou par la crédulité, qui, réunies, négligeaient la sage règle de la critique, d'un autre côté, elles furent attaquées par un fort parti de contradicteurs, qui firent tous les efforts pour les abattre, pour les détruire. Aussi, peu à peu on les a oubliées, on les a dédaignées quand on s'en est souvenu; et c'était là le sort qu'elles méritaient.

Arnold Wion, qui vivait en 1595, c'est-à-dire, quatre cent cinquante ans après saint Malachie, assure qu'il est le premier à les publier; mais il ne dit pas de qui il les a reçues. Aucun écrivain contemporain de saint Malachie n'en fait mention. Saint Bernard lui-même, ce grand et célèbre ami de l'archevêque dont il a écrit la vie avec un grand soin, ne parle pas de ces vers, quoiqu'il mentionne d'autres prophéties du saint qui sont moins importantes.

Dans ces prophéties on place huit antipapes : Victor IV, Pascal III, Calixte III, Nicolas V, Clément VII, Benoît XIII, Clément VIII et Félix V, et on les met parmi les papes véritables, en ne désignant comme antipapes que Nicolas V et Clément VIII.

Il y a une grande confusion dans la manière dont les noms sont placés. Tout cela ne peut pas s'appeler prophéties : Dieu ne révèle pas de choses fausses ¹. Enfin, beaucoup de personnages éminemment illustres, tels que Baronius, de Sponde, Bzovius et Rainaldi, n'ont fait aucun cas de semblables rêves.

Ils furent apparemment imaginés en 1590, et dans le temps du conclave où l'on élut Grégoire XIV, fabriqués par les partisans du cardinal Simoncelli d'Orviète, qu'ils désignent par la prophétie *de antiquitate urbis*. Il est facile de deviner les choses passées. Or, en parlant de Célestin II, 167^e pape, et en continuant jusqu'au pape Grégoire XIV, 233^e pape, on voit que les prophéties se rapportent très-bien aux pontifes qui ont régné, de Célestin II à Grégoire XIV ; ensuite, quand il a fallu absolument deviner l'avenir, alors elles ne peuvent plus s'appliquer, excepté avec effort et une sorte de violence, aux faits et au bon sens.

Novaes donne tout au long ces prophéties, et il y joint l'application plus ou moins forcée qui en résulte pour chaque pape, jusqu'à Pie VI inclusivement. Comme pour le successeur de Pie VI la prophétie porte ces mots, *Aquila rapax*, les amis de cette imposture se sont récriés : ils ont voulu voir une allusion à l'ordre d'enlever Pie VII, donné par le représentant de l'aigle ou par ses ministres. Il n'y

¹ Novaes, III, 41.

apas plus de véritable prophétie pour les pontifes suivants. Voici d'ailleurs la cent douzième et dernière prophétie:

« Lors de la dernière persécution contre la sainte Église romaine, régnera sur le trône pontifical Pierre, Romain, second du nom. Il paîtra son troupeau au milieu des tribulations. Lorsqu'elles finiront, la ville des sept collines sera détruite, et le Juge terrible jugera son peuple. *Amen.* »

Beaucoup de protestants voyant dans cette fable des raisons pour attaquer le saint-siège, et s'attribuant, surtout par suite de la dernière prophétie, le droit de croire à la destruction de Rome, ont défendu ces songes absurdes. Enfin, aujourd'hui, aucun homme raisonnable, catholique ou de la religion prétendue réformée, n'y croit plus, ou n'ose pas dire qu'il persiste dans une telle erreur.

Nous avons à donner les derniers détails qui concernent le règne de Célestin II.

Il gouverna l'Église cinq mois et treize jours. Il mourut le 9 mars 1144, et fut enterré dans l'église de Saint-Jean de Latran. Le saint-siège demeura vacant trois jours.

168. LUCIUS II. 1144. ,

Lucius II, qui s'appelait Gérard Caccianamici, était Bolonais. Il devint chanoine de Saint-Jean de Latran, où il suivait la règle de saint Augustin. Honorius II le fit cardinal-prêtre de *Santa Croce in Gerusalemme*; Innocent II le nomma vice-chancelier de la sainte Église romaine, et bibliothécaire de la sainte Église. Gérard fut élu pape le 12 mars 1144, et consacré le même jour.

Ce pontife reçut d'Alphonse, qui se donnait le titre de roi de Portugal, et à qui le saint-siège ne rendait que le titre de comte¹, le pape reçut l'hommage de ses États, qui se reconnaissaient feudataires de l'Église romaine, et s'engageaient à payer un tribut de quatre onces d'or.

En 1145, Lucius appela de France des religieux de Cluny, et il leur donna le monastère de Saint-Sabas, fondé par saint Grégoire le Grand, auquel manquait l'observance de la règle de saint Benoît.

¹ Le titre de roi lui fut donné plus tard par Alexandre III; mais déjà ce prince le recevait de ses vassaux au temps de Lucius II.

Les Romains, partisans d'Arnaud de Brescia, s'étant révoltés contre le pontificat, comme ils avaient déjà fait du temps d'Innocent II, eurent la prétention de ressusciter l'ancienne dignité sénatoriale, ainsi que l'ordre des chevaliers; et ils voulurent établir au Capitole un patrice, auquel ils obéiraient comme à leur prince. Ils revêtirent de cette charge Jordan, fils de Pierre Léon, homme très-puissant parmi eux; et ils lui assignèrent tous les revenus de l'Église, disant que le pape avait assez des dîmes et des oblations. Le pontife ayant voulu réprimer les rebelles et les chasser du Capitole, ils firent résistance. Pendant l'attaque, le pape fut blessé d'un coup de pierre. Il mourut de sa blessure le 25 avril 1145, après avoir gouverné l'Église onze mois et quatorze jours, et fut enterré à Saint-Jean de Latran.

Le saint-siège resta vacant un jour.



169. EUGÈNE III. 1145.

Eugène III, qui s'appelait d'abord Bernard de Montemagno, château à cinq milles de la ville de Pise, où il fut chanoine, était né de l'illustre famille des Paganelli. Il appartenait à l'ordre de Cluny, et saint Bernard, dont il était l'élève, l'avait nommé abbé du monastère des Saints-Vincent et Anastase aux Trois-Fontaines.

Quoiqu'il ne fût pas cardinal, on l'élut pape dans l'église de Saint-Césaire, où se réunirent les électeurs sacrés le 27 décembre, suivant plusieurs écrivains. En le nommant, on dérogeait au décret qui n'appellait que les cardinaux à la tiare.

Sur-le-champ Eugène promit d'approuver l'institution de l'ordre militaire de Saint-Jean de Jérusalem, vulgairement appelé de Malte, qui fut fondé vers l'an 1119 à Jérusalem, par quelques Napolitains. Ils y fabriquèrent un hôpital pour leurs nationaux; tous obéissaient au bienheureux Gérard, natif de Martigues, en Provence, qui donna aux chevaliers la règle de saint Augustin. Comme ils étaient à la fois hospitaliers et chevaliers, ils s'engagèrent, par un quatrième vœu, à secourir les pèlerins.

Après son élection, Eugène, craignant la méchanceté des arnaldistes, qui voulaient faire approuver le rétablissement de leur prétendu sénat, et déposer le nouveau pape s'il n'y consentait pas, se retira à l'abbaye de Farfa, dans la Sabine ¹, où il fut consacré le 4 mars ; de là il alla à Viterbe faire sa première promotion de cardinaux ; quelques mois après il put rentrer à Rome, où les arnaldistes promirent la destruction de leur sénat, et ne firent plus difficulté de se soumettre aux sénateurs qui seraient députés par l'autorité pontificale.

Les arnaldistes, après quelques nouveaux tumultes, ne tinrent pas leur parole. Eugène partit pour la France, où il fut reçu pompeusement par le roi Louis VII, qui promettait de donner des secours à la terre sainte. A Paris, en 1147, le pontife célébra la fête de Pâques, et assembla un concile pour y traiter l'affaire de Gilbert de la Porée, évêque de Poitiers, qui séparait l'essence divine de la personne de Dieu même, et professait d'autres erreurs contre le mystère de l'incarnation. Gilbert, combattu par saint Bernard, prétendit n'avoir pas avancé de tels principes. La décision fut remise au concile de Reims qui se tint l'année suivante, et

¹ Fleury, parlant d'Atenulfe, l'appelle abbé de Farse en Italie ; il faut lire abbé de Farfa. En général, il y a dans Fleury une grande quantité de fautes pour les noms propres, et je vois qu'on ne les a pas corrigées entièrement dans la nouvelle édition., (IV, liv. LXIX, 564.)

là les opinions erronées de Gilbert furent condamnées.

Eugène célébra ensuite un concile à Trèves : on y examina les écrits de sainte Hildegarde, religieuse très-célèbre alors. Les réponses simples et naïves qu'elle fit à ceux qui l'interrogèrent, le témoignage de saint Bernard, qui était présent, ne permirent point à Eugène de douter qu'elle ne reçût une faveur particulière du ciel. Il lui permit donc d'écrire ses révélations, en l'exhortant à le faire avec une prudence pieuse, lui recommandant surtout de conserver, par l'humilité, la grâce qu'elle avait reçue.

Dans un autre concile, à Reims, on fut témoin d'un retour qui combla de joie les cœurs catholiques de la France. Gilbert en personne vint y abjurer ses erreurs; il fut admis au baiser de paix, et retourna gouverner son Église.

Eugène se transporta ensuite au monastère de Clairvaux, où il parut en souverain pontife, tandis qu'il vivait en simple religieux. Sous les ornements de sa dignité il ne quittait pas le cilice. On portait devant lui des carreaux de broderie, son lit était couvert de pourpre et de riches étoffes; mais par-dessous il n'était garni que de paille battue et de draps de laine. En parlant à la communauté, il ne pouvait retenir ses larmes. Il exhorta, il consola les anciens compagnons de ses premiers travaux religieux avec une affection fraternelle. Y avait-il une conduite qui pût donner une meilleure idée de

l'excellence des principes que l'on recevait à Clairvaux, de ces principes qui excitaient dans un Italien, né loin de là, des souvenirs si touchants? Y avait-il une situation plus propre à resserrer les liens de bienveillance qui unissaient l'Italie à la France? Quand les Italiens et les Français se verront peu, il y aura de part et d'autre des préjugés qui nuiront au bon accord. Quand les Français et les Italiens se verront de près, ils s'aimeront, ils s'estimeront, ils se rendront le bien pour le bien, ils donneront aux autres nations l'exemple de la véritable tendresse catholique.

Qu'on ne vienne plus nous parler des faiblesses de tel ou de tel pontife : nous oublions les erreurs, nous ne pensons plus à des accusations peut-être exagérées, et nous remercions Dieu de ce qu'il permet de temps en temps, sur la terre, cet ordre de vertus comme divines que nous offrent certains pontifes ; vertus que ne connaissent pas, que ne peuvent pas connaître d'autres princes, d'autres hommes ; vertus qui réjouissent le cœur, qu'ont pu désoler les misères souffertes par tant de papes destinés à la douleur, et dont nous avons esquissé les funestes annales, pour enseigner précisément que dans l'état religieux, pas plus que dans un autre, il ne faut pas si imprudemment désirer les grandeurs. Hâtons-nous, en même temps, de répéter combien fut grand le nombre des papes qui refusèrent la tiare, et ne l'acceptèrent que par obéissance.

On le sait, mais nous ne le dirons jamais assez : les devoirs d'un pontife romain sont immenses ; il ne lui est pas permis de se laisser aimer, de se laisser bénir uniquement là où il se trouve bien ; il doit encore se demander si ailleurs, où peut-être règnent des ingrats, on n'a pas besoin de lui, de ses conseils, de sa protection et de sa clémence.

L'Espagne avait été agitée par quelques embarras domestiques ; Eugène se souvient qu'il a dans cette contrée un fils dévoué, Raymond, archevêque de Tolède. Il lui écrit une lettre dans laquelle il confirme la primauté antérieurement accordée par Lucius II à l'église de Tolède, et il joint à cette lettre le don de la rose d'or.

Il s'élève au sujet de la rose d'or une foule de conjectures contradictoires. Suivant le père Calmet, auteur de l'*Histoire ecclésiastique et civile de la Lorraine*, liv. XIX, n° 101, p. 140, saint Léon IX aurait le premier, vers 1050, institué la bénédiction de la rose d'or ; cela serait arrivé à l'époque où ce pontife, assujettissant au saint-siège le monastère de Sainte-Croix, en Alsace, fondé par ses ancêtres, et devenu son héritage, aurait voulu éterniser la mémoire de ce fait, c'est-à-dire, de cette exemption ou de cette liberté, en imposant à ce monastère le tribut annuel d'une rose d'or pesant deux onces. Cette rose, d'après la bulle, devait être mise en main du pape *pro tempore*, et portée dorénavant par lui dans la cérémonie ordinaire du quatrième dimanche de carême. L'avocat con-

sistorial Charles Cartari n'admet pas cette supposition dans son *Traité de la Rose d'or* et des rites suivis pour la bénédiction de cette rose, Rome, 1681 et 1687, in-4°. Mais Cartari veut reporter cette institution à des temps si anciens, que les critiques modernes ne peuvent s'accorder avec lui.

Novaes, au règne d'Innocent IV (III, page 214), rapporte que ce pontife envoya la *rose d'or*, en 1248, aux chanoines de Saint-Juste à Lyon, parce qu'il avait logé chez eux près de sept ans; qu'ensuite, en 1249, il la donna à Raymond, comte de Toulouse, qui avait visité le saint-père dans la même ville de Lyon, et qu'il fut le premier pontife qui fit cette bénédiction. Puis le même Novaes, combattant ce fait, annonce qu'une telle institution n'eut lieu que vers 1400, probablement sous Boniface IX. Sans admettre ce qu'en dit dom Calmet, il croit que saint Léon a béni aussi des roses d'or. On peut mettre d'accord dom Calmet et Novaes, en disant que l'idée d'une *rose d'or reçue* peut avoir amené à l'idée d'une *rose d'or donnée*. Il n'y a, du reste, aucune difficulté sur le jour où avait lieu la bénédiction : c'est, pour tous, le quatrième dimanche de carême.

Quelque temps elle avait lieu dans l'église de Sainte-Croix en Jérusalem, jusqu'à l'époque où les papes habitèrent Avignon. A leur retour à Rome, la cérémonie continua d'avoir lieu dans la salle des *Paramenti*, au palais pontifical; et puis ils la por-

taient processionnellement, après qu'on l'avait imprégnée de baume et de musc ¹.

Eugène enfin, après des avantages remportés sur les arnaldistes, rentra à Rome vers la fin de 1149.

En 1151, pendant que le pape était obligé, à cause de nouveaux troubles, d'habiter la campagne romaine, il reçut les deux archevêques de Cologne et de Mayence, appelés à rendre compte de leur conduite dans plusieurs circonstances. Ces évêques, sachant à quelle extrémité de misère le pape était réduit par les doctrines envahissantes des arnaldistes, qui ne voulaient pas que le prêtre vécut de l'autel, avaient apporté une grosse somme d'argent, recueillie auprès des fidèles allemands, et se crurent heureux de pouvoir l'offrir au pape. Celui-ci refusa de la recevoir. On examina attentivement la cause des archevêques, qu'on ne fut pas obligé de traiter avec rigueur ². Bien loin de là, l'archevêque de Cologne, Arnould, reçut des grâces particulières et des privilèges conservés jusqu'au

¹ Voyez Gretser, tome V, part. 2, de *benedictionibus*, lib. 2, cap. 40, page 270. Voyez aussi Edmond Martène, de *Ant. Eccles. discipl.*, c. 19, paragr. 17. On peut aussi consulter Benoît XIV, dans son Bullaire, tome III, page 340. Il existe encore à ce sujet une dissertation anonyme, composée en 1758. Voyez aussi l'ouvrage du père Baldassari, jésuite, intitulé *la Rosa d'oro che si benedice nella quarta domenica di quaresima*; Venise, 1759. Voyez encore une lettre latine de Pierre Busanelli, théatin, qui a obtenu deux éditions in-8° en 1759.

² Fleury ne fait aucune mention de ce fait.

commencement de ce siècle par le titulaire de ce diocèse, et qui ont disparu dans le renversement universel que l'Allemagne et tant d'autres contrées, comme la France, ont eu à subir.

Ce fut en 1152 qu'Eugène canonisa Henri premier, empereur, qui avait été roi de Germanie, sous le nom de Henri II.

Le saint-père, voulant récompenser l'Irlande de ses sentiments religieux, de ces sentiments de piété qui brillent encore du même éclat aujourd'hui, institua quatre archevêchés, ceux d'Armagh, de Dublin, de Cashel et de Tuam.

Sur les instances de Gratien, ce moine bénédictin célèbre par sa collection des décrets des papes et des conciles, Eugène institua dans les académies les grades de bachelier, de licencié et de docteur, avec divers privilèges.

Novaes, en rapportant ce fait, semble le nier, et paraît croire que l'institution de ces grades est antérieure.

Plus Eugène approchait de la fin de ses jours, et plus ses actions étaient nobles et pieuses. L'ingratitude des Romains ne ralentissait pas ses bienfaits : il embellit Rome, il réédifia Sainte-Marie Majeure, et il y fit construire un portique correspondant à la majesté de ce temple, qu'il orna d'ailleurs de riches mosaïques.

Il n'oublia pas sa famille, c'est-à-dire, l'ordre de Cîteaux. C'était là son glorieux népotisme. Il confirma les statuts de l'ordre, et lui accorda tous les

privilèges raisonnables qu'il pouvait désirer et qu'il méritait à tant de titres. Le pape aimait Clairvaux, mais on l'y aimait aussi. C'est à Eugène III que saint Bernard adresse ses livres sur *la considération*. Eugène le regarda toujours comme son maître, et faisait le plus grand cas de ses avis. De faux esprits ont abusé de ces avis, pour exagérer les abus que Bernard reprenait. Il fallait admirer et la sagesse personnelle du pontife, et celle d'un gouvernement où les conseils et les leçons, énoncés même quelquefois durement, étaient reçus avec reconnaissance et avec fruit ¹.

Dans la personne d'Eugène on trouvait le zèle, la piété, la sagesse, le désintéressement, l'application au gouvernement de l'Église, au progrès de la religion, à l'extirpation de l'erreur, admirables vertus dont l'union forme l'idée qu'on doit se faire d'un grand pape. Il recherchait les savants et savait les juger. Il récompensait les hommes de lettres, il faisait naître l'esprit d'émulation. C'est à lui qu'on doit la pensée de la traduction des œuvres de saint Jean Damascène sur la foi orthodoxe.

Il recouvra Terracine et bâtit à Rome un palais près du Vatican. Ce palais fut renversé plus tard, pour faire place à cette vaste machine qui aujourd'hui sert d'habitation au pontife. — Eugène gouverna huit ans quatre mois et dix jours. Il mourut à Tivoli le 8 juillet 1153, et fut enterré au Vatican.

¹ Feller, II, 758.

Le saint-siège ne resta pas vacant plus d'un jour.

Saint Bernard, si connu et si estimé à Rome, écrivait souvent à Eugène. Dans une de ses lettres, il lui dit : « Excusez si je suis importun, mais j'ai une bonne excuse. On dit que c'est moi qui suis pape, et non pas vous. Ceux qui ont des affaires viennent fondre sur moi de toutes parts ; et dans cette multitude d'amis il y en a à qui je ne puis, en conscience, refuser mes offices. »

Saint Bernard écrivait aux croisés, relativement aux juifs : « Je vous avertis de ne pas croire à tous les esprits, et de régler votre zèle selon la science ; il ne faut point persécuter les juifs, il ne faut point les tuer, ni même les chasser. Ce sont comme des lettres vivantes qui nous représentent la passion de Notre-Seigneur. C'est pour cela qu'ils sont dispersés dans tous les pays du monde, afin que, souffrant la juste peine d'un si grand crime, ils rendent témoignage de notre rédemption. Toutefois, ils se convertiront à la fin, après que la multitude des gentils sera entrée dans l'Église. » Quand Bernard parlait ainsi, on venait de publier la deuxième croisade, et le roi Louis partait pour Jérusalem. Sous ce règne mourut saint Malachie, archevêque d'Irlande. Saint Bernard écrivit sa vie, à la prière de l'abbé Congan et de toute la communauté des cisterciens, qu'il gouvernait en Irlande.

En janvier 1152, mourut l'abbé Suger. A ses funérailles assistèrent six évêques, plusieurs abbés, et le roi Louis le Jeune, qui y pleurait amèrement.

170. ANASTASE IV. 1153.

Anastase IV, appelé d'abord Conrad de Suburra, fils de Benoît, noble romain, chanoine régulier et prieur dans le monastère de Saint-Anastase, puis évêque-cardinal de Sainte-Sabine, de la création d'Honorius II, fut élu pape le 9 et consacré le 12 juillet 1153. Il était respectable par sa verte vieillesse, très-instruit dans le droit civil et canonique, et doué d'une extrême prudence.

Les premiers jours du règne d'Anastase IV furent signalés par un événement qui plongea toute l'Église dans une vive douleur.

Saint Bernard, appelé à Metz pour rétablir la paix entre le peuple et les seigneurs, eut le bonheur d'apaiser la colère de tous. Les difficultés furent grandes : les deux partis s'injuriaient quand ils se rencontraient. Bernard proposa de choisir une île au milieu de la Moselle, où des représentants de chaque parti, choisis parmi les plus sages, signeraient un traité qui ramènerait la concorde. Bernard les engagea à se réconcilier, et les deux partis se touchèrent la main et s'embrassèrent.

Cet acte devait être le dernier de la vie du saint. De retour à Clairvaux, il tomba malade. Il explique

lui-même la nature de sa maladie, dans une lettre à Arnold, abbé de Bonneval (lettre 310): « Je n'ai quelque sorte de plaisir qu'à ne point prendre de nourriture... Mes jambes et mes pieds sont enflés comme ceux d'un hydropique. Cependant, pour tout dire à un ami comme vous, l'esprit est dégagé, quoique la chair soit infirme. Priez le Sauveur de me sauver à la sortie de ce monde, sans la différer; et en ce dernier moment, où je me trouverai dépouillé de mérites, munissez-moi de vos prières, en sorte que la tentation ne trouve pas où porter ses coups. Je vous écris moi-même en l'état où je suis, afin qu'en reconnaissant la main, vous reconnaissiez le cœur. » Il mourut le 20 août 1153. Son corps, revêtu des ornements sacerdotaux, fut porté dans la chapelle de la sainte Vierge. Il y eut un grand concours de la noblesse et du peuple de tout le voisinage, et toute la vallée retentit de gémissements.

Saint Bernard était dans sa soixante-treizième année; il y en avait quarante qu'il avait fait profession à Cîteaux, et trente-huit qu'il était abbé de Clairvaux. Il avait fondé ou agrégé à son ordre soixante-dix-sept monastères¹, trente-cinq en France, onze en Espagne, six dans les Pays-Bas, cinq en Angleterre, autant en Irlande, autant en Savoie, quatre en Italie, deux en Allemagne, deux en Suède, un en Hongrie, un en Danemark. Mais,

¹ Fleury, IV, liv. LXIX, 606.

en comprenant les fondations faites par les abbayes dépendantes de Clairvaux, on en compte jusqu'à cent soixante et plus. L'Église honore la mémoire de saint Bernard le jour de sa mort. La doctrine, le zèle, la piété qui brillent dans ses écrits, le font regarder comme un des plus admirables Pères de l'Église ¹.

En l'année 1154, Anastase IV concéda aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem la possession en plein de tout ce qui leur avait été donné ou leur serait donné postérieurement pour l'entretien des pèlerins.

Il accorda à l'abbé de Corvei en Saxe, sa vie durant, l'usage de l'anneau.

Ce pape fabriqua un nouveau palais près de Sainte-Marie de la Rotonde. Il gouverna un an quatre mois et vingt-trois jours. Il mourut le 2 décembre 1154, et fut enterré dans la basilique de Saint-Jean de Latran.

Le saint-siège n'eut pas un jour de vacance.

¹ La seule édition des ouvrages de saint Bernard qui soit consultée par les savants est celle de dom Mabillon, 1690, deux vol. in-fol., réimprimée en 1719, deux vol. in-fol. Saint Bernard, quoique né dans le siècle des scolastiques, ne prit ni la méthode ni la sécheresse de beaucoup d'entre eux; les protestants lui ont rendu plus de justice que plusieurs écrivains catholiques de notre siècle. Le beau et touchant cantique *Ave, maris stella*, est de sa composition. Nous avons sa vie par le Maistre, 1649, et par Villefore, 1704. Cette dernière est la meilleure. Voyez la sublime prière à la Vierge, que Dante met dans la bouche de saint Bernard, *Paradis*, chant XXXII.

171. ADRIEN IV. 1154.

Adrien IV est le seul pape qu'ait donné l'Angleterre. Il s'appelait d'abord Breekspear ou Brise-Lance. Il était de pauvre et basse naissance, et il avait reçu le jour à Langley, près Saint-Alban, dans le Hertfordshire. Il passa en France pour y étudier, et fut d'abord domestique des chanoines réguliers du monastère de St.-Ruf, près Avignon. De cet état si obscur, il parvint à se faire recevoir religieux. Lorsque l'on a de l'esprit naturel, l'esprit que l'on suce dans les ouvrages des hommes sages augmente cette disposition innée à devenir le chef des autres, et vient expliquer ces subites fortunes du talent et du génie.

Religieux à Saint-Ruf, Adrien continua de s'initier, à force de veilles et de travaux, aux lettres et aux sciences les plus difficiles, dans lesquelles il fit des progrès aussi rapides que brillants. Sa conduite régulière, son application à l'étude, cette noblesse de paroles que donne la lecture des grands écrivains, le rendirent agréable à ses frères, et à la mort de l'abbé il devint leur supérieur. Mais l'envie ne tarda pas à lui susciter des querelles. Des moines nouveaux, qui ne l'avaient pas élevé à la dignité

d'abbé, l'accusèrent auprès du pape Eugène III, qui se contenta de leur répondre, en les renvoyant : « Allez faire choix d'un supérieur avec lequel vous puissiez, ou plutôt avec lequel vous vouliez vivre en paix : celui-ci ne vous sera pas longtemps à charge. » En effet, le pape l'appela et le retint près de lui, et le créa, en 1146, cardinal-évêque d'Albano.

Il l'envoya ensuite, en qualité de légat, en Danemark et en Norwége. Ce digne ambassadeur du saint-siège eut le bonheur de confirmer dans la foi cette nation alors barbare. De retour, il mérita l'estime des Romains, et finalement il fut élu pape à l'unanimité le 3 et consacré le 5 décembre 1154.

En apprenant cette élection d'un de ses sujets, Henri, nouveau roi d'Angleterre, lui fit écrire une lettre de congratulation. Le roi félicitait son pays d'avoir produit un arbre si heureusement transplanté : il conjurait sa sainteté de remplir l'Église de dignes ministres, et de procurer des secours à la terre sainte et à l'empire de Constantinople.

Cependant les Romains ne tardèrent pas à se révolter sous les ordres de l'opiniâtre Arnaud de Brescia, qui était parvenu à s'introduire encore dans Rome. La révolte était entretenue par Guillaume, roi de Sicile, et Frédéric I^{er} Barberousse, successeur de Conrad III. Un cardinal, en se rendant chez le pape, fut attaqué et blessé. Les arnaldistes, fidèles à leur ancien système pour introniser un nouveau sénat romain, excitèrent de

nouveaux troubles, et le pape se vit obligé de lancer un interdit sur la ville de Rome ; châtiment qui n'avait jamais été infligé jusqu'alors à cette auguste capitale, même dans les temps les plus malheureux pour la religion. On cessa de célébrer les saints offices jusqu'au 23 mars 1155 : mais enfin les sénateurs, mis en mouvement par le clergé et le peuple romain, se rendirent auprès du pape, et déclarèrent que l'on chasserait Arnaud de Brescia et ses sectateurs, s'ils ne se montraient pas obéissants envers sa sainteté.

En effet, Arnaud dut prendre la fuite : il fut arrêté et périt misérablement, par ordre du préfet de Rome.

Cependant Frédéric Barberousse s'acheminait vers la capitale, où il voulait être couronné empereur. Le pape, sachant qu'il venait avec une armée, plus comme ennemi que comme prince déférent pour le saint-siège, lui envoya de Viterbe trois cardinaux, porteurs du traité et des conditions qu'il devait signer avant d'entrer à Rome.

Frédéric, à San - Quirico, jura solennellement de défendre et de conserver les droits des pontifes romains ; ensuite il continua son voyage vers Rome. Adrien alla au-devant de lui à Sutri ; mais le roi ayant refusé de tenir la bride du cheval du pontife, celui-ci lui refusa le baiser de paix. Après des pourparlers, Frédéric céda dans tout ce que l'on voulait de lui, et se conforma à l'usage reçu par ses prédécesseurs. Qu'il y avait loin du mal-

heureux serviteur né à Langley, qu'il y avait loin de cet Anglais né pour être toute sa vie modeste et soumis, à ce pontife qui exigeait d'un monarque le baisement des pieds et les honneurs rendus jusqu'alors aux souverains pontifes ! D'ailleurs, cet acte de révérence, qui consistait à tenir la bride du cheval du pape, avait été rendu par le roi Pepin à Étienne II en 753 ; par Louis II à Nicolas I^{er}, et trois fois à Nicolas II, en 857, par Conrad, roi des Romains ; de plus, à Urbain II, lors de l'entrevue de Crémone, en 1095 ; par Guillaume, duc de Calabre, à Calixte II, à Troia, près de Naples, en 1120 ; par Lothaire, empereur, à Innocent II, en 1131.

Le même hommage fut rendu depuis par l'empereur Frédéric, en 1162 ; par Louis VII, roi de France, en 1163 ; par Henri III, roi d'Angleterre, en 1177, par ces trois monarques à Alexandre III ; par Othon IV, empereur, à Innocent III, quand ce prince fut couronné, en 1209 ; par Charles II, roi de Naples, et André, roi de Hongrie, à Célestin V. Cet hommage fut encore rendu par Philippe le Bel à Clément V, en 1305 ; par Jean, duc de Normandie et futur héritier du royaume de France, à Clément VI, en 1342 ; par Charles IV, empereur, à Urbain V, en 1368 ; par Charles III, roi de Sicile, à Urbain VI, en 1383 ; par Sigismond, roi des Romains, à Martin V, en 1418, et ensuite à Eugène IV, en 1433 ; par Frédéric III, roi des Romains, à Nicolas V, en 1452, et finalement par Charles-Quint, empereur, à Clément VII, en 1530.

En 1155, Adrien excommunia Guillaume, fils de Roger, roi de Sicile, qui avait commencé les hostilités, et refusé de reconnaître les anciens traités.

Adrien fut le premier qui séjourna avec toute la *curia* à Orviète; il ceignit de murailles et de tours la ville de Radicofani, qui appartient aujourd'hui à la Toscane. Ce pape, digne successeur de tant d'illustres pontifes, gouverna l'Église quatre ans huit mois et vingt-neuf jours.

Ce fut un prince d'une vie exemplaire, d'une intelligence sublime, d'une grande fermeté d'âme; il ne se livrait jamais à la colère, qu'il faut toujours éviter; il était prompt à pardonner. Il pratiquait si peu le népotisme, qu'il laissa sa propre mère, dont il ne rougissait pas cependant, continuer de recevoir un secours de l'église de Cantorbéry. Il mourut dans la ville d'Anagni le 1^{er} septembre 1159, et fut enterré au Vatican. Le saint-siège demeura vacant cinq jours.

Comme nous l'avons dit, il n'a existé qu'un seul pontife anglais; mais qu'il a été sage, noble, généreux, et digne d'admiration! Dieu fera-t-il naître des circonstances qui placent encore dans de hautes dignités à Rome, et plus tard sur la chaire de Saint-Pierre, un sujet de cette grande et forte nation, à qui il manque aujourd'hui sans doute une autre gloire, au milieu des immensités de sa puissance? Nos évêques de France nous ont ordonné de prier pour le retour de l'Angleterre à la seule foi véri-

table. Ce retour, s'il s'accomplissait avec la volonté de Dieu, nous amènerait peut-être (qui sait le contraire?) un compatriote d'Adrien IV, créé d'abord cardinal, puis recevant la tiare par le choix du sacré collège.

Ajoutons que nous faisons prudemment nos conditions. Le pontife anglais ne devrait jamais habiter que Rome.



172. ALEXANDRE III. 1159.

Alexandre III , qui s'appelait d'abord Laurent Bandinelli , de la famille Paperoni de Sienne , chanoine régulier à Pise et à Saint-Jean de Latran , professeur d'Écriture sacrée dans l'université de Bologne , fut créé diacre-cardinal , en 1145 , par Eugène , puis nommé par le même pape cardinal-prêtre de Saint-Marc et chancelier de la sainte Église romaine ; enfin , il fut nommé légat d'Adrien IV auprès de Guillaume , roi de Sicile , et ensuite de l'empereur Frédéric I^{er}. On l'élut pape après trois jours de scrutin. Il refusa la tiare , mais on le força de l'accepter , et il fut couronné dans la terre de Ninfa , près de Vélétri , le 20 septembre 1159.

Aussitôt qu'Alexandre fut élevé sur la chaire de Saint-Pierre , il vit le schisme qui se préparait , et il écrivit une lettre encyclique aux évêques des principales Églises , pour leur donner connaissance de son élection. Quelques jours après , il écrivit une autre lettre contenant la relation de la manière dont le cardinal Octavien avait cherché à s'emparer de l'autorité pontificale ; une de ces lettres fut adressée à Gérard , évêque , une autre aux chanoines , et une troisième aux docteurs et professeurs de Bologne ;

et Tiraboschi remarque à ce sujet que l'université de cette ville a été la première qui se soit vue ainsi honorée d'une lettre d'un pontife romain.

Saint Bernard avait prophétisé le pontificat d'Alexandre, et en même temps annonçait des tribulations et de graves embarras dans ses travaux.

Henri II, roi d'Angleterre, Frédéric I^{er}, empereur, et quatre antipapes, furent ceux qui exercèrent le plus la patience de ce pontife. Mais, soit qu'il fût contraint à fuir, ou confiné dans un exil, ou excommunié à faux par les antipapes, on ne vit jamais son courage s'abattre, ni sa constance héroïque se ralentir.

Alexandre restait à Ninfa pour fuir les troubles de Rome, qui étaient excités par les partisans d'Octavien. De là, il put revenir dans la capitale en 1161; quelque temps après, il canonisa saint Édouard, roi d'Angleterre, mort le 4 janvier 1066; puis, laissant un vicaire général, il se rendit à Terracine, pour s'embarquer sur des galères qui devaient le conduire en France.

En 1162, le saint-père arriva à Gênes à bord de ces galères, qui appartenaient à Guillaume, roi de Sicile. Là, malgré les prohibitions de Frédéric, qui allait se déshonorer par la destruction impie de la ville de Milan, le clergé et le peuple reçurent honorablement le pontife. Au mois d'avril, il arriva à Montpellier, et il y célébra un concile dans lequel il excommunia l'antipape Octavien, qui se faisait appeler Victor IV.

Au commencement de 1163, le pape arriva à Paris. Le roi Louis le Jeune alla au-devant de lui à deux lieues hors de la ville, lui baisa les pieds, et reçut du pape la rose d'or¹.

De Paris il passa à Tours, où il célébra un concile dans lequel il accueillit avec de grands honneurs Thomas, archevêque de Cantorbéry ; à ce concile furent encore condamnées les erreurs des Albigeois.

En 1164 il célébra à Reims un concile, dont le recueil des conciles ne fait pas mention. La même année, sur les instances de Charles, roi de Suède et des Goths, il canonisa sainte Hélène, veuve suédoise, et martyrisée lorsqu'elle revenait du saint sépulcre.

Alexandre approuva, en 1164, l'ordre militaire de Calatrava, institué en 1158 par divers Espagnols qui défendirent cette terre assiégée par les Sarrasins. Ces Espagnols vainquirent les infidèles, sous le commandement de Diégo Vélasquez de la Bureba, novice de Cîteaux. Alors celui-ci et le bienheureux Raymond de Fiterio, son abbé, fondèrent à Calatrava, qui leur fut accordé en fief par le roi Sanche III, cet ordre qui fut soumis à la règle des cisterciens, rendue compatible avec les exercices de la guerre, puisqu'ils devaient être toujours armés contre les Sarrasins. Depuis, cet ordre a subi diverses vicissitudes.

Le cardinal Jules, vicaire d'Alexandre à Rome,

¹ Voyez plus haut, page 283, ce qui est dit de la *rose d'or*.

ceux des Romains qui devaient toujours maltraiter les papes quand ils séjournèrent dans la ville, et ensuite les regretter amèrement lorsqu'ils l'avaient quittée; ces Romains, devenus plus sages, envoyèrent une ambassade pour le supplier de revenir dans sa résidence. Accompagné d'une armée du roi Guillaume, Alexandre revint à Rome en 1165, et il fut reçu avec des honneurs encore plus pompeux que ceux qui avaient été rendus à ses prédécesseurs.

En ce même moment, l'antipape Pascal III, nommé par Frédéric pour remplacer l'antipape Victor IV, canonisa Charlemagne. L'Église, depuis, n'a pas approuvé, mais a toléré cette canonisation; et cela suffit, dit Lambertini, pour laisser croire qu'il a été béatifié *équivalentement*, dit Novaes (III, 116). Toutefois, Charlemagne reçoit le titre de saint dans les églises de France, de Germanie, de Flandre; mais son nom n'a jamais été introduit dans le martyrologe romain (Novaes, *ibid.*).

En 1166, Frédéric s'avança pour assiéger Rome, et y amena l'antipape Pascal III. A cette époque se rapportent les malheurs de Thomas, archevêque de Cantorbéry. Persécuté par le roi Henri II, le prélat s'était sauvé à Pontigny, dépendant de l'abbaye de Cîteaux. Henri II voulait que l'archevêque fût chassé de son asile, et il écrivait des lettres menaçantes au chapitre général. « Vous avez reçu Thomas, mon ennemi, dans une de vos maisons; je vous défends de le garder davantage, si vous ne

voulez pas perdre ce que vous possédez dans mes terres, tant en deçà qu'au delà de la mer. »

Après que le chapitre fut fini, l'abbé de Cîteaux lui-même vint à Pontigny, accompagné de l'évêque de Parme, autrefois moine de l'ordre, et de quelques abbés ¹. Ils déclarèrent à l'archevêque, de la part du chapitre, l'ordre qu'ils avaient reçu du roi, et ajoutèrent : « Seigneur, le chapitre ne vous chasse « pas pour cela ; mais il vous prie de considérer, « avec votre sage conseil, ce que vous avez à faire. » Le prélat, ayant délibéré, répondit aussitôt : « Je « serais bien fâché que l'ordre qui m'a reçu avec « tant de charité souffrît quelque préjudice à mon « occasion ; c'est pourquoi, quelque part que j'aie, « je m'éloignerai promptement de vos maisons : « mais j'espère que celui qui nourrit les oiseaux « du ciel aura soin de moi et des compagnons de « mon exil. » Il envoya donner part de cette nouvelle au roi de France Louis, qui en fut fort étonné, et la communiqua à ceux qui se trouvaient auprès de lui ; puis il s'écria : « O religion, religion, où es-tu ? « Voilà ces gens que nous croyions morts au monde « qui craignent les menaces du monde, et qui, pour « des biens temporels (Fleury, *ibid.*) qu'ils prétendent « avoir méprisés pour Dieu, abandonnent l'œuvre « de Dieu, et chassent ceux qui sont bannis pour sa « cause ! » Puis, se tournant vers celui que le prélat avait envoyé, il dit : « Saluez votre maître de

¹ Fleury, IV, liv. LXXI, 677.

« ma part, et lui dites hardiment que quand il se-
« rait abandonné de tout le monde, et de ceux qui
« paraissent morts au monde, je ne l'abandonnerai
« pas ; et, quoi que fasse contre lui le roi d'Angle-
« terre, mon vassal, quelles que soient les menaces
« contre l'archevêque, je le protégerai toujours,
« parce qu'il souffre pour la justice. Qu'il me fasse
« donc savoir en quels lieux de mes États il aime
« mieux se retirer, et il le trouvera prêt. »

Saint Bernard n'existait plus (on préparait les actes pour le canoniser) ; mais son courage, sa détermination, son éloquence, sa force, se retrouvent dans le cœur et dans la bouche d'un roi de France du XII^e siècle. Du reste, c'est à peu près du même ton que le gouvernement anglais réclamait l'expulsion du prétendant Charles-Édouard, après la bataille de Culloden. Malheureusement il ne se trouva pas un gouvernement qui répondit comme Louis VII.

Plus tard, le même Louis VII disait encore ces belles paroles à des envoyés de Henri :

« Dites à votre maître que s'il ne veut pas aban-
« donner les coutumes qu'il dit avoir reçues de ses
« ancêtres, quoiqu'on prétende qu'elles ne s'ac-
« cordent pas avec la loi de Dieu, je veux encore
« moins perdre l'ancien droit de ma couronne. Car
« la France a de tous temps accoutumé de pro-
« téger les misérables et les affligés, et principale-
« ment de recevoir ceux qui sont exilés pour la jus-
« tice. J'ai reçu l'archevêque de Cantorbéry de la

« main du pape, que je reconnais seul pour seigneur sur la terre ; c'est pourquoi je ne l'abandonnerai, cet archevêque, ni pour empereur, ni pour roi, ni pour aucune autre puissance du monde. »

Nous verrons que ces admirables paroles de notre monarque n'émurent en rien le roi d'Angleterre. Les grands qui n'ont pas l'âme élevée trouvent toujours des flatteurs qui les entendent à demi mot. Henri ayant dit, « Qui me débarrassera de Thomas ? » il se rencontra quatre lâches qui l'assassinèrent.

Cet empereur fut de nouveau excommunié dans un concile tenu en 1167 ; mais les armes impériales étant sur le point de triompher, Alexandre, sous l'habit d'un pèlerin, put se rendre à Gaète, où il reprit les habits pontificaux pour se rendre à Bénévent.

Dans cette ville, le 15 mars 1168, il reçut les ambassadeurs de Manuel, empereur grec, qui lui promettait de réunir l'Église grecque à l'Église latine, et de le délivrer des persécutions de l'empereur Frédéric. Manuel mettait une condition à cette promesse. Il demandait en échange l'investiture de l'empire d'Occident.

Le saint-père remercia Manuel de ses offres de bienveillance, et de ses vœux pour la plus grande gloire de la religion. Ensuite, quant à la demande de l'empire d'Occident, le pontife répondit que Dieu l'avait élevé à un haut point d'autorité, où il

devait se montrer ami de la paix, et non fauteur de discorde.

Dans la même année 1168, le pape, sur la demande de Waldemar, roi de Danemark, canonisa saint Canut, roi de ce royaume, et père de Waldemar, martyrisé en 1132 par Magnus, fils du roi Nicolas¹. Lambertini donne à cette canonisation la date de 1164.

On reporte à la même année ou à 1167 la fondation de la ville d'Alexandrie; elle aurait été élevée par des partisans d'Alexandre, et en son honneur, dans une villa appelée Roveretta. Les ennemis du pape crurent devoir ajouter à ce nom celui de *della Paglia* par dérision; et la ville, devenue aujourd'hui une des plus grandes forteresses du monde, conserva le nom d'Alexandrie de la Paille.

De retour à Rome, Alexandre confirma, en faveur du roi Henri II, la possession du royaume d'Irlande qu'il avait conquis. Le pape ne tarda pas à se repentir de sa bienveillance; il apprit l'assassinat de Thomas de Cantorbéry. Le roi demandait son pardon; mais Alexandre ne voulut pas l'accorder, quoique le prince soutint que le crime avait été commis sans son ordre.

En 1173, le pape canonisa saint Thomas de Cantorbéry, et les actes de la canonisation furent ac-

¹ Voyez Bollandus, au 7 janvier, et Isaac Pontacus, historien du royaume de Danemark, liv. VI, p. 252; Amsterdam, 1631.

compagnés de témoignages d'admiration pour la vertu d'un si courageux martyr. En 1174 eut lieu la canonisation du grand saint Bernard, premier abbé de Clairvaux, mort le 20 août 1153.

L'ordre des chartreux fut approuvé par Alexandre en 1176.

Frédéric, fatigué de guerres inutiles, et de ce système d'embûches si déshonorant auquel il s'était livré pour détruire le pouvoir légitime d'Alexandre, demanda la paix par des ambassadeurs.

Le saint-père pouvait ne pas se fier à la parole de Frédéric ; mais, comme père commun de la chrétienté, il ne crut pas devoir décourager le repentir vrai ou apparent de l'empereur. Il se rendit à Venise, à bord des galères du roi Guillaume de Sicile, qu'il trouvait toujours ami fidèle et catholique dévoué. Là, on conclut la paix, si longtemps désirée, entre le sacerdoce et l'empire. Frédéric s'y voyait forcé, plus que jamais, par un échec que ses armes venaient de souffrir dans une guerre contre les Vénitiens. Le doge Zani, entre autres privilèges, obtint celui de faire porter devant lui l'épée nue dans les fêtes solennelles. Le pape lui offrit aussi la rose d'or qu'il avait bénie le quatrième dimanche du carême ; il lui remit aussi un anneau avec lequel lui et ses successeurs épouseraient la mer Adriatique le jour de l'Ascension, en signe de souveraineté acquise sur cette mer. Le 24 juillet, l'empereur demanda l'absolution, et l'obtint devant les portes de l'église Saint-Marc. Il se jeta à genoux de-

vant le saint-père, qui, pleurant de tendresse, le releva avec empressement, lui donna les baisers de paix, et le bénit. Le jour suivant, l'empereur reçut la communion des mains du saint-père, et tous deux s'adressèrent des marques publiques d'amitié. La cérémonie de l'étrier tenu, lorsque le pape monte à cheval, fut remise en vigueur.

C'est une calomnie indécente de soutenir que lorsque l'empereur baisait les pieds du pape, celui-ci lui frappa la tête, en disant : *Super aspidem et basiliscum ambulabis, et conculcabis leonem et draconem*, Tu marcheras sur l'aspic et le basilic, et tu fouleras aux pieds le lion et le dragon; » et que l'empereur, irrité, répondit : *Non tibi, sed Petro*, « Non à toi, mais à Pierre; » et qu'enfin Alexandre repartit : *Et mihi et Petro*, « Et à moi et à Pierre. » Ce sont d'absurdes mensonges. Un pontife comme Alexandre, presque toujours fugitif, n'obtenant souvent un asile qu'avec difficulté, errant d'États en États, n'a pu penser à se rendre coupable d'une insulte si inconsidérée. Dans ces sortes de cérémonies, tout est prévu de part et d'autre. Frédéric, contraint à la paix par des désastres qui affaiblissaient sa puissance et pouvaient mettre sa vie en danger; Alexandre, qui ne devait penser qu'au bien de l'Église, tous deux ont arrêté de concert l'hommage, sa forme, les moindres paroles qui devaient être prononcées; le reste est une invention des ennemis de la religion. Cette fable, d'ailleurs, est bien composée; les mots attribués au pape portent un

caractère d'orgueil et de faux pardon que nos ennemis se plaisent à accréditer ; la réponse de l'empereur paraît une concession catholique qui repousse toute idée de respect pour Alexandre. La repartie du pape est encore un bel effet de roman qui doit réjouir quiconque redoute la gloire de la religion. Tout cet assemblage d'accusations est réfuté encore par les propres lettres d'Alexandre, écrites en ce moment à Venise même ¹.

Pendant son séjour à Venise, Alexandre envoya un légat à un roi qui demeurait entre la Perse et l'Arménie, appelé, disait-on, *Prêtre-Jean*. Des critiques modernes assurent qu'il était à la fois roi et prêtre chrétien, mais qu'il professait le nestorianisme ².

En 1177, le pape approuva l'ordre militaire d'Alcantara, institué contre les Sarrasins à Saint-Julien de Pereyro en 1156, par D. Soero Fernandez, sous la règle de Cîteaux.

¹ Voyez Baronius, Labbe, Martène. J'ajouterai à leur témoignage un autre fait, auquel il me semble que personne n'a encore pensé. Dans le vrai langage des papes, depuis longtemps en usage, ils ne parlaient qu'à la première personne du pluriel. Ils disaient *nos*, et non pas *ego*. Les inventeurs ont oublié que, correctement parlant, Alexandre devait dire *Et nobis, et Petro*. On ne pense pas à tout quand on invente. Ce sont des ignorants, pour la plupart, qui imaginent de pareilles fables; ils parlent de l'Italie, sans être jamais sortis de Magdebourg. Fleury ne dit rien de ces misérables inventions.

² Othon de Frising, liv. VII, cap. 23.

Alexandre, en 1178, rentra dans Rome. En 1179 il célébra le concile de Latran III^e et général XI^e, composé de plus de trois cents évêques; là, il fut résolu que l'on ne reconnaîtrait pour souverain pontife que celui qui réunirait les voix des deux tiers des cardinaux. Novaes oublie d'ajouter ici que dans ces deux tiers des voix ne doit pas être comprise celle de l'élu : plus bas, cet écrivain répare cet oubli. Cette loi est celle qui est encore en usage aujourd'hui.

On décida, entre autres dispositions, que personne ne serait élu évêque, s'il n'était âgé de trente ans; que les prélats ne porteraient pas des habits pompeux, n'assisteraient à aucun banquet, et n'iraient pas à la chasse.

On condamna encore les Albigeois, qui se divisèrent ensuite en *Catari*, *Patavini*, et en *Publicani*. Ils suivaient l'hérésie des manichéens, rejetaient l'Ancien Testament, les prières pour les morts, la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie, l'autorité de l'Église, et soutenaient beaucoup d'autres erreurs.

Pour récompenser les services rendus par Alphonse I^{er} de Portugal, Alexandre lui concéda, en 1179, le titre de roi qu'il avait pris du temps d'Innocent II; mais qu'aucun pontife n'avait confirmé.

Alexandre a été le premier pape qui se soit réservé la canonisation des saints; règlement profondément sage et nécessaire¹, non-seulement pour

¹ Feller, I, 111.

rendre la canonisation respectable et la faire généralement recevoir, mais surtout pour remédier aux abus, et à la légèreté avec laquelle la plupart de ceux qui croyaient avoir ce droit procédaient à un jugement d'une telle importance. Plusieurs de ses prédécesseurs avaient déjà tâché de remédier à ce désordre; mais leurs efforts n'avaient pas complètement réussi. La canonisation de saint Gautier, abbé de Pontoise, faite par l'archevêque de Rouen en 1153, est, à peu près, le dernier exemple que l'histoire fournisse des saints qui n'ont pas été canonisés par les pontifes romains.

Alexandre, ce grand pape qui eut un courage égal à ses malheurs, et une modestie que n'altérèrent jamais ses triomphes, mourut à Civita-Castellana le 30 août 1181, et fut enterré à Saint-Jean de Latran.

Il avait gouverné l'Église vingt et un ans onze mois et vingt-trois jours ¹.

¹ La vie d'Alexandre III fut écrite par Cornélius Frangipani, par Jean-François Lorédan; Venise, 1637, in-4°, et 1662, in-12. Cette dernière vie fut traduite en allemand, et imprimée à Leipsick en 1732, in-8°. Un Espagnol, Antonio Velasquez, a publié la *Vida de Alexandro III, papa*; Madrid, 1656, in-8°. — Pandolphe d'Alatro, Bernard di Guido et Nicolas de Rosellis ont écrit aussi la vie d'Alexandre III. Ces trois ouvrages se trouvent rapportés dans Muratori, *Script. rer. ital.*, tome III, page 446.

Voici le jugement porté sur Alexandre III par Voltaire, dans le résumé de son Histoire générale (Oeuvres complètes, douze vol. in-8°, Paris, Desoër, 1817, tome X, page 998).

Les antipapes qui le tourmentèrent furent Victor IV, qui mourut impénitent à Lucques en 1164; Pascal III, qui mourut impénitent à Rome en 1167; Calixte III, qui se repentit, et mourut à Bénévent en 1178; et, enfin, Innocent III, qui fit pénitence malgré lui dans le monastère de la Cava.

« L'homme peut-être qui, dans ces temps grossiers qu'on nomme du moyen âge, mérita le plus du genre humain, fut le pape Alexandre III. Ce fut lui qui dans un concile, au XII^e siècle, abolit, autant qu'il le put, la servitude. C'est ce même pape qui triompha dans Venise, par sa sagesse, de la violence de l'empereur Barberousse, et qui força Henri II, roi d'Angleterre, à demander pardon à Dieu et aux hommes du meurtre de Thomas Becket. Il ressuscita les droits des peuples, et réprima le crime dans les rois. Nous avons remarqué qu'avant ce temps toute l'Europe, excepté un petit nombre de villes, était partagée entre deux sortes d'hommes : les seigneurs des terres, soit séculiers, soit ecclésiastiques, et les *esclaves*. Les hommes de loi qui assistaient les chevaliers, les baillis, les maîtres d'hôtel des fiefs, dans leurs jugements, n'étaient réellement que des serfs d'origine. Si les hommes sont rentrés dans leurs droits, c'est principalement au pape Alexandre qu'ils en sont redevables; c'est à lui que tant de villes doivent leur splendeur. » On n'a pas rapporté assez souvent cette opinion de Voltaire sur le grand Alexandre III.

173. LUCIUS III. 1181.

Lucius III, qui s'appelait d'abord Ubald Allucin-goli, appartenait à une illustre famille de Lucques. En 1140, Innocent II l'avait nommé prêtre-cardinal de Sainte-Praxède; en 1158, Adrien IV le créa évêque-cardinal d'Ostie et Vélétri.

Doyen du sacré collège, homme d'âge et de prudence, peu lettré, mais habile en affaires, il avait rempli avec dextérité des missions en France, en Sicile, et auprès de l'empereur Frédéric.

Ubald fut élu pape à Vélétri le 1^{er} septembre 1181, et couronné le 6 de ce mois.

Arrivé à Rome, il ne put pas y demeurer longtemps, parce qu'il craignait des affronts dont le menaçaient quelques nobles romains, qui ne voyaient en lui aucune complaisance pour des exigences indignes d'un pontife.

En 1182, il releva Guillaume, roi d'Écosse, d'une excommunication lancée contre lui par l'archevêque d'York.

Au commencement de 1183, l'évêché sicilien de Montréal fut érigé en métropole.

Ce pape¹, dans un concile tenu à Vérone l'an

¹ Feller, IV, 224.

1184, où l'empereur Frédéric fut présent, publia une constitution raisonnée, dans laquelle on voit le concours des deux puissances pour l'extirpation des hérésies. Cette constitution ordonne aux évêques de s'informer par eux-mêmes, ou par des commissaires, de la conduite des personnes suspectées d'hérésie; ce qui est d'ailleurs un devoir inhérent à la qualité d'évêque. On y voit encore qu'après que l'Église avait employé, contre les coupables, les peines spirituelles, ils étaient abandonnés au bras séculier, auquel il appartient d'exercer les peines temporelles ¹.

Pendant que Lucius s'appliquait à la meilleure administration de la république chrétienne, pendant qu'il conjurait les rois de France et d'Angleterre d'envoyer des secours aux croisés, il tomba malade, et mourut le 25 novembre 1185, après avoir gouverné l'Église quatre ans deux mois et vingt-trois jours. Il fut enterré dans la cathédrale de Vérone.

Jean-François Tinto rapporte l'építaphe placée sur le tombeau de Lucius :

Luci, Lucca tibi dedit ortum, pontificatum

Ostia, papatum Roma, Verona mori.

Immo Verona dedit verum tibi vivere, Roma

Exilium, curas Ostia, Lucca mori.

« Lucius, Lucques te donna le jour, Ostie la

¹ On trouve cette constitution dans Labbe, tome X des conciles.

mitre , Rome le pontificat , Vérone la mort : c'est-à-dire , Vérone te donna la véritable vie , Rome l'exil , Ostie les peines , Lucques la mort. »

Cette épitaphe a toute la précision et quelque chose des mystères du genre : mais quand , avec un peu d'attention et de vraie philosophie chrétienne , on a compris que l'auteur entend par la naissance la mort , et par la mort la vie , on ne peut s'empêcher de trouver ces vers piquants , et résumant très-bien la carrière de Lucius III. Il n'y eut point de vacance dans le saint-siège.

On n'a cessé de prendre intérêt au sort du royaume de Jérusalem. Il s'affaiblissait de plus en plus , tant au dedans par la division des seigneurs , qu'au dehors par leur mauvaise conduite avec les infidèles. Le roi Baudouin IV était tombé malade de la lèpre ; il entra en soupçon contre Bohémond , prince d'Antioche , et Raymond , comte de Tripoli , croyant qu'ils le voulaient dépouiller du royaume. Il résolut donc de marier sa sœur Sibylle , veuve du marquis de Montferrat ; et , au lieu de la donner à un des plus puissants seigneurs du pays , il la maria précipitamment à un jeune Français , Guy de Lusignan , fils de Hugues , comte de la Marche ¹. Ce mariage se fit pendant l'octave de Pâques , suivant la coutume. D'un autre côté , Arnaud de Châtillon , chef des templiers , était seigneur de Kérek , ville forte de la Syrie , nommée par les anciens la Pierre du désert ,

¹ Fleury , IV , liv. LXXIII , 762.

parce qu'elle est l'entrée du désert d'Arabie, sur une haute montagne. Arnaud sortait souvent de cette place, et, sans avoir égard aux trêves faites avec le sultan d'Égypte Saladin, il enleva plusieurs caravanes de marchands, qu'il mit aux fers, après avoir pillé les richesses dont ils étaient chargés. Il voulut même exécuter un dessein qu'il avait conçu depuis plusieurs années, de courir jusqu'aux portes de la Mecque, et il commença des préparatifs pour cette expédition.

Quelques mois après, un vaisseau portant quinze cents chrétiens fit naufrage auprès de Damiette, et Saladin fit mettre aux fers tous ceux qui s'étaient sauvés, et confisqua les marchandises; puis il envoya demander au roi de Jérusalem tous les musulmans qu'Arnaud de Châtillon et les templiers de Kérek avaient enlevés. Il voulait aussi satisfaction de toutes les hostilités commises par les chrétiens au préjudice des trêves existantes. A défaut de satisfaction, Saladin déclarait la guerre au roi, et menaçait de traiter les chrétiens comme les templiers traitaient leurs prisonniers. Le roi Baudouin renvoya avec mépris l'officier de Saladin, craignant de déplaire aux templiers, qui faisaient profession de n'obéir qu'au pape régnant, Lucius III, et aux supérieurs de leur ordre. Les templiers, d'ailleurs, ne voulaient en aucune manière relâcher le butin qu'ils avaient fait sur les caravanes. Ainsi, ils contraignirent Baudouin à déclarer la guerre, contre l'avis de tous les seigneurs; car il n'avait que deux

ou trois mille hommes de pied et sept cents chevaliers; au lieu que Saladin était à la tête de vingt mille hommes de toutes armes. Cette imprudence va amener de funestes catastrophes.



174. URBAIN III. 1185.

Urbain III s'appelait d'abord Hubert Crivelli. Il était Milanais, chanoine régulier. Alexandre III le nomma cardinal-prêtre de Saint-Laurent *in Damaso*. Il fut élu à Vérone le 25 novembre 1185, et couronné le 1^{er} décembre ; mais il ne put pas se rendre à Rome, parce que les troubles de cette ville n'étaient pas apaisés.

Une assez bonne intelligence avait régné entre Lucius III et l'empereur Frédéric. Celui-ci ne conserva pas les mêmes sentiments pour Urbain, et il saisit avec violence le patrimoine laissé par la comtesse Mathilde à Grégoire VII. Le même empereur appliquait au fisc les biens des évêques décédés. Il usurpait les rentes des monastères de femmes, sous prétexte de réformes. Un moment il modéra ses attaques. Il espérait faire couronner empereur Henri, son fils ; mais Urbain s'y refusa. Dans une circonstance semblable, Alexandre III avait demandé que Frédéric donnât l'autorité à son fils. Urbain disait que ce n'était plus le temps de voir à la fois deux empereurs sur le trône. Le pape cependant permit à Henri II, roi d'Angleterre, de faire couronner roi d'Irlande celui de ses fils qu'il préfére-

rait : à cet effet, Octavien Conti, cardinal-légat, reçut des pouvoirs et couronna Jean, à qui le pontife envoya une très-belle couronne formée de plumes de paon, montées en or.

Le saint-père étant parti pour Venise, où il allait mettre en ordre l'armée qui portait des secours aux croisés, il apprit à Ferrare la nouvelle de la prise de Jérusalem par Saladin, soudan d'Égypte, quatre-vingt-huit ans après l'occupation de cette ville par les chrétiens. Le pape en conçut une si vive douleur, qu'il tomba malade, et mourut le 19 octobre 1187. Il avait gouverné l'Église un an dix mois et vingt-cinq jours. Il fut enterré dans la cathédrale; les Ferrarais lui firent de magnifiques funérailles pendant sept jours.

Il n'y eut pas de vacance dans le saint-siège.

Il est douloureux d'avoir à rendre compte du malheur irréparable qui vint affliger les chrétiens.

Le 19 septembre 1187, Saladin mit le siège devant Jérusalem. Baudouin IV était mort; il avait laissé le trône à Baudouin V, son neveu. Cet enfant, né du premier mariage de Sibylle, sœur de Baudouin IV, avec Guillaume Longue-Épée, mourut subitement en 1186. Sibylle, qui avait épousé en secondes noces Guy de Lusignan (voyez plus haut page 314), voulait donner le trône à son époux, et elle y réussit¹.

¹ M. Michaud caractérise ainsi, en peu de mots, Guy de

L'inaptitude et la mollesse du nouveau roi, les querelles de partis, et l'extrême licence des mœurs qui régnait dans la Palestine, et dont le patriarche Héraclius donnait l'exemple, faisaient pressentir la ruine prochaine du royaume de Jérusalem¹.

M. Michaud, tome II de son Histoire des Croisades, cinquième édition, fait une peinture effrayante des mœurs de ce temps, et s'écrie que, par la permission de Jésus-Christ, Saladin devait devenir la verge de la colère de Dieu.

Sur ces entrefaites, une autre caravane avait été dépouillée près de Kérek. Saladin demandait satisfaction de cette nouvelle injure. Il avait défait, en bataille rangée, Guy de Lusignan. Les villes de la Palestine se rendaient pour racheter la liberté de leur roi; on voyait bien que le terme de tant de gloire pour les Occidentaux était arrivé. Les débris de l'armée de Guy, les enfants des guerriers morts, et un grand nombre de familles chrétiennes des provinces dévastées, avaient cherché un refuge dans Jérusalem. Cent mille personnes étaient enfermées dans la ville sainte; mais on n'y comptait que peu de guerriers capables de la défendre, et la multitude ne faisait qu'augmenter le trouble et rendre la résistance presque impossible. Saladin somma les habitants de lui livrer la ville, en leur promettant

Lusignan : « C'était un chevalier sans renommée et sans gloire personnelle. »

¹ *Palestine*; Paris, Didot, page 624.

des secours en argent et des terres fertiles en Syrie. Ces offres ayant été rejetées, le sultan jura de renverser les tours et les remparts de Jérusalem, et de venger sur les chrétiens le sang musulman versé par les soldats de Godefroy de Bouillon. Les assiégés choisirent pour chef Baléan d'Ibelin, vieux guerrier. Saladin, après avoir campé quelques jours à l'occident de la ville, dirigea ses attaques vers le nord, comme l'avaient fait tous ceux qui, dans les temps précédents, s'étaient présentés pour assiéger Jérusalem : Joas, roi d'Israël, les généraux de Nabuchodonosor, Alexandre le Grand, Ptolémée, fils de Lagus, Antiochus Épiphané, Pompée, Crassus, Titus, Chosroès, Omar, et Godefroy de Bouillon (voyez plus haut, page 244).

Douze jours se passèrent en combats continuels. Les chrétiens montrèrent d'abord un grand courage, et opposèrent une vive résistance; mais bientôt, voyant que leurs efforts étaient inutiles contre les forces imposantes de l'ennemi, le désespoir s'empara d'eux. Les soldats n'osaient plus rester pendant la nuit sur les remparts, qui menaçaient de s'écrouler sous le choc des machines de Saladin; et, au lieu de prendre les armes, ils couraient aux églises pour invoquer la protection du ciel. Les Latins ayant appris que les chrétiens grecs et orientaux avaient formé un complot pour mettre fin à cette guerre, et livrer Jérusalem aux musulmans, se hâtèrent de demander une capitulation à Saladin. La reine Sibylle était incapable de reconnaître l'im-

portance du dépôt qui lui était confié. L'audace et la foi avaient conquis le saint sépulcre; l'indécision et l'irréligion devaient le livrer lâchement à nos ennemis.

Saladin consulta les docteurs musulmans sur cette demande de capitulation. Ils répondirent que le prince pouvait l'accepter, sans violer le serment qu'il avait fait. Les guerriers obtinrent la permission de se retirer à Tyr ou à Tripoli¹. Les autres habitants devaient être considérés comme esclaves; mais il leur fut permis de racheter leur liberté. La rançon fut fixée à dix pièces d'or pour chaque homme, à cinq pour chaque femme, et à deux pour chaque enfant. Cette capitulation, à laquelle les auteurs assignent diverses dates, eut lieu effectivement le 2 octobre 1187, suivant tous les auteurs arabes.

Un délai de quarante jours fut accordé aux chrétiens pour faire leurs préparatifs de départ, tandis que les musulmans prirent possession de Jérusalem.

Laissons encore parler M. Michaud² :

« Enfin arriva le jour fatal où les chrétiens devaient s'éloigner de Jérusalem. On ferma toutes les portes de la ville, excepté celle de David. Saladin, élevé sur un trône resplendissant d'or, vit passer devant lui un peuple désolé : le patriarche, suivi du clergé, parut le premier, emportant les vases

¹ Michaud, *loc. cit.*

² *Loc. cit.*, pages 344, 346.

sacrés, les ornements de l'église du Saint-Sépulcre, et des trésors dont Dieu seul, dit un auteur arabe, connaissait la valeur. La reine de Jérusalem, accompagnée des principaux barons et chevaliers, venait ensuite. Saladin respecta sa douleur, et lui adressa des paroles pleines de bonté. La reine était suivie d'un grand nombre de femmes qui portaient leurs enfants dans leurs bras, et faisaient entendre des cris déchirants. Plusieurs d'entre elles s'approchèrent du trône de Saladin : « Vous voyez à vos pieds, lui dirent-elles, les épouses, les mères, les filles des guerriers que vous retenez prisonniers; nous quittons pour toujours notre patrie, qu'ils ont défendue avec gloire; ils nous aidaient à supporter la vie : en les perdant, nous avons perdu notre dernière espérance. Si vous daignez nous les rendre, ils soulageront la misère de notre exil, et nous ne serons plus sans appui sur la terre. » Saladin fut touché de leurs prières, et promit d'adoucir les maux de tant de familles malheureuses. Il rendit aux mères leurs enfants, aux épouses leurs maris qui se trouvaient parmi les captifs. Plusieurs chrétiens avaient abandonné leurs meubles et leurs effets les plus précieux, et portaient sur leurs épaules, les uns leurs parents affaiblis par l'âge, les autres leurs amis infirmes et malades. Saladin fut attendri par ce spectacle, et récompensa par ses aumônes la vertu et la piété de ses ennemis. Prenant pitié de toutes les infortunes, il permit aux hospitaliers de rester dans la ville pour soigner les pèle-

rins, et ceux que des maladies graves empêchaient de sortir de Jérusalem. »

Sur cent mille chrétiens que renfermait la ville, il n'en resta dans l'esclavage que quatorze mille , parmi lesquels on comptait quatre ou cinq mille enfants en bas-âge. Le noble et pieux Baléan employa les trésors destinés aux dépenses du siège à délivrer une partie des habitants. Saladin brisa les fers d'un grand nombre de pauvres et d'orphelins, et son frère Malec-Adel paya la rançon de deux mille captifs.

Telle fut la fin réelle du royaume fondé par Godefroy , et qui avait duré quatre-vingt-neuf ans. Depuis ce temps , la royauté de Jérusalem ne devint qu'un vain titre ; car la domination passagère de l'empereur Frédéric II ne fut qu'une chimère, et n'avait aucun caractère sérieux.

Suivant Fleury ¹, Saladin fit briser les cloches de toutes les églises. Quant à l'église patriarcale , qui avait été la grande mosquée bâtie à la place du temple de Salomon , après en avoir ôté tous les signes du christianisme, il y rétablit, comme sous Omar, l'exercice du culte musulman.

Toutes les autres églises furent aussi changées en mosquées, excepté celle du Saint-Sépulcre , que les chrétiens syriens rachetèrent : ces Syriens étaient schismatiques. Il peut donc y avoir une circonstance où même un schismatique , tout en restant

¹ IV, liv. LXXIV, 778.

dans son erreur, peut rendre un important service au saint-siège.

Quelques musulmans, voyant les sacrifices d'argent que faisaient les Syriens pour sauver le Saint-Sépulcre, conseillèrent vivement à Saladin de ruiner cette église et toutes les autres des lieux saints. Fleury, à ce sujet, s'exprime ainsi ¹ :

« Ces musulmans disaient qu'en laissant ces lieux
« saints on favorisait l'idolâtrie des chrétiens et
« l'injure qu'ils font au Messie, en honorant les
« marques de sa passion. Car les musulmans croient
« que ce ne fut pas Jésus qui fut crucifié, mais Judas
« à sa place. Ils ajoutaient qu'en ôtant aux chrétiens
« cet objet de leur dévotion, on leur ôterait le pré-
« texte de leurs croisades : mais les plus habiles
« théologiens musulmans furent d'un avis contraire.
« Ils dirent à Saladin qu'il ne devait pas être plus
« scrupuleux que le calife Omar, qui avait conservé
« cette église ; que, les lieux saints étant ruinés, la
« ville de Jérusalem souffrirait un grand préjudice
« de la cessation des pèlerinages, d'où venait sa ri-
« chesse. Enfin, que cette injure qu'on voulait faire
« aux chrétiens d'Occident, ne serait pas moins sen-
« sible à ceux d'Orient ; qu'elle pourrait exciter à
« la révolte, et donner l'idée de se joindre aux au-
« tres pour l'intérêt commun de la religion. Saladin
« se rendit à ces raisons, et permit comme aupara-
« vant de visiter les saints lieux, pourvu que l'on

¹ IV, LXXIV, *loc. cit.*

« y vint sans armes , et qu'on payât certains « droits. »

Il sera permis de placer ici un regret qui doit désoler profondément le cœur d'un historien catholique, et la sensibilité des lecteurs qui consentent à le suivre dans le cours de ces annales. Quelles richesses, quels trésors de grandeur, de piété, de courage, de force, de désintéressement et de vrai catholicisme, Dieu n'avait-il pas envoyés à la conquête de la terre sainte! Godefroy, et Eustache et Baudouin ses frères, fils de la pieuse *duchesse* Ida, s'étaient avancés pour délivrer le Saint-Sépulcre. A peine un siècle s'écoule, et les descendants de ces héros, et ceux qui se sont unis à ce noble sang par les liens de l'alliance, ne sont plus que des êtres abaissés, presque impies, tremblants devant le glaive ennemi, osant à peine brandir leur épée, et livrés à tous les sentiments vides et ignobles qu'enfante l'avarice. Celui qui porte le titre de roi à Jérusalem la sainte, est content si on l'indemnise par la vaine possession de l'île de Chypre, travestie en royaume.

Sibylle n'a plus dans les veines le sang d'Ida, sa glorieuse trisaïeule par Melisende, fille aînée de Baudouin II, mort sans enfants mâles. Tout ce qu'il y avait d'animé, de bienfaisant, de juste au sein du catholicisme en 1098, est envoyé dans la Palestine pour y fonder un État français; tout ce que ce climat brûlant a produit d'efféminé, d'avili, ne doit plus suffire, plus tard, à défendre ce royaume.

Que n'est-il donc resté quelques éléments encore purs qui aient osé assurer la défense du tombeau de Jésus-Christ ! Mais Dieu a voulu un moment la gloire des siens, et puis il veut leur châtimement. Il ordonne même, et c'est la plus rude peine pour nos vices, que l'héroïsme, du camp chrétien, passe dans le camp ennemi. Ce Saladin vainqueur humiliera encore les vaincus par une clémence que sa loi lui défend. Tout n'est donc pas corruption dans ce climat par lequel nous avons cherché à excuser nos frères. Dieu suscite, au milieu de ces délices enivrantes, un caractère haut, généreux, magnanime ; et ce caractère (déplorons l'abandon où Dieu nous a laissés un instant), ce caractère n'est pas celui d'un chrétien. Restons soumis aux décrets de la Providence, soit qu'elle récompense, soit qu'elle punisse !

175. GRÉGOIRE VIII. 1187.

Grégoire VIII s'appelait d'abord Albert de Morra; d'autres auteurs lui donnent le nom de Spinaccio. Il naquit à Bénévent, et il embrassa la règle de Cîteaux. Avant l'année 1155, Adrien IV le nomma diacre-cardinal de Saint-Adrien, et en 1158 prêtre-cardinal de Saint-Laurent *in Lucina*. Alexandre III le créa chancelier de la sainte Église romaine. Il fut le dernier cardinal qui porta le titre précis de *chancelier*; car lorsque Grégoire VIII fut pape, on donna cette charge à Moïse, chanoine de Latran, en spécifiant qu'il ne prendrait que le titre de *vice-chancelier*. Depuis, quand on éleva de nouveau à cette charge des cardinaux, ils ne reçurent que le titre de *vice-chancelier*; il en est encore ainsi aujourd'hui.

L'an 1187, le cardinal Albert de Morra fut élu pape le 21 octobre, et consacré le 25. Dans les premiers moments, après la mort d'Urbain III, le sacré-collège avait salué comme pontife le cardinal Henri, moine de Clairvaux; mais il refusa cet honneur avec constance, et il employa tout son crédit pour faire nommer Albert, qui prit le nom de Grégoire VIII.

Un des premiers soins du nouveau pontife fut

de chercher les moyens de parvenir à reconquérir Jérusalem. Il ordonna un jeûne général dans toute la chrétienté, en signe de douleur. L'édit prescrivait que l'on s'abstiendrait de chair, outre les vendredis, tous les mercredis et tous les samedis. Sa Sainteté, les cardinaux et leur cour étendaient cette rigueur même jusqu'aux lundis.

Grégoire VIII, apprenant qu'il existait quelques différends entre la république de Pise et celle de Gênes, se rendit à Pise pour encourager son gouvernement à commencer ses armements contre Saladin. La même prière fut adressée aux autorités de Gênes. En même temps une lettre du pape, publiée à Ferrare, appela les chrétiens à se réunir pour envoyer des secours à Saint-Jean-d'Acre.

On lit dans Fleury (IV, LXXIV, 780): « Attendu que, selon les règles de droit, les commissions cessent par le décès des commettants, le pape Grégoire craignit que ceux qui avaient obtenu à grands frais des lettres du pape Urbain, pour faire juger leur affaire sur les lieux, ne fussent obligés d'en obtenir de nouvelles : c'est pourquoi, deux jours après son sacre, il fit expédier une circulaire, adressée à tous les prélats de l'Église, pour valider les commissions de cette nature accordées par son prédécesseur trois mois avant sa mort. »

Grégoire, attaqué de la fièvre à Pise, y mourut le 17 décembre 1187, et fut enterré dans le dôme¹.

¹ Son tombeau, en marbre, fut brûlé dans un incendie qui

Cepape était un homme lettré, de nobles manières, de mœurs exemplaires, et rempli de zèle pour les affaires de la religion. Il gouverna l'Église un mois et vingt-huit jours. Le saint-siège fut vacant un seul jour.

ravagea cette cathédrale en 1600. Par les soins de Camille Campilia, sacristain, en 1658 on mit à la place un tableau sur toile, représentant l'ancien monument; ensuite on éleva un tombeau somptueux. (*Papebrok, Propylée*, par. 2, p. 30.)



176. CLÉMENT III. 1187.

Clément III, Paulin Scolari, Romain, chanôine de Sainte-Marie Majeure fut fait cardinal-prêtre de Palestrine par Alexandre III. Le 19 décembre 1187, on l'élut pontife à Pise, et il fut couronné le 20. Depuis cinquante ans il existait des dissensions entre les papes et le peuple romain. Les Romains avaient à peu près enlevé aux papes l'autorité dans Rome, et l'attribuaient à des sénateurs et à un patrice. Les pontifes, depuis Innocent II, s'étaient vus souvent obligés de sortir de Rome. Innocent II et Célestin II moururent de la douleur que leur causait cette discorde. Lucius II fut blessé par des sacrilèges; Eugène III, Alexandre III, Lucius III, vivant dans des moments où la perversité était plus violente, avaient été éloignés de Rome. Urbain III et Grégoire VIII s'étaient vus sommés d'en sortir. Le peuple romain ne fut pas si ennemi avec Clément III, son concitoyen.

On convint que l'on continuerait d'élire, comme à l'ordinaire, des sénateurs; mais qu'au lieu d'un patrice on élirait un préfet.

Voici les articles de ce traité : 1^o la ville de Rome sera sous la puissance du souverain pontife ; 2^o on abolira le titre et la dignité de patrice, et l'on y

substituera un préfet ; 3^o les sénateurs seront élus chaque année, sous l'autorité du pontife ; ils jureront au pape paix et fidélité ; ils prêteront main-forte à l'Église romaine, si cela est nécessaire ; 4^o le peuple romain restituera la basilique Vaticane et les fiefs de Saint-Pierre occupés en temps de guerre ; 5^o les tributs publics seront au pouvoir du pape, qui en cédera le tiers pour les besoins du peuple ; 6^o le sénat et le peuple romain défendront la majesté, l'honneur et la puissance de l'Église romaine et du souverain pontife ; 7^o le pape, dans les temps accoutumés, donnera aux sénateurs, aux juges, aux avocats, aux écrivains et aux ministres du sénat, les présents que l'on appelle *presbytères* ; 8^o le pape contribuera chaque année, par une certaine somme, au rétablissement des murailles de la ville ; 9^o le pape, finalement, permettra la destruction de la ville de Tusculum, et prêtera aide au peuple romain pour achever cette entreprise ; alors, le sol et les citoyens dudit Tusculum resteront sous le pouvoir de l'Église romaine.

Le peuple s'étant donc soumis ainsi à l'autorité du pape, le 13 mars 1188 Clément fit son entrée dans Rome, entouré de ses cardinaux, et on le reçut avec de grandes démonstrations de joie. Sur-le-champ il releva le cloître de Saint-Laurent hors des murs, et répara le palais de Latran, qu'il fit orner de peintures. Nous remarquerons que voilà un commencement de renaissance des arts, et il a eu lieu en 1188, à la fin du XII^e siècle.

Clément III est le premier pape qui ait ajouté l'année de son pontificat aux dates du lieu et du jour¹.

Entre autres cardinaux créés par Clément, il faut nommer le bienheureux Guy de Paré, Français, évêque de Palestrine, légat en France et en Germanie. Ce fut à Cologne que Guy introduisit l'usage d'avertir les fidèles, avec une sonnette, du moment où l'on élève l'hostie et le calice dans la messe, comme d'avertir également du passage du saint viatique porté aux malades.

Clément III gouverna trois ans trois mois et trois jours. Il mourut le 29 mars 1191, et fut enterré à Saint-Jean de Latran, devant l'ancien chœur des chanoines.

Il n'y eut pas de vacance dans le saint-siège.

Sous ce règne, Philippe Auguste, roi de France, et Richard I^{er}, roi d'Angleterre, partirent pour la Syrie. Philippe arriva le premier près de Saint-Jean d'Acre, et sa présence augmenta le courage des chrétiens qui assiégeaient cette ville avec vigueur. Richard entra plus tard dans le camp, parce qu'une tempête l'avait jeté dans l'île de Chypre. L'empereur Frédéric, qui s'était aussi croisé, parvint jusqu'aux frontières de l'Arménie. Ayant voulu se baigner dans une petite rivière appelée la rivière de Fer, il s'y noya. Henri, fils aîné de Frédéric, qui était resté en Allemagne, y fut proclamé roi de

¹ Feller, II, 280.

Germanie, et prit le nom de Henri VI. Philippe, Richard et Frédéric avaient témoigné de la déférence à Clément III, et obéissaient à sa voix. Henri paraissait vouloir imiter ce bel exemple.

Dans la vie de ce pape, page 331, nous avons encore parlé des libéralités distribuées au peuple, et appelées *presbytères*. Voyez ce que nous avons dit déjà de ce genre de présents, pages 4 et 226 de ce volume.

177. CÉLESTIN III. 1191.

Célestin III, Hyacinthe, de la très-illustre famille Orsini, avait été fait cardinal-diacre de Sainte-Marie *in cosmedin* par Honorius II ; on l'élut pape le 30 mars 1191, on l'ordonna prêtre le 13 avril, et on le consacra le 14 du même mois. Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans, dont il portait le poids avec un grand courage, et dans un état de santé très-florissant.

Le 15 avril, il couronna empereur Henri VI, fils de l'empereur Frédéric Barberousse.

Lorsque les Anglais, sous les ordres de leur roi Richard, et les Français, conduits par leur roi Philippe Auguste, eurent, de bonne foi, réuni leurs efforts devant Saint-Jean d'Acre (l'ancienne Ptolémaïs), ils s'emparèrent de cette ville. Les assiégés obtinrent une capitulation, en promettant, au nom de Saladin, la somme de deux cent mille pièces d'or, la remise de la vraie croix, retrouvée par sainte Hélène et perdue à la bataille de Tibériade, où Saladin avait été vainqueur, et la délivrance d'un certain nombre de prisonniers chrétiens. Philippe Auguste repartit alors pour l'Europe, et Richard resta seul chargé d'exécuter la capitulation.

Saladin ayant tardé à remplir des conditions que d'ailleurs il n'avait pas souscrites, Richard, après avoir attendu plus d'un mois, se livra à un mouvement d'orgueil et de dépit cruel, et fit mettre à mort¹ un grand nombre de prisonniers musulmans. Saladin, indigné, se présenta près d'Arsouf, pour attaquer Richard; mais la victoire se déclara pour le roi d'Angleterre. Hugues III, duc de Bourgogne, commandait les Français au nom de Philippe Auguste, et il seconda loyalement la valeur du monarque anglais.

Après avoir fortifié Joppé, les deux armées se remirent en marche pour aller reconquérir Jérusalem. Si l'union avait régné parmi les alliés, Richard aurait pu s'emparer de cette ville; mais la discorde entre les Français et les Anglais ne permit pas à Richard d'agir avec promptitude et énergie, et les nouvelles de quelques troubles politiques survenus en Angleterre firent désirer, dit-on, à ce prince de terminer la guerre par des négociations. Il eut la singulière idée de faire proposer à Saladin un mariage entre Malec-Adel, frère du sultan, et la veuve de Guillaume de Sicile. Les deux époux devaient gouverner le royaume de Jérusalem, et régner ensemble sur les musulmans et les chrétiens. Saladin parut disposé à accepter cette proposition : Richard oubliait qu'il avait excité la colère du pays, en massacrant des prisonniers, et

¹ *Palestine*, 1844, p. 630.

qu'il n'était pas possible que l'Évangile et le Coran, *la vérité et le mensonge*, consentissent à s'asseoir sur le même trône. Cette proposition fut repoussée par les évêques chrétiens et les docteurs musulmans.

Au mois de juin, l'armée chrétienne marcha cependant sur la ville sainte. Les recommandations du pape Célestin III survenaient tous les jours pour enflammer le zèle de Richard. Mais plus on s'approchait de la ville, et plus ce prince manifestait d'irrésolution et d'abattement. Il disait que son armée n'était pas assez forte pour entretenir des communications régulières avec la côte; que l'expédition contre Jérusalem présentait de grands périls, et qu'il ne pouvait pas y risquer son honneur et celui de la chrétienté. La question fut soumise à un conseil composé de vingt membres choisis parmi les chevaliers du Temple, les chevaliers de Saint-Jean, les barons français et les barons de la Palestine. Pendant que le conseil délibérait, Richard passa le temps à piller une riche caravane d'Égypte qui se rendait à Jérusalem.

Après plusieurs jours de délibération, les chevaliers et les barons décidèrent que l'armée s'éloignerait des montagnes de la Judée, et retournerait vers les rivages de la mer. La conduite de Richard, ce grand capitaine qui n'avait pas l'excuse d'être *amolli par les parfums de l'Orient*, restera toujours un problème historique, car toutes les raisons alléguées pour justifier la retraite devaient être connues de Richard, lorsqu'il donna l'ordre de

marcher sur Jérusalem¹. Les chances sont toujours à la guerre pour celui qui a obtenu la dernière victoire; ses soldats marchent alors la tête levée, et l'on assure que la confiance donne plus d'audace et d'intrépidité que n'en peut donner l'espoir de la vengeance, ordinairement affaibli par le souvenir de l'échec qu'on vient d'éprouver.

« S'il est aisé, dit l'historien des croisades², de décrire les passions humaines lorsqu'elles éclatent dans les camps et sur les champs de bataille, il n'en est pas de même lorsqu'elles se renferment dans le conseil des princes, et qu'elles s'y mêlent à mille intérêts inconnus. C'est là qu'elles parviennent facilement à échapper aux regards de l'histoire, et qu'elles dérobent presque toujours les secrets les plus honteux aux recherches de la postérité. »

Les négociations entamées avec Saladin furent prolongées par celui-ci, qui voulait avoir le temps de rappeler ses émirs. Ayant rassemblé assez de forces, il surprit Joppé, s'empara de la ville, où les musulmans commencèrent d'horribles cruautés : fatales représailles des assassinats commis par Richard à Saint-Jean d'Acre. Saladin était sur le point d'occuper la citadelle, lorsque Richard, assez faible pour

¹ Selon Aboul Faradj, écrivain arabe (*Chron. Syr.*, p. 421), Saladin avait fait détruire les aqueducs, et obstruer les sources qui auraient pu fournir de l'eau aux assiégeants.

² Tome II, page 501.

être négociateur imprudent, mais trop grand homme de guerre pour souffrir l'ennemi en face, parut devant le port, et, ayant débarqué, repoussa les musulmans et attaqua la place. Cette victoire cependant ne changea rien à la situation des chrétiens de la Palestine. Richard avait hâte de retourner en Europe; et Saladin, voyant que les musulmans étaient également fatigués de la guerre, consentit à accepter une trêve de trois ans et huit mois. On convint que les chrétiens conserveraient toute la côte depuis Joppé jusqu'à Tyr, qu'on démolirait la citadelle d'Ascalon, occupée par les musulmans, et que Jérusalem serait ouverte aux pèlerins chrétiens. Richard investit, du royaume imaginaire de Jérusalem, Henri, comte de Champagne, troisième mari d'Isabelle, fille d'Amaury et sœur de Sibylle, et dédommagea Guy de Lusignan en lui assurant l'île de Chypre.

Vers la fin de l'an 1192, Richard partit pour l'Europe. Ainsi finit la troisième croisade, dont tout l'avantage se réduisit à la conquête de Saint-Jean d'Acre et à la démolition des fortifications d'Ascalon.

La première croisade avait donné Jérusalem à Godefroy de Bouillon (1099). La deuxième croisade, prêchée par saint Bernard pour affermir la possession de la Palestine et agrandir l'influence chrétienne en Orient, avait été résolue le 31 mars 1146. Louis VII, roi de France, et l'empereur Conrad III, trahis d'abord par l'empereur Manuel

Comnène, puis mal accueillis à Jérusalem même, se retirèrent de cette ville pleins de confusion. On vient de voir comment se termina la troisième croisade.

Le départ de Richard remplit de désespoir les chrétiens qui habitaient la terre sainte. De grands dangers et une longue captivité dans un cachot d'Allemagne attendaient le héros de la dernière croisade, ce héros dont la renommée remplissait le monde, et dont le nom fut encore longtemps l'effroi de l'Orient.

Avant de suivre Richard dans ses malheurs, qu'il aurait peut-être évités en défendant plus franchement l'étendard de Jésus-Christ, et en allant s'inspirer sur son tombeau, de plus nobles entreprises pour la gloire de la religion, que Célestin III ne cessait de représenter comme mal servie par le monarque anglais, nous avons à rendre compte d'un événement qui retentit en Orient et en Occident, et qui prouva qu'un peu plus de constance eût été récompensé sans doute par les plus glorieux succès. Saladin, rival de Richard en gloire militaire, mais distingué peut-être par des qualités plus réelles, succomba l'année suivante à une maladie aiguë. Il mourut à Damas le 3 mars 1193, âgé à peine de cinquante-six ans. Il avait régné environ vingt-quatre ans en Égypte, et dix-neuf en Syrie¹. La dou-

¹ Saladin avait acquis une immense renommée en France et en Angleterre. On appelait *dîme saladine* l'impôt établi pour

leur profonde que firent éclater ses peuples fut l'éloge funèbre le plus digne de ce prince. On raconte qu'avant de mourir il fit distribuer également ses aumônes aux chrétiens et aux musulmans. Il ordonna ensuite que l'on portât son drap mortuaire dans les places de Damas, et qu'un héraut répétât à haute voix : « Voilà ce que Saladin, vainqueur de l'Orient, emporte de ses conquêtes¹. » Platine dit à ce sujet : *Dignum sane tanti principis spectaculum, cui nil aliud ad summam laudem defuit, quam Christi character.* — « Spectacle digne d'un si grand prince, à qui il ne manqua, pour la plus haute louange, que l'empreinte du Christ. » Dante, inspiré par les traditions du temps, a placé Saladin dans le séjour privilégié où l'on voit ceux qui, par leur vie illustre, ont mérité d'obtenir ce séjour, faisant toutefois partie du premier cercle de l'enfer, où ils sont séparés des autres âmes. Le poète, après avoir vu Homère, Horace, Ovide, Lucain, et ensuite Hector, Lucrèce, César, ajoute : « Plus loin Saladin était seul à l'écart. » (*Enfer*, chant VI).

Maintenant, avant de parler de la quatrième croisade conseillée par Célestin III, donnons quelque attention à ce qui va concerner Richard retournant dans son royaume.

Il revenait de la terre sainte avec un faible cor-

fournir aux dépenses de la troisième croisade. Voyez Fleury, IV, liv. LXXIV, 781.

¹ Michaud, *Hist. des croisades*, tome II, à la fin du liv. VIII.

tége. Léopold, duc d'Autriche, dont il traversait les États, le fit arrêter, et le remit entre les mains de l'empereur Henri VI. Celui-ci, qui n'avait pas paru en Palestine, ne pouvait avoir eu à se plaindre des hauteurs de Richard, dont toute l'armée avait déploré l'orgueil indomptable¹. Philippe-Auguste avait pu prévoir que l'Anglais voulait arracher le trône de Jérusalem à une dynastie née française, ou aux descendants de cette dynastie. Henri VI ne pouvait faire valoir de pareils griefs, et il prétendait qu'il ne rendrait au roi sa liberté que contre une somme considérable qui n'était pas due, et

¹ Quel beau morceau sur l'orgueil des princes nous lisons dans les *Devoirs des grands*, par monseigneur le prince de Conti, frère du grand Condé ! (Paris, 1667, in-12, p. 99.)

« C'est cet orgueil qui veut faire dépendre toutes choses de
« soi, qui ôterait à Dieu, s'il était possible, la souveraine puis-
« sance qu'il a sur tous les êtres ; qui demande les sacrifices de
« toutes les créatures, et qui est si fin, si délicat, si impercep-
« tible dans un grand, qu'il est l'âme de toutes ses actions et
« de tous ses mouvements, sans qu'il s'en aperçoive. . . . C'est
« lui qui rapporte tout à soi, et qui croit toutes les créatures
« dans leur usage le plus légitime, lorsqu'elles sont détruites à
« son honneur et à sa gloire ; s'établissant, pour ainsi dire, un
« culte dont il se croit digne, et demandant, en ceux qu'il se
« soumet, des respects qui vont jusqu'à la religion. . . . C'est
« cet orgueil qui a ruiné le premier ange, c'est ce désir d'indé-
« pendance qui a perdu toute la nature humaine avec nos pre-
« miers parents ; et c'est lui-même qui exerce encore sur les
« grands un empire tyrannique, et qui se sert tous les jours,
« pour les perdre, de leurs grandes qualités. »

qu'aucune personne raisonnable ne pouvait exiger. Célestin crut devoir écrire des représentations à Henri, et, sur son refus d'y avoir égard, il le sépara de la communion.

On montre encore en Autriche le lieu où fut détenu Richard. Ce lieu s'appelle Durnstein. Il appartient aujourd'hui à la famille Lichtenstein¹.

Peu de temps après, l'empereur Henri VI étant mort à Messine, le pape ordonna qu'on lui refusât la sépulture de l'Église, à moins que le roi d'Angleterre, qui enfin avait dû sa délivrance au pape, ne consentît à ce que ces honneurs fussent rendus à Henri, et que le même Richard ne déclarât avoir reçu le remboursement de l'argent extorqué par les agents impériaux. Mais, dans son testament,

¹ Je l'ai visité en 1818, avec une recommandation de la princesse Jean Lichtenstein, qui ordonnait au concierge de nous faire voir l'habitation nouvelle et la place où la tradition porte que Richard fut enfermé. On nous montra une cage en bois, d'à peu près trois ou quatre mètres de haut, sur une largeur pareille; les barreaux étaient séparés assez pour que l'on pût passer le bras au dehors. Il ne paraît pas possible que cette cage ait effectivement servi de prison au roi Richard. On pouvait s'assurer de sa personne, sans employer un aussi inique et aussi inutile moyen d'incarcération. Une chambre bien fermée et bien gardée suffisait pour s'assurer contre la fuite de ce prince. Du reste, la situation de ce château-rocher, voisin du Danube, et encore entouré de bois, était bien choisie pour entretenir dans l'esprit du prince des idées de terreur et de désespoir. Qu'il y avait loin de là au faite de sa gloire, quand il avait remporté de brillants avantages sur le vaillant Saladin!

Henri, plein de repentir, avait ordonné à son fils Frédéric, non-seulement de rendre l'argent indûment payé par Richard, mais encore de restituer au saint-siège tous les droits que les rois de Sicile avaient usurpés sur les papes, ajoutant que s'il mourait sans héritier, le trône de Sicile devait retourner au saint-siège.

Le pape Célestin, désirant établir fortement la paix intérieure, remit aux Romains la ville de Tusculum, selon les termes du traité dont nous avons parlé plus haut. Malheureusement les Romains, animés d'une vieille haine sans mesure et sans pitié, chassèrent toute la population de cette ville, comme s'ils avaient eu le droit de la maudire. Ces infortunés, privés de leurs biens, descendirent dans la plaine, se construisirent des cabanes avec des *frasche* (branches couvertes de feuillage). De là, l'origine du célèbre bourg de Frascati, qui offre aujourd'hui tant de palais somptueux et tant de villas magnifiques et royales.

Cette même année, Célestin canonisa saint Pierre, évêque de Tarentaise, auparavant moine de l'ordre de Cîteaux, né dans le diocèse de Vienne en Dauphiné en 1102, et mort en 1175.

Célestin avait confirmé en 1192 l'ordre militaire Teutonique, ainsi appelé parce qu'il avait été institué à Saint-Jean d'Acre en Syrie par une société d'officiers allemands de Brême et de Lubeck, pour donner des soins aux blessés et aux malades de l'armée sous le commandement de Frédéric, duc de Souabe.

Ces chevaliers ayant été appelés par le duc Conrad pour le secourir contre les idolâtres de Prusse, celui-ci leur donna les contrées qu'ils avaient conquises sur l'ennemi ; aussi, en peu de temps, ils devinrent seigneurs de toute la Prusse, où le grand maître, après la prise de Saint-Jean d'Acre par les Sarrasins, transporta le chef-lieu de l'ordre, qu'il établit à Marienbourg. Peu après, les princes voisins enlevèrent aux chevaliers leurs terres et leurs châteaux. Le marquis de Brandebourg leur prit le reste, lorsque, étant grand maître, il embrassa, avec un petit nombre de chevaliers, la religion luthérienne : ceux qui persistèrent courageusement dans la foi catholique transférèrent le chef-lieu de l'ordre à Marienthal, en Franconie. Ces chevaliers, dans l'exercice de leurs fonctions, portaient l'habit blanc, orné d'une croix noire.

La quatrième croisade, ordonnée par Célestin, attira en Palestine une assez grande quantité d'Allemands ; mais ils vécurent en mauvaise intelligence avec les templiers et les autres chrétiens formant la garnison de Saint-Jean d'Acre, et se retirèrent à Jaffa, d'où, mécontents de leurs chefs, inquiets sur leurs affaires de Germanie, ils retournèrent en Europe. Ainsi, dit Fleury, cette autre grande croisade fut sans fruit.

Après la canonisation de saint Ubald, chanoine régulier de Saint-Jean de Latran, le pape prononça celle de saint Jean Gualbert, Florentin, mort le 18 juillet 1075, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, fon-

dateur de la congrégation des moines de Vallombrose, suivant la règle de Saint-Benoît.

Célestin rendit un décret important sous le rapport de la discipline ecclésiastique. Il ordonna que les enfants offerts par les parents à un monastère, lorsqu'ils seraient adultes, pourraient en sortir à volonté; disposition confirmée par le célèbre concile de Trente. L'usage voulait auparavant que les pères ne pussent pas révoquer la promesse donnée, et que les enfants, ainsi livrés, n'eussent pas la permission de quitter les monastères.

Il reste de ce pape dix-sept lettres. Célestin mourut le 8 janvier 1198, et fut enterré à Saint-Jean de Latran, près Sainte-Marie *del Riposo*.

Ce pontife gouverna six ans neuf mois et neuf jours. Sur le point de mourir, il voulut renoncer au pontificat, et conjura les cardinaux de placer, sur la chaire de Saint-Pierre, Jean de Saint-Paul, de la famille Colonna; mais ils n'y consentirent pas, disant que c'était une chose inouïe que le pape se déposât lui-même. Ce fait est rapporté par Roger, auteur contemporain, qui a écrit sur les annales de Baronius.

Nous devons dire ici que le bel ouvrage ecclésiastique de cet immortel cardinal, qui fut d'abord membre de l'ordre de l'Oratoire d'Italie, fondé par saint Philippe de Néri, finit à l'an 1198. On ferait d'immenses volumes, si l'on recueillait toutes les louanges que ce travail a méritées.

Il n'y eut pas de vacance dans le saint-siège.

178. INNOCENT III. 1198.

Innocent III, né dans la ville d'Anagni, fils de Trasimond, comte de Segni, oncle du pape Grégoire IX, parent d'Alexandre IV, appartenait à la famille Conti, et s'appelait Jean Lothaire. Il était chanoine de Saint-Pierre, et fut nommé cardinal-diacre des saints Sergius et Bacchus par Clément III. On l'élut pape à l'unanimité, malgré le discours qu'il fit pour attendrir les électeurs, et les supplier de ne pas lui imposer un fardeau si redoutable : en ce moment on allait se résoudre à donner la tiare au cardinal Jean de Salerne. Celui-ci obtenait déjà dix voix, lorsque ce prince de l'Église fit à son tour tous ses efforts pour que ces dix voix passassent au cardinal Conti, qui cependant n'avait que trente-huit ans ¹.

Le 8 janvier 1198, le même jour où Célestin III

¹ Nous puiserons beaucoup d'importantes informations dans l'histoire d'Innocent III et de son siècle, par M. F. Hurter, président du consistoire à Schaffouse, traduite par MM. l'abbé Jager et Th. Vial, 2 vol. in-8°, 1840. Il y a eu une traduction précédente par M. de Saint-Chéron, 3 vol. in-8°, et dont M. Hurter s'est montré également satisfait.

fut inhumé, Innocent III fut élu. On l'ordonna prêtre le 21 février; il fut consacré le 22 à Saint-Pierre ¹, d'où, après son couronnement, il alla prendre le *possesso* à Saint-Jean de Latran.

Dans sa constitution *Ineffabilis*, qui répond à ce qu'on peut appeler aujourd'hui l'encyclique de l'avènement, Innocent III donne connaissance à la chrétienté de sa légitime élection. Il parle de ses faibles droits à la tiare, et supplie les fidèles de l'aider par leurs prières.

Avant sa consécration, le pape accorda à l'archevêque de Milan le droit d'élever aux ordres sacrés ceux qui en auraient déjà reçu un du souverain pontife. Par là on voit que, dès ce temps-là, quiconque avait été ordonné par un pape ne pouvait pas être promu à un ordre plus digne, sans la permission du saint-siège. On en a vu un exemple en 1802, sous Pie VII. Ce pape a promu à la prêtrise un respectable ecclésiastique qui avait reçu les autres ordres de Clément XIII, et cela seulement afin de maintenir cette ancienne prérogative des souverains pontifes.

¹ Il s'est glissé une faute de typographie très-extraordinaire à la page 105 du tome premier de la traduction de M. Hurter par M. Jager. Il est question d'un *palladium* qu'on aurait attaché sur le dos, sur la poitrine et au côté gauche du pape, avec des épingles d'or. Il faut lire *pallium* au lieu de *palladium*. J'ai recherché l'original pour voir quelle est l'expression dont M. Hurter s'est servi; il ne parle que de *pallium*. Voyez tome premier de son bel ouvrage, 4 vol. in-8°, Hambourg, 1841.

On examinait attentivement, en Europe, les premières actions du nouveau pape. « Il apportait dans l'administration, dit M. de Sismondi, une profonde connaissance des intérêts de sa patrie et du saint-siège, le courage et l'ambition d'un patricien jeune encore; enfin, la réputation de sainteté et de savoir qu'il devait à une vie régulière et à des ouvrages estimés : il avait écrit un livre sur *le Mépris du monde*, ou de la misère de l'homme ¹. On a aussi quelques dissertations de lui sur des points de discipline. »

Nous allons voir que les espérances conçues lors de l'élection d'un si grand personnage vont être confirmées par la hauteur de ses vues, et par une vigueur et une fermeté d'âme qui, peut-être quelquefois assaillies et heurtées au milieu de circonstances trop fortes, ne se contiendront pas toujours dans de justes limites ², mais qui, en définitive, sauront s'y replacer avec toute la dignité d'un grand caractère.

Dans les révolutions de l'Allemagne et de l'Italie méridionale, dans la France, agitée par le mariage illégitime de son souverain, dans toute l'extension du monde catholique, où le zèle pour les croisades produisait une fermentation nouvelle, ce pape trouva une ample carrière pour manifester toutes

¹ *De contemptu mundi, seu de miseria hominis : libri III.*

² Novaes, III, 143.

les qualités et tous les talents que la Providence lui avait prodigués ¹.

En Allemagne, Frédéric II, de la maison de Souabe ², le successeur de Henri VI, était un enfant de deux ans, et sa mère, Constance, reconnaissait Innocent III comme tuteur de cet enfant et administrateur de son royaume.

Déjà Frédéric II, quoique encore dans les langes, avait été déclaré roi des Romains, avant la mort de son père; mais la couronne impériale était disputée à cet enfant par Philippe, duc de Souabe, son propre oncle, puisqu'il était l'aîné des frères

¹ Je citerai une belle pensée de M. Jager, et qu'il a consignée à la page première de son introduction : « Pendant bien long-
« témps on a défiguré l'histoire des papes du moyen âge, accu-
« mulant erreurs sur erreurs; et la vérité, enfin, s'est fait jour
« à travers les voiles dont elle était enveloppée, et a reparu
« dans son plus brillant éclat. Les Grégoire VII, les Innocent III
« ont trouvé des défenseurs; et ce qui a de quoi surprendre, ils
« les ont trouvés parmi les disciples de Luther et de Calvin,
« dans des pays d'où étaient partis les plus horribles anathè-
« mes. Cette réparation était due au saint-siège; elle est une
« espèce d'œuvre satisfactoire qui, plus tard, nous l'espérons,
« sera accompagnée de la pénitence; car, du moment que les
« savants auteurs de la Germanie examineront les doctrines
« catholiques avec le même soin qu'ils apportent à examiner
« l'histoire des papes, ils renonceront à leurs préjugés, en sui-
« vant l'exemple d'un Arendt, d'un Schlegel, d'un Stolberg,
« d'un de Haller, etc. » M. Jager a deviné juste; M. Hurter est
reentré glorieusement dans le sein de notre religion.

² *Italie*, page 89.

de Henri IV, et par Othon, alors duc d'Aquitaine, fils de Henri le Lion, qui avait été duc de Bavière et de Saxe.

Les plus puissants princes de l'Europe prenaient parti dans cette dissidence. Philippe-Auguste, en France, se déclarait pour le duc Philippe; et Richard Cœur de Lion, en Angleterre, se déclarait pour Othon. Le premier compétiteur représentait la maison *Weibling*, *gibeline*; le second, la maison *Welf*, *guelfe*¹. L'Italie divisée allait continuer de mar-

¹ Il me semble à propos de répéter ici des explications que j'ai données dans l'*Italie*, page 71, pour bien faire connaître ces diverses dénominations. « Il y avait en Allemagne deux maisons puissantes, dont l'une était désignée sous le nom de *Salique* ou de *Weiblingen*, du nom de *Weibling*, château du diocèse d'Augsbourg, dans les montagnes de Hertfeld, d'où cette maison était probablement sortie. Les partisans de cette maison, qui avaient donné plusieurs empereurs, s'appelaient les *Weibling*. L'autre maison, originaire d'Altdorf, possédait à cette époque la Bavière, et elle avait vu à sa tête, successivement, des princes qui portaient le nom de *Welf*. Les papes avaient été souvent en guerre avec les *Weibling*, tandis que les *Welf* s'étaient plusieurs fois déclarés leurs défenseurs.

« Malheureuse Italie ! comme si ses propres passions n'eussent pas suffi pour la tourmenter, elle devait encore épouser les passions du pays voisin. Il fallait distinguer ses amis de ses ennemis ; de tels noms ne pouvaient pas être prononcés facilement par les Italiens : chaque parti les accommoda au rythme de la prononciation nationale. Les partisans des papes, en Italie, appelèrent leurs amis les *Welf*, *Guelfi*, *Guelfes*; les adversaires des pontificaux appelèrent leurs amis les *Weibling*, *Ghibellini*, *Gibelins*. »

cher à la suite de ces fatales contestations, et de dépenser ses trésors et son sang pour des querelles de la Germanie.

Toutefois, Innocent III devait aussi se prononcer dans un si terrible différend, et sans perdre de vue sa position à Rome.

Sous Célestin III, l'autorité du *sénat* avait été reconnue par les papes, et la constitution d'un corps ainsi nommé se trouvait réglée par la charte que nous avons rapportée plus haut. Cependant tout n'avait pas pris la forme que devait présenter cette autorité. Ce *sénat* ne consistait plus qu'en un *sénateur* étranger et militaire, qui était censé ne devoir chercher qu'à réprimer l'ambition des nobles du pays; mais souvent il allait plus loin.

Innocent, homme d'État habile, ne tarda pas à s'apercevoir que les Romains concevaient de la jalousie, en voyant un étranger exercer une sorte d'autorité législative et comme souveraine. Ensuite il remarqua que, conformément à un ancien usage, le peuple avait demandé, à l'avènement du pontife, une distribution d'argent. La confirmation de ce privilège était indirectement accordée par le traité que nous avons cité page 330. Un des ministres du pape chercha à tirer parti, pour ses intérêts, de ces deux circonstances importantes. Souvent le peuple qui a élu une autorité se croit en droit de l'inquiéter, de la punir, et de la déposer; mais le peuple qui voit devant ses yeux une autorité choisie sans lui la respecte davantage, et croit encore témoigner

son respect en acceptant des libéralités. Innocent III, dans un seul jour, jeta de l'argent à la multitude, cassa le sénateur qu'elle avait élu, et en nomma un nouveau, pris parmi les partisans du pontificat. Il obligea le préfet de la ville, encore officier de l'empereur, c'est-à-dire, d'un prince qui n'existait pas, à lui prêter l'*hommage lige* (celui qui prête l'*hommage lige* est tenu envers le seigneur d'une obligation plus étroite que celle du simple vassal), et à recevoir de ses mains une nouvelle investiture de sa place : enfin, il expulsa, des villes et du patrimoine de Saint-Pierre, des juges et des podestats (sorte de gouverneurs inférieurs) nommés par le peuple. Ce fut encore alors que le pape raffermir sa puissance dans les villes d'Ancône, de Fermo, d'Osimo, de Camerino, de Sinigaglia, de Pésaro, de Riéti, de Spolète, d'Assise, de Fuligno, de Todi, et de Città del Castello.

Voilà pour les affaires temporelles. Mais les affaires spirituelles avaient une bien autre importance.

Le roi de France, Philippe-Auguste, fut invité à éloigner Agnès de Méranie, fille du duc d'Aquitaine, qu'il avait épousée après avoir répudié son épouse légitime Ingelburge, fille du roi de Danemark, qu'il ne rappela qu'en 1212, après qu'Innocent eut lancé un interdit sur le royaume. Il annula le mariage incestueux contracté par le roi de Léon, Alphonse, avec la fille du roi de Castille, sa nièce. Il exhorta le roi Sanche de Portugal à payer le tri-

but consenti par son père, quand, devant Lucius II, il avait déclaré le Portugal feudataire de Rome, et quand il avait sollicité auprès d'Alexandre III le titre de roi.

Ces premiers travaux d'Innocent, ces droits qu'il conserve et qu'il va établir au besoin, sont d'avance jugés sainement par la pénétration de M. Hurter. Voici ses convictions, qu'il a exprimées avec autant de bonne foi que d'éloquence :

« Si nous considérons (I, 95, trad. de M. Jager) combien l'établissement de la papauté surpasse en durée les institutions européennes ; comme elle les a vues paraître et disparaître ; comme, au milieu de ce flux et de ce reflux des vicissitudes humaines, seule elle a toujours conservé et défendu, sans aucune trace de changement, l'esprit qui lui donne la vie, serons-nous étonnés que tant d'hommes portent leurs regards vers elle, comme vers le rocher qui s'élève au sein des ondes écumantes du temps, sans en être ébranlé ? » M. Hurter ajoute en note cette confirmation de sa remarque : « C'est l'histoire seule qui a commandé ce jugement, et non la polémique, dogmatique qui est sans place dans cet ouvrage. » De telles réflexions expliquent la politique que devait nécessairement embrasser le souverain des Portugais, et la confiance qu'il mettait avec raison, ainsi que son peuple, dans la puissance pontificale. Laissons agir Innocent III : il connaît le terrain sur lequel est appuyé le pied de saint Pierre.

Par le moyen du cardinal Octavien Conti, son légat en Sicile, Innocent investit l'impératrice Constance, veuve de Henri VI, et son fils Frédéric, du royaume de Sicile, du duché de Pouille, des principautés de Capoue, de Naples, de Salerne, d'Amalfi et de la province de Marsi, comme fiefs du saint-siège, avec l'obligation par l'impératrice et son fils de payer à l'Église romaine le tribut convenu, et de prêter aussi l'*hommage lige* quand les circonstances le permettraient. De cette manière, les terres des Deux-Siciles passèrent, des Normands, à la maison de Souabe.

Le saint-père, sollicité à cet effet, approuva l'institution des religieux de la Très-Sainte Trinité de la rédemption des esclaves, fondée près de Meaux par les saints Jean de Matha et Félix de Valois, nobles français; puis le pontife envoya un légat en Arménie, pour couronner roi Léon, qui, avec son peuple, était revenu à l'obédience du saint-siège, dont un schisme l'avait séparé.

Dans l'intention de soulager les peuples, Innocent portait aussi ses regards vers l'Angleterre. Le roi Richard y régnait encore. M. Hurter vient confirmer, en paroles sages, le jugement que nous avons déjà porté sur ce roi :

« Richard d'Angleterre (tome I, pag. 125) réunissait, aux vertus d'un héros intrépide, tous les défauts d'une force brutale que les influences morales de la religion n'avaient point adoucie, et à laquelle la poésie, dont il était d'ailleurs l'ami et

le protecteur, n'avait rien donné de ce prestige séduisant qu'elle avait communiqué à la plupart des princes de l'Orient. Ses démêlés continuels avec les rois de France le retenaient moins dans son royaume insulaire, que dans les provinces situées en deçà de la mer. Il eut besoin de sommes immenses pour subvenir aux frais de ses guerres et pour payer la rançon de sa captivité ; et les impôts dont il accabla ses sujets devinrent insupportables , moins par leur énormité que par la rigueur avec laquelle il les fit lever. A son retour de l'Autriche , il vit s'évanouir les belles espérances que les commencements de son règne lui avaient laissé entrevoir. Il accueillait d'un œil courroucé ceux qui, pour leurs affaires d'intérêt, s'adressaient à lui. Il n'épargnait ni le clergé, qui avait sacrifié pour la rançon royale les vases d'or et d'argent des églises, et qui s'était condamné pendant longtemps à ne faire usage que de vases d'étain ; ni la noblesse et les citoyens, qui avaient rivalisé de zèle avec le clergé ; et il devenait étranger à toute justice quand il s'agissait de se procurer de l'argent. Aussi, ses exactions, son esprit de domination, ses sentiments d'orgueil, ainsi que ses fréquents accès de colère, qui allaient jusqu'à la brutalité, éteignirent le feu d'admiration et d'amour que son courage et sa valeur avaient allumé dans tous les cœurs , et qu'il eût pu nourrir, même augmenter, par une conduite plus sage, et des sentiments plus conformes à la justice. »

L'Europe catholique voyait avec douleur le prince qu'on appelait *Cœur de Lion* se livrer à des passions si honteuses. La Providence ne lui accorda pas de longs jours, et il mourut à quarante-deux ans, après avoir signalé cependant ses derniers moments par une de ces actions généreuses qui lui avaient été si familières au commencement de son règne, en 1190.

En ramenant ses regards sur Rome, Innocent n'avait pas lieu de se féliciter d'une situation même supportable.

M. Hurter définit cette situation avec son talent accoutumé, et l'on reconnaît dans son style quelques-unes des couleurs de celui de Gibbon : « Les Romains avaient hérité de tous les défauts de leurs ancêtres, et pris tous les vices des nouveaux peuples dont l'influence avait transformé l'Italie. De ce passé glorieux, il ne leur restait plus que le souvenir d'une grandeur qui avait disparu ; mais la force sur laquelle cette grandeur était fondée, et les moyens moraux par lesquels elle avait été développée, étaient entièrement effacés de leur mémoire. Semblables à tout peuple qui tombe du sommet de sa gloire, les Romains croyaient encore être au plus haut période de leur grandeur, dès qu'ils prononçaient le nom de leurs anciens héros, dès qu'ils voulaient renouveler des formes sociales dont il ne restait plus de vestige, et qu'ils se tressaient des

¹ Tom. I^{er}, page 142 de la traduction de M. Jager.

couronnes avec les lauriers flétris des siècles passés. Aussi se crurent-ils dans la vieille Rome, lorsque, dans le temps de Lucius II¹, ils obtinrent le rétablissement du sénat², de l'ordre des chevaliers, et de la réouverture du Capitole. Environnés de ces fantômes, les Romains se persuadaient qu'ils avaient reconquis leur ancienne splendeur, tellement qu'ils voulaient faire, de cette époque, une ère nouvelle; et lorsque, pour compléter cette illusion, Arnaud de Brescia vint au-devant de ce peuple avec ses doctrines de liberté populaire, avec ses idées d'affranchissement du joug de l'Église et de toute croyance; lorsque, marchant sur les pas des démagogues de tous les temps, il vint encenser les opinions de la foule, les Romains s'efforcèrent de restreindre les droits des papes opprimés par l'empereur, sans pouvoir cependant défendre contre ce dernier les conquêtes que les premiers avaient faites avec l'aide de la puissance pontificale. »

Au milieu de ces débats, Innocent III sut établir une autorité ferme, qui contint tous les partis politiques; et du même élan il ramena les esprits à cette vénération que les habitants de Rome aiment, au fond, à témoigner pour tout ce qui concerne la gloire de la foi.

En 1199, ce pape canonisa saint Omobon de Cré-

¹ Par erreur, on a dit dans la traduction : Lucien II.

² Voyez plus haut, page 278.

mone, mort le 13 novembre 1197; il érigea en métropole l'église de Compostelle en Espagne, par la constitution *In eminenti* du 14 juillet, ou plutôt, suivant d'autres auteurs, il confirma l'érection de cette métropole, ordonnée par Calixte II en 1120. On sait que ce dernier pape y institua sept chanoines qui furent appelés cardinaux, parce qu'ils portaient des vêtements rouges. C'était à ces sept chanoines seuls qu'il devait être permis de célébrer le saint sacrifice sur l'autel de l'apôtre saint Jacques.

Innocent, en 1200, confirma l'ordre des *Humiliés*, fondé à Milan par saint Jean de Méda en 1199. Le long cours des ans et des accumulations de richesses produisirent parmi ces religieux de funestes abus, auxquels Pie V voulut remédier. Il ordonna qu'ils fussent réformés par saint Charles Borromée, leur protecteur. Alors on eut à gémir de scènes déplorables, et le même pape Pie V fut obligé d'éteindre cet ordre en 1571.

En 1200, le pape canonisa l'impératrice sainte Cunégonde, qui, avec le consentement de son époux Henri II, avait vécu dans une sainte et perpétuelle virginité.

Le roi de Portugal ayant demandé la confirmation de l'ordre militaire de Saint-Benoît d'Avis¹, institué contre les Sarrasins, sous la règle de Cîteaux, par Alphonse 1^{er}, le pape accorda cette faveur. Les chevaliers portent une croix d'or ornée de lis, où

¹ Avis est le nom d'une ville où était le principal couvent.

l'on voit deux oiseaux, par allusion au mot latin *avis*. Jules III, par sa constitution XVIII^e, a nommé les rois de Portugal grands maîtres perpétuels de cet ordre.

Les rois de l'Europe ne cessaient d'offrir le tribut de leur vénération à Innocent. Il nomma *roi* le chef des Bulgares, et lui envoya le sceptre et la couronne royale. Il nomma également *roi* Primislas, prince de Bohême, qui en portait le titre sans qu'il lui fût rendu dans les correspondances du saint-siège. Pierre d'Aragon, reconnu en Espagne comme roi d'Aragon, vint à Rome exprès pour être couronné dans la basilique Vaticane par le pape en personne.

Dans la même année 1204, le pontife canonisa saint Procope, Bohême, abbé bénédictin de Saint-Jean Raphile à Prague, mort vers l'an 1053.

Le saint-père donnait aussi des soins empressés aux affaires de la terre sainte. Il écrivait au cardinal Joffred, qui avait refusé la dignité patriarcale de Jérusalem : « Nous vous proposons l'exemple du Fils de Dieu fait homme, lequel avait choisi Jérusalem pour demeure, où, maître, il avait immolé sa vie pour l'esclave¹, effacé les péchés, enduré tous les tourments, et s'était voué à tous les opprobres : c'est vous qu'il a choisi pour être en quelque sorte son successeur. Vous ne refuserez pas d'accepter un

¹ Nous donnons cette lettre, pour modèle de la vaste érudition biblique d'Innocent III. Voyez ep. VI, 129.

fardeau que vous offre la divine Providence ; vous ne devez craindre ni les peines, ni les anxiétés, ni les insultes, ni la pauvreté, ni les chagrins, ni les privations ; mais vous devez vous résigner à ces maux, pour celui qui a tout supporté pour vous. Et si vous êtes appelé à une église dont vous ne pouvez en ce moment prendre possession, souvenez-vous alors de Jacques, frère du Seigneur, qui a été placé à la tête de cette église, lorsqu'elle était encore entre les mains de ceux qui avaient crucifié Jésus-Christ. Si plusieurs membres de cette église sont prisonniers, ou s'ils ont succombé sous le glaive des ennemis, ceux qui ont échappé vous demandent, et vous attendent comme pasteur. Ne discutez pas sur le lieu : il s'agit de diriger des hommes, c'est à ceux-ci plus qu'au lieu qu'appartient le nom d'église¹. Mais si vous craignez pour le lieu, faites tous vos efforts pour que la terre sainte soit promptement reconquise. Tous nous ont représenté les torts que vous feriez à l'Église d'Orient, en refusant la dignité de patriarche. Oh ! ne redoutez pas la peine, car vous résisteriez à Dieu ! Nous envoyons le *pallium* au légat Pierre, pour qu'il en orne votre poitrine ; et nous vous autorisons à choisir, pour vous succéder, l'évêque catholique qui vous conviendra le mieux. »

Innocent n'était pas capable de cacher ses vrais

¹ Quelle magnificence d'expressions, quelle tendresse sublime dans ces préceptes du pontife suprême !

sentiments : il n'approuve pas ce qu'on se propose de faire à Byzance, et il revient toujours à la sainte pensée de la Palestine. Il écrit au même cardinal Joffred : « Il est difficile (ep. VI, 130) de rester ferme au milieu de cette mer agitée que l'on nomme le monde, et au milieu d'une foule d'ennemis visibles et invisibles : *vous n'êtes pas de ce monde*; ne cherchez pas ce qui le concerne, mais ce qui concerne le Christ. Ne cherchez pas non plus votre propre gloire, mais celle du crucifié. Serait-il étonnant qu'en portant la croix vous en sentissiez le poids? Les souffrances de ce monde ne mènent-elles pas à la gloire future? Si vous vous affligez de savoir que les Sarrasins habitent le pays qui vit la passion et la résurrection de Notre-Seigneur, qu'ils souillent son temple, alors rappelez-vous les plaintes du psalmiste : *Seigneur, les païens ont attaqué ton héritage; ils ont profané ton saint temple, et fait de Jérusalem un monceau de pierres.*

« Si vous vous plaignez de ce que, semblables aux fils d'Éphraïm, les princes qui ont pris la croix retournent en arrière au jour du combat, et de ce qu'ils semblent avoir oublié leur dessein, souvenez-vous des reproches du prophète : *J'ai nourri et élevé des fils, et ils se sont séparés de moi.* C'est ainsi que le deuil se changera en joie, la douleur en plaisir; c'est ainsi que vous vous rendrez digne de boire le calice de souffrance que le Seigneur a bu pour nous. Nous qui sommes son représentant non-seulement indigne, mais encore un ser-

viteur inutile, nous partageons votre douleur, et nous ferons tous nos efforts pour l'adoucir. Quoique l'armée se soit tournée contre la Grèce, nous ne renonçons pas aux soins que réclame la terre sainte ¹. »

Innocent, mécontent de la conduite dissimulée des empereurs grecs, apprit cependant avec peine la sanglante occupation de Constantinople, capitale de l'empire grec; et il versa des larmes quand il sut que, le 16 mars 1204, les Latins avaient reconnu pour roi Baudouin, comte de Flandre ².

¹ M. Hurter, au bas de cette lettre, ajoute une note ainsi conçue : « Est-ce là le langage d'un homme qui se joue de la sainteté de son ministère pour couvrir des vues ambitieuses, et qui ne montre de l'audace que parce que tout autour de lui se trouve aveuglé par l'erreur ? Tel est pourtant le jour sous lequel plusieurs faiseurs de livres cherchent à représenter les papes (notamment Innocent III) et le moyen âge. On peut dire de l'histoire ce que Bacon disait de la philosophie : *Leviore haustus avocant a Deo; pleniores ad Deum reducunt*. « Puiser « à petits traits éloigne de Dieu ; puiser à longs traits recon-
« duit à Dieu. »

² Le récit de l'attaque de Constantinople est, dans l'ouvrage de M. Hurter, un beau morceau d'histoire qui mérite d'être lu à part. J'ai remarqué cependant avec peine qu'à propos des chevaux dits de *Venise*, et que nous avons vus à Paris, il les attribue à Lysippe (v. dans mon histoire, la note, tom. 1^{er}, pag. 287).

Il y a un autre passage, bien court, il est vrai, mais qui m'a véritablement affligé. M. Hurter dit en propres termes, à propos du partage que l'on fit du butin : « Ici ce n'était pas le saint zèle qui anima autrefois Grégoire le Grand contre les idoles, « c'était une basse et vile cupidité. » Ce dernier point est vrai,

Pour empêcher les hérétiques albigeois, qui se répandaient dans la France, de dogmatiser en secret, Innocent, après avoir excommunié Raymond VI, comte de Toulouse, établit dans cette ville le premier tribunal à qui on donna le nom d'inquisition, parce qu'il faisait *inquisition* de ceux qui dogmatisaient secrètement.

Le premier chef de ce tribunal qui *peu à peu se retira de la France en Espagne et en Italie*¹, fut Pierre de Châteauneuf, moine de Cîteaux et légat pontifical. Innocent le caonisa², la même année où il fut martyrisé par ordre de Raymond VI. Il ne faut pas croire d'ailleurs que, dans la guerre des Albigeois, ceux-ci furent constamment victimes, et qu'ils tendirent le cou à leurs ennemis sans jamais les frapper.

Nous ne pouvons oublier le grand saint François d'Assise. En 1208, il écrivit sa règle, fondée sur la plus sévère pauvreté, et il la présenta au saint-

et personne ne le conteste; mais on ne doit pas répéter l'accusation injuste faite contre Grégoire le Grand, qui n'abattit pas les temples à Rome. (On peut revoir à ce sujet ce que j'ai dit tom. I^{er}, pag. 330 et suiv.) Saint Grégoire le Grand, encore une fois, ne fut pas un *renverseur d'images*. Il n'y a pas lieu à parler du *saint zèle qui l'anima contre les idoles*.

¹ Novaes, III, 155.

² Lambertini dit que le pape Innocent n'a pas formellement canonisé Pierre; qu'il a seulement approuvé les documents constatant le martyre, espérant prononcer la canonisation plus tard. *De canoniz.*, liv. I, cap. XIX, n. 9.

père , qui , voyant dans François un protecteur de l'Église, approuva entièrement ces statuts, qu'il loua avec effusion dans le concile de Latran , assemblé en 1215.

La première maison de ces religieux fut l'église de Sainte-Marie de la Portiuncule, que leur avaient donnée les bénédictins. L'institut franciscain ¹ s'étendit tellement alors, qu'en 1219 cinq mille religieux qui lui appartenaient s'assemblèrent à Assise pour le chapitre général appelé *delle stuoze* (des nattes), parce qu'il fallait faire des cellules avec des nattes de jonc, pour recevoir tant de religieux appelés au chapitre.

En ce temps, Sanche I^{er}, roi de Portugal , qui, en 1185, avait succédé à son père Alphonse, disposait à son gré des bénéfices ecclésiastiques , en usurpait les rentes , maltraitait les clercs , abhor-

¹ L'ordre de Saint-François a donné cinq pontifes : Nicolas IV, Alexandre V, Sixte IV, Sixte-Quint, et Clément XIV. Il compte près de cinquante cardinaux, un nombre infini de patriarches, d'archevêques, d'évêques, et deux électeurs du saint-empire romain. Cet ordre se glorifie d'avoir envoyé au ciel quarante-six martyrs canonisés, et dix-sept canonisés avec le titre de confesseurs, outre beaucoup d'autres dont l'ordre fait l'office par concession de l'Église. Dans le chapitre général tenu à Rome en 1628, on citait quatre-vingts de ses fils dont on poursuivait la canonisation. Ce nombre a été augmenté jusqu'à cent dix. On pourrait y ajouter encore un nombre de plus de deux mille des deux sexes qui ont répandu leur sang pour Jésus-Christ, ou qui méritèrent, par leur sainteté, d'être regardés comme des saints.

rait les religieux, qu'il regardait comme un mauvais augure, s'il en rencontrait quelques-uns dans son chemin.

Innocent, toujours rempli de zèle pour les intérêts ecclésiastiques, exhorta le roi paternellement à ne pas commettre tant d'injustices; et il alla même jusqu'à confier aux soins de l'archevêque de Compostelle le droit de punir le prince, s'il n'amendait pas sa conduite. Sanche écrivit au saint-père une lettre d'excuse. Innocent, en réponse, lui déclara qu'il méritait d'être excommunié, parce qu'il avait enlevé outrageusement à ses frères et à ses sœurs ce que leur avait laissé Alphonse leur père. Ensuite il permit à deux abbés du monastère de l'absoudre, s'il faisait, comme en effet il fit, la restitution de toutes les choses usurpées.

Frédéric, roi de Sicile, ayant été élu à la place d'Othon, empereur, qui avait injustement retenu les terres de l'Église, Innocent reçut Frédéric à Rome avec beaucoup d'honneurs. Alors ce prince confirma les donations qu'il avait faites de la comté de Fondi et d'autres baronnies, parce que Richard dell' Aquila, qui les possédait, avait institué la chambre apostolique son héritière universelle. Toutes ces coutumes étaient du temps : chacun instituait son héritier quiconque était jugé digne de cette faveur.

Les affaires de l'Europe ne pouvaient distraire Innocent du soin constant qu'il apportait à consolider l'esprit de ferveur nécessaire pour appeler les

chrétiens au secours de la terre sainte. Les embarras qu'avait donnés l'occupation de Constantinople commençaient en même temps à diminuer. M. Hurter explique avec sagacité la cause qui rendait à cet égard les préoccupations du pontife moins vives et moins animées.

« Depuis longtemps Constantinople, sous ses empereurs grecs, était devenue étrangère à l'Europe¹. On savait que ses habitants adoraient le Christ ; mais la différence des dogmes, la diversité des cérémonies, la divergence des institutions politiques et religieuses, avaient relâché les liens qui l'unissaient à l'Occident. En effet, la vie publique y prenait une forme particulière. Sa législation était différente, et la personne de l'empereur avait, avec son entourage et les grands du pays, d'autres rapports que ceux qui existaient respectivement dans le reste de l'Europe. Les seigneurs étrangers cherchaient en vain, dans la noblesse grecque, cet esprit chevaleresque, ce respect pour les femmes, qu'on rencontrait chez les Latins. Les arts se présentaient également sous une autre forme. A Byzance, ils ressemblaient à une fleur éclos, dont les feuilles tombaient une à une ; tandis qu'en Occident ils commençaient à bourgeonner, pour déployer leurs grâces et leurs richesses. L'art du ménestrel, si recherché dans le pays d'Occident, n'était ni goûté ni cultivé par les Grecs. L'état des sciences

¹ Hurter, traduction de M. Jager, I, 745.

ne se trouvait pas non plus le même. L'Église d'Occident, jouissant d'une grande liberté, produisait des hommes plus remarquables que celle d'Orient, soumise aux caprices de princes licencieux. Les peuples catholiques d'Europe offraient aussi plus d'analogie entre eux, dans les relations de la vie ordinaire, qu'ils n'en avaient avec les Grecs. Il en était de même pour la langue. C'était à la probité scrupuleuse des précédents croisés que les empereurs de Byzance devaient de n'avoir pas vu déjà passer depuis longtemps leur empire sous la domination d'un chef latin. Les événements qui s'étaient succédé prouvent comment une série innombrable de complications malheureuses peut résulter d'une seule faute. L'intervention armée des croisés de 1202 en faveur d'Alexis, prince grec dépossédé, avait été le premier motif qui les avait poussés, presque malgré eux, à une lutte dont l'heureux succès avait dépassé toutes leurs espérances. Mais combien leur conduite était différente de celle des croisés de 1099, qui, sous le commandement de Godefroy de Bouillon, avaient fait leur entrée dans la ville sainte ! La nature du but qu'on se proposait, dans les deux expéditions, semble s'être communiquée à leurs sentiments et à leurs actes. Quelle pieuse ardeur, quel dévouement aux œuvres de bienfaisance ne voit-on pas briller chez les libérateurs du saint sépulcre, si nous oublions un instant les déplorables suites de l'assaut épouvantable qui fut si cruellement né-

cessaire pour emporter la ville ! Et ensuite que d'audace, d'avidité et de barbarie dans les oppresseurs de Byzance ! »

Le pape n'avait donc plus à gémir de l'esprit d'indépendance qui portait les Grecs à moins respecter la puissance de Rome. Mais aussi l'autorité du roi latin, circonvenue par des dangers nouveaux, par la défection d'une partie des croisés qui avaient pris part à la conquête et qui s'étaient retirés chargés de butin, ne se montrait pas beaucoup plus disposée à reconnaître la voix du pontife romain, qui s'écriait en vain que ce n'était pas à Byzance que l'Église de Jésus-Christ souffrait les plus grands maux.

Cependant il ne pouvait échapper à un grand politique comme Innocent III, qu'en définitive Byzance était située sur une des routes qui conduisaient à Jérusalem. Oui, sans doute ; mais un pape ami de ses devoirs ne pouvait se dispenser d'adresser de vifs reproches aux croisés.

« Vous vous êtes écartés avec légèreté de votre vœu ¹, puisque, ayant juré, dans votre obéissance envers le crucifié, de délivrer la terre sainte des mains de l'infidèle, vous avez attaqué, malgré les menaces d'excommunication, un pays chrétien, bien qu'il vous fût défendu d'agir ainsi tant que les habitants ne s'opposeraient pas à votre passage, ou ne vous refuseraient pas le nécessaire ; et dans ce

¹ Ep. VIII, 133.

cas même, vous ne deviez rien entreprendre sans l'avis du légat. Vous vous êtes servis du glaive, non contre les Sarrasins, mais contre des chrétiens ; vous n'avez pas conquis Jérusalem, mais bien Constantinople ; vous avez préféré les richesses de la terre aux trésors du ciel. Mais ce qui vous rend plus coupables encore, c'est que vous n'avez ménagé ni âge ni sexe ; c'est que vous vous êtes livrés publiquement à la prostitution et à l'adultère ¹. Vous avez abandonné à la lubricité des méchants, non-seulement les femmes et les veuves, mais encore les vierges vouées au culte du Seigneur. Ce n'était pas assez pour vous de puiser dans le trésor impérial et de vous emparer des richesses des grands et des petits, vous avez encore porté une main sacrilège sur les richesses de l'Église et sur ses domaines ; vous avez enlevé les tables d'argent des autels, enfoncé les sacristies, volé les croix, les images et les reliques. Aussi, malgré les poursuites exercées contre l'Église grecque, celle-ci commence à refuser l'obéissance au saint-siège, parce qu'elle ne voit, chez les Latins, que trahison et œuvres de ténèbres, et qu'elle les fuit comme des chiens ². »

¹ Les détails de cet autre assaut étaient parvenus à Rome, et ils avaient inspiré de l'horreur à toute la chrétienté. Dans les châteaux, on demandait aux ménestrels le récit de la magnanimité de Saladin prenant Jérusalem, pour comparer cette action de grandeur à la sanguinaire et avide conduite des croisés à Byzance.

² Cette lettre est fidèlement rapportée ici, parce qu'elle fait

L'empereur Baudouin présentait pour patriarche constantinopolitain le sous-diacre Thomas ; Innocent opposa d'abord quelques difficultés , puis finit par approuver cette élection.

Thomas se trouvait à Rome. Le 5 mars 1205, il fut ordonné diacre ; le samedi , après la mi-carême , il fut ordonné prêtre , et le dimanche suivant consacré évêque dans l'église de Saint-Pierre , où il reçut le *pallium*. Il prêta ensuite , dans les formes voulues , le serment de fidélité et d'obéissance au saint-siège. L'acte de nomination rédigé en cette circonstance portait : « La faveur dont le saint-siège ¹ comble l'Église de Byzance , en l'élevant au patriarcat , montre l'étendue de la puissance de l'Église ; puissance qui a été transmise à saint Pierre par l'Homme-Dieu , et en vertu de laquelle le pape , son représentant , peut faire du premier le dernier , et du dernier le premier. L'Église byzantine , autrefois sans rang et sans siège , est élevée au patriarcat par l'Église romaine , et elle prend le premier rang après celle-ci. S'étant détachée autrefois de l'obéissance à l'Église romaine , l'Église byzantine y rentre aujourd'hui. »

De nouveaux embarras affligeaient Innocent. Il existait deux prétendants à l'Empire , Philippe , duc de Souabe , et Othon , duc d'Aquitaine. Le pape ne

connaître sous quel point de vue Innocent envisageait alors les événements de Constantinople.

¹ Hurter, II, 23.

donnait pas à connaître quel serait celui des concurrents qui pourrait être favorisé. Frédéric II, de la maison de Souabe, le successeur de Henri VI, reconnaissait pour tuteur Innocent III, et déjà Frédéric avait été déclaré roi des Romains avant la mort de son père : les plus puissants princes de l'Europe, oubliant les droits de Frédéric, prenaient parti pour les autres concurrents. Le premier servait la faction gibeline, le second la faction guelfe.

Baudouin de Flandre, empereur de Byzance, prisonnier des Bulgares, était mort pendant sa captivité : son frère Henri est nommé pour lui succéder.

Sur ces entrefaites, à la suite d'une querelle, les gardes d'Othon assassinèrent Philippe, son rival. (Nous sommes donc encore dans le X^e siècle.)

Le pape était l'adversaire du duc de Souabe, élu empereur d'Allemagne, et non reconnu à Rome; mais il ne l'était pas du même prince, comme Philippe de Souabe, dont il n'avait pas à se plaindre. C'est pourquoi le pape, loin de se réjouir de la mort de Philippe, qui rendait plus facile l'élévation d'Othon, but de tant d'années d'efforts¹, ressentit une vive douleur en apprenant cette fin tragique; et il témoigna dans les termes les plus significatifs l'horreur que lui inspiraient le meurtrier et ses complices. Les papes de cette époque croyaient avoir le droit de combattre avec les armes spirituelles et temporelles pour une cause qu'ils regardaient comme celle de

¹ Hurter, II, 160.

Dieu, et de continuer la lutte jusqu'à l'anéantissement de leur adversaire; mais ils n'auraient jamais voulu obtenir la victoire par quelque moyen odieux.

D'un autre côté, l'Allemagne était plongée dans l'anarchie, à la suite de si longues contestations entre les deux prétendants à l'Empire. Othon redoubla d'efforts pour attirer à lui le parti de Philippe. Tout le monde voulait la paix et la fin de ces discordes. Dans une diète assemblée à Francfort avec l'assentiment des légats de Rome, Othon fut élu empereur. Il fallait attendre la décision que prendrait ensuite Innocent, placé alors entre ses devoirs de tuteur du jeune Frédéric et les exigences des intérêts du saint-siège et de toute l'Europe. Nous allons connaître le fond de l'âme d'Innocent par lui-même.

Othon demandait pourquoi Frédéric, qui occupait la Sicile, et au nom duquel un gouvernement ferme était établi, semblait décidé à troubler la paix de l'Empire, Innocent répondit : « Le roi de Sicile est, d'après les dernières dispositions de ses parents, sous notre tutelle; et ayant reçu son royaume en fief de l'Église, il nous doit fidélité comme un vassal à son suzerain. Nous ne pouvons lui refuser conseil et assistance pour les affaires de son royaume, car, d'après les paroles de l'Apôtre, nous devons justice à tous; mais nous ne donnerons secours ni à lui ni à aucun autre contre vous, puisque nous avons tant cherché à vous élever, et que,

comme vous l'avez reconnu dans vos lettres, c'est à nous que vous devez votre promotion de Francfort. Si tous vous abandonnaient, l'Église, avec laquelle vous devez vivre en parfaite harmonie, ne vous refuserait jamais sa protection. Ne doutez pas de notre bienveillance ; gouvernez selon les commandements de Dieu, et marchez avec un cœur pur dans le chemin de la paix et du salut. »

Il restait à savoir quelles étaient les intentions d'Othon, s'il obtenait d'être couronné à Rome. Alors, par son ordre, on publie à Spire un acte où, en reconnaissance du secours prêté par le pape, l'empereur élu promet au pontife, à ses successeurs et à l'Église romaine, obéissance, soumission et respect ; où il renonce à l'abus de s'immiscer dans l'élection des prélats, accorde à chacun le droit d'en appeler au saint-siège, abandonne toute prétention à la succession des évêques défunts ou au revenu des églises vacantes : il promet en outre de coopérer à l'anéantissement des hérétiques ; il s'engage à maintenir l'Église romaine dans la tranquille possession de tous les pays qu'elle a reçus des précédents empereurs, et à l'aider même pour reconquérir les provinces qui doivent encore être récupérées.

Puis on procéda aux préparatifs du mariage d'Othon avec Béatrix, fille de Philippe de Souabe.

Toute l'Allemagne reconnaissait que ce mariage établissait une paix universelle. Alors il se passa une scène qui peint les mœurs du temps, un cer-

tain mélange de cynisme et de piété qu'on veut de force faire accorder ensemble.

Othon réclama l'attention de tous les assistants, et leur annonça qu'ayant à choisir parmi les femmes les plus nobles de l'Empire, il s'était décidé pour la fille de Philippe, duc de Souabe; que cependant il croyait leur avis nécessaire, afin de savoir s'il pouvait contracter cette union sans nuire au salut de son âme, attendu qu'il aimait mieux ne jamais se marier que de nuire à son âme¹. Il les invita donc à avoir égard à cette considération plus qu'à la noblesse, à la richesse et aux possessions de cette jeune princesse. Les princes se retirèrent pour délibérer; et afin qu'ils pussent le faire en toute liberté, Othon ordonna à son frère, le comte palatin, de rester avec lui.

Morimond, abbé de Cîteaux, qui avait suivi l'empereur élu avec les cinquante-deux abbés du couvent de Walkenried, proposa d'imposer à ce prince, en expiation de ce qu'il y avait d'*illicite* dans le mariage projeté, l'obligation de se faire le protecteur des couvents et des églises, des veuves et des orphelins; de fonder sur ses propres domaines un couvent de l'ordre de Cîteaux, et de secourir en personne la terre sainte².

Les princes parurent de nouveau devant le roi (l'empereur élu); et Léopold, duc d'Autriche³,

¹ Hurter, II, 226.

² Otto de Saint-Blas, Arn. Lubek, VII, 19.

³ J'ai bien peur que ce ne soit le même duc qui retint pri-

personnage éloquent, prit la parole, et fit connaître que les princes et tous les jurisconsultes étaient d'avis que le mariage d'Othon avec la fille de Philippe ne pouvait qu'être avantageux à l'Empire. Il ajouta que, quant aux conditions de l'abbé Morimond, les princes contribueraient aussi par leurs offrandes à la fondation du couvent. L'empereur élu ayant donné son acquiescement, les ducs d'Autriche et de Bavière introduisirent la jeune princesse, et lui demandèrent son consentement : elle le donna en rougissant (infortunée princesse !); sur quoi Othon descendit du trône, s'inclina, tira un anneau de son doigt, et *se fiança* en présence de tous les princes. Après avoir embrassé sa fiancée, il la fit asseoir vis-à-vis du trône, entre les cardinaux¹; et lorsque les princes se furent également assis, il leur dit : *Voilà votre Reine; honorez-la comme telle.* La fiancée et sa sœur furent conduites en pompe à Brunswick. Othon resta en Franconie pour y terminer quelques affaires, et se préparer au voyage du couronnement.

M. Hurter, à propos de cette cérémonie, donne une description de l'église de Saint-Pierre telle qu'elle était alors : je vais la lui emprunter. Elle est d'ailleurs conforme aux détails que j'ai recueillis moi-même dans la plupart des auteurs qui ont traité cette matière.

sonnier à Dürnstein Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre.

¹ Hurter, II, 227.

Quand je serai arrivé au siècle de Michel-Ange et de Raphaël, je parlerai naturellement de Saint-Pierre et du Vatican, en les considérant tels qu'ils sont aujourd'hui. Il est donc à propos de dire ce qu'était le temple qu'on appelait alors Saint-Pierre; les antiquaires qui ne veulent renoncer à rien sauront ce qu'ils ont perdu, et les admirateurs du génie du grand Florentin et du peintre d'Urbain reconnaîtront à quel point la religion et les arts leur doivent de reconnaissance.

Voici comment s'exprime M. Hurter : on verra que Saint-Pierre devait toujours être un temple somptueux et imposant : « Semblable à une mère majestueuse, autour de laquelle se presse un cercle de filles aux grâces brillantes de la jeunesse ¹, l'église de Saint-Pierre, située hors de l'enceinte des murs, s'élevait au milieu d'une foule de couvents, de chapelles, et d'autres églises. Les papes n'y possédaient encore aucune demeure; mais à chaque solennité ils s'y rendaient, sortant du palais de Latran ². Un escalier de trente-cinq marches en marbre conduisait aux trois entrées du portique, dont les murs étaient ornés de marbres et de tableaux. D'un côté, on lisait sur trois tables d'airain les noms de tous les royaumes, pays, cités et îles tributaires du saint-siège ³. On sortait par trois au-

¹ Hurter, II, 242, traduction de M. Jager.

² Le cortège avait à parcourir un long espace.

³ On a dit que Rome conservait une sorte de juridiction

tres portes pour se rendre, du portique, sous le porche, qui avait été pavé en marbre par les soins du pape Sergius ¹.

« On y voyait un pin de bronze doré ², de quinze palmes de hauteur, qui avait servi autrefois d'ornement au tombeau de l'empereur Adrien ³. Dans l'intérieur de ce pin (pomme de pin), des tuyaux de plomb servaient de conduit à une source d'eau vive qui jaillissait le long de ses rameaux. Au-dessus du pin, huit colonnes de porphyre soutenaient un toit doré, au sommet duquel quatre dauphins dorés versaient de l'eau dans un grand bassin.

« Ce chef-d'œuvre était dû à la munificence du pape Symmaque ⁴. Des portes d'argent donnaient, du porche, dans le sanctuaire. Cette partie de l'église renfermait dans son sein tout ce que la piété des chefs du catholicisme avait, depuis des siècles, réuni de plus magnifique par la signification symbo-

hypocrite et cachée sur différentes contrées de la terre. Cette liste de royaumes, îles et villes, offerte à tous les visiteurs qui entraient dans l'église, est une manifestation bien évidente, qui n'a rien d'*hypocrite* et de *caché*. J'ai cru devoir ajouter cette note au travail de M. Hurter.

¹ Il est probable qu'il s'agit ici de Sergius IV, 146^e pape, créé en 1009.

² Il fallait dire une pomme de pin.

³ Paul V le fit transporter dans le jardin du Belvédère. Nous reparlerons de ce monument antique, qui a près de quatre mètres de haut.

⁴ Saint Symmaque, 52^e pape, créé en 498, était un prince très-généreux.

lique, le travail et la matière. Outre le maître-autel consacré à saint Pierre, on voyait encore vingt-sept autels; aussi était-il difficile de dire ce qui faisait le plus d'impression sur l'esprit de l'étranger, ou des richesses qui décoraient cette vaste enceinte, ou de cette foule de fidèles qui, venus de toutes les contrées du monde, rendaient souvent difficile l'accès des reliques du prince des apôtres. Là, se trouvaient des chapelles ornées du plus beau travail en mosaïque et des métaux les plus précieux¹, sanctifiées par les plus vénérables reliques des martyrs, des docteurs et des pasteurs chrétiens. Ici les mausolées de presque tous les papes², depuis saint Clément, *énarraient*, par des inscriptions et des symboles, leurs actions, leurs qualités et leur piété. L'âme se sentait pénétrée d'admiration en voyant réunis dans ce sanctuaire les plus profonds mystères, l'enveloppe terrestre de tous ces grands génies qui depuis des siècles³ avaient dirigé l'intelligence des générations passées, et qui, par leurs sentiments, leurs connaissances et leurs mœurs,

¹ Les chanoines de l'église avaient seuls le droit d'entrer dans celle où l'on conservait le *saint suaire*.

² Nous avons donné la liste de tous ceux qui ont été enterrés au Vatican. Voyez aussi, t. I, page 46, la note concernant le tombeau des deux apôtres saint Pierre et saint Paul, placé dans l'église souterraine, au sein de la nouvelle basilique bâtie sur l'ancienne par Jules II et Léon X.

³ On eût pu dire neuf siècles. On décrit ici ce qui existait en 1209.

s'étaient élevés la plupart comme autant de colonnes de la vérité.

« Dans la partie de l'église qui regarde l'orient et indique la lumière répandue sur le monde spirituel, brillait le maître-autel de Saint-Pierre, orné de tout ce que l'art et la richesse avaient trouvé pour glorifier le saint apôtre. Ses successeurs seuls avaient le droit d'être sacrés devant ce maître-autel. Quatre colonnes de porphyre supportaient le dais de l'autel. Sur le devant se trouvaient douze colonnes élancées, dont six avaient été envoyées de la Grèce par Constantin. A côté de cet autel brillait comme source de lumière sur cette terre obscure, au milieu de diamants, de rubis et d'émeraudes, une croix de l'or le plus fin, pesant mille livres ¹. C'était un présent du pape Léon IV ². Près de cette croix se trouvait la table d'or des deux Testaments. Elle était ornée d'émeraudes, et pesait deux cent cinquante livres. Tout autour étaient suspendues quarante lampes d'argent, et, de plus, cent cinquante cierges brûlaient pendant le jour, et deux cent cinquante pendant la nuit.

¹ Mille livres d'or coûteraient aujourd'hui plus de 1,500,000 francs.

² 105^e pape, créé en 847. Voyez plus haut, page 13, ce que nous avons rapporté du courage et de la magnificence de Léon IV. Ce fut lui qui entoura de murailles l'ancienne église de Saint-Pierre. Ce fut de lui que Voltaire dit : *Léon, en défendant Rome, se montra digne d'y commander en souverain.*

« Dans les grandes solennités, une quantité de caudélabres d'or et d'argent, sous la forme de croix gigantesques¹, d'arbres lumineux, de guirlandes enrichies de pierres précieuses, réfléchissaient une lumière plus vive que celle de l'astre du jour. Une huile balsamique entretenait la flamme et répandait le parfum le plus agréable. Des tringles d'argent supportaient les tentures du chœur, que Pascal I^{er}² avait fait faire en drap d'or. Quarante-six de ces tapis représentaient la passion de Notre-Seigneur, et un pareil nombre, les actes des saints Apôtres.

« Les ornements de l'autel ne le cédaient en rien à cette merveilleuse magnificence. Des piédestaux, couverts de lames d'or et d'argent (plusieurs même étaient massifs), supportaient une croix d'or enrichie de pierres fines, comme pour montrer que l'ignominie avait disparu de la croix, et qu'elle était remplacée par une brillante splendeur, depuis que Jésus-Christ avait opéré par elle le salut du monde. Des statues de saints s'élevaient sur d'autres piédestaux.

« Léon III³ avait fait placer deux anges d'argent à l'entrée du chœur. On devait encore à la générosité de Léon IV, l'un des principaux bienfaiteurs

¹ On les appelait *phari*. Adrien I^{er}, créé en 772, en fit faire un qui portait 1375 cierges (*Anastase bibliothécaire*).

² 100^e pape, créé en 817.

³ 98^e pape, créé en 795, celui qui avait sacré Charlemagne empereur.

de ce temple de la chrétienté, la statue du Christ assis sur son trône, entre deux messagers célestes, et entouré de vingt autres statues. D'autres piédestaux servaient à supporter des vases magnifiques, ou à maintenir des rideaux de prix. Mais ce qui réveillait surtout l'admiration des fidèles ¹, c'étaient les peintures du plafond, représentant le symbole de la révélation chrétienne; peintures plus remarquables encore par la profondeur de leur sens mystérieux que par l'exécution ². On y voyait les mystères de l'Église militante, la croix et l'agneau; des blessures de l'agneau s'échappaient cinq ruisseaux, vers lesquels se rendaient les douze tribus d'Israël sous les formes de douze brebis. Le pape (probablement Innocent III) se tenait en adoration à côté de l'agneau, et portait dans sa main la bannière de la Victoire. En haut, dans un ciel étoilé, était assis, sur un trône, Jésus-Christ, ayant à la main un livre d'où s'écoulaient les quatre Évangiles sous la forme des fleuves du paradis, tandis que les peuples, semblables à des cerfs altérés, accouraient pour l'entendre. Pierre et Paul, la tête ceinte d'une



¹ Je ne retranche rien de cette description qui atteste les savantes recherches de M. Hurter, et l'élégance du style de MM. l'abbé Jager et Th. Vial. Comme je l'ai dit, on comparera, si on l'ose, les magnificences du Saint-Pierre d'alors avec celles du Saint-Pierre d'aujourd'hui.

² Elles dataient du temps de saint Sylvestre, 33^e pape, créé en 314. Innocent III les avait fait réparer vers l'an 1200.

auréole, annonçaient le Fils du Dieu vivant, promettant une nouvelle vie aux fidèles. Une main sortait des nuages, et laissait la colombe s'envoler. »

Tel était, à cette époque, le temple dédié au chef des apôtres¹.

Dès le matin, on vit les degrés de l'église Saint-Pierre, toutes les rues adjacentes et toutes les avenues, couvertes d'une foule de prêtres. Un parti de Romains n'approuvait pas cette élection, et il fallut déployer un appareil formidable de troupes pour réprimer au besoin les mécontents. Othon eut quelque peine à s'avancer avec son cortège particulier.

Le pape, environné des cardinaux, des évêques et du clergé, était assis devant la *porte d'airain*, au haut des marches qui conduisent à l'église. Trois évêques descendirent les degrés pour donner la bénédiction à Othon, et le conduisirent devant le pontife.

Othon, ayant baisé les pieds du pape, jura, comme l'avait fait Henri VI, de n'attaquer ni l'Église, ni ses droits; d'être un juge équitable, le protecteur de la veuve et de l'orphelin; de défendre, de tout son pouvoir, les églises, et spécialement le patrimoine de Saint-Pierre; de veiller au maintien

¹ M. Hurter dit : « L'église métropolitaine de la chrétienté. » Ce titre appartient bien plus à Saint-Jean de Latran, qu'on appelle *Mater et caput ecclesiarum*, « la mère et la tête des églises. »

et à la dignité de l'empire, et de reconquérir les droits qui lui avaient été enlevés. Le pape lui dit ensuite : « Voulez-vous vivre en paix avec l'Église ? » L'empereur ayant répondu oui par trois fois, le pape lui dit : « Je vous donne la paix comme elle fut donnée par le Seigneur à ses disciples, » et il l'embrassa sur le front, sur le menton et sur les joues ; il continua : « Voulez-vous être un fils de l'Église ? » et l'empereur ayant répondu trois fois affirmativement ¹, le pape lui dit : « Je vous reçois donc comme un fils de l'Église ; » puis il le couvrit de son manteau en lui prenant la main droite, et l'empereur baisa le pape sur la poitrine. Ils se rendirent ainsi de la *porte d'airain* à la *porte d'argent*, pendant que l'on chantait : « Que le Seigneur, que le Dieu d'Israël soit béni ! »

Là, le pape laissa le roi en prières et se rendit à l'église, pendant qu'on faisait entendre le cantique : *Pierre, m'aimes-tu ?* L'empereur y fut ensuite introduit. Sept évêques italiens étaient assis à la droite du pape, et sept évêques allemands à la droite de l'empereur. « Les anciens règlements des saints-pères, dit Innocent, veulent que celui qui est placé au-dessus des autres soit examiné avec charité sur la foi et sur la vie, et instruit de ses devoirs ; car il est écrit : *N'impose pas légèrement les mains.* » On demanda donc à l'empereur s'il promettait d'être pieux, tempérant, dé-

¹ Hurter, II, 247.

sintéressé, affable, doux, et s'il admettait sincèrement tous les articles de la foi catholique. Le pape l'ayant béni, d'après sa réponse affirmative à ces questions, se rendit dans la sacristie, d'où il sortit revêtu des ornements pontificaux, pour procéder à la sainte cérémonie. L'archiprêtre et l'archidoyen des cardinaux, qui avaient été attachés à l'empereur pour le diriger dans la cérémonie, le conduisirent à la sacristie, où le pape le reçut chanoine de Saint-Pierre, et le fit revêtir du costume. Ils sortirent de la sacristie, s'avancèrent vers l'autel de Saint-Pierre, et l'archidiacre entonna les litanies. L'évêque d'Ostie oignit ensuite l'empereur, et pria le Très-Haut de lui donner son saint esprit, afin qu'il gouvernât son peuple avec justice, qu'il eût constamment Dieu présent à ses yeux, et qu'il méritât sa bienveillance.

Le pape descendit ensuite du trône, et se rendit avec Othon à l'autel de Saint-Maurice, où les assistants apportèrent la couronne impériale, qui se trouvait sur le maître-autel. Le pape présenta d'abord l'anneau à l'empereur, en lui disant : « Prenez-le comme symbole de la foi, de la souveraineté et de la puissance. » Puis il le ceignit de l'épée, afin qu'il renversât, par la bénédiction de Dieu et par la puissance du Saint-Esprit, ses ennemis ainsi que ceux de la sainte Église, et qu'il protégeât le royaume et les soldats du Christ. Pendant les prières qui accompagnaient chacune de ces cérémonies, le pape prit des mains de l'archidiacre la couronne

impériale, la plaça sur la tête de l'empereur, et lui remit le sceptre, emblème de l'autorité royale, dont il devait se servir pour protéger l'Église et le peuple chrétien, pour punir les méchants et assurer la paix aux bons. Le chef de la chrétienté retourna ensuite avec ses assistants au maître-autel. Le préfet de la ville et le grand juge conduisirent l'empereur à sa place ; et le pape ayant entonné le *Gloria in excelsis Deo*, les chœurs chantèrent alternativement. Ces chants étant terminés, l'empereur remit la couronne sur l'autel, entendit la lecture de l'évangile, déposa l'épée, et offrit au pape du pain, des cierges et de l'or ; en retour de quoi il reçut le baiser de paix, et puis le corps du Seigneur. On ôta au prince les souliers épiscopaux, qu'on remplaça par les bottes impériales et les éperons de St. Maurice. Il sortit enfin de l'église, accompagné du pape, pour marcher processionnellement à travers la ville. Des chevaux étaient prêts devant les portes de l'église. L'empereur tint l'étrier au pape, lui présenta la bride ¹, et le suivit avec la couronne sur la tête, et entouré de tout son cortège. Le chant des prêtres se fit entendre dans les rues, les cloches s'ébranlèrent, et les chambellans de l'empereur jetèrent de l'argent au peuple pendant tout le temps de la procession.

¹ Mabillon, *Mus. ital.*, II, 404. Cet usage, prescrit par le droit germanique du moyen âge, était un signe de soumission. Cette note est due à M. Jager.

Arrivé au pied de l'escalier du grand palais de Latran , l'empereur descendit de cheval , tint de nouveau l'étrier au pape , et , accompagné du préfet , ils conduisirent le souverain pontife dans la salle du festin. Au repas , Othon était assis à la droite d'Innocent ; et , après les chants et la bénédiction donnée par le pontife , chacun se retira au milieu des applaudissements d'une partie du peuple romain.

Les deux souverains , quelque temps après , prirent congé l'un de l'autre ; mais un germe d'inimitié fermentait déjà dans le cœur d'Othon.

On commençait à parler des Vaudois , parmi lesquels on croyait reconnaître quelques-uns des principes de la secte des manichéens.

On assure que Pierre Waldo , de Lyon , en fut , sinon le fondateur , au moins le promoteur le plus animé.

La secte devait sa célébrité moins aux innovations qu'elle voulait introduire , qu'à l'audace avec laquelle elle propageait des principes enseignés déjà autrefois dans diverses contrées , et même à Rome particulièrement par Arnaud de Brescia.

On rapporte que plusieurs bourgeois de Lyon ¹ étant devant leurs portes à causer de choses indifférentes , l'un d'eux fut frappé d'une mort subite. L'impression produite par cet événement détermina Pierre Waldo , homme riche , à leur

¹ Hurter, II, 289.

prêcher le néant de la vie humaine, la nécessité d'amender leurs cœurs, et de devenir plus pieux. Il appuyait sur ce principe chaque fois qu'il en trouvait l'occasion. De riches aumônes attirèrent bientôt une foule de pauvres, et lui fournirent l'occasion d'augmenter le nombre de ses auditeurs.

Waldo, peu à peu, devint chef de secte. On appela ses partisans *pauvres de Lyon* : eux ils s'appelaient *les humbles*.

La principale attaque des sectaires fut contre l'Église visible. A les entendre, elle s'était corrompue par l'usage des possessions temporelles. Chez eux, seulement, on enseignait et on pratiquait la véritable doctrine du Christ. Tous les hommes étaient égaux. Personne n'avait le droit de réclamer l'obéissance, puisqu'il ne devait pas y avoir de hiérarchie dans l'Église. Ils rejetaient les dénominations de papes, d'évêques. Le chant dans l'église était une criallerie de l'enfer ; le mariage n'était pas un sacrement ¹. *Tout honnête laïque était prêtre.*

Les ornements sacerdotaux, les cierges, l'encens, l'eau bénite, devenaient pour eux des choses superflues et absurdes. Les images, les tableaux étaient un signe d'idolâtrie ; la croix, un morceau de bois semblable à un autre ; le signe de la croix, une vaine habitude. Il paraît cependant qu'ils avaient des

¹ Hurter, II, 292.

images du crucifié ; mais la croix offrait la forme d'un T, et le Sauveur avait un pied par-dessus l'autre , et n'était par conséquent attaché qu'avec trois clous. Innocent , après avoir témoigné son horreur contre de telles maximes , désapprouva hautement cette dernière innovation, qui scandalisait les fidèles ; car il parle formellement dans ses sermons de la forme de la croix et des quatre clous.

De pareils hérétiques s'étant montrés à Viterbe , Innocent parvint à les effrayer.

Un protecteur guerrier manquait à ces pervers. Raymond VI, comte de Toulouse, dont l'aïeul est signalé dans l'histoire comme le compagnon et l'émule de Godefroy de Bouillon, devint le plus puissant ami de ces hérétiques.

M. Hurter donne les détails les plus précis sur la guerre qui fut alors déclarée aux sectaires, sur le siège de Béziers, et tous les faits d'armes dans lesquels les novateurs furent vaincus ¹. Malheureusement il se mêla à ces guerres des vues d'ambition personnelle. Les uns entrèrent en campagne dans l'espoir de partager les dépouilles de celui qui succomberait ; les autres espéraient obtenir des titres plus élevés, ou se dispenser de croisades en terre sainte, car on avait aussi appelé *croisades* l'expédition contre le Languedoc.

Cependant Othon ne tenait pas la parole qu'il avait engagée avec tant de solennité. Il réunissait

¹ Hurter, II, 384.

l'État de l'Église à l'Empire ; il réservait le même sort à toute l'Italie. « Roger, héros des Normands, « disait-on, a enlevé la Pouille à l'Empire ; il faut « que cette province y retourne. » Othon convoitait même des provinces appartenant à Frédéric, des provinces qu'il avait juré de respecter.

Innocent ne pouvait rester indifférent à la vue des dangers qui menaçaient le royaume de Sicile. Quoique la tutelle fût éteinte, les circonstances dans lesquelles se trouvait le jeune roi rendaient la protection du pape nécessaire.

En 1211, le pontife, de l'avis des cardinaux, après avoir longtemps averti Othon, lança une excommunication contre lui, « pour avoir dégénéré des sentiments de ses ancêtres, pour avoir violé la foi jurée, pour s'être emparé de Viterbe et d'autres villes données par ses aïeux à saint Pierre, et pour s'être disposé à faire injustement la guerre contre Frédéric II, roi de Sicile. »

Pendant ce temps, les Sarrasins restaient tranquilles possesseurs de la terre sainte : aucun soldat n'était parti de la Grèce ni de Constantinople pour traverser la mer. L'Occident ne préparait aucune nouvelle croisade ; celle du midi de la France semblait avoir suffi, quoiqu'elle eût été accompagnée de part et d'autre d'atroces supplices, qui avaient jeté la désolation dans cette belle contrée. De tous les principaux vœux du pape, aucun n'était accompli. La réunion de l'Église grecque avec l'Église latine n'était qu'apparente : elle res-

semblait à une soumission forcée plutôt que réelle, et par cela même elle était moins propre à relever la considération du saint-siège qu'à multiplier ses occupations ¹, et à rendre presque impossible l'exécution de ses devoirs.

Innocent apprit avec joie, en 1212, la grande victoire remportée en Espagne sur les Maures, à Naves de Tolosa, par les rois de Navarre, d'Aragon et de Castille. Les historiens espagnols rapportent que ce grand événement fut comme une autre bataille de Poitiers, qui allait affranchir définitivement l'Espagne du joug arabe.

Innocent, dans la même année 1212, excommunia Jean, roi d'Angleterre, parce que ce prince s'emparait de tous les droits ecclésiastiques. Cependant, l'année suivante, ce roi, voyant qu'à la suite de violentes insultes le pape avait dégagé les Anglais du serment de fidélité, et qu'il avait invité le roi de France à se rendre maître de la Grande-Bretagne, crut convenable de rentrer sous l'obéissance de la sainte Église, et rendit son royaume feudataire, en promettant un tribut qui serait payé avec exactitude aux autorités de Rome.

D'autres dissidences s'étaient depuis longtemps élevées en Italie. Les Pisans refusaient, en quelques points, de reconnaître non la suprématie de Rome, mais le droit de remontrances que, dans ce siècle, tous les peuples attribuaient avec raison, et sans

¹ Hurter, II, 462.

doute pour leur bonheur et pour leur plus grande tranquillité, à l'intervention bienveillante et sagement *conseillère* de la cour romaine, qui, forcée de prononcer en dernier ressort, réprimait les tyrannies, punissait les vols, et cherchait à maintenir partout la concorde publique.

Innocent III, malgré sa puissance, n'employa, pour gagner les Pisans, aucun moyen indigne de son caractère. Il répétait que son premier devoir était celui de pontife¹; qu'il avait refusé la couronne; qu'on l'avait élu malgré ses supplications, ses cris et ses larmes; et qu'il remplirait dignement toutes les obligations qu'on l'avait contraint d'accepter, et surtout celles de conciliateur.

Ne cachons point que cette modération courageuse ne pouvait pas toujours résister à l'esprit du siècle, à cet esprit qui s'efforçait souvent d'embarrasser le pontife dans les querelles domestiques des autres contrées. Déclarons encore qu'à un droit établi par l'accord de tous en faveur du saint-siège, venait en aide un amas de cupidités étrangères qui cherchaient à forcer le pape de se montrer leur complice. Le roi de Hongrie l'invitait à reléguer dans la terre sainte André, son frère, qui troublait, disait-on, le repos de l'État. Des barons de France conjuraient le pape de donner des leçons sévères à Philippe, qui gênait leur ambition. On pressait Innocent de se souvenir de la doctrine de Gré-

¹ *Italie*, page 90.

goire VII, et de se servir de cette arme morale dans les disputes récentes avec Jean sans Terre. Le roi avait menacé le pape d'empêcher que ses sujets ne portassent leurs trésors à Rome. Un interdit fut la réponse à cette menace. Jean se vengea vilement sur l'évêque de Norwick, partisan du pape, fit mettre en prison ce prélat, chargé de fers et revêtu d'une chape de plomb, dont le poids accablant le fit mourir en peu de jours. Innocent, irrité, et excité vivement par des seigneurs de la cour de Jean, qui étaient fervents catholiques, pense à déposer le prince. Si le pape se détermine à cette violence, c'est un roi de France, Philippe-Auguste lui-même, qui se charge du soin d'exécuter la sentence contre le roi légitime d'Angleterre. De pareilles tentatives ne sont-elles pas expliquées par de pareils dévouements? Dans une excommunication, jamais un pape n'est seul: il y a toujours là un bourreau bienévolé qui attend les ordres pour tirer son glaive.

La honte d'un interdit n'appartient-elle pas plus à ceux qui le sollicitent, qui acceptent l'exécution de la condamnation, qu'à ceux qui la fulminent? Et, dans ce cas, l'interdit lancé contre Jean est-il plus répréhensible que l'action de ces seigneurs anglais qui, le voyant malheureux, le déclarent incapable de régner, et qui jettent les yeux sur Louis, fils de Philippe, pour remplacer Jean? Mais on est trop convenu de ne chercher les coupables qu'à Rome¹. Il faut une puissante connaissance de tous

¹ *Italie*, page 91.

les intérêts du temps pour prononcer sur de semblables questions; et, malgré ma bonne foi qui cherche avidement à s'instruire, je ne vois pas toujours évidemment que Rome soit coupable.

Othon étant sur le point de mourir, Frédéric II fut couronné roi de la Germanie, et l'Italie commençait à espérer un peu de repos. Cependant il semblait que le calme ne pût pas se rétablir. De tous les points, on appelait le pape à intervenir même dans des querelles futiles.

Au milieu de ces excitations insensées, Innocent III ne s'est pas laissé, quoi qu'on en ait dit, entraîner à des erreurs. Il a vu à la fin qu'une politique étrangère, malveillante, lâche et égoïste, se plaisait à impliquer l'Église dans le gouvernement de pays dont elle ne connaissait pas les malices. Aussi, en examinant la fin de la vie du pontife, où trouvera-t-on si facilement un homme qui ait résisté plus courageusement aux hommages universels de l'Europe, qui ensuite ait été plus calme que lui, lorsqu'il voyait un roi de Portugal, un roi d'Aragon, plus tard *le roi du royaume de Pologne*, écrire si humblement qu'ils se reconnaissent tributaires? D'ailleurs, la terreur qu'inspiraient les Sarrasins, devenus, devant cette poignée de Latins qui avait occupé le trône de Constantinople, plus forts qu'ils ne l'avaient été devant les Grecs, qui se donnaient encore le nom de *Romains* (nom fait pour imposer une sorte d'effroi, surtout à des barbares); cette terreur, qui se

déguisait sous des armements coûteux, la plupart du temps hypocrites, et des expéditions presque toujours malheureuses, même avec des succès, venait fortifier le pouvoir de l'ascendant du pape. Et quel était-il, ce pape? Achéons son portrait. Innocent III était un des plus habiles politiques de son siècle, doué d'un courage éprouvé, d'un caractère ferme sans roideur, de lumières on peut dire surnaturelles. Toutes les interventions venaient le chercher : il paraissait les accepter toutes. Il tâchait de n'abandonner aucune affaire, qu'elle n'eût été poussée à son dernier période : du reste, il donnait l'exemple d'une grande pureté de mœurs ; et quand il combattait une répudiation dictée par un caprice, il faisait entendre la voix d'un juste, d'un sage, d'un apôtre irréprochable. Il méritait, par ses *lettres*, le titre de *père du nouveau droit* : il composait des prières touchantes, conservées par l'Église ; il fut auteur de la belle prose : *Veni, Creator spiritus*, et il passe pour avoir composé le *Stabat mater*.

Quoique nous ayons blâmé Philippe-Auguste dans d'autres circonstances, il nous est impossible de ne pas rappeler la gloire qu'il avait acquise, en 1214, à Bouvines.

Il faisait la guerre en Flandre au comte Ferrand, à l'empereur Othon et au comte de Salisbury, frère du roi d'Angleterre, qui étaient venus au secours de Ferrand. Les armées s'étant rencontrées au pont de Bouvines, près de Tournay, Philippe avait parlé

ainsi à ses troupes ¹ : « Toute notre espérance est en Dieu ; l'empereur et son armée sont excommuniés par le pape ; ce sont les ennemis et les destructeurs de l'Église, et l'argent dont on les paye est le fruit des larmes du pauvre et du pillage des églises et du clergé. Pour nous, nous sommes chrétiens, et nous jouissons de la communion et de la paix de la sainte Église. Quoique pécheurs, nous lui sommes unis de sentiment, et nous défendons, suivant notre pouvoir, les libertés du clergé. C'est pourquoi nous devons attendre avec confiance, de la miséricorde de Dieu, qu'il nous fasse triompher de nos ennemis. »

Après que le roi eut parlé ainsi, on sonna la charge. Derrière le roi étaient le chapelain qui a écrit l'histoire de ce prince, et un autre clerc : ayant ouï sonner les trompettes, ils chantèrent les psaumes CLXIII, LXVII et XX^e, tous trois convenables au sujet, les interrompant souvent de leurs larmes ². La victoire demeura au roi Philippe. L'armée impériale s'enfuit ; le comte de Flandre et le comte de Salisbury furent pris.

Poursuivons le récit des travaux d'Innocent III. En 1215, il célébra le concile général XII, de Latran IV, pour condamner les erreurs des Albigeois.

Le canon IV de ce concile concerne les Grecs

¹ Rigord, *Gesta Philippi Augusti, Francorum regis*. Collection de Duchesne, tome III.

² Fleury, V, LXXVII, 116.

réunis à l'Église romaine. Le concile déclare qu'il veut les favoriser et les honorer, supportant autant qu'il peut, selon Dieu, leurs mœurs et leurs rites¹; mais il blâme ceux qui poussaient l'aversion jusqu'à laver les autels où les prêtres latins avaient célébré, et à rebaptiser ceux que les Latins avaient baptisés. Il défend de commettre, à l'avenir, de tels excès, sous peine d'excommunication et de déposition.

En plusieurs pays, des peuples de diverses langues se trouvaient mêlés, et différaient non-seulement dans les mœurs, mais dans les règles sur les cérémonies de la religion, quoique habitant d'une même ville ou d'un même diocèse. Ce mélange se rencontrait à Constantinople et dans toute la Romanie, où les Latins étaient répandus parmi les Grecs, et en Orient, à Antioche, à Tripoli, à Saint-Jean d'Acre, où les Latins étaient mêlés avec les Syriens, les Grecs et les Arméniens. Pour éviter la confusion que pouvait produire cette diversité de langues et de rites entre les chrétiens de même croyance, le concile ordonne que les évêques de ces diocèses établissent des hommes capables pour célébrer, devant *chaque nation*, l'office divin, lui administrer les sacrements, et l'instruire chacune suivant son rit, en sa langue². Il défend toutefois de mettre deux évêques dans un diocèse, puisque ce se-

¹ Fleury, V, LXXII, 124.

² Canon 9, canon 14, *de off. jud.*

rait un corps à deux têtes, et par conséquent un monstre; mais il veut que l'évêque donne à ceux de l'autre rit un vicaire catholique, et qui lui soit entièrement soumis. Si quelqu'un s'ingère à faire les fonctions ecclésiastiques, il sera excommunié, ensuite déposé, et même réprimé, s'il est besoin, par le secours du bras séculier.

Un autre canon de ce concile déclare le rang et les prérogatives des quatre patriarches, nommant celui de Constantinople le premier, puis ceux d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem. On lit à leur sujet la disposition suivante : « Après que les patriarches auront reçu du pape le *pallium*, en lui prêtant serment de fidélité, ils pourront donner le *pallium* à leurs suffragants, et ils en recevront la profession d'obéissance pour eux et pour l'Église romaine. Ils feront porter la croix devant eux partout, excepté à Rome et dans les lieux où sera le pape, ou son légat. Dans toutes les provinces de leur juridiction, les appellations seront évoquées devant eux, sauf l'appel au pape.

Dans ce concile, on défendit encore de fonder d'autres religions. Il fut prescrit aux fidèles de se confesser et de communier au moins une fois l'an.

Innocent crut aussi devoir défendre la chirurgie aux ecclésiastiques.

Ce pontife mourut, âgé de cinquante-six ans, le 16 juillet 1216, à Perugia, et fut enterré dans l'église cathédrale de Saint-Laurent.

Les cendres de ce pontife, en l'an 1345, époque

où l'on répara la cathédrale, furent réunies à celles des papes Urbain IV, Martin IV, morts dans cette ville, et placées dans un même tombeau, d'où, en 1615, elles furent transportées dans un autre plus magnifique.

Le saint-siège resta vacant un seul jour.

Il nous paraît à propos de consigner ici ce que dom Maur Cappellari, depuis si dignement revêtu du manteau pontifical, disait au sujet de divers papes accusés par les novateurs. Dans la nomenclature qu'il donne de ces papes, il comprend Innocent III ¹.

« On nous rappelle avec un air de triomphe les
« noms d'un Zosime, d'un Pélage I^{er}, d'un Nico-
« las I^{er}, d'un Honorius, d'un Adrien I^{er}, d'un
« Léon IV, d'un *Innocent III*, etc., etc.

« Tout le monde connaît les célèbres et victo-
« rieuses apologies consacrées à la défense de cha-
« cun de ces papes, qu'on ne cesse de citer, par les
« critiques les plus éclairés, par les historiens les
« plus impartiaux, par les théologiens les plus pro-
« fonds et les catholiques les plus sincères. Ce serait
« perdre le temps que de reproduire ici ces apo-
« logies. Les novateurs ne peuvent les ignorer;
« mais ils en font semblant, ou bien n'en tiennent
« aucun compte, et n'en persistent pas moins à

¹ Voyez le *Triomphe du saint-siège et de l'Église*, traduction de M. l'abbé Jammes, in-8°; Lyon, 1833, tome I, page 262.

Nous parlerons encore de ce bel ouvrage dans les volumes suivants. Il a été traduit avec une élégante fidélité.

« dire que si les papes étaient infaillibles, ils de-
« vraient avoir une fermeté supérieure à toutes
« les violences, le ton de juges suprêmes en
« chaire comme dans leur appartement, dans les
« débats des conciles comme dans les discussions
« de société; être infaillibles dans toutes leurs pa-
« roles, dans toutes leurs résolutions pratiques,
« soit qu'elles intéressent ou qu'elles n'intéressent
« pas la foi, qu'elles s'adressent à l'Église ou qu'elles
« ne regardent qu'un individu : du moment qu'ils
« sont élevés à la papauté, ils devraient, suivant
« ces novateurs, cesser entièrement d'être hommes,
« pour devenir autant de divinités. On a beau re-
« présenter que chez toutes les nations on distin-
« gue, dans les souverains eux-mêmes, le prince de
« l'homme privé; que la première de ces qualités
« ne préside pas à toutes leurs actions; que, dans
« la pensée commune, on a toujours regardé comme
« dépendant de la volonté du souverain l'exercice
« des droits de la souveraineté; que les prérogatives
« du pouvoir s'allient sans les détruire à ses quali-
« tés personnelles; et enfin qu'il faut consulter la
« nature des objets et les autres circonstances où
« peuvent se trouver, soit le souverain, soit le
« pape, pour juger en quelle qualité ils agissent. On
« ne gagne rien à présenter ces observations aux
« adversaires; ce n'est pas qu'ils y aient répondu,
« mais ils les négligent entièrement, daignant tout
« au plus les traiter de *puérilités ridicules*, de *pures*
« *chicanes*, de *distinctions chimériques*. »

C'est un simple religieux qui a parlé ainsi. Quel *instinct sublime* lui avait appris qu'il serait souverain ? quel don de Dieu lui avait dévoilé, dans le cloître, le fond du cœur d'un prince ? Grégoire XVI ¹ a été, malgré ses grandeurs, si modeste, qu'il ne nous

¹ Nous donnions des soins à cette partie de notre ouvrage, lorsque nous avons appris la mort de Grégoire XVI : nous croyons devoir insérer ici quelques mots, dans lesquels nous avons cherché sur-le-champ à témoigner notre profonde douleur, et à rendre au pontife que nous venons de perdre la justice que mérite son beau règne.

« Grégoire XVI a été un modèle de vie sainte, de pureté
« d'intentions; tour à tour patient et courageux, il a couronné
« sa longue vie et son pontificat illustre par des représentations
« dignes des beaux temps apostoliques, et par des résistances
« magnanimes. Nous nous joignons à ceux qui regrettent un
« chef de la chrétienté si honorable, si grand, si vrai dans ses
« promesses, si fort dans la mansuétude, si animé dans les
« jours qui demandaient la détermination et les combats. Per-
« sonne, en France (et c'est un grand titre de gloire au sein de
« tant de divagations d'opinions), personne n'a un blâme à jeter
« sur ce vénérable successeur de Benoît XIV, de Clément XIII,
« de Pie VII, de Léon XII et de Pie VIII. Il a ressemblé à cha-
« cun d'eux par la science, par la résignation, par la dignité de
« caractère, par la vigilance pour la réforme de la discipline ec-
« clésiastique, et par l'habileté dans la définition des devoirs de
« tous, des siens, de ceux des rois et des peuples; et cela dans
« un temps où l'ignorance, des signes de faux courage,
« des animosités pétulantes, l'oubli de tant de préceptes d'or-
« dre, et l'immobilité du gouvernail tenu partout d'une main
« faible, peuvent inquiéter les populations, effrayer les minis-
« tres eux-mêmes, et les monarques, sans exception, qu'on voit
« à la tête des affaires de l'Europe. »

a pas dit le secret de cette prévision si prodigieuse ; mais nous le savons malgré lui : l'esprit d'un savant judicieux possède une pénétration qui explique le phénomène. Revenons encore à Innocent III, quoique nous n'espérions pas le défendre avec autant d'habileté.

Innocent fut un pontife du caractère le plus distingué. Il surpassa tous les hommes de mérite de son temps. A Rome, à Pavie, à Bologne, personne ne pouvait le quitter sans admirer son étonnante mémoire.

On voit que dans beaucoup d'affaires sa décision était prépondérante. Il savait mettre de son côté tous les avantages : condescendance habile, patience, intérêt de Rome bien compris. La doctrine de Grégoire VII adoucie dans la forme, parce que les princes étaient moins méchants ; conseils généreux aux croisés, liberté assurée à ses partisans, égards et affection apostolique pour ses adversaires, voilà ses alliés, ses conseils, ses règles. Plus il agissait seul, plus il obtenait de succès. Trois fois la semaine il tenait un consistoire, ou plutôt une audience publique, ce qu'on n'avait pas vu depuis longtemps. Il écoutait dans plusieurs différends toutes les parties ; il remettait à des subalternes les causes minimes, et se réservait les plus difficiles.

On savait qu'il discutait avec tant de profondeur, que des jurisconsultes venaient seulement pour l'entendre.

Sa taille était moyenne ; son visage conserva toujours quelque chose d'imposant.

Innocent nourrissait avec abondance beaucoup de pauvres, tandis qu'on ne lui servait que trois plats. A tous il conseillait la tempérance, dont il donnait l'exemple.

Sous son règne, la puissance temporelle des papes acquit une force nouvelle. Ce grand pontife, ce grand génie, aussi courageux à sa manière que Grégoire VII, fut plus heureux que lui.

Quand Innocent cessa de commander, il jouissait de toute sa gloire. Telle fut la fin de celui qui avait soutenu si noblement les intérêts de la chrétienté, et qui rappelait sans crainte aux princes régnants les prescriptions de la morale et les devoirs du trône.

Ce pape gouverna l'Église pendant dix-huit ans six mois et neuf jours.

Nous devons à M. Chavin de Malan, écrivain ecclésiastique très-distingué, une publication qui vient d'obtenir beaucoup de succès. C'est une réimpression du livre intitulé *Innocentii III, de sacro altaris mysterio, libri VI* (in-16; Paris, Sagnier et Bray, 1845). Cet ouvrage, écrit en latin très-pur, contient d'abord l'*Ordo Missæ* et un prologue. Le livre premier comprend LXIV chapitres ; le livre second, LXI ; le livre troisième, XII ; le livre quatrième, XLIV ; le livre cinquième, XXVIII ; le livre sixième, XIV. Il est dédié à S. G. monseigneur Affre, archevêque de Paris, digne appréciateur d'une

œuvre si complète. Tous les différents ordres de hiérarchie sont clairement définis. Enfin, ainsi que l'annonce le titre, le mystère sacré de l'autel y est pleinement expliqué. On ne peut pas bien exprimer tout ce que l'on puise d'érudition dans cet admirable exposé, qu'un des papes qui ont suivi le plus d'affaires dans le pontificat a trouvé le temps de composer pour l'instruction des ecclésiastiques de tous les pays. Bury dit quelques mots de cet ouvrage; Fleury et M. Receveur n'en ont pas parlé.

Le titre, le sujet, les citations analogues de l'Écriture, ont pu faire croire qu'il était dans le goût de *l'Imitation de Jésus-Christ*; mais il en diffère essentiellement. On y voit un trop grand abus des antithèses: ce défaut très-grave n'est pas dans *l'Imitation*.

Je terminerai toutes ces considérations par ce portrait du prédicateur, qu'a tracé Innocent III lui-même: « La force de la prédication de la parole divine est telle, qu'elle ramène l'âme de l'erreur à la vérité, du vice à la vertu; elle redresse ce qui est courbé, aplanit ce qui est raboteux; elle instruit dans la foi, fait naître l'espérance, affermit dans l'amour; elle arrache ce qui est nuisible, plante ce qui est utile, entretient ce qui est vertueux; elle est la route de la vie, l'échelle du salut, la porte du paradis. C'est pourquoi il faut que le prédicateur soit pourvu d'or, d'argent et de baume; c'est-à-dire qu'il ait de la sagesse, de l'éloquence et de la vertu, afin qu'il conçoive ce

« qu'il dit, et pratique ce qu'il a dit et conçu. Plaise
« à Dieu que je pratique moi-même ce que j'ensei-
« gne comme prédicateur! »

A côté de ces préceptes d'un si grand génie si heureusement développés, ajoutons quelques mots du même pontife, qui attestent la plus profonde humilité. Il dit dans son livre V, chapitre II du mystère sacré de l'autel, édit. de M. de Malan, p. 310: *Ego vellem potius doceri quam docere, magisque referre quam proferre sententiam.* « J'aimerais mieux
« être enseigné que d'enseigner, et plutôt rapporter
« que proférer un conseil. » Non, saint et admirable pontife, c'est vous toujours qui nous instruirez en politique, en courage, en grandeur d'âme, en science; et l'humilité viendra encore couronner tant de qualités et de vertus.

179. HONORIUS III. 1216.

Honorius III, Cenci Savelli, appartenait à l'une des plus illustres familles romaines. D'abord chanoine de Sainte-Marie Majeure, il était devenu chanoine régulier de Saint-Jean de Latran. Pendant quatre ans il avait rempli les fonctions de gouverneur de Frédéric II, et successivement celles de camerlingue et de vice-chancelier de la sainte Église romaine. Il fut élu pape à Pérougia, le 18 juillet 1216, par dix-neuf cardinaux, qui, pour que l'élection fût hâtée, avaient été renfermés par les Pérujins dans la salle où on recueillait les scrutins.

Il fut couronné et consacré le 24 juillet dans la même ville, et il fit son entrée à Rome le 31 août. Le 4 septembre, eut lieu la prise de possession à Saint-Jean de Latran. Les Romains l'accueillirent avec tant de témoignages de joie, qu'on put espérer sous ce rapport un règne heureux.

Voulant attester son zèle pour les intérêts de la terre sainte, le pape écrivit aux évêques et aux souverains catholiques, afin d'exciter leur courage.

Honorius ensuite, désirant faire exécuter les lois de son prédécesseur relativement aux études du clergé, ordonna que les chapitres envoyassent aux universités publiques quelques jeunes chanoines

qui pussent y être formés aux études de leur ministère : à cet effet, pour que cette heureuse mesure ne fût pas entravée, il accorda des exemptions de résidence tant aux élèves qui étudiaient qu'aux professeurs de théologie chargés de les instruire.

Les fidèles autrefois célébraient la fête de Noël avec tant de solennité, que, pour montrer davantage leur allégresse, ils n'observaient pas l'abstinence des viandes, si cette fête tombait un vendredi. L'évêque de Prague écrivit à Honorius pour demander si cet usage devait être permis. Le pape le confirma, et dit dans sa réponse :

« Si la nativité de Noël tombe un vendredi, et,
« bien plus encore, si elle tombe un samedi, à cause
« de l'excellence de la fête, il sera permis à tout
« chrétien de manger de la chair, pourvu que, par
« vœu ou par régulière observance, il ne soit pas
« astreint au jeûne ou à l'abstinence des viandes;
« il ne faudra pas non plus adresser des reproches
« à ceux qui, dans de tels jours, s'abstiendront de
« manger de la viande ¹. »

Par une bulle signée le 22 décembre 1216, Honorius approuva l'ordre des *prêcheurs* (dominicains), institué en 1207, sous la règle de Saint-Augustin. Innocent III avait approuvé cet ordre verbale-

¹ Novaes, III, 173. Dom Grappin a composé sur cette question une dissertation qui a été insérée dans le *Journal ecclésiastique* de Dinouart, 1775. La question est ainsi posée : « Quand et pourquoi s'est introduit l'usage de faire gras le jour de Noël, cette fête arrivât-elle un vendredi ou un samedi ? »

ment. Saint Dominique a été souvent attaqué avec violence. On remarque, à ce sujet, que le fondateur d'un ordre où l'on a compté, seulement en Espagne, des persécuteurs impitoyables, a été confondu avec ces persécuteurs. L'inquisition, dont nous avons déjà parlé, et qui, dans l'origine, consistait à s'informer si l'on ne propageait pas des opinions hérétiques, est devenue une institution politique, bien plutôt espagnole qu'italienne. On peut dire à ce sujet que la sagacité italienne a été quelque peu jouée par le despotisme espagnol. Il ne faut pas oublier que saint Dominique se livrait exclusivement à la prédication; qu'il avait pour maxime qu'on était maître du monde quand on se rendait maître de ses passions ¹, et qu'il faut leur commander, ou en devenir esclave. Dominique exhortait à l'humilité, surtout à la pauvreté. Un jour on lui demanda dans quel livre il avait puisé un sermon qui venait d'attendrir l'auditoire; le religieux répondit : « Le livre dont je me suis servi est celui de la charité. » Saint Dominique attaqua l'hérésie des albigeois par des paroles, par des exemples. L'autorité séculière commit des cruautés qu'il n'a ni conseillées, ni approuvées. Enfin il mourut en 1221, et l'épouvantable tribunal ne fut établi qu'en 1229. On doit cette justice à saint Dominique, dont les actes sont tout à fait distincts de ceux de l'inquisition.

Les dominicains ont pour règle la prédication ,

¹ *Italie*, p. 94.

le silence perpétuel, l'abstinence continue des viandes, le jeûne, depuis le 14 septembre jusqu'à Pâques; l'usage de la laine au lieu de lin, et d'autres austérités qu'ils observent religieusement. Ils portèrent l'habit des chanoines réguliers jusqu'à l'année 1219. Ensuite, dans leur couvent de Sainte-Sabine, ils commencèrent à se revêtir de celui qu'ils portent tous aujourd'hui.

En 1220, ils célébrèrent un chapitre général dans le couvent de Bologne. Là, le saint fondateur renonça à toutes les rentes et possessions des couvents. Son ordre devint un des quatre ordres mendiants : ces quatre ordres sont les augustins, les carmes, les dominicains et les franciscains. Le concile de Trente leur permit de posséder, mais leur imposa la loi de mendier, pour qu'ils conservassent le souvenir de leur ancienne discipline.

L'ordre des dominicains a produit un nombre considérable de saints canonisés; quatre souverains pontifes, Innocent V, Benoît XI, saint Pie V et Benoît XIII; plus de soixante cardinaux, plus de cent cinquante archevêques, plus de huit cents évêques, et une quantité innombrable d'écrivains et d'hommes illustres par la piété et la science.

Plus tard, Honorius assigna à un membre de cet ordre la charge de *maître du sacré palais*, l'une des plus importantes de la cour romaine. Saint Dominique, voyant que quand les cardinaux allaient aux cérémonies du palais pontifical, leurs serviteurs restaient oisifs dans l'antichambre, proposa à Hono-

rius de nommer un homme savant qui, pendant ce temps, les entretiendrait en leur prêchant la parole de Dieu. Le pape approuva cette œuvre, et il en donna le soin à Dominique lui-même, qui commença à y expliquer les épîtres de saint Paul. On vit à ces leçons une telle affluence, qu'il fut établi qu'à l'avenir un religieux dominicain aurait cet emploi, sous le nom de *maestro del sagro palazzo*. Avec le cours du temps, le dominicain compagnon du *maestro* continua d'avoir l'emploi de prêcher la *famille* des cardinaux, et le *maestro* fut revêtu de l'office de censeur pour la publication des livres et des écrits dans la ville de Rome, et de ceux qui y sont apportés. A cause de cela, on donne au père *maestro* une place dans les congrégations de la sainte inquisition et de l'*index*.

Honorius couronna empereur d'Orient Pierre de Courtenay, comte d'Auxerre, et son épouse Violante, sœur des empereurs Baudouin et Henri. Cette cérémonie eut lieu le 9 avril 1217, dans l'église de Saint-Laurent hors des murs, non-seulement pour que l'empire oriental ne prétendît pas, par un tel couronnement, avoir acquis quelque droit sur l'Occident, mais pour que le patriarche de Constantinople ne se plaignît d'aucun préjudice porté à son droit de couronner les empereurs d'Orient.

La ville de Gènes faisait valoir d'anciennes prétentions sur l'île de Corse. Honorius reconnut la république comme étant autorisée à posséder la

moitié de l'île; Gênes devait payer en retour au pape une livre d'or par an. En même temps le marquis d'Est reçut en fief la Marche d'Ancône, moyennant un tribut annuel de cent livres *provisines*, d'autres disent provençales (chacune de ces livres valait environ 80 centimes de notre monnaie d'aujourd'hui).

Le saint-père approuva, en 1218, l'ordre des chanoines réguliers hospitaliers de Saint-Antoine, institué depuis 1093 par Gaston, chevalier de Vienne en Dauphiné. Ils se chargeaient d'avoir soin des malades atteints du *feu sacré*, ou mal de Saint-Antoine, épidémie qui, en ce temps-là, affligeait l'Occident. L'ordre fut supprimé sous Clément XIV, et les biens des chanoines de Saint-Antoine furent donnés en partie à l'ordre de Malte; aussi le grand maître ajoutait à ses premiers titres celui de *grand maître de l'ordre de Saint-Antoine*.

Honorius procéda, en 1218, à la canonisation de saint Guillaume, archevêque de Bourges, mort le 10 janvier 1209; en 1220, à la canonisation de saint Hugues, prieur de la Chartreuse et évêque de Lincoln en Angleterre, mort le 17 novembre 1200. En 1224, il canonisa saint Guillaume, chanoine régulier de la congrégation de Saint-Victor de Paris, et abbé de Roschild, dans l'île de Zélande en Danemark. En 1225 il canonisa saint Laurent, archevêque de Dublin, mort le 14 novembre 1181; et finalement, en 1226, saint Guillaume, archevêque d'York, mort le 8 juin 1154.

Le pape avait couronné empereur Frédéric II, fils de Henri VI et petit-fils de Frédéric Barberousse, et il ne cessait de l'inviter à se croiser pour la terre sainte, comme ses prédécesseurs. Frédéric II tour à tour vendait et reprenait le patrimoine de la comtesse Mathilde. Dans le moment dont nous parlons, ces terres étaient vendues, et le pape était conjuré de couronner roi de Sicile Henri, fils de Frédéric. Mais Henri étant mort, Frédéric ressaisit la souveraineté de cette île.

Dans le nord de la France, le pape avait rétabli la paix; il était parvenu, depuis longtemps, à éloigner du trône d'Angleterre Louis, fils de Philippe-Auguste, appelé à Londres à la place de Jean sans Terre, puis d'Henri III, fils de Jean. Puisque Philippe-Auguste s'était dit si puissant et si fort par la protection du saint-siège, ce prince devait reconnaître l'autorité de Rome quand elle lui ordonnait de renoncer à des prétentions qu'elle n'approuvait plus.

En 1219, saint Dominique proposa à saint François d'unir leurs deux congrégations, et de n'en former qu'une. Mais saint François répondit : « Mon « cher frère, c'est la volonté de Dieu qu'elles demeurent séparées, afin qu'elles s'accommodent à l'infirmité humaine par cette diversité, et que celui à qui la rigueur de l'une ne conviendrait pas embrasse la douceur de l'autre. » Ils ne laissèrent pas d'affermir entre eux et leurs disciples une parfaite

¹ Fleury, LXXVIII, 151.

union. Saint Dominique assista au chapitre général que saint François tint alors près d'Assise, et qui commença à la Pentecôte, le 26 mai 1219. Il s'y trouva plus de cinq mille frères mineurs, tant l'ordre s'était déjà multiplié en neuf ou dix ans; et ils campèrent dans les champs, couchés sur des nattes et sous de pauvres huttes. Ils n'avaient pas fait de provisions, et toutefois ils ne manquèrent de rien, tant fut grande la charité des villes voisines, Assise, Pérouse, Foligno, Spolète, et même Terni, Narni et Cività-Castellana. On voyait accourir de tous les pays les ecclésiastiques, la noblesse, le petit peuple; ils s'empressaient de servir les religieux avec une sainte émulation d'humilité et de charité; ils étaient touchés de voir la paix et la joie de ces frères, dans une vie si dure et si pénitente; ils admiraient leur union, et leur soumission à leur saint instituteur : « Voilà, disaient-ils, la voie étroite de l'Évangile; voilà pourquoi il est si difficile aux riches « d'entrer dans le royaume des cieux ! »

Le cardinal Ugolino vint au chapitre; et un jour, en y faisant un discours aux frères, il le termina en leur donnant de grandes louanges. François, craignant qu'ils n'en tirassent vanité et occasion de relâchement, monta en chaire à son tour, et leur représenta les persécutions et les tentations qu'ils devaient attendre, le désordre de leurs successeurs, et la décadence future de l'ordre. Il leur reprocha à eux-mêmes leur lâcheté, et leur peu de fidélité à reconnaître les grâces singulières qu'ils avaient

reçues de Dieu; et parla avec tant de force, que non-seulement il réprima en eux les sentiments de complaisance, mais qu'il les chargea de confusion¹. Le cardinal se plaignit à François, qui lui dit : « Monsieur le cardinal, je l'ai fait pour conserver la matière de vos louanges, et soutenir ceux en qui l'humilité n'a pas encore jeté d'assez profondes racines. »

Plusieurs frères franciscains vinrent, des provinces d'outre-mer, pour chercher auprès du chef de ce chapitre les remèdes aux mauvais traitements qu'ils avaient soufferts en divers lieux, faute d'avoir des lettres authentiques déclarant que leur institut était approuvé de l'Église. Ils se plaignaient encore de ce qu'on ne leur permettait pas de prêcher, et priaient François d'obtenir, du pape Honorius, un privilège en vertu duquel ils pussent prêcher partout où il leur plairait, même sans permission des évêques. Le saint homme répondit avec indignation : « Quoi! mes frères, vous ne connaissez pas la volonté de Dieu? Il veut que nous gagnions premièrement les supérieurs par l'humilité et le respect; et ensuite, par la parole et les bons exemples, ceux qui leur sont soumis. Quand les évêques verront que vous vivez saintement, et que vous ne voulez point entreprendre sur leur autorité, ils vous prieront, d'eux-mêmes, de travailler avec eux au salut des âmes dont ils sont chargés, et vous appelleront pour

¹ Fleury, LXXVIII, 151.

vous entendre et vous imiter. Votre privilège singulier doit donc être de n'avoir pas un privilège qui ne servirait qu'à vous enfler, qu'à vous donner une confiance préjudiciable à d'autres, et à exciter des contestations. »

Quelques-uns représentaient qu'ils avaient trouvé plusieurs prêtres qu'ils ne pouvaient fléchir, ni par prière, ni par induction, ni par soumission, ni par leur vie exemplaire, pour obtenir la permission de prêcher, ou en recevoir quelque assistance corporelle. François répondit : « Mes frères, nous sommes envoyés au secours des prêtres pour suppléer à leurs défauts; chacun recevra sa récompense, non selon son autorité, mais selon son travail. Ce qui est le plus agréable à Dieu, c'est le salut des âmes, et nous les gagnerons plutôt en vivant bien avec les prêtres, qu'en nous séparant d'eux. S'ils s'opposent au salut des peuples, Dieu saura les en punir. Si vous êtes enfants de paix, vous gagnerez le clergé et le peuple; ce qui sera plus agréable à Dieu que si vous ne gagniez que le peuple, en scandalisant le clergé. Couvrez leurs fautes, suppléez à leurs défauts, et n'en soyez que plus humbles. »

Fleury, dans son livre LXXIX^e, page 183, parle ainsi des stigmates ¹ de saint François d'Assise :

¹ Dans le Dictionnaire de l'Académie, in-4^o, tome II, page 780, Paris, Firmin Didot, 1835, on lit, à l'article *Stigmates*, ce qui suit : « *Les stigmates de saint François*, les marques semblables à celles des cinq plaies de J. C., que saint François avait aux pieds, aux mains et au côté. »

« Saint François avait accoutumé de partager tout son temps en deux : l'action, pour l'utilité du prochain, et le repos de la contemplation pour lui-même. Ainsi, deux ans avant sa mort, c'est-à-dire en 1224, après plusieurs travaux, il se retira sur le mont Alverne (*Alvernia*) pour y passer son carême de Saint-Michel, c'est-à-dire les quarante jours qu'il avait coutume de jeûner, depuis l'assomption de Notre-Dame jusqu'à la fin de septembre. Cette montagne est aux confins de la Toscane, et fait partie de l'Apennin, située entre l'Arno et le Tibre, près de Camaldoli et de Vallombrose ¹.

« Elle fut donnée à saint François l'an 1213 par un seigneur du pays, nommé Orlando Catanio, qui y fit bâtir un oratoire et quelques cellules. Le saint homme s'y étant donc retiré en 1224, et ayant longtemps prié très-ardemment, Dieu lui fit entendre qu'à l'ouverture du livre de l'Évangile il apprendrait ce qui pouvait être en lui de plus agréable à Dieu. Ayant donc beaucoup prié, il prit le livre sur l'autel, et le fit ouvrir par frère Léon, qu'il avait retenu seul pour compagnon dans cette solitude. Celui-ci ouvrit le livre trois fois, et toutes les trois fois il rencontra la Passion de Notre-Seigneur,

¹ Wadding, an 1213. — J'ai visité l'Alvernia. Du haut de la montagne on voit, quand le temps est serein, d'un côté la Méditerranée, de l'autre l'Adriatique. C'est, à cause de ce magnifique spectacle, un des plus beaux lieux de la terre. On montre la fente du rocher où saint François reçut les stigmates.

d'où François conclut qu'il devait, avant que de mourir, se conformer encore plus qu'il n'avait fait aux douleurs de la Passion; et quoique son corps fût extrêmement affaibli d'austérités, le saint ne fut point effrayé de cette pensée, mais plus encouragé au martyre, qu'il croyait être cette conformité parfaite aux souffrances de Jésus-Christ.

« Un matin, vers la fête de l'Exaltation de la sainte croix, qui est le 14^e jour de septembre, comme il priaît au côté de la montagne, il vit un séraphin ayant six ailes ardentes et lumineuses, qui descendait du haut du ciel, d'un vol très-rapide. Quand il fut proche, François vit entre ses ailes la figure d'un homme ¹ ayant ses mains et ses pieds étendus, et attachés à une croix. Deux ailes s'élevaient au-dessus de sa tête; deux étaient étendues pour voler, et deux couvraient tout son corps. Cette vision l'étonna merveilleusement. Il eut le cœur saisi d'une joie mêlée de tristesse, et il comprit que ce n'était point par le martyre corporel, mais par l'ardeur de la charité, qu'il devait être transformé en la ressemblance de Jésus-Christ crucifié.

« La vision disparaissant laissa en son cœur une ardeur merveilleuse et une impression encore plus admirable en son corps; car aussitôt commencèrent à paraître à ses mains et à ses pieds les marques des clous, comme il les avait vus dans l'image du crucifix. Ses mains et ses pieds paraissaient percés

¹ Fleury, *ibid.*

de clous dans le milieu ; les têtes des clous se voyaient au-dedans des mains et au-dessus des pieds , et les pointes repliées de l'autre côté et enfoncées dans la chair. A son côté droit paraissait une cicatrice rouge comme d'un coup de lance, et souvent elle jetait du sang, dont la tunique et les *fémoraux* (hauts-de-chausses) étaient arrosés.

« Le serviteur de Dieu, voyant que ces stigmates (c'est ainsi qu'on les a nommés) ne pouvaient demeurer cachés à ses compagnons, se trouva dans un grand embarras.

« Il leur raconta sa vision ; et après qu'il eut passé sa quarantaine dans la solitude, il descendit de la montagne à la Saint-Michel, et Dieu confirma l'impression miraculeuse de ces stigmates par plusieurs autres miracles ¹.

« Luc, évêque de Tuy en Espagne, auteur du même temps, rend témoignage à la vérité des stigmates de saint François, et dit qu'ils ont été vus et touchés par plusieurs ecclésiastiques religieux et séculiers, cinq ans avant le temps où il écrivait ². »

C'est à cause de ce miracle que saint François a reçu dans l'histoire le nom de *Séraphique*.

En 1226, le 30 janvier, Honorius approuva la règle donnée, le 13 janvier 1171, aux religieux carmes par le B. Albert, patriarche de Jérusalem.

Ceux-ci font remonter leur institution à Élie,

¹ Fleury, LXXIX, page 184.

² Fleury, *ibid.*

prophète, sur le mont Carmel. Innocent XII défendit de traiter cette question. Novaes dit à ce sujet¹ :
« Je me sou mets bien volontiers au jugement du
« suprême juge de l'Église; après cela, ce que je puis
« dire, c'est que la règle du B. Albert, qui consiste
« dans 18 chapitres fort courts, fut mitigée en 1431
« par Eugène IV, qui permit aux religieux de man-
« ger de la viande trois jours de la semaine, sup-
« prima le jeûne depuis la Sainte-Croix jusqu'à Pâ-
« ques, et modéra le continuel silence. »

Cet ordre ayant été suspendu dans le concile général de Lyon jusqu'à ce qu'il eût été mûrement examiné, Honorius IV le confirma, ordonnant que les religieux changeraient leur habit et en prendraient un autre, assez différent de celui qu'ils portaient.

Les grands carmes et les carmes déchaussés, animés de la plus noble émulation, ont produit, dans tous les temps, un grand nombre de saints et de personnages illustres.

Honorius voyant que Frédéric II avait dépouillé Jean de Brienne de la portion de son royaume de Jérusalem qui n'était pas encore occupée par les Sarrasins, se livra à un de ces mouvements si admirables de la charité de l'Église romaine, et donna *provisoirement* à Jean, pour le soutien de la dignité royale, tout le patrimoine que possédait l'Église, depuis Radicofani jusqu'à Rome.

¹ Novaes, III, 184.

En 1226 ¹, Dominique tint le premier chapitre général de son ordre à Bologne, et il y fut nommé *maître général*.

La même année, le pape couronna empereur Frédéric II. Deux ans après, mourut Philippe-Auguste, à qui succéda son fils Louis VIII.

La plus grande partie des lettres d'Honorius ont été publiées à Toulouse, par Innocent Ciron, sous le titre de *Quinta compilatio decretal.*, 1645, in-fol., avec les notes de l'éditeur; on en trouve aussi dans la collection des conciles, dans les recueils de Baluze, de Wadding, de D. Martène, de d'Achery, d'Ughelli, etc.

Sous Honorius, il faut placer le règne et les conquêtes de Djenguyz-Khan, fils d'un khan des Mogols², né en 1163; il n'avait que treize ans lorsqu'il commença à régner. Une conjuration presque générale de ses sujets, qui le croyaient faible et sans talent, l'obligea de se retirer auprès d'Avenk-Khan, souverain des Tartares. Il mérita l'asile que ce prince lui accorda, par des services signalés, non-seulement dans les guerres contre ses voisins, mais encore dans celle qu'il eut à soutenir contre son frère, qui lui avait enlevé la couronne. Djenguyz-Khan rétablit Avenk-Khan sur le trône, et reçut sa fille en mariage. Le khan, oubliant ce qu'il devait à son gendre, résolut sa perte. Mais celui-ci,

¹ Fleury, LXXVIII, 159.

² Feller, II, 583.

ayant levé une armée, vainquit son beau-père, et le détrôna. Cette victoire irrita son ambition; il leva une grande armée, avec laquelle il conquît, dans moins de 22 ans, la Perse, le Cathay une partie de la Chine, la Corée, et presque toute l'Asie. Sa domination s'étendait à dix-huit cents lieues, de l'orient à l'occident; et à plus de mille, du septentrion au midi. Il se préparait à achever la conquête de la Chine, lorsqu'une maladie l'enleva au milieu de ses triomphes, en 1227.

Djenguyz-Khan n'était ni chrétien ni musulman. Les musulmans le craignaient parce qu'il leur avait fait beaucoup de mal, et, par peur de ce conquérant indomptable, ils ménageaient les chrétiens, qu'ils croyaient moins redoutables.

Le 8 novembre 1226, le roi Louis VIII mourut à Avignon. Il avait eu, de Blanche de Castille, onze enfants, dont six survécurent : Louis, Robert, Jean, Alphonse, Charles, et une fille nommée Isabelle. Celui qui succéda sur le trône de France est le grand roi Louis IX, que la France vénère sous le nom de saint Louis. Comme il n'avait que onze ans, la reine Blanche fut déclarée régente.

Honorius III gouverna l'Église dix ans huit mois et un jour. Il mourut le 18 mars 1227, et fut enterré à Sainte-Marie Majeure, près de l'autel du *presepio*.

Le saint-siège n'eut pas de vacance.

Si l'on veut s'en rapporter à Matthieu Pâris, les hérétiques albigeois, dont la doctrine s'était répan-

due en Allemagne, élurent, vers l'an 1223, un anti-pape, sur les confins de la Bulgarie, de la Croatie et de la Dalmatie; il s'appelait Barthélemy. Mais il ne paraît pas que cet intrus ait longtemps tourmenté l'Église. Cependant les albigeois, que Raymond gouvernait en France, menaçaient leur patrie de maux qui ne seraient pas moins funestes; et le pape cherchait en vain à maintenir Raymond dans des voies de douceur et d'obéissance.

180. GRÉGOIRE IX. 1227.

Grégoire IX prit ce nom, parce qu'il avait été créé dans le monastère de Saint-Grégoire *ad septem solia*. Il s'appelait d'abord Ugo ou Ugolin, et il appartenait à la famille des Conti, comtes de Segni.

En 1198, Innocent III, son cousin, l'avait distingué dans la congrégation de Sainte-Marie *del Reno*, où il était chanoine régulier, et l'avait créé diacre-cardinal de Saint-Eustache, et puis évêque d'Ostie et archiprêtre de la basilique Vaticane. Différentes légations lui furent confiées. Il avait été envoyé à Naples, en France, en Toscane, en Lombardie. Novaes donne de grands éloges à cet illustre négociateur : pureté de sentiments religieux, prudence, sagacité d'esprit, science en tout genre de littérature, dextérité dans le maniement des affaires, éloquence persuasive, toutes ces qualités élevées étaient jointes en lui à des manières nobles, à une taille élégante et majestueuse : on l'appréciait dans toute l'Europe, et on l'aimait à Rome. Il connaissait à fond les affaires du saint-siège, et malgré son grand âge (83 ans), qui n'avait altéré aucun des avantages donnés par la nature et par les études, il fut élu pape, malgré une assez grande résistance, le

19 mars 1227, puis béni pour être consacré le 21 ; enfin couronné le jour de la seconde fête de Pâques, le 3 avril. Il prit possession à Saint-Jean de Latran le 30 du même mois. Saint François d'Assise, qui l'avait choisi comme premier cardinal protecteur de son ordre, lui avait prophétisé le pontificat, en lui écrivant plusieurs fois, avec cette suscription : *Au révérendissime père et seigneur Hugues, futur évêque de tout l'univers, et père des nations*. Ce pape aimait beaucoup saint François, et nous verrons que Grégoire le canonisa en 1228.

Dans le conclave où fut élu Grégoire, les cardinaux étaient divisés d'opinion. Ne pouvant s'accorder, ils résolurent de faire un *compromis*¹, et de s'en rapporter au choix qui serait déclaré par trois *compromissaires*. Fleury ne dit pas un seul mot de ce fait, qui est consigné avec quelques détails dans Novaes (III, 187). Parmi les cardinaux choisis pour arbitres, se trouvait le cardinal d'Urach. Deux des *compromissaires* se déclarèrent sur-le-champ en faveur de ce dernier; mais celui-ci, avec une générosité peu commune et des représentations vives et pressantes, désigna le cardinal Conti; et il insista avec tant de prières, et il prouva l'excellence de ce choix par tant de raisons convaincantes, que

¹ Un compromis est un « acte par lequel deux ou plusieurs personnes promettent de se rapporter de leurs différends au jugement d'un ou de plusieurs arbitres. » (Dict. de l'Acad. française; Paris, Didot, 1835.)

les deux autres arbitres cédèrent, et Conti fut élu. Par cette conduite, et par d'autres vertus, d'Urach a mérité le nom de saint dans le calendrier de Cîteaux, et dans le martyrologe gallican de Saus-say ¹.

Fleury donne, d'après Rainaldi, les détails qui suivent sur les cérémonies qui furent célébrées alors :

« Le jour de son couronnement, Grégoire (liv. LXXIX, 200) alla à St.-Pierre, accompagné de plusieurs prélats, y prit le pallium suivant la coutume, et, après avoir dit la messe, marcha au palais de Latran couvert d'or et de pierres, et revint la couronne en tête. Le lundi, ayant dit la messe à Saint-Pierre, il en sortit, portant deux couronnes, monté sur un cheval richement caparaçonné, environné des cardinaux vêtus de pourpre, et d'un clergé nombreux ; les rues étaient tendues de tapisseries rehaussées d'or et d'argent, des plus beaux ouvrages d'Égypte et des plus belles couleurs de l'Inde, et parfumées de divers aromates. Le peuple chantait à haute voix *Kyrie eleison*, et des cantiques de joie, accompagnés du son des trompettes. Les juges et les officiers brillaient avec des habits dorés (Fleury, *ibid.*) et des chapes de soie. Les Grecs et les Juifs chantaient les louanges du pape, chacun en leur langue. Un peuple innombrable marchait devant, portant des palmes et des

¹ Novaes, III, 188.

fleurs : le sénateur et le préfet de Rome étaient à pied aux côtés du pape, tenant les rênes de son cheval, et c'est ainsi qu'il fut conduit au palais de Latran. »

Grégoire, après le *possesso*, ordonna à l'empereur Frédéric de partir, suivant ses anciennes promesses, pour la guerre de Syrie : Frédéric refusa hautement d'obtempérer à la notification pontificale, et soutint qu'il n'accomplirait pas son serment.

Le 29 septembre 1227, le pape, revêtu de ses habits pontificaux, prononça, dans la cathédrale d'Anagni, que l'empereur était séparé de la communion catholique. Le 23 mars suivant, revenu à Rome, le pontife renouvela l'excommunication. Le jeudi saint, l'empereur irrité gagna les Frangipani et autres seigneurs romains, qui ourdirent une conspiration contre le pape, l'attaquèrent à Saint-Pierre le jour de la seconde fête de Pâques, pendant qu'il célébrait la messe, renouvelant ainsi l'indigne sacrilège commis sous Grégoire VII (vo. plus haut, page 195). Grégoire, abandonné par une partie de ses gardes, fut contraint de sortir de Rome en toute hâte, et se retira à Riéti, ville de ses États. De Riéti, le pape se rendit à Spolète, et de Spolète à Assise.

Avant d'entrer dans cette dernière ville, le pape s'arrêta à Saint-Damien, où il visita sainte Claire, et lui représenta que, pour obvier à divers inconvénients, elle devait recevoir des biens-fonds, offrant

de lui en donner abondamment : elle lui répondit constamment (Fleury, LXXIX, 206) que la sainte pauvreté valait mieux que tous les biens, et qu'elle ne trouvait pas de trésor plus assuré. Le pape ajouta : « Si c'est votre vœu qui vous retient, ma fille, je vous en donne l'absolution. » — « Saint père, répondit-elle, je ne désire pas d'autre absolution que celle de mes péchés. »

Le pape, étant entré dans Assise, alla droit au tombeau de saint François, où il pria longtemps, et lui recommanda l'Église, agitée par tant de troubles. Puis il tint conseil, avec les cardinaux qui l'accompagnaient, sur la procédure de la canonisation; il ordonna une information exacte des miracles du saint, tant dans la ville que dans le pays d'alentour. Les témoins furent ouïs, et leurs dépositions rédigées par écrit; et l'information fut examinée par les cardinaux qui paraissaient le moins favorables à la canonisation. Puis, retournant à Pérouse, le pape fit examiner, en plein consistoire, la validité de la procédure; et la canonisation étant résolue d'un commun consentement, il revint avec toute sa cour à Assise, où, sur la nouvelle de cette cérémonie, s'était assemblée une grande multitude de prélats, de seigneurs et de peuple des diverses provinces. Enfin, le dimanche 16 juillet 1228, dans l'église de Saint-Georges, où le saint était enterré, le pape, étant sur un trône élevé, fit un sermon, où il prit pour texte ces paroles de l'Ecclésiastique : « Il a brillé dans le temple de Dieu comme l'étoile

« du matin, comme la lune en son plein, et comme
« le soleil ¹. » Puis Octavius, cardinal-diacre des
saints Sergius et Bacchus, et parent d'Innocent III,
lut publiquement la narration des miracles. Alors
Rainier Capoccio, aussi cardinal-diacre, prononça
un autre discours pour appuyer cette relation.
Ensuite le pape se leva, et dit à haute voix : « A la
« gloire de Dieu, de la sainte Vierge Marie, des apô-
« tres saint Pierre et saint Paul, et à l'honneur de
« l'Église romaine, nous avons résolu, par le conseil
« de nos frères, de mettre au catalogue des saints
« le bienheureux père François que Dieu a glorifié
« dans le ciel, et nous décidons que sa fête sera
« célébrée le jour de sa mort. »

Aussitôt les cardinaux entonnèrent le *Te Deum*,
et le peuple répondit par de grandes acclamations
de joie. La bulle de canonisation fut expédiée trois
jours après, et porte que la fête sera célébrée le
4 octobre.

Nous lisons dans Novaes ² : « Le corps du saint
« resta longtemps exposé à la vue de la multitude.
« Il était en pied, avec les yeux ouverts; on voyait
« les stigmates entourés de sang. »

Il en fut ainsi sous les règnes suivants; mais
Sixte IV, sur les instances de saint Jacques de la
Marche, se trouvant à Assise en 1476, fit murer

¹ Ecclésiastique, chap. L, v. 7.

² Novaes, XIII, page 33. Cet auteur n'a donné ces détails
que dans le volume qui comprend le règne d'Innocent XIII.

l'escalier par lequel on descendait dans l'église souterraine où était le saint, et ainsi priva le peuple de la vue du corps de saint François. Plus tard, on commença à croire que le corps n'existait plus ; mais il fut retrouvé par les soins du pontife Pie VII, qui ordonna de publier à ce sujet une relation détaillée, dont nous parlerons en son temps ¹.

Cette canonisation de saint François produisit une impression heureuse sur les Romains, qui le vénéraient avec une vive tendresse, et ils rappelèrent Grégoire, promettant de rester sujets fidèles. D'ailleurs ils étaient indignés de voir que Frédéric, qui s'était déterminé enfin à passer en Syrie, avait ordonné à Raynald, duc de Spolète, de commencer les hostilités contre la cour romaine. En effet, Raynald, avec des troupes impériales, et même un corps de soldats sarrasins, attaqua le patrimoine de Saint-Pierre. La prévoyance des papes avait sans cesse arrêté des mesures pour empêcher tout succès

¹ Il existe beaucoup de *Vies de saint François*, mais peu correspondent au mérite du sujet. Baillet ayant observé qu'il était très-étonnant que, parmi tant de religieux d'un ordre si distingué, il ne s'en fût pas trouvé un qui écrivît dignement la vie du fondateur, le père Louis-François Chalippe, récollet, entreprit cet ouvrage. Son livre, in-4^o, a été publié à Paris en 1728, et saint François a eu un noble historien. Les *Mémoires de Trévoux*, an 1729, ont loué très-justement cette excellente composition du père Chalippe. Depuis, M. Chavin de Malan a publié une autre Vie de saint François, que les autorités de l'ordre, à Rome, ont trouvée sage, riche en faits, et digne du saint patriarche.

important des musulmans en Italie; mais cette même sagesse n'avait jamais dû penser que les Sarrasins deviendraient les alliés d'un empereur qui avait juré de défendre et de protéger le saint-siège. Le pape envoya, contre cette armée impie, des soldats levés à la hâte, et qui étaient commandés par Jean de Brienne, autrefois roi de Jérusalem, propre gendre de Frédéric, avec qui toute bonne intelligence était rompue. Alors il se commit de part et d'autre de grandes violences.

Cependant Frédéric II arrivait près de Jérusalem; il débarquait à Saint-Jean d'Acre. N'ayant amené avec lui que deux galères et cent chevaliers, il trouva peu d'obéissance dans le pays. Sur ces entrefaites, parurent deux frères mineurs qui présentèrent, de la part du pape, au patriarche de Jérusalem, des lettres où le saint-père annonçait le parjure et l'excommunication de Frédéric. En même temps le pape défendait aux hospitaliers, aux templiers et aux chevaliers teutoniques, d'obéir au prince en tout ce qu'il commanderait.

En ce moment, d'autres chrétiens, pensant avec raison que de pareilles querelles pouvaient être ajournées, et marchant sous la conduite du duc de Limbourg, né Allemand, fortifiaient Césarée, et croyaient qu'après avoir réparé les murs de Joppé, qui était encore entre leurs mains, ils pouvaient marcher sur Jérusalem.

Frédéric approuva ce dessein; et s'étant mis à leur tête, ils arrivèrent à Joppé le 15 novem-

bre 1229. Cependant le sultan d'Égypte, Mélic-Camel, était campé près de Gaza, à une journée de là, et le sultan de Damas, son neveu, à Naplouse, distante aussi d'une journée.

L'empereur Frédéric envoya deux seigneurs à Mélic-Camel avec des présents, lui faisant dire qu'il voulait l'avoir pour frère¹, et qu'il n'était pas venu dans l'intention d'accumuler des conquêtes, ayant assez de terres pour contenter la plus grande ambition. Les seigneurs, dans l'audience, devaient ajouter que l'empereur venait cependant recouvrer les saints lieux et le royaume de Jérusalem, qui appartenait de droit à son fils. L'impératrice Yolande, la nouvelle épouse de Frédéric, était morte la même année, après avoir mis au monde un fils qui avait été appelé Conrad. Les envoyés avaient encore ordre de faire observer que, si on voulait rendre Jérusalem, il ne fallait pas commencer de guerre, ni répandre le sang humain. Mélic-Camel était bien informé de la faiblesse de Frédéric, et de la division qui régnait parmi les chrétiens. D'ailleurs, ceux qui arrivaient d'Europe n'avaient pas l'habitude d'employer un langage si soumis et si réservé. Frédéric parlait comme un chrétien qui aurait longtemps résidé dans le pays, et qui demanderait aux négociations ce qu'il n'attendrait pas de sa force et de son courage.

Mélic-Camel envoya à son tour des présents, et

¹ Fleury, LXXIX, 209.

pria l'empereur de s'expliquer sur la nature d'amitié qu'il voulait entretenir avec lui. « Quant à Jérusalem, répondait le musulman, c'est une affaire importante, non pour la valeur du pays, mais pour le respect que les musulmans, mes frères, portent à la ville, et particulièrement au temple, qu'ils regardent comme la maison de Dieu; eux aussi viennent, avec autant de dévotion que les chrétiens, au sépulcre de Jésus-Christ.

« Si j'abandonnais le saint sépulcre, le calife pourrait m'accuser de trahir ma religion. »

Après une négociation très-secrète, à laquelle n'intervint aucune autorité dépendante du saint-siège, quoiqu'il existât des vicaires apostoliques dans le pays, le traité entre Frédéric et le sultan fut rédigé en ces termes : « 1° Le sultan livre Jérusalem à l'empereur et à ses lieutenants, pour en disposer et la fortifier à sa volonté; 2° l'empereur ne touchera point à la gemlata qui est le temple de Salomon, ni à tout ce qui est compris dans son enceinte, et ne souffrira pas qu'aucun Franc s'en empare ¹; mais elle demeurera sans aucun changement entre les mains des musulmans, qui y feront leurs prières, et qui y conserveront l'exercice libre et public de leur religion. Les clefs des portes de cette enceinte seront gardées par ceux qui y demeurent, pour avoir soin de la mosquée; 3° on n'empêchera aucun mu-

¹ Rainaldi, 1229, n. 15.

« sulman d'aller en pèlerinage à Bethléem; 4° si
« quelque Franc croit fermement à la majesté et à
« la dignité du temple, il pourra y entrer pour
« faire ses prières, sinon on ne le souffrira pas
« même dans toute l'enceinte (par cette croyance
« on entendait un respect pour cette mosquée, pa-
« reil à celui des musulmans); 5° si à Jérusalem un
« musulman fait tort à un autre musulman, il sera
« appelé devant les juges de sa religion; 6° l'empe-
« reur ne donnera secours à aucun Franc ni à au-
« cun musulman, pour faire la guerre aux musul-
« mans pendant cette trêve; ne les excitera pas à
« commencer des hostilités, et, si elles commen-
« çaient, n'y prendra aucune part; 7° l'empereur
« rappellera tous ceux qui entreprendront de por-
« ter quelque dommage aux terres de Mélic-Camel;
« 8° si quelques Francs prétendent contrevenir aux
« conventions comprises dans cette trêve, l'empe-
« reur sera tenu de défendre le sultan de toute at-
« taque des contrevenants; 9° Tripoli et son terri-
« toire, Kérek, Castelbianco, Tortose, Margat et
« Antioche, avec tout ce qui s'y trouve, demeure-
« ront au même état que pendant la guerre; et
« l'empereur défend à tous les siens de donner au-
« cun secours aux seigneurs de ces places. »

Enfin, de plus, on devait rendre aux chrétiens Bethléem, et le territoire entre cette ville et Jérusalem, Nazareth avec le chemin jusqu'à Acre, le territoire de Tournon, Sydon ou Saïd, avec ses dépendances.

Cette trêve , qui devait durer dix ans, fut jurée , de part et d'autre, le dimanche 18 février 1229. Mais Gérold , patriarche de Jérusalem, les templiers et les hospitaliers, n'y prirent aucune part, la regardant comme honteuse et désavantageuse à la chrétienté, et digne d'un empereur excommunié. Le patriarche même refusa à tous les pèlerins, indifféremment, la permission d'entrer à Jérusalem et de visiter le saint sépulcre, alléguant la défense que le pape Grégoire en avait faite, et qui n'était pas révoquée.

Frédéric ne laissa pas d'entrer à Jérusalem le samedi 17 mars ; et le lendemain, qui était le troisième dimanche du carême, il alla, en habits royaux, visiter le saint sépulcre, accompagné des chevaliers teutoniques, de ses seigneurs allemands, et de quelques hommes du peuple. Comme il ne se trouva pas d'évêque pour lui donner la couronne, il la prit lui-même sur l'autel : alors le maître de l'ordre Teutonique se leva, et prononça un long discours, une partie en allemand et une partie en français. Il loua l'empereur, et se plaignit des ecclésiastiques, et finit en invitant les nobles à contribuer au paiement des fortifications qu'on allait élever autour de la ville.

Quant à Frédéric, aussi inconséquent dans ses plans qu'il l'avait été en souscrivant un tel traité, il retourna promptement à Acre, sans donner le moindre soin aux préparatifs de ces fortifications pour lesquelles il demandait de l'argent. Pendant

les deux jours qu'il passa à Jérusalem, il écrivit des lettres triomphantes pour remercier Dieu de l'heureux succès qu'il avait donné à son voyage, et relever, en paroles magnifiques, l'avantage qu'il avait procuré aux chrétiens, désormais devenus maîtres de rentrer dans la cité sainte. Nous avons dans Rainaldi deux de ces lettres : une au pape Grégoire, qui est conçue en termes généraux ; une autre au roi d'Angleterre, Henri. Dans cette dernière on trouve quelques détails.

Le patriarche de Jérusalem écrivit, sur le même sujet, des lettres d'un style bien différent ¹ : l'une au pape, l'autre à tous les fidèles. Dans la lettre au pape, il relève tous les désavantages que les chrétiens ont reçus depuis l'arrivée de l'empereur. Le prélat se plaint du secret que le prince a affecté de garder dans la négociation pour la trêve, méprisant les avis des évêques et des seigneurs ; et il fait remarquer la précipitation du départ d'un tel vainqueur, qui semblait plutôt avoir pris la fuite. Le patriarche examine le traité.

« C'est un abus intolérable de céder aux infidèles le temple de Dieu, qui est le siège patriarcal, sans même permettre aux chrétiens d'entrer dans l'enceinte, s'ils n'ont pas la même opinion de ce lieu que les Sarrasins ; tandis qu'on permet à ceux-ci d'entrer à Bethléem librement et sans autre examen.

¹ Fleury, LXXIX, 210.

« Voici un autre grief : Frédéric s'engage, par ce traité, de n'exercer aucun acte d'hostilité directement ni indirectement contre les Sarrasins pendant la trêve. Comment accorder ce serment avec celui qu'il a fait à l'Église, de tenir à la terre sainte, pendant deux ans, mille chevaliers et cinquante galères? Ce qui lui a attiré l'excommunication, c'est qu'il ne l'a pas accompli. »

La lettre à tous les fidèles porte avec elle quelque chose de plus menaçant. Fleury en donne une analyse complète (*ibid.*, 211). Il est aisé de voir que le traité a été dicté par les intérêts seuls du sultan d'Égypte, qui avait deviné l'orgueil impérial. Frédéric ne demandait qu'à entrer un moment à Jérusalem, pour dater des lettres de cette résidence. Le tombeau de Jésus-Christ, les malheurs de la Palestine, les mesures à prendre pour faciliter à d'autres chrétiens une entrée plus honorable dans la ville, le soin des intérêts du saint-siège, rien de cela n'avait occupé Frédéric. C'est donc avec raison qu'on a pu dire plus haut, page 323 : « La domination passagère de l'empereur Frédéric II ne fut « qu'une chimère, et n'avait aucun caractère sérieux. »

Maintenant, après avoir lu tant de détails douloureux, on peut sans doute ajouter que cette occupation ne fut pas seulement une chimère, et qu'au milieu de tant de circonstances qui conseillaient plus de franchise que n'en avait montré Richard, cette occupation fut véritablement un cal-

cul de trahison. C'est cependant ainsi qu'il faut parler d'un grand prince qui possédait tant de qualités surnaturelles, et qui fut, sans contredit, plus tard un des plus grands personnages de ce temps. Il mourra, nous le verrons, dans des sentiments de piété et de repentir; mais que d'outrages il aura faits auparavant à la religion, à la morale, à la dignité impériale, aux intérêts de l'Italie, du saint-siège, et même de l'Empire! Mais suivons le cours de ce récit.

Grégoire est obligé de faire la guerre pour conserver ses États, et il ne pouvait oublier les troubles que suscitaient en France les questions religieuses.

Raymond, comte de Toulouse, avait fait sa paix avec l'Église et le roi de France; un traité avait été rédigé en forme de lettres patentes de Louis IX, et portait en substance que Raymond s'était soumis, et était venu demander non pas justice, mais grâce à l'Église et au roi, promettant de leur être désormais fidèle. Il devait chasser de ses terres les hérétiques, et pour cela en faire une exacte recherche.

Aussitôt après cette absolution, Raymond devait encore accomplir d'autres conditions : recevoir la croix de la main du légat, aller outre-mer contre les Sarrasins, y demeurer cinq ans; enfin remettre Jeanne, sa fille unique, entre les mains du roi, pour qu'elle épousât un de ses frères. Moyennant cette dernière disposition, le roi laissait à Raymond

tout le diocèse de Toulouse, excepté la terre du maréchal, c'est-à-dire de Guy de Lévis, maréchal de la Foi, de qui sont venus les seigneurs de Mirepoix.

En l'année 1229, le pape confirma une excommunication lancée contre Frédéric, avec qui Rome vivait en mauvaise intelligence : il est à remarquer ici que Frédéric avait bien été sacré empereur, mais qu'il n'avait pas fait en entier le serment que les empereurs prononcent à leur couronnement.

Le pape, après avoir quitté Rome, ne voulait pas y revenir, à cause des menées suscitées par les seigneurs partisans de Frédéric; mais le Tibre s'étant tout à coup débordé, le peuple de la ville s'ameuta pour redemander le retour de Grégoire. Cet événement frappa l'empereur, qui se décida à signer un traité de paix.

Voici les conditions que Frédéric consentit à cette occasion :

« Le roi de Sicile et de Germanie n'empêchera, ni par lui ni par aucun autre, que l'on donne cours aux élections, postulations et confirmations des églises et des monastères, dans le royaume de Sicile et dans la Germanie. » Il y eut ensuite une entrevue à Anagni entre les deux souverains. Quand le pape parut, le prince ôta son manteau, se mit aux pieds du pontife, et reçut le baiser de paix ; puis ils mangèrent ensemble à une même table. Le lendemain, Frédéric retourna en Allemagne.

Dans un *discours* qui précède le livre LXXX^e, Fleury donne une foule de détails importants sur

l'état des universités de Paris et de Bologne ¹.

Au mois de juin 1231, saint Antoine de Padoue, de l'ordre des frères mineurs, mourut dans cette ville, âgé de 36 ans. Sa grande réputation, et les miracles qui s'opéraient tous les jours sur son tombeau, firent presser sa canonisation, que le pape prononça à Spolète le 30 mars 1232.

En Allemagne, sainte Élisabeth, veuve du landgrave de Thuringe, mourut après une vie courte, mais très-édifiante. Elle était fille d'André, roi de Hongrie, et fut fiancée dès le berceau avec Louis de Thuringe, qui était un prince doué de singulières vertus.

Jamais la cour romaine ne perdait de vue les occasions de resserrer les liens de bonne intelligence avec les patriarches grecs. Germain, patriarche de Constantinople, envoya un prêtre chargé de demander à Grégoire une réunion plus intime des deux Églises.

La lettre du patriarche Germain au pape Grégoire commençait par une prière à Jésus-Christ, qu'il invoquait comme la pierre angulaire qui avait réuni les diverses nations en une même Église.

Ensuite, s'adressant au pape, Germain reconnaît ² que Sa Sainteté a reçu en partage la primauté du siège apostolique, et prie Grégoire de descendre un peu de son élévation, pour l'écouter favorable-

¹ Fleury, V, 226.

² *Ibid.*, 248.

ment. Il répète ensuite qu'il ne prétend point préjudicier à la primauté du pape; et entrant en matière, il ajoute : « Cherchons avec toute l'application possible qui sont les auteurs de la division. Si c'est nous, montrez-nous le mal, et appliquez-y le remède : si ce sont les Latins, nous ne croyons pas que vous vouliez demeurer exclus de l'héritage du Seigneur. » L'accord entre les deux parties ne fut pas cependant assez complet pour réjouir Grégoire, qui s'apprêta à faire de nouveaux efforts pour obtenir enfin une concorde inaltérable.

La même année, le pape envoya des frères mineurs en mission chez les infidèles, avec une lettre adressée au sultan de Damas, qui contenait une longue instruction sur la religion chrétienne, appuyée de plusieurs passages de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il finissait par une exhortation au sultan d'embrasser le christianisme, avec la protestation que le pape ne voulait que le salut du prince, sans conserver aucune vue temporelle, et sans désirer diminuer en rien la puissance de ce souverain.

La réputation de l'autorité des frères prêcheurs croissait de jour en jour, principalement en Italie. Frère Jean de Vicence était alors un des plus renommés de cet ordre. Il pensa à faire canoniser Dominique, et, en 1234, la bulle de canonisation fut rendue à Riéti le 13 juillet.

Dès l'année 1233, Louis avait demandé en mariage Marguerite, fille aînée de Raymond Bérenger, comte de Provence; et comme ils étaient parents au

quatrième degré, il envoya solliciter une dispense au pape, attendu l'utilité de ce mariage pour conserver en Provence la paix et la gloire de la religion catholique.

En 1234, le roi Louis IX étant entré dans sa vingtième année, le mariage fut célébré à Sens vers la fin de mars. Dieu répandit sa bénédiction sur ce mariage, et ces heureux époux obtinrent de la Providence, qui les protégeait, six fils et cinq filles.

Dans la même année, Grégoire publia la collection des décrétales qui porte son nom, et qui depuis a été la plus autorisée. Il y avait déjà cinq collections des épîtres décrétales des papes, toutes faites depuis le travail de Gratien : la première par Bernard Balbo, de l'église de Pavie, puis évêque de Faenza, et ensuite de Pavie, après saint Lanfranc, son maître. Il était fort savant dans le droit canonique, et en composa cinq livres sur cette matière. Balbo recueillit aussi les décrétales et les canons de quelques conciles jusqu'en l'an 1190. La seconde compilation fut commencée par Guilbert et Alain, et achevée par Gallois de Volterre; elle porte leurs deux noms. La troisième fut tirée des registres d'Innocent III par Bernard le Grand, archidiacre de Compostelle, et revue par Pierre de Bénévent, notaire du pape, vers l'an 1210. Cinq ans après, le pape Innocent III avait ordonné la quatrième collection, composée d'abord des décrets du concile de Latran, où il avait présidé la même année 1215, et ensuite de ses rescrits. La cinquième collection fut composée

des constitutions d'Honorius III, qui les fit rassembler par Tancrède, archidiacre de Bologne, et qui ordonna qu'elle fût suivie dans les écoles et les tribunaux ¹.

De toutes ces collections, le pape Grégoire IX fit composer la sienne par saint Raymond de Pegnafort, de l'ordre des frères prêcheurs, qui était alors sous-chapelain de son pénitencier ². Les décrétales y sont distribuées en cinq livres, dont chacun contient plusieurs titres où elles sont rangées par ordre de temps, ce qu'on n'avait pas observé dans les collections précédentes. Celle-ci commence à Alexandre III; c'était au commencement de ce règne que finissait le décret de Gratien, et les décrétales n'y sont que par extrait, suivant la matière de chaque titre, mais conservent les premiers mots par lesquels elles étaient déjà connues.

Le pape Grégoire adressa cette collection aux docteurs et aux écoliers de Bologne, par une lettre où il dit qu'il a fait rédiger, en un volume, les constitutions de ses prédécesseurs, auparavant dispersées en plusieurs tomes; il a voulu agir ainsi, parce qu'elles causaient de la confusion par leur ressemblance et leur apparente contradiction. D'ailleurs, quelques-unes ne se trouvant que hors de ces volumes, leur autorité était révoquée en doute dans les jugements. Il ajoute qu'il a fait

¹ Édit. d'Innocent Ciron, 1645, tit. I, c. 1.

² Fleury, V, 267.

retrancher l'inutile des anciennes constitutions, et joindre les siennes sur plusieurs questions douteuses, voulant que l'on se servît de cette seule collection dans les tribunaux de justice et dans les écoles, en défendant d'en composer aucune autre sans l'autorité du saint-siège. Le pape écrivit une lettre pareille aux docteurs de Paris, datée de Spolète le 5 septembre 1234. Son intention fut suivie, et sa *constitution* si bien reçue, qu'on l'a nommée depuis simplement *les Décrétales*.

A Spolète, où le pape se trouvait alors, on vit arriver l'empereur Frédéric II, qui avait été précédé par les patriarches latins de Constantinople, d'Antioche et de Jérusalem. Il fut convenu qu'on se préparerait à la guerre, attendu que la trêve faite avec les infidèles, par l'empereur, devait finir dans quatre ans.

Alors on publia la croisade pour l'an 1238. La lettre adressée particulièrement à Louis IX porte la date du 6 novembre 1234. Le pape l'exhorte à se préparer pour secourir la terre sainte par lui-même ou par les siens. On renouvela en même temps l'excommunication du dernier concile de Latran, contre ceux qui fourniraient aux infidèles des armes et des vaisseaux.

En même temps le pape demandait de toutes parts des secours contre les Romains révoltés qui l'avaient chassé de Rome. Les Romains cependant, mieux conseillés, firent leur paix avec le pape au mois de mars 1235.

Cependant, dans la Syrie, les bourgeois d'Acre ne voulaient pas se soumettre à l'autorité de l'archevêque de Ravenne, légat en Palestine, qui était chargé d'y défendre, par ordre des papes, les intérêts de Conrad, fils de Frédéric, et héritier, par sa mère, du royaume de Jérusalem. A ce sujet, l'archevêque de Ravenne frappa d'un interdit les habitants d'Acre. Grégoire considéra que cette ville était habitée par des chrétiens de divers rites, qui, à l'occasion de cette censure, pourraient refuser l'obéissance à l'Église romaine, et donner lieu à l'hérésie toujours prête à se renouveler. C'est pourquoi il leva l'interdit, après avoir reçu des habitants d'Acre la promesse d'obéir à ses ordres; et il se rendit leur médiateur auprès de l'empereur.

En Espagne, depuis la bataille de Naves de Tolosa, les armes des chrétiens ne cessaient de prospérer. En 1236, Ferdinand s'empara de Cordoue.

Déjà un grand nombre de croisés s'étaient réunis dans un sentiment d'exaltation mal dirigé; ils tourmentaient les Juifs, et voulaient les baptiser de force. Grégoire écrivit à plusieurs prélats une lettre, où il dit que les croisés doivent se préparer à la guerre contre les infidèles, par la crainte de Dieu, la pureté de cœur et la charité; et qu'encore que J. C. n'exclue personne de la grâce du baptême, toutefois il fait miséricorde à qui il lui plaît. Il ne faut contraindre personne à recevoir ce sacrement, parce que comme l'homme est tombé par son libre arbitre, il doit aussi se relever par son libre arbitre,

étant appelé par la grâce. Le pape écrivit à Louis IX sur le même sujet, et le saint roi répondit qu'il donnait des ordres pour que, dans son royaume, chacun obtempérât à la sage décision de Sa Sainteté.

Pendant le pape reçut une lettre de Philippe, prieur des frères prêcheurs dans la terre sainte, où il disait : « Le patriarche des jacobites, sectaires orientaux, homme vénérable par son âge, sa science et sa vertu, est venu cette année (1237) faire ses prières à Jérusalem, avec une suite nombreuse d'évêques et de moines de sa nation ¹. Nous lui avons expliqué la foi catholique, et, avec la grâce de Dieu, nous l'avons amené à ce point, que le dimanche des Rameaux, à la procession solennelle qui se fait, du mont des Oliviers à Jérusalem, il a promis obéissance à l'Église romaine, abjurant toute sorte d'hérésie, et nous a donné sa confession de foi écrite en chaldéen et en arabe; il a même pris notre habit en partant. Sous son obéissance sont les Chaldéens, les Mèdes, les Perses et les Arméniens, dont les pays sont déjà ravagés par les Tartares, pour la plus grande partie. Son obéissance s'étend sur soixante-dix provinces habitées d'une multitude innombrable de chrétiens, sujets toutefois et tributaires des Sarrasins, excepté les moines, qui ne payent pas de tribut. Deux archevêques ont fait la même soumission : l'un, jacobite d'Égypte; l'autre,

¹ Matthieu Pâris, 1237, page 372; Rain. Cod., n. 87.

nestorien d'Orient, qui sont reconnus pour supérieurs en Syrie et en Phénicie; et nous avons déjà envoyé quatre de nos frères en Arménie pour apprendre la langue, voulant satisfaire aux instantes prières du roi et des seigneurs.

« Nous avons reçu plusieurs lettres du patriarche des nestoriens, dont l'obéissance s'étend dans les grandes Indes, le royaume du *prêtre Jean*, et les États les plus proches de l'Orient; et il a promis à frère Guillaume de Montferrat, qui a demeuré quelque temps auprès de lui, de se réunir à l'Église. Nous avons encore envoyé de nos frères en Égypte, vers le patriarche des jacobites du pays, dont les erreurs sont plus étendues que celles des Orientaux; car ils y ajoutaient la circoncision, comme les Sarrasins ¹. Ce patriarche nous a aussi témoigné vouloir revenir à l'unité de l'Église. Il a déjà retranché plusieurs erreurs, et défendu de circoncire ceux de son obéissance; elle s'étend dans les petites Indes, l'Éthiopie et la Libye, outre l'Égypte; mais les Éthiopiens et les Libyens ne sont point sujets des Sarrasins.

« Quant aux Maronites du mont Liban, ils sont revenus depuis longtemps à l'obéissance de l'Église, et ils persévèrent. Toutes ces nations acquiescent à

¹ Dans ces malheureux pays, ceux qui ont peur cherchent à se rapprocher du plus puissant par des défections de principes, qui ne tournent jamais au bien. Nous avons vu, tome I^{er}, p. 435 et 483, les Grecs de Byzance tâcher de fléchir les musulmans par des concessions coupables, et n'obtenir en définitive qu'une haine plus vive et un acharnement plus redoutable.

la doctrine de la Trinité et à nos prédications. Les Grecs sont les seuls qui n'abandonnent pas leur malice, et qui s'opposent partout à l'Église romaine, en cachette ou à découvert. Ils blasphèment tous les sacrements, et traitent de mauvaise et d'hérétique toute opinion différente de la leur.

« Voyant donc une si grande porte ouverte à l'Évangile, nous nous sommes mis à apprendre ces langues. Nous en avons établi une école en chacun de nos couvents, et nous avons déjà des frères qui prêchent en diverses langues, principalement en arabe, qui est la langue la plus commune du pays. »

Le 23 mars de l'année 1237, Jean de Brienne, empereur de Constantinople, était mort de douleur, tandis que le jeune Baudouin, héritier de l'empire, résidait en Flandre, occupé à recouvrer les terres de son patrimoine, et à emprunter de l'argent pour soutenir son empire chancelant. Plusieurs seigneurs des plus qualifiés de France s'étaient déjà croisés à ce dessein, et c'était autant de secours perdus pour la terre sainte. Les chevaliers de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem s'étaient malheureusement laissé gagner par Vatace, Jean III (Ducas), empereur grec de Nicée (1238), qui leur avait donné des terres et des revenus pourvu qu'ils le suivissent, même contre les Latins ¹. Et d'ailleurs ils étaient accusés de s'abandonner à de graves excès. Le pape Grégoire ayant reçu des plaintes, écrivit ainsi au

¹ Fleury, V, 289.

maître de l'Hôpital : « Nous avons appris avec douleur que vous retenez dans vos terres, sous certaines conditions, des femmes perdues, avec lesquelles vous vivez dans le désordre; que vous possédez du bien en propre; que vous prenez la défense de tous ceux qui embrassent votre confrérie, moyennant une rétribution annuelle, et que vous retirez chez vous des voleurs, des meurtriers, des pèlerins et des hérétiques. Vous n'avez pas honte de donner des secours d'armes et de chevaux, contre les Latins, à Vatace, ennemi de Dieu et de l'Église. Vous diminuez vos aumônes ordinaires; vous changez les testaments de ceux qui meurent dans votre hôpital, et vous ne souffrez pas que les malades se confessent, sans votre permission, à d'autres prêtres que ceux de votre ordre, ou ceux qui sont à vos gages. On dit même que plusieurs de vos frères sont suspects d'hérésie. »

En Espagne, Jacques, roi d'Aragon, assiégea et prit Valence. Il était aisé de voir que les armes des princes catholiques étaient bénies de Dieu.

En 1240, l'animosité de Frédéric II contre le pape était à son comble. L'empereur récriminait, en énumérant les services qu'il avait rendus au saint-siège; et personne, dans cette circonstance, ne cherchait à concilier un si funeste différend.

Le cardinal Jacques, évêque de Palestine, était arrivé en France; il publiait par tout le royaume la bulle d'excommunication prononcée par Grégoire contre Frédéric; en même temps le légat était

chargé d'offrir l'Empire au comte Robert, frère du roi. Le roi refusa cette proposition, dans les termes les plus fermes et les plus prudents. Les ambassadeurs français envoyés auprès de Frédéric, pour lui demander s'il avait des sentiments religieux différents de ceux des autres catholiques, reçurent, pour réponse, que l'empereur ne s'écarterait jamais de la foi de ses pères et de celle de ses prédécesseurs. Après cette assurance donnée par Frédéric lui-même, les ambassadeurs répondirent : « Dieu nous garde d'attaquer aucun prince chrétien sans cause légitime ! Ce n'est point l'ambition qui nous touche. Nous estimons le roi notre maître, qui vient à la couronne par sa naissance ; nous l'estimons au-dessus de tout prince électif : quant au comte Robert, il lui suffit d'être le frère d'un si grand roi. »

Telle fut cette réponse, admirable de grandeur, de fierté, de piété, où l'on distingue et les sentiments de bon voisinage, et cette circonspection politique qui ne doit jamais abandonner même un puissant souverain.

Les légats pontificaux s'attachèrent à faire quelques tentatives contre Frédéric auprès de plusieurs princes d'Allemagne ; mais aucune considération ne put altérer la fidélité des *électeurs*.

Grégoire voulut assembler un concile. Frédéric s'y opposa, et marcha sur Rome. Il approchait de *Grotta-Ferrata*, lorsqu'il apprit la mort du pape, qui avait succombé à tant de chagrins le 20 avril 1241, âgé de près de cent ans, après avoir

gouverné l'Église quatorze ans cinq mois et quelques jours.

Voici ce que Novaes dit du caractère de Grégoire IX¹ : « C'était un homme d'un esprit rempli de sagacité, doué de la plus heureuse mémoire, savant dans les arts libéraux, distingué par ses connaissances en jurisprudence et les lettres sacrées, fleur d'éloquence cicéronienne; aide, toujours prêt, des pauvres, défenseur zélé de la foi et de la liberté ecclésiastique, enfin, modèle des plus éclatantes vertus. » Il fut enterré au Vatican. Le saint-siège demeura vacant pendant un mois.

Gérard Vossius, prévôt de Tongres, et docteur en théologie à Rome, a publié un livre intitulé *Gesta quædam ac monumenta Gregorii IX, græco-latina, cum scholiis*; Rome, 1588, in-4^o.

On a beaucoup demandé les causes de la mort en quelque sorte subite de Grégoire. Novaes et d'autres auteurs l'attribuent à la douleur qu'il éprouva en apprenant que des évêques français et espagnols, qui se rendaient à Rome pour assister à un concile, et qui étaient embarqués sur des bâtiments génois, avaient été attaqués par des Pisans, alors en guerre avec les Génois, et traités d'une manière barbare; ils furent enchaînés, livrés aux tourments de la faim et de la soif, par ordre de Frédéric. Grégoire ne put jamais se relever d'un saisissement qui lui enleva toute connaissance, et qui fit presque

¹ III, 200.

sur-le-champ désespérer de sa vie. Louis IX réclama les évêques ses sujets. Frédéric répondit avec hauteur. Louis répliqua : « Vous devez les mettre en liberté ; pensez-y sérieusement ; car le royaume de France n'est pas tellement affaibli, qu'il souffre davantage *vos coups d'éperon*. » Cette lettre, si royale, produisit son effet, et les prélats français furent délivrés. Les conseillers de Louis IX durent se convaincre que Grégoire n'avait peut-être pas eu tous les torts dans ses différends avec Frédéric.

Nous donnerons quelques détails sur le *prêtre Jean*, dont il est parlé page 445.

Ce devait être David, frère du *prêtre Jean*, dont il a été question plus haut, page 308. Ce dernier eut un règne moins long que celui de son frère, appelé Ungcam. Les écrivains portugais sont ceux qui ont donné les informations les plus positives sur ces deux *prêtre Jean*.



181. CÉLESTIN IV. 1241.

Célestin IV, appelé d'abord Geoffroi Castiglioni, chanoine et chancelier de Milan, sa ville natale, fut créé prêtre-cardinal de Saint-Marc, et évêque de Sabine, par Grégoire IX. Ce pontife le nomma légat *a latere*, en Toscane, en Lombardie, puis à Mont-Cassin, où se trouvait l'empereur Frédéric II.

Célestin fut élu pape dans le lieu appelé *Sette-Soli*, par dix cardinaux seulement. Le sénateur et les princes romains les y avaient enfermés, pour que l'élection fût plus prompte. Affaibli par l'âge, par le chagrin, il ne vécut, après son élection, que dix-sept jours, n'eut pas le temps de publier une seule bulle, et mourut le 5 octobre 1241, avant d'être consacré. Il fut enterré dans le Vatican.

Le saint-siège resta vacant un an huit mois et dix-sept jours. Les cardinaux étaient dispersés, et Frédéric les tenait pour la plupart en prison.

182. INNOCENT IV. 1243.

Innocent IV, appelé, dans la vie laïque, Sinibald Fieschi, appartenait à l'une des premières familles de Gènes. Il fut d'abord évêque d'Albenga, et vice-chancelier de la sainte Église romaine. Grégoire IX l'avait créé prêtre-cardinal de Saint-Laurent *in lucina*, et légat de la Marche. On l'élut pape à Anagni, après un interrègne de plus de vingt mois, le 24 juin 1243, et on le consacra le 29.

Sur la fin d'octobre, il s'approcha de la ville de Rome; et, comme on le remarquait toujours quand les papes y entraient, il fut reçu avec acclamation par le sénateur et le peuple romain. Cette allégresse dura peu de temps : des marchands se présentèrent pour réclamer une assez forte somme d'argent prêtée par eux à son prédécesseur Grégoire. L'insolence de ces marchands, escortés par une foule de peuple, fut telle, qu'ils envahirent une grande partie du palais, et qu'Innocent fut obligé de se réfugier, pour prendre sa nourriture, dans le lieu le plus obscur de son habitation. Enfin, moyennant le paiement d'une somme qui ne faisait qu'une partie de la dette, ces marchands enfin se retirèrent.

Innocent avait eu occasion, auparavant, de con-

tracter une étroite amitié avec Frédéric II. Alors Fieschi n'était qu'un particulier : devenu pape, il ne pouvait que se souvenir des intérêts de l'Église, et l'empereur ne cessait de l'insulter par des violences. Cependant Frédéric envoya à Rome une ambassade chargée de demander la paix ; et, pour l'obtenir, ces ambassadeurs, le 31 mars 1244, jour de la Cène, jurèrent solennellement, en présence de l'empereur Baudouin, des cardinaux, des prélats, du sénateur, et du peuple romain, que Frédéric donnerait satisfaction à l'Église pour toutes les injures qu'elle avait à lui reprocher avant et après l'excommunication prononcée par le pape Grégoire IX.

Innocent se livrait à la joie en voyant un repentir si heureux ; mais sa joie fut bientôt changée en tristesse. Frédéric, rendu à sa première perfidie, protesta qu'il ne pouvait tenir le serment fait par ses ambassadeurs, parce qu'il était trop préjudiciable à ses intérêts. Afin de mieux convaincre Frédéric, et de le ramener dans la bonne voie, le pape se rendit à Città di Castello, pour de là traiter directement avec le prince, qui habitait alors Terni. Mais le pontife ne tarda pas à connaître qu'on lui tendait des embûches, et que Frédéric voulait s'emparer du chef de l'Église, pour n'avoir plus de contradicteur. Après dix-neuf jours passés à Città di Castello, Innocent prit le chemin de Sutri, d'où il écrivit aux Génois d'envoyer leurs galères à Cività-Vecchia. Averti de l'arrivée des bâtiments

génois, le pape se décida à traverser d'après montagnes, puis il parvint à entrer dans cette ville. Le 6 juillet, il débarquait à Gênes. De là, poursuivant son voyage par terre, il put, malgré de vives souffrances, le continuer jusqu'à Lyon.

Entre les querelles du pape et de Frédéric, la ville de Lyon, qui dépendait de son archevêque, gardait la neutralité, mais non pas une neutralité faible, qui aurait empêché cette ville de donner un asile au chef des fidèles.

Innocent convoqua dans cette ville un concile général (le XIII^e), qui devait s'assembler en 1245. Il y présida, assisté de divers cardinaux. On comptait à cette réunion trois patriarches et 140 évêques. L'empereur Baudouin était présent. On y voyait aussi les ambassadeurs de France et d'Angleterre. Là, on excommunia et l'on déposa, du royaume de Sicile et de l'Empire, Frédéric II, comme ayant outragé l'Église. On dit que ce prince fut le premier qui en appela au futur concile, plus nombreux et plus solennel; mais Novaes remarque, avec raison¹, que quarante-cinq ans auparavant, en 1200, le même appel avait été fait par Philippe-Auguste, roi de France. Dans le concile de Lyon, on parla de la réforme de la discipline et des croisades pour la Palestine, et l'on choisit Louis IX, roi de France, comme chef de cette expédition. Cependant Thadée de Suesse défendait

¹ Novaes, III, 211.

la cause de Frédéric, dont il était ambassadeur; mais il lui était difficile de trouver des raisons pour adoucir les mauvaises impressions causées dans les esprits par les violences du prince envers le pape et envers les cardinaux, et surtout par la ténacité avec laquelle il s'était opposé à ce qu'on fît précédemment cesser la vacance du saint-siège. La sentence de déposition contenait en substance ce qui suit :

« Le pape Innocent ¹ rappelait d'abord les démarches qu'il avait faites, dès le commencement de son pontificat, pour traiter de la paix avec Frédéric, et les promesses de l'empereur, jurées en son nom le jeudi saint de l'année précédente 1244. « C'est pourquoi, continue le pape, ne pouvant plus, sans nous rendre nous-même coupable, tolérer ses iniquités, nous sommes pressé, pour le devoir de notre conscience, de le punir. » Il réduit ensuite les crimes de Frédéric à quatre principaux, qu'il soutient être de notoriété publique : parjure, sacrilège, hérésie, et félonie. Il prouve le parjure par la contravention à la paix faite avec l'Église, c'est-à-dire avec le pape Grégoire IX, en 1230, et par plusieurs autres serments violés; le sacrilège, par la prise des légats et autres prélats qui, sur les galères de Gênes, allaient à un concile; l'hérésie, par le mépris des censures, nonobstant lesquelles il a fait célébrer le service divin; par sa liaison avec les Sar-

¹ Fleury, V, 340.

rasins, son alliance avec l'empereur Vatace, schismatique à qui il a donné sa fille, et par d'autres conjectures qui fondent un soupçon véhément. La félonie est prouvée par la vexation des sujets du royaume de Sicile, fief de l'Église romaine, par la guerre contre l'Église même, et la cessation du payement des tributs pendant neuf ans.

Dans ce même concile, on arrêta que les cardinaux porteraient le chapeau rouge tel qu'ils le portent aujourd'hui : par ce symbole, le pape les avertissait qu'ils devaient être disposés à verser leur propre sang pour la défense de la liberté du peuple chrétien. Cependant les cardinaux ne reçurent ce chapeau que plus tard à Cluny, lorsque le pape y alla pour s'aboucher avec le roi de France et ses frères. En vertu du même décret, le pape ordonna que les cardinaux dorénavant iraient à cheval dans les cérémonies : par humilité et par esprit de modération, ils allaient à pied dans les *funzioni*¹.

Thadée de Suesse demandait enfin que les rois de France et d'Angleterre fussent garants de la conduite que tiendrait ultérieurement Frédéric; mais Innocent refusa cette garantie. Il peignit l'empereur comme l'ennemi déclaré, non pas de la personne du pontife, mais de l'Église elle-même. Aucun

¹ Les cardinaux continuèrent à aller à cheval ou en litière jusqu'à la moitié du xv^e siècle. Quand on vit en Italie le premier carrosse, dont se servirent les marquises de Massa, de la maison Cibo, alors les cardinaux allèrent aussi en carrosse.

moyen ne put apaiser le pape, et il déclara qu'il était dans l'impossibilité de laver l'accusé du soupçon d'infidélité à ses promesses. Frédéric continua de s'adresser à Louis IX, et il regretta sans doute le ton violent qu'il avait pris avec le roi de France. Le bon Louis IX eut des conférences secrètes avec le pape, à Cluny; mais il ne paraît pas qu'on ait pu s'entendre pour faire retirer la sentence contre l'empereur.

L'excommunication et sa conséquence, suivant la jurisprudence du temps, c'est-à-dire la déposition, avaient été signifiées à Frédéric. En 1246, on dut procéder à l'élection d'un roi des Romains. Le pape exhorta les princes électeurs à choisir Henri, landgrave de Thuringe, que l'on regardait comme devant être un loyal défenseur de l'Église et de l'Empire. La majeure partie des électeurs le nomma le 17 mars de la même année, le jour de l'Ascension. Le landgrave Henri étant mort en 1247, Innocent désira qu'on lui substituât Guillaume, comte de Hollande, qui fut en effet élu roi des Romains le 29 septembre suivant.

Daniel, duc de Russie, avait ramené ses peuples à la religion catholique, et les avait arrachés au schisme grec; le saint-père fit couronner roi Daniel, et lui accorda les ornements royaux; la même faveur, sollicitée par Joachim, roi de Norwége, ne lui fut pas refusée. En 1247, le pape approuva l'ordre des moines sylvestrins, institué vers 1231, sous la règle de Saint-Benoît, près de Fabriano,

par saint Sylvestre Guzzolini , chanoine d'Osimo , qui mourut en 1261, âgé de 90 ans.

L'ordre ne se propagea pas hors de l'Italie, mais seulement dans la Marche d'Ancône, dans l'Ombrie, à Rome, et en Toscane.

Les Esclavons avaient obtenu , des pontifes Adrien II et Jean VIII, la permission de célébrer, dans leur langue, les divins mystères; et ce droit ensuite leur avait été retiré par les pontifes Alexandre II et Grégoire VII. En 1248, les évêques et les clercs de cette nation ayant demandé au pape qu'il levât cette prohibition , il daigna autoriser l'usage de la langue slave, permis par Adrien II et Jean VIII, pour célébrer les saints mystères. Ce fut une faute grave.

Innocent, reconnaissant envers les chanoines de Saint-Juste, de Lyon, leur accorda la *rose d'or*. Il avait reçu l'hospitalité chez eux pendant près de sept ans. Dans tous les temps on doit admirer la piété des Lyonnais. Il donna aussi la *rose d'or* à Raymond, comte de Provence, qui l'avait visité à Lyon. On trouve la preuve de ce fait dans un diplôme du 10 avril, l'an 6 du pontificat. Novaes, en rapportant l'avis de plusieurs auteurs sur la question de savoir à quelle époque fut instituée la cérémonie de la bénédiction de la *rose d'or*, ne manifeste pas une opinion très-précise : aussi chacun peut rester dans la sienne, et ceux qui rapportent cette institution à une époque ancienne, et ceux qui se déclarent leurs contradicteurs.

Comme Innocent prodigua beaucoup de soins

pour faire fleurir à Rome l'étude du droit canonique et civil, on pense que ce pontife est le fondateur de l'université de Rome : quoi qu'il en soit, il est certain que ce fut Boniface VIII qui la rendit illustre en Italie.

Le saint-père avait canonisé en 1246, à Lyon, saint Edmond, archevêque de Cantorbéry, qui était encore réfugié en France le 16 novembre 1234. Il canonisa également, en 1247, saint Guillaume, évêque de Saint-Brieuc en Basse-Bretagne, vers le 29 juillet 1241; et en 1253 il canonisa, à Pérugia, saint Pierre de Vérone, dominicain, martyrisé un an auparavant par les manichéens. Enfin il canonisa à Assise, le 17 septembre 1253, saint Stanislas, évêque de Cracovie, martyrisé par ordre de Boleslas, roi de Pologne, pendant que ce saint célébrait la messe, le 10 mars 1079.

Dieu continuait ses bénédictions à l'Espagne; le roi Ferdinand s'était emparé de Séville, qui avait été 534 ans au pouvoir des musulmans. Cependant Frédéric continuait de s'armer contre Innocent; même on découvrit, à Lyon, des émissaires chargés d'attenter à la vie du pape. Les soins zélés des chanoines de Saint-Juste ne manquèrent pas pour empêcher ce crime.

Une croisade ayant été prêchée contre Frédéric, on assembla des armées en Allemagne et en Italie; Marcellin, évêque d'Arezzo, qu'Innocent avait mis à la tête de ses intérêts en Toscane, fut pris et pendu par ordre de ce prince, qui ne respecta,

dans le captif, ni l'âge, ni le caractère d'évêque, ni la situation de prisonnier. Cet infortuné avait été traîné, lié et garrotté, à la queue d'un cheval, jusqu'aux fourches patibulaires.

En 1248, saint Louis, parti pour la croisade, avait débarqué dans l'île de Chypre. En 1249, il avait pris Damiette. C'est dans Joinville surtout qu'un Français doit aller chercher les détails des victoires et des malheurs de saint Louis. Hélas! pourquoi une sage politique n'avait-elle pas représenté à ce prince que ce n'était pas en occupant Damiette, et en marchant plus tard sur le Caire, si cela devenait possible, que l'on servirait utilement les intérêts de la religion? Dans ce moment, tout de passion, d'enthousiasme et d'exaltation catholique, c'était toujours Jérusalem qu'il fallait voir; il fallait reprendre Jérusalem, où l'on ne retrouverait plus Saladin et ce qu'on a appelé ses funestes vertus.

Cependant Frédéric mourut le 13 décembre 1250, et il mourut dans le repentir. Par son testament, le prince ordonnait à Conrad, son fils, de restituer à l'Église ce dont on l'avait iniquement dépouillée depuis sept ans.

Innocent se résolut de partir pour Rome; mais, avant d'exécuter ce projet, il accorda avec une grande sensibilité, à Louis IX, roi de cette France qui avait donné tant de preuves d'attachement au courageux Grégoire IX, il concéda dix jours d'indulgence en faveur de ceux qui prieraient pour les souverains de ce pays. Cet exemple fut suivi

depuis par Urbain IV, qui accorda vingt jours. Clément IV porta l'indulgence jusqu'à cent jours, et Léon X la prolongea jusqu'à un an ¹.

En 1251, Innocent, après avoir célébré la messe le jour de Pâques, et diné en public dans le même monastère de Saint-Juste, partit pour Rome avec le roi de Germanie Guillaume, les cardinaux et les prélats de la cour romaine. Il séjourna quelque temps à Gênes et à Milan; de Milan il partit pour Brescia, visita Mantoue, Ferrare et Bologne, et s'arrêta à Péugia, où il demeura près d'un an et demi. En 1253, il alla à Assise, où il visita sainte Claire, qui était sur le point de mourir. Enfin, prié de se rendre à Rome, menacé même s'il n'y allait pas, il en prit le chemin, et il y entra au mois d'octobre, au milieu des acclamations ordinaires qui accueillent toujours les pontifes rendus à la capitale du monde chrétien.

Innocent, affligé des revers de saint Louis, éprouva une joie sincère quand il apprit que ce monarque avait pu regagner la France. Il n'y devait pas retrouver sa mère, Blanche de Castille; mais les vœux des Français, leurs prières, leur amour, adoucirent une partie de l'affliction d'un prince si chéri de son illustre nation.

En marchant contre Mainfroy, fils de Frédéric, le pape tomba malade à Naples, et y mourut le 7 décembre 1254. Il avait gouverné l'Église onze

¹ De Sponde, *Annal. eccles.*, in *Leon X.*

ans cinq mois et environ quatorze jours. Il fut enterré dans la cathédrale de cette ville. Ce pape, profond dans la jurisprudence, était aussi appelé *monarque des lois divines et humaines*. Il a laissé *Apparatus super decretales*, in-fol., souvent réimprimé.

Nous dirons quelques mots au sujet de cet ouvrage, qui fut une des dernières opérations d'Innocent. Il avait toujours promis une institution sur les études, et ses *décrétales* étaient attendues avec impatience. Lorsqu'elles furent rédigées, il les adressa à tous les prélats de France, d'Angleterre, d'Écosse, de Galles, d'Espagne, d'Allemagne et de Hongrie. Il disait, dans une lettre qui accompagnait cet envoi : « Nous apprenons avec douleur ¹ que tous les élèves quittant la philosophie, pour ne pas parler maintenant de la théologie, s'appliquent à l'étude des lois séculières. Ce qui est plus condamnable, dans la plupart des pays, les prélats ne prennent plus, pour les bénéfices et les dignités ecclésiastiques, que des professeurs de droit ou des avocats, qu'on devrait plutôt en éloigner, s'ils n'étaient recommandables d'ailleurs. Ainsi, ceux qui étudient la philosophie demeurent dans la misère, manquant de subsistance, et sont si mal vêtus, qu'ils n'osent se montrer; tandis que les avocats marchent avec pompe sur des chevaux bien enharnachés et vêtus de soie, brillants d'or, d'argent et de pierreries; attirent l'indignation des

¹ Fleury, V, 496.

laïques, non-seulement contre eux, mais contre toute l'Église.

« Voulant donc réprimer leur insolence et relever l'étude de la théologie, ou du moins de la philosophie, qui, bien que sans piété, conduit à la science et détourne de l'avarice, nous ordonnons qu'à l'avenir aucun professeur de lois, ni aucun avocat, quelque distingué qu'il soit dans sa profession, ne soit promu aux dignités et aux bénéfices ecclésiastiques, s'il n'est instruit des arts libéraux et recommandable par ses mœurs. Si quelque prélat entreprend de violer cette constitution, la provision sera nulle, et il sera privé, pour cette fois, du pouvoir de conférer. »

On voit avec quelle régularité exemplaire les papes intervenaient dans les affaires de tout ordre : et quelle autre autorité pouvait alors intervenir avec plus de bonheur, de droit et de subite efficacité ? Après la mort d'Innocent IV, le saint-siège ne fut vacant que quatre jours.

Je donnerai ici un extrait d'une publication faite, en 1837, par la *Société des bibliophiles français*. Je veux parler du *Credo* de Joinville, dans lequel, après sa profession de foi, il rapporte divers événements relatifs à la prise du roi, près de Damiette, en 1250, et qui se passaient en présence du légat d'Innocent.

« Saint Grégoire de Tours, nommé évêque en 573, nous a laissé un *Credo*. On connaît celui de Dante, qui est si estimé en France, où de nombreux travaux sur ce poète l'ont fait suffisamment connaître.

Vient ensuite le *Credo* de Joinville, qu'il a composé à Acre en 1253, pour édifier les chevaliers catholiques. Il est revenu de Syrie avec le roi Louis IX en 1254, et depuis, en 1287, il a achevé cette rédaction définitive, qui est de la plus exacte orthodoxie¹. Je citerai un passage où on voit quelle était la vénération de l'auteur pour la sainte Église. « Nous devons croire la *sainte Église de Rome*. Nous devons croire aux commandements que les apôtres et les prélats de la *sainte Église* nous adressent, et accomplir les pénitences qu'ils nous enjoignent. »

Le fond du *Credo* est celui du Symbole; puis l'auteur explique les diverses prophéties qui ont annoncé les faits du Nouveau Testament.

L'ouvrage est orné de peintures du temps, qui ressemblent un peu à quelques-unes des catacombes de Rome pour la couleur, l'emploi fréquent de l'outremer, de l'ocre, et du rouge d'écarlate.

¹ Le manuscrit dont on a donné le *fac-simile* et la traduction appartient à la bibliothèque du Roi, et il est catalogué sous le n° 2016. C'est M. Paulin Paris, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, savant que distinguent sa science variée et son affectueuse politesse, qui a découvert cette nouvelle richesse littéraire. Elle a été tirée (*fac-simile* et traduction) à trente exemplaires sur peau de vélin, et trente exemplaires sur papier grand-raisin, in-4°. C'est un des plus beaux ouvrages de la typographie Didot. Aucun de ces exemplaires n'a été mis en vente. Quarante-huit ont été distribués aux vingt-quatre membres ordinaires, et dix aux associés étrangers de cette société. Les deux derniers exemplaires ont été offerts en présent à la bibliothèque du Roi.

Il paraît que ce *Credo* était lu devant les malades que soignaient les hospitaliers, et l'on en distribuait des copies aux convalescents.

Voici la fin du livre telle que je l'ai traduite, en me tenant le plus près possible de l'original ; c'est toujours Joinville qui parle :

« Or, vous pouvez voir qu'il convient d'avoir ensemble bonne foi et bonnes œuvres. Pour nous ôter de l'une ou des autres, les ennemis nous combattent tous les jours, et ils nous attaqueront encore plus qu'ils ne font maintenant au dernier jour, c'est-à-dire au jour de la mort, dans lequel Dieu et sa Mère, et les saints et les saintes, veuillent nous aider ! Au jour dernier, le félon verra qu'il ne peut nous enlever les biens que nous aurons faits ; il verra qu'il ne pourra nous faire de mal, parce que toute la force du corps nous aura failli. Alors il nous assaillira d'autre part, et travaillera et fera son pouvoir pour nous mettre en quelque tentation contre la foi ou en une autre manière, afin de nous faire mourir en quelque mauvaise volonté, dont Dieu nous garde. Et alors seront convenables les livres aux images des points de notre foi, jusqu'au moment de la mort. Et pour que l'ennemi *n'opère* aucune mauvaise *avision* devant le malade, faisons lire le livre (*le romant*) qui devise et enseigne les points de notre foi ¹, de manière que par les yeux et par les oreilles on mette le cœur du malade si plein de la vraie connaissance, que l'ennemi, ni là

¹ C'est à son livre, à son *Credo* que Joinville fait allusion.

ni ailleurs, ne puisse mettre au malade rien du sien, duquel Dieu nous garde à cette journée de la mort, et ailleurs!

« Je vous ai devisé, au mieux que je sais, comment nous devons tenir Dieu embrassé à deux bras, c'est à savoir en bras de ferme foi, et en bras de bonnes œuvres. Car ils sont en grand péril ceux que l'ennemi peut éloigner de Dieu! Dieu menace de les *férir* de son glaive, et les menace de les frapper de ses *sagettes* (flèches), dont n'auront à craindre les amis qui à lui sont joints et qui le tiennent embrassé. Or, ne l'abandonnons pas, et nous ferons sagement; et joignons-nous à lui jusqu'à ce qu'il nous ait donné sa bénédiction, et qu'il nous ait changé le nom de Jacob, qui veut dire *luttteur* ou *combattant*, en ce nom d'Israël, qui veut dire *celui qui voit Dieu*; lequel Dieu nous garde et nous octroie de le voir face à face à la sauve-té des âmes et des corps; et cela puisse-t-il nous octroyer à la prière de sa douce Mère, de monseigneur saint Michel, de tous les saints et de toutes les saintes! *Amen.* »

Joinville, guerrier, en composant ce *Credo*, que tout prêtre aurait avoué, relève le courage des laïques, qui pourront oser plus tard s'occuper des dogmes et des préceptes de la religion.

Au commencement du troisième volume, après avoir offert un résumé des événements depuis saint Grégoire le Grand, nous esquisserons les principaux faits du règne d'Alexandre IV, 183^e pontife.

TABLE.

Série des pontifes contenus dans ce volume.

	Pages.
101. Eugène II.....	1
102. Valentin.....	4
103. Grégoire IV.....	5
104. Sergius II.....	11
105. Saint Léon IV.....	13
106. Benoît III.....	24
107. Saint Nicolas I ^{er}	28
108. Adrien II.....	35
109. Jean VIII.....	38
110. Marin I ^{er}	45
111. Adrien III.....	47
112. Étienne VI.....	48
113. Formose.....	51
114. Boniface VI.....	54
115. Étienne VII.....	55
116. Romain.....	57
117. Théodore II.....	58
118. Jean IX.....	59
119. Benoît IV.....	61
120. Léon V.....	68
121. Christophe.....	70
122. Sergius III.....	71
123. Anastase III.....	74
124. Landon.....	75
125. Jean X.....	77
126. Léon VI.....	79
127. Étienne VIII.....	80
128. Jean XI.....	81
129. Léon VII.....	82
130. Étienne IX.....	83
131. Marin I ^{er} ou Martin.....	85
132. Agapit II.....	87
133. Jean XII.....	91
134. Benoît V.....	97
135. Jean XIII.....	99
136. Benoît VI.....	105
137. Donus II.....	107
138. Benoît VII.....	108
139. Jean XIV.....	110
140. Jean XV.....	111
141. Jean XVI.....	113

	Pages.
142. Grégoire V.....	116
143. Sylvestre II.....	121
144. Jean XVIII.....	130
145. Jean XIX.....	131
146. Sergius IV.....	133
147. Benoît VIII.....	135
148. Jean XX.....	140
149. Benoît IX.....	142
150. Grégoire VI.....	144
151. Clément II.....	146
152. Damase II.....	148
153. Saint Léon IX.....	150
154. Victor II.....	162
155. Étienne X.....	164
156. Benoît X.....	166
157. Nicolas II.....	167
158. Alexandre II.....	170
159. Saint Grégoire VII.....	179
160. Victor III.....	230
161. Urbain II.....	233
162. Pascal II.....	239
163. Gélase II.....	252
164. Calixte II.....	255
165. Honorius II.....	261
166. Innocent II.....	264
167. Célestin II.....	273
168. Lucius II.....	277
169. Eugène III.....	279
170. Anastase IV.....	289
171. Adrien IV.....	292
172. Alexandre III.....	298
173. Lucius III.....	312
174. Urbain III.....	317
175. Grégoire VIII.....	327
176. Clément III.....	330
177. Célestin III.....	334
178. Innocent III.....	346
179. Honorius III.....	405
180. Grégoire IX.....	422
181. Célestin IV.....	451
182. Innocent IV.....	452

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME VOLUME.





